ATLAS DES PAYSAGES DE LA MARTINIQUE

▷ http://atlas-paysages.pnr-martinique.com

1

Sommaire General

Tome 1

7.....AVANT-PROPOS

9..... Pourquoi un Atlas des paysages de la Martinique ?

12..... Comment est élaboré l'Atlas ?

13..... Comment s'organise le contenu de l'Atlas ?

15..... Quels sont les intérêts et les limites de l'Atlas ?

17..... Comment prolonger l'Atlas des paysages ?

19..... Partie 1 : L'ORGANISATION DES PAYSAGES

21..... Introduction

22..... 1. Une remarquable diversité contrastée

30..... 2. Deux grands ensembles géographiques

32..... 3. Six ensembles paysagers

38..... 4. Vingt-sept unités de paysages

42..... 5. Synthèse sur les grands ensembles et les unités de paysages

44..... 6. Les transitions paysagères et leurs fragilités

49.....Partie 2 : LES FONDEMENTS NATURELS ET HUMAINS DES PAYSAGES

51..... Introduction

53..... 1. Les paysages et la géologie

61..... 2. Les paysages et les reliefs

77..... 3. Les paysages et les sols

80..... 4. Les paysages et le climat

87..... 5. Les paysages et l'eau

99..... 6. Les paysages, la végétation et les milieux « naturels »

116.....7. Les paysages et l'agriculture

139.....8. Les paysages, l'urbanisation et les infrastructures

175 ..... Partie 3 : LES FONDEMENTS HISTORIQUES ET CULTURELS DES PAYSAGES MARTINIQUAIS

177..... Introduction

179..... A. Paysages et cultures

180..... 1. Le peuplement et le métissage

204..... 2. Un paysage façonné par l'économie

222..... 3. La culture du paysage

237..... B. Paysages et Représentations

239..... Introduction

240..... 1. La représentation cartographique de la Martinique

283..... 2. Littérature, récits, voyages

293..... 3. Œuvres picturales

304..... 4. Les manuels scolaires

307..... 5. Le paysage du tourisme

Tome 2

309..... Partie 4 : LES UNITÉS DE PAYSAGES : SITUATION, CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES, ENJEUX

315..... Sommaire Tome 2

317..... Introduction

319..... 1 La montagne Pelée

321..... 1.1. La baie de Saint-Pierre

333..... 1.2. Les pentes boisées du Prêcheur

343..... 1.3. Les pentes boisées du Piton Mont Conil

353..... 1.4. La planèze de Basse-Pointe

365..... 1.5. La plaine du Morne-Rouge

375..... 1.6. Le sommet de la Montagne Pelée

383..... 2 les pitons

385..... 2.1. Les Pitons boisés du Carbet et du Morne Jacob
395..... 2.2. Les pentes caraïbes des Pitons
403..... 2.3. La côte du Carbet/Case Pilote
415..... 2.4. La campagne habitée, de Morne Capot à Saint-Joseph
425..... 2.5. La côte de Sainte-Marie/Le Lorrain

437..... 3 LA BAIE DE FORT-DE-FRANCE
439..... 3.1. Les pentes urbanisées de Fort-de-France
463..... 3.2. La plaine du Lamentin
479..... 3.3. La côte des Trois-Ilets

493..... 4 LA PRESQU'ÎLE DU DIAMANT
495..... 4.1. La côte des Anses-d'Arlet
511..... 4.2. La côte du Diamant
523..... 4.3. La plaine de Trois-Rivières

533..... 5 LES MORNES DU SUD ET LA PRESQU'ÎLE DE LA CARAVELLE
535..... 5.1. Les mornes du Vauclin
551..... 5.2. Les mornes de Duchêne
559..... 5.3. Les collines de Saint-Esprit
571..... 5.4. La côte de Sainte-Luce
581..... 5.5. La côte du Vauclin/Le François
603..... 5.6. La baie du Robert
617..... 5.7. La presqu'île de la Caravelle et la baie du Galion

639..... 6 LA PRESQU'ÎLE DE SAINTE-ANNE
641..... 6.1. Le cul-de-sac du Marin
651..... 6.2. Les Salines
661..... 6.3. Le littoral sud-est

ANNEXE 1..... COMMUNES CONCERNÉES PAR UNITÉ DE PAYSAGE

ANNEXE 2..... LEGENDE CARTE D'ENGEUX

Tome 3

675..... Partie 5 : ENJEUX ET ORIENTATIONS

677..... Sommaire Tome 3

679..... Introduction

681..... A. Les valeurs paysagères clefs de la Martinique : synthèse

682..... A.1. La multiplicité contrastée des paysages

684..... A.2. La puissance de la Pelée et des Pitons du Carbet

686..... A.3. L'exubérance de la forêt des Pitons du Carbet et du Morne Jacob

688..... A.4. La diversité des milieux littoraux

690..... A.5. La sensualité des pitons et des mornes littoraux

691..... A.6. Le charme des villages de pêcheurs et des plages

693..... A.7. L'évasion offerte par la mer, les îlets et les presqu'îles

696..... A.8. La sérénité des paysages agricoles littoraux

698..... A.9. La force des mornes habités

700..... A.10. Le foisonnement des jardins créoles

702..... A.11. L'élégance du patrimoine architectural

704..... A.12. L'ampleur de la baie de Fort-de-France et ses quartiers Foyalais

706..... A.13. Synthèse : force et douceur des paysages Martiniquais

709..... B. Les processus de transformation des paysages :enjeux et orientations possibles

711..... B.1. Le phénomène d'urbanisation

734..... B.2. Le durcissement du paysage habité

757..... B.3. L'omnipotence de la voiture individuelle

770..... B.4. La sur-présence des activités

777..... B.5. Des paysages agricoles fragilisés

789..... B.6. Des paysages de nature fragilisés

813..... Synthèse sur les enjeux et orientations

AVANT-PROPOS

A l'heure du renouvellement de la Charte Constitutive du PNR de la Martinique pour une nouvelle période de 12 ans, la question du développement équilibré et intégré du territoire fondé sur un aménagement respectueux des milieux, des paysages et des hommes qui y vivent, apparaît comme un enjeu central pour le maintien ou la restauration d'un cadre de vie attractif et de qualité.
L'objet du présent Atlas des paysages est d'offrir une base de connaissance partagée sur le cadre de vie Martiniquais et ses spécificités, et de proposer au final une trentaine d'orientations pour accompagner qualitativement les dynamiques d'évolution et poursuivre la création, l'aménagement et la préservation des paysages Martiniquais.

Cette démarche répond d'ailleurs à la Convention Européenne du Paysage signée par la France en juillet 2006 par laquelle chaque partie s'engage à formuler des objectifs de qualité paysagère pour les paysages préalablement identifiés et qualifiés.

Le paysage constitue une entrée particulièrement intéressante parce qu'il peut être ressenti, appréhendé par tout un chacun et offrir un espace de dialogue et de concertation des habitants et des acteurs du territoire pour promouvoir un aménagement qualitatif, nécessaire au bien-être de tous.

C'est également l'opportunité de définir ce qui fait la spécificité du territoire, son identité, ses valeurs et les enjeux qui s'y rattachent.

C'est encore la pertinence d'une approche transversale capable de développer la réflexion et d'intégrer les différentes dimensions naturelles, économiques, culturelles, historique et sociales du territoire.

C'est enfin l'occasion de lancer une démarche prospective, permettant d'infléchir durablement l'aménagement du territoire.

Gageons que l'atlas des Paysages qui vous est présenté ici constituera la base indispensable, à la fois sensible et savante, pour porter un regard plus attentif sur notre paysage et construire individuellement et collectivement le cadre de vie de demain.

Daniel Chomet,
Président du Parc naturel régional de la Martinique

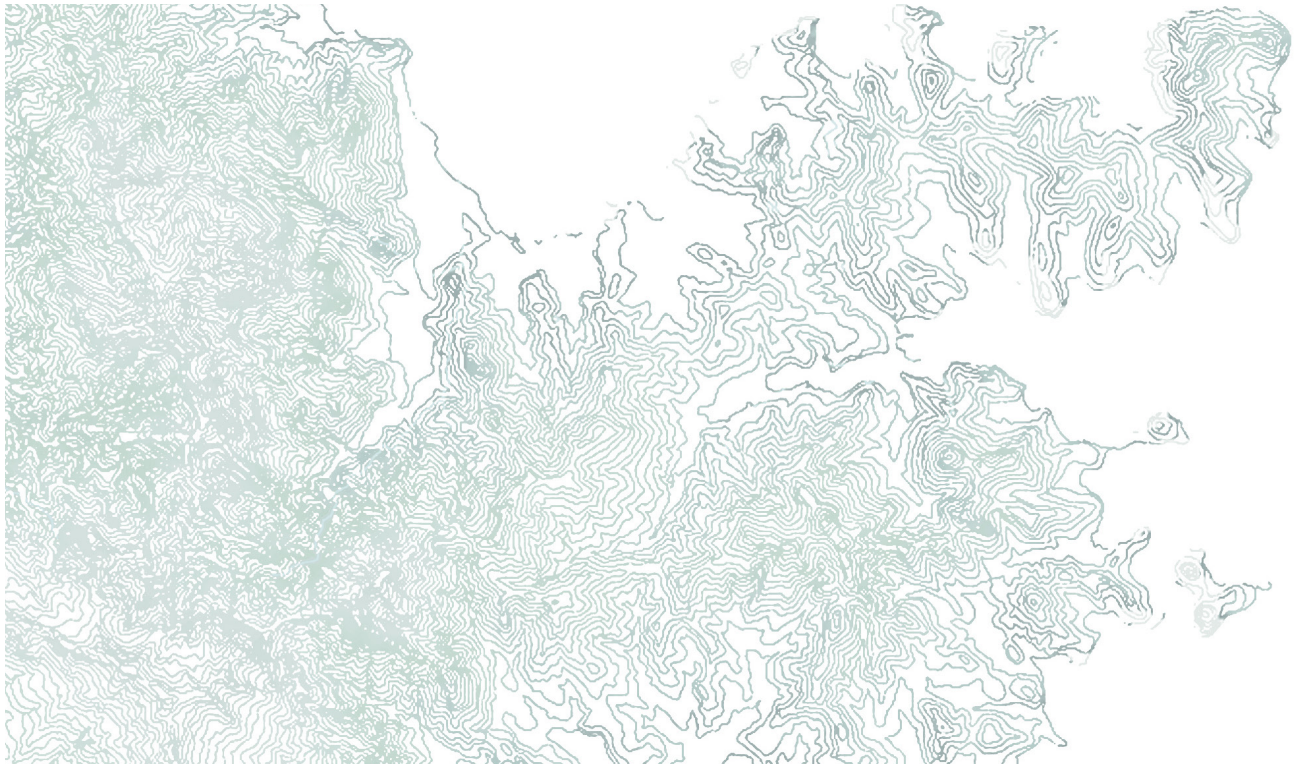

INTRODUCTION

Pourquoi un Atlas des paysages de la Martinique ?

« Comme la mémoire collective a été raturée, les paysages ont été ravagés. Apprendre dans son existence à lire le paysage ou à le fréquenter, c'est à mon sens apprendre à en raconter la suite, ou la poursuite : c'est se donner les moyens de recomposer cet autre continuum, celui de la biographie collective. Aujourd'hui, la lecture des paysages, tout autant que l'archéologie ou la numismatique, aide à comprendre les épisodes, les circonstances de la transformation des peuples et des communautés. (…) Lire le paysage, c'est enfin estimer le temps. De même le déchiffrage (le contraire du défrichage) et la fréquentation des pays dans leur fragmentation nous permettent, par la reconstruction poétique, de vérifier comment les paysages n'ont jamais été des décors consentants, mais les éléments actifs et constitutifs des diverses poétiques mises en œuvre ou en expression par des individus ou par des communautés. »

Edouard Glissant, les entretiens de Bâton Rouge, Gallimard 2008

Pour mieux connaître les paysages

L'Atlas des paysages de la Martinique est une ambitieuse entreprise lancée par le Parc Naturel Régional de la Martinique avec l'aide de l'Etat. Il s'inscrit dans la politique nationale menée par le Ministère de l'écologie (MEEDDM) depuis de nombreuses années pour que, progressivement, chaque département dispose d'un atlas de paysage. Il répond à la demande de la Convention Européenne du Paysage, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006, qui prévoit un engagement d'identification et de qualification des paysages :

« Chaque Partie s'engage :

- *à identifier ses propres paysages, sur l'ensemble de son territoire ;*
- *à analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient ;*
- *à en suivre les transformations ;*
- *à qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés. »*

Il a pour objectif de mettre à disposition de chacun une connaissance précise des paysages du département ou de la région, qui doit nourrir les politiques qualitatives d'aménagement du territoire conduites par l'État, le Conseil Régional, le Conseil Général ou les groupements de communes dans leurs prérogatives respectives. Il a aussi pour ambition d'être suffisamment précis, concret et illustré pour nourrir les façons de « faire » dans les actions quotidiennes entreprises par les services techniques, les entreprises privées mais aussi les habitants, également acteurs du cadre de vie.

Pour mieux agir sur les paysages

Agir individuellement

Le paysage est bien une affaire de culture. C'est par ignorance ou facilité que les actions de transformations du territoire, quelles qu'elles soient, ignorent le contexte dans lequel elles sont appelées à s'inscrire. S'inscrire dans un paysage, pour une route, un quartier, une extension de village, une maison, un équipement, c'est déjà connaître et reconnaître l'existant : identifier les valeurs qui le composent pour les reprendre à son compte, les intégrer dans la conception et poursuivre ainsi l'œuvre de construction d'un cadre de vie agréable et de qualité. Dans un territoire largement modelé par les hommes, profondément humanisé, même dans les secteurs qui paraissent « naturels » comme les forêts, on ne part jamais d'une page blanche. Le paysage est là, constitué, capable d'évoluer - c'est sa nature -, mais porteur aussi d'une personnalité qui fait de chaque site un cas particulier qui mérite cette attention à l'existant. L'Atlas, dans sa meilleure acception, a vocation à être source d'inspiration pour agir à bon escient.

Agir collectivement

Le paysage est aussi une affaire de culture partagée. Il n'est la préoccupation principale de personne, mais est le produit dérivé d'un grand nombre d'actions menées par beaucoup de monde : en ce sens il est le reflet d'une relation des hommes à leur environnement quotidien. Le maire qui étend sa commune et qui l'aménage, l'habitant qui dépose son permis de construire, qui repeint ses volets ou qui refait sa clôture, l'agriculteur qui produit, l'entrepreneur qui s'implante, l'ingénieur et le technicien qui redessinent la route ou le cours d'eau, l'Etat, la Région, le Département et les collectivités locales, qui réglementent, investissent et subventionnent dans les domaines de l'économie, du logement, de l'environnement, des infrastructures, de l'énergie et des équipements, les associations qui prennent part aux débats et influent sur les décisions, sont chacun responsable de la qualité du cadre de vie.

La construction d'un regard partagé sur la qualité du territoire aide à agir, évite les blocages et les confrontations souvent caricaturales entre « protecteurs » et « aménageurs ». Il passe par la mise à disposition d'une connaissance précise là encore accessible à tous. C'est bien la vocation de l'Atlas que de contribuer à construire ce regard.

Pour mieux construire le cadre de vie de demain

L'Atlas a vocation à préparer la définition d'objectifs de qualité paysagère et leur mise en œuvre, tels que le prévoit la Convention Européenne du Paysage.

Extrait de la Convention Européenne du Paysage :

« Objectifs de qualité paysagère

Chaque Partie s'engage à formuler des objectifs de qualité paysagère pour les paysages identifiés et qualifiés, après consultation du public conformément à l'article 5.c.

Mise en œuvre

Pour mettre en œuvre les politiques du paysage, chaque Partie s'engage à mettre en place des moyens d'intervention visant la protection, la gestion et/ou l'aménagement des paysages ».

Avec un grand nombre d'acteurs de l'aménagement, et des pouvoirs très émiettés, le territoire insulaire de la Martinique, petit et par définition fermé sur lui-même, ne peut plus être la seule résultante hasardeuse des actions des uns et des autres. Les meilleurs musiciens rassemblés en un même lieu produiront un épouvantable capharnaüm, malgré leur talent individuel, s'ils n'ont pas de partition commune. Il en va de même pour le cadre de vie Martiniquais.

Au-delà de la mise à disposition d'une connaissance, l'Atlas a ainsi également vocation à préparer un projet d'avenir pour la qualité du territoire, qui oriente les actions, les harmonise et leur donne sens : une contribution à la construction d'une **vision d'avenir** et non plus seulement d'un regard.

Parce que la Martinique est belle et fragile

La Martinique est un des territoires Français qui offre une grande diversité et des contrastes de paysages malgré ses dimensions réduites. Cette merveilleuse richesse n'est pas que naturelle ni seulement héritée de l'alchimie subtile des éléments. Elle est aussi profondément culturelle, inscrite dans l'histoire et les pratiques des Martiniquais, venus de gré ou de force des quatre coins du monde pour fonder un creuset pluriethnique et pluriculturel qui fait sa personnalité si attachante.

Cette richesse n'est pas non plus éternelle ni acquise pour toujours : face aux multiples pressions qui se font jour, principalement liées à l'augmentation de la population sur un territoire exigu et sensible, ce bien commun qu'est le paysage, précieux et fragile, peut très rapidement être dilapidé par ignorance ou par intérêts particuliers. Il a considérablement évolué au cours des 60 dernières années, pour le meilleur et pour le pire.

En Martinique, le paysage doit se construire chaque jour, par chacun, au travers d'actes d'aménagement réfléchis, dans la perspective d'un développement durable. Une immense entreprise culturelle est à faire pour porter ce désir de paysage de façon consciente et partagée.

L'Atlas des paysages est une pierre apportée à cet édifice.

Comment est élaboré l'Atlas ?

L'Atlas des paysages de la Martinique, dans son contenu et dans sa mise en forme, a été réalisé par l'Agence Folléa-Gautier, paysagistes-urbanistes. Elle a été accompagnée par Vincent Huygues-Belrose, historien, pour la rédaction et l'illustration de la partie sur les fondements historiques et culturels, et par Chevalvert, agence multimédia, pour la mise en forme internet.

Le travail a été suivi et validé par le PNRM et par un Comité de pilotage rassemblant des organismes et personnalités compétents.

La composition du Comité de pilotage

M. Daniel CHOMET, Président du PNRM

Patrice LAUNE, PNRM

Maurice VEILLEUR, PNRM

Céline COISY, DIREN

Corinne PLANTIN, CAUE

Murielle LAPU, CCIM

Jean DOUCET, DDE

Nathalie CHOPLAIN, SDAP-ABF

Paul TAYA, DRAC

Laure GEORGEON, ONF

Martine MANUEL, CAESM

Jean-Pierre ARNAUD, DIREN

Marie-Michelle MOREAU, Conservatoire du littoral

Anne PETERMANN, ADUAM

Pascal TOURBILLON, ASSAUPAMAR

Charles PIERRE-LEANDRE, SAFER

Des réunions d'échanges ont par ailleurs eu lieu avec les intercommunalités de l'île en octobre 2011, pour enrichir l'atlas avant sa finalisation.

Comment s'organise le contenu de l'Atlas ?

Cinq parties

Le contenu de l'Atlas des paysages de La Martinique se décompose en cinq parties :

1. **L'organisation des paysages** : cette partie brosse à grands traits la diversité étonnante des paysages rencontrés à la Martinique, identifie les grands types de paysages et aboutit à la carte générale des unités de paysage pour l'île : 6 grands ensemble et 27 unités de paysage ont été identifiés.

2. **Les fondements naturels et humains des paysages** : cette partie explique l'origine de la diversité des paysages, dans leurs dimensions naturelles et humaines.
   - **Les paysages et la géologie**
   - **Les paysages et les reliefs**
   - **Les paysages et les sols**
   - **Les paysages et le climat**
   - **Les paysages et l'eau**
   - **Les paysages, la végétation et les milieux « naturels »**
   - **Les paysages et l'agriculture**
   - **Les paysages, l'urbanisation et les infrastructures**

3. **Les fondements historiques et culturels des paysages** : cette partie éclaire la manière dont les hommes ont façonné les paysages Martiniquais au cours de l'histoire : indiens Caraïbes, colons, esclaves, engagés, … et rappelle le poids des logiques économiques, depuis le cycle des cultures coloniales jusqu'au tourisme. Il met en évidence la culture du paysage au travers de la toponymie, des mœurs et croyances, des modes de vie et usages. Enfin il montre l'extraordinaire évolution de la représentation des paysages Martiniquais, par la cartographie, l'iconographie et la littérature.

4. **Les unités de paysage** : une unité de paysage est un pan de territoire qui présente des caractéristiques paysagères propres. L'identification des unités est un moyen de connaissance qui permet de **mettre au jour la diversité** des paysages de la Martinique, et de **définir les traits de caractère** qui font la personnalité de chacun. Les unités de paysage offrent ainsi des bases pour définir et mettre en oeuvre des modes d'aménagement du territoire adaptés et attentifs aux spécificités, et pour contribuer, au travers des actions quotidiennes d'aménagement, à la diversité et à la richesse des paysages héritées de la géographie et de l'histoire. C'est en ce sens que le paysage est un patrimoine vivant.

- **Contenu du chapitre *« Situation »***
  - » une carte de situation
  - » un texte d'introduction situant l'unité de paysage dans un ensemble plus large
  - » deux blocs-diagrammes résumant l'organisation paysagère de l'unité, mettant en évidence les reliefs, l'occupation de l'urbanisation (agglomérée et diffuse) et la couverture végétale (boisée ou agricole)
  - » la liste des communes concernées

- **Contenu du chapitre « *Caractéristiques*».**
  - » Des titres qui résument les éléments essentiels du paysage, accompagnés pour chaque idée-force, de photographies ou de dessins légendés.
  - » les photographies légendées.

- **Contenu du chapitre « Enjeux »**
  - » une cartographie d'enjeux, classés en trois catégories correspondant à trois couleurs :

    - enjeux de protection/préservation en vert
    - enjeux de valorisation/création en orange
    - enjeux de réhabilitation/requalification en rouge

  - » des titres identifiant l'enjeu
  - » des photographies d'illustration et de repérage des enjeux identifiés

Les analyses critiques ainsi développées n'ont pas l'ambition de l'exhaustivité : elles ont vocation à introduire au débat, à construire un regard critique partagé sur l'état de chaque paysage de l'île, à prendre la mesure d'actions concrètes qui pourraient être menées. Les cartographies peuvent utilement être complétées à l'occasion des études paysagères menées aux échelles intercommunales et communales, et des révisions ou élaboration des documents d'urbanisme.

5. Les processus de transformation et les enjeux :

cette dernière partie de l'atlas a vocation à identifier et porter un regard critique sur les transformations récentes et en cours des paysages. Elle met en évidence les éléments suivants :

- ***Les valeurs paysagères-clefs de la Martinique :***

  Il s'agit d'une synthèse sur ce qui fait la personnalité des paysages de la Martinique, ce qui peut nourrir les politiques d'aménagement pour poursuivre la construction de cette personnalité.

- ***Les processus de transformation : enjeux et orientations possibles***

  Les dynamiques d'évolution récentes sont mises en évidence par images successives (cartographies, photographies aériennes, reconduction de photographies anciennes). Les dynamiques d'évolution perceptibles (les stigmates) sont identifiées par le travail de terrain, et les dynamiques d'évolution probables (grands projets et dynamiques à venir), par les rencontres et les avis du comité de pilotage.

  Un regard critique sur ces dynamiques, à la lumière notamment des valeurs paysagères identifiées en début de partie, permet de mettre au jour les enjeux en matière de cadre de vie : selon les cas les opportunités, les risques et les problèmes.

- ***Synthèse sur les enjeux et orientations***

  Dans cette dernière partie de l'Atlas, une synthèse permet de dégager les principaux enjeux susceptibles d'alimenter la politique de paysage à l'échelle de l'île.

Quels sont les intérêts et les limites de l'Atlas ?

L'Atlas des paysages de La Martinique présente plusieurs originalités :

- il **articule les échelles de l'aménagement**, depuis l'échelle stratégique de l'île entière jusqu'à l'échelle concrète de sites ponctuels, en passant par les échelles intercommunales et communales ; de cette façon, il a vocation à intéresser un maximum d'acteurs, à favoriser le partage d'une vision commune sur les points forts et les points faibles du territoire en matière de paysage, et à rendre concret et illustré l'état des paysages à l'orée du XXIe siècle ;

- il propose une **synthèse cartographiée et commentée des grands enjeux** en matière d'aménagement qualitatif de la Martinique ;

- l'atlas est **très abondamment illustré** de photographies de terrain, légendées, commentées et géoréférencées : de cette façon l'atlas est conçu comme **un guide pédagogique de lecture du paysage**, qui aide à déceler les caractéristiques ou les enjeux à partir d'une perception «quotidienne» et banale du territoire : celle qui s'offre aux yeux lorsqu'on le parcoure ; le géoréférencement rend possible en complément la construction d'un **«atlas photographique des paysages»** pour mesurer les dynamiques d'évolution par reconduction des prises de vues ;

- il propose une **représentation numérique en trois dimensions** du territoire, sous forme de blocs-diagrammes, qui permettent une représentation synthétique de chaque unité de paysage ;

- il offre des cartographies pour chaque unité de paysage dont la précision descend à l'échelle du **1/25 000e**.

Au total :

- **Environ 180 cartographies, dessins, schémas et blocs–diagrammes sont réalisés**
- **Environ 1300 photographies légendées accompagnent le texte.**

Pour autant, l'atlas reste bien **un document d'ensemble, dont la vocation d'échelle reste au final départementale/régionale.** L'identification d'enjeux à des échelles précises (1/25 000e) n'a pas la prétention de l'exhaustivité : elle vise à faciliter l'articulation des échelles entre les visions globales, stratégiques et politiques, et les visions locales, concrètes et opérationnelles ; elle vise à faciliter le dialogue sur l'action en identifiant des questions concrètes visibles sur le terrain.

Les communes ou les groupements de communes désireux d'information trouveront une introduction à la question du paysage pour l'échelle qui les intéresse. L'Atlas les aidera à re-situer le territoire communal ou intercommunal dans une logique paysagère plus large et diverse, à prendre la mesure de valeurs paysagères clefs et d'enjeux en première approche. En aucune façon l'atlas n'a vocation à se substituer aux réflexions plus localisées sur un territoire ou plus ciblées sur un thème, comme une révision de document d'urbanisme ou, *a fortiori*, un projet d'aménagement particulier.

Les syndicats intercommunaux, les associations, trouveront une matière adaptée à leur échelle de préoccupation, introduisant le travail des chartes ou des SCOT et favorisant le regard partagé à l'occasion des concertations et sensibilisations à engager.

Le Département et la Région, ainsi que les services de l'Etat, y trouveront une matière pour alimenter les politiques d'aménagement qualitatif du territoire et les portés-à-connaissance.

Les spécialistes y trouveront moins de matière que dans les publications propres à leurs domaines de compétences. Mais l'Atlas devrait faciliter l'articulation de leur champ de préoccupation avec celui des autres, autour de la question du cadre de vie ; car dans l'Atlas, l'aménagement qualitatif du territoire prend une place centrale, croise les champs spécialisés et décloisonne les logiques sectorielles. Le paysage touche en effet à peu près à tous les domaines de l'aménagement : environnement, hydraulique, urbanisme et logement, transports et déplacements, agriculture et activités économiques, …

Enfin l'Atlas est évolutif ; il a non seulement capacité mais aussi vocation à se préciser et se parfaire dans les années à venir.

Comment prolonger l'Atlas des paysages ?

La réflexion engagée avec l'Atlas mérite de se prolonger dans plusieurs directions :

1. L'approfondissement de la connaissance, par des programmes de recherches spécifiques ;

2. La communication et la concertation. Par exemple :

- la mise à disposition de l'information sur site internet
- des présentations par territoires des micro-régions,
- des débats par territoires et par thèmes,
- une exposition itinérante, …

3. La construction d'un projet partagé pour les paysages de La Martinique : quels paysages souhaite-t-on pour la Martinique ? Les premières orientations dégagées méritent d'être approfondies et débattues :

- définition de principes d'actions,
- identifications des acteurs de l'aménagement concernés,
- identification des outils, des moyens et des leviers d'action existants,
- analyse critique de ces outils, de leur pertinence et de leur efficience au regard des objectifs de qualité et des principes d'action définis,
- identification des outils, leviers et moyens d'actions à mettre en place,
- illustrations par cas d'exemples pris dans le département ou ailleurs,
- élaboration de programmes d'actions
- mise en place un suivi de l'évolution des paysages : observatoire photographique, indicateurs adaptés.

Ce sont de véritables **projets de paysages** concertés qui méritent de s'élaborer, à l'échelle de l'île et aux échelles intercommunales ; sous forme de **plans et chartes de paysage**.

4. La construction d'une politique partagée pour les paysages de la Martinique :

- un audit des politiques publiques à l'aune des enjeux de cadre de vie identifiés dans le présent atlas,
- des modalités de travail prévoyant l'appel systématique à des professionnels du paysage dans le cadre des actions d'aménagement,
- des priorités,
- des moyens pour la conception paysagère, la réalisation, le suivi et la communication,
- des opérations-pilotes mises en œuvre.

« Mes manières d'apprendre le paysage martiniquais ont été de m'en éloigner autant que de m'y éparpiller. J'ai vu d'au loin les légendes de hauts des mornes, les souffrances des plaines à cultures, l'espoir des bords de mer. J'avais vu de près la misère des hauteurs, la ruse et l'entêtement des plats de terre, l'illusion des plages et des falaises de mer. La dialectique de ces deux parcours a suivi le penchant de la rivière Lézarde. Une fois sues, les partitions du paysage concourent à son unité. »

Edouard Glissant, les entretiens de Bâton Rouge, Gallimard 2008

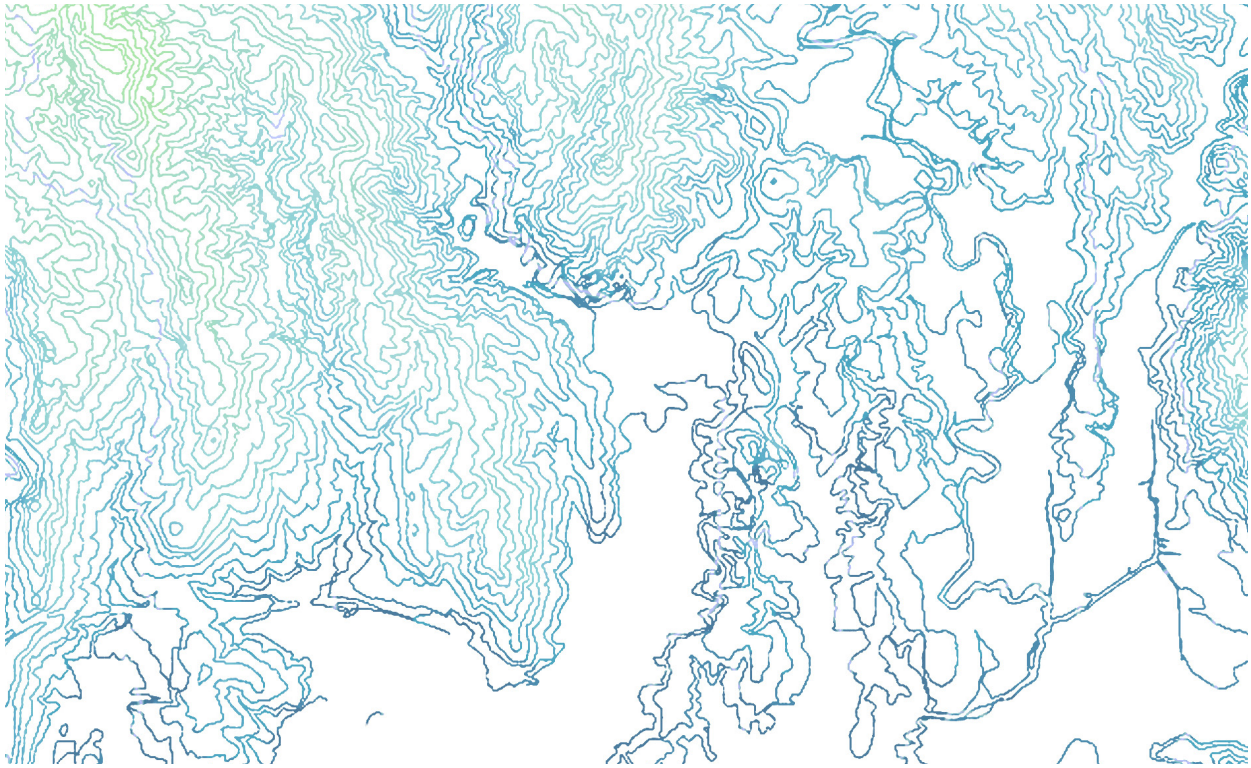

PARTIE 1

L'ORGANISATION DES PAYSAGES

« Une fois sues, les partitions du paysage concourent à son unité. Et ça, c'est une proposition poétique. »

Edouard Glissant

Introduction

Cette première partie de l'Atlas dresse un aperçu général de la multiplicité des paysages Martiniquais, une sorte de portrait esquissé du divers. Progressivement, en dégrossissant et en affinant le regard, elle conduit à identifier des grands ensembles paysagers et, à l'intérieur de ceux-ci, des unités de paysages différenciées. La carte des unités paysagères clôt la partie, complétée par une évocation des transitions de l'une à l'autre, plus ou moins rapides, plus ou moins fragiles, selon les secteurs.

« Il n'est guère de pays plus beaux au monde que les Antilles Françaises. Elles méritent d'être aimées, visitées, étudiées. Elles présentent de tels contrastes, une telle variété de sites et de mœurs qu'il faut des années, malgré leur exiguïté, pour commencer à les connaître, à en pénétrer l'âme »

E. Revert, La France d'Amérique. Martinique, Guadeloupe, Guyane, Saint-Pierre et Miquelon, Les Éditions maritimes et coloniales, 1955

1. Une remarquable diversité contrastée

1100 km2 : la Martinique est si petite que, sur la carte du globe, elle apparaît à peine. Il faut attentivement s'y pencher pour y voir le minuscule point qui la représente, sagement aligné dans l'arc des petites Caraïbes, entre la Dominique au nord et Sainte-Lucie au sud.

En parcourant une superficie aussi restreinte – 70 km de long pour 12 à 30 km de large -, il est stupéfiant de découvrir des paysages non seulement divers mais très contrastés :

La Martinique, l'archipel Caraïbe et le continent Américain.

« Pour ces derniers (les Caraïbes), les îles n'étaient pas des isolats, mais les pôles d'un séjour archipélique au long duquel, de rivage en rivage, au gré des événements, des fêtes et des alliances, ils naviguaient sans cesse. Leur espace englobait l'archipel et touchait aux lèvres continentales. Pour eux, la mer liait, et reliait, précipitait en relations. Le colon européen lui, se barricade dans l'île : rival des autres fauves colonialistes, il élève des remparts, dessine des frontières, des couleurs nationales, il divise, s'enracine, confère force religieuse à son enracinement : il crée un Territoire. (…) L'acceptation amérindienne, elle, c'est d'abord l'œuvre éclatée des îles avec la mer comme un derme vivant : qui rallie relaye relie. ».

Patrick Chamoiseau – Ecrire en pays dominé – Gallimard 1997.

- des montagnes ruisselantes de forêts humides nimbées dans les nuages… et des quasi-déserts de sable écrasés de soleil ;
- des plages de sable blanc alanguies à l'ombre des cocotiers… et d'autres de sables noirs prises entre des caps rocheux ;
- des plaines opulentes exclusivement agricoles… et des mornes accidentés spectaculairement habités ;
- des villes grimpant à l'assaut des pentes… et des villages de pêcheurs blottis dans des baies ;
- des caps audacieusement avancés dans l'océan agité… et des anses protégées, frangées de mangroves immobiles ;
- de hautes falaises qui tombent abruptement dans la mer… et des poussières d'îlots qui complexifient les rivages ;
- de grandes étendues homogènes nappées de bananiers ou de canne à sucre … et d'autres aux cultures variées, habillées d'un manteau d'Arlequin ;
- des canyons profonds sauvagement entaillés dans les pentes… et des collines rondes modelées en souplesse par les eaux.

« L'infinie diversité s'évoque ou se raconte ou est illustrée ailleurs, mais elle ne se dit qu'au poème. Pourquoi ? Parce que la parole poétique éclate dans l'inlassable éblouissement du ressouvenir des terres qui s'effondrent, elle s'alentit aux ombrages des forêts qui font en même temps caverne et lumière, dehors dedans. Le poème ainsi envahit la clarté dans l'obscur, recommençant le geste des temps premiers. Il est (il chante) le détail, et il annonce la totalité. Mais c'est totalité des différences, qui jamais n'est impérieuse ».

Edouard Glissant, les entretiens de Bâton Rouge, Gallimard 2008

Des montagnes ruisselantes de forêts humides nimbées dans les nuages… et des quasi-déserts de sable écrasés de soleil.

Des plages de sable blanc alanguies à l'ombre des cocotiers… et d'autres de sables noirs prises entre des caps rocheux.

Des plaines opulentes exclusivement agricoles ... et des mornes accidentés spectaculairement habités.

Des villes grimpant à l’assaut des pentes… et des villages de pêcheurs blottis dans des baies.

Des caps audacieusement avancés dans l'océan agité… et des anses protégées, frangées de mangroves immobiles.

Des grandes étendues homogènes nappées de bananiers ou de canne à sucre... et d'autres aux cultures variées, habillées d'un manteau d'Arlequin.

De hautes falaises qui tombent abruptement dans la mer… et des poussières d'îlets qui complexifient les rivages.

Des ravines profondes sauvagement entaillées dans les pentes... et des mornes ronds modelés en souplesse par les eaux.

Cette surprenante diversité contrastée est **une valeur première et fondatrice de la Martinique**. Elle rend la Martinique plus grande qu'elle n'est en réalité. Aux yeux des habitants, il est appréciable d'y vivre en sachant que l'on peut changer de monde en quelques minutes, sans être obligé de quitter l'île pour aller voir ailleurs. Aux yeux des visiteurs, elle enrichit l'île et contribue à la rendre belle et séduisante, attirante même en venant de loin.

On le verra, cette diversité contrastée est liée à des dispositions à la fois naturelles et culturelles, géographiques et historiques, expliquées dans la partie « Fondements des paysages» du présent Atlas. Mais auparavant, il convient de présenter cette diversité de façon ordonnée, pour qu'un regard partagé émerge dans la reconnaissance générale des paysages Martiniquais. Comment s'organise cette diversité sur le territoire Martiniquais ? Comment s'agencent ces fragments d'aperçus épars évoqués ci-dessus ? Comment se compose le kaléidoscope de ses paysages ? Combien de paysages peut-on identifier ? Où commencent les uns et où finissent les autres ? C'est à ces questions que répond cette première partie ; une forme d'ouverture aux paysages de la Martinique par la reconnaissance de leurs variations, jusqu'à aboutir à une cartographie des paysages organisés en unités distinctes.

2. Deux grands ensembles géographiques

Un nord et un sud

En première approche, on peut lire les paysages de la Martinique en deux grands ensembles : un nord, un sud.

La diversité saute aux yeux en effet entre le nord de l'île et le sud.

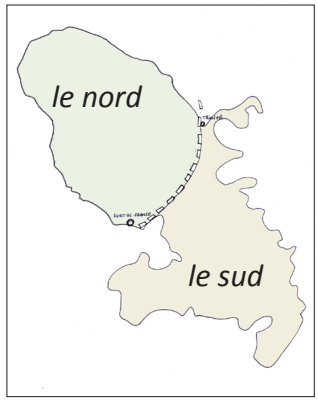

« La route de Balata monte à travers la forêt primitive de Martinique jusqu'au Morne-Rouge et au-delà vers les plateaux d'Ajoupa-Bouillon, du Lorrain et de Basse-Pointe (…). Pas un ne sait ni ne peut dire à quel moment, sur cette route, vous quittez en vrai le sud du pays, ses clartés sèches, ses plages apprivoisées, ses légèretés soucieuses, pour hanter la demeure de ce nord de lourdes pluies, parfois de brumes, où les fruits, châtaignes et abricots ou mangues térébinthes, sont pesants, et où l'on entend au loin les conteurs et les batteurs de tambour. ».

Edouard Glissant, Philosophie de la Relation – Gallimard 2010

Au nord- des reliefs élevés, qui approchent les 1 400 m d'altitude ; des pentes raides entaillées de profondes ravines, certaines plongeant même en falaise dans la mer ; des nuages presque toujours accrochés aux sommets, nimbant les pentes hautes d'une humidité permanente, favorisant un couvert végétal forestier, tropical, dense et foisonnant, mais aussi des cultures exigeantes en eau comme le bananier ; un volcan actif avec la Pelée, laissant apparaître des roches basaltiques à nu ; des côtes pleines assez peu découpées, dessinant un ensemble plutôt massif ;

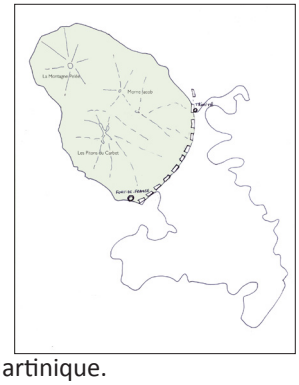

Schéma du nord Martinique.

Les Pitons du Carbet, vus du jardin Balata.

Au sud des reliefs beaucoup plus modestes, presque trois fois moins élevés, qui frisent au maximum les 500 m d'altitude (504 m pour la Montagne du Vauclin, 478 m au Morne Larcher), laissant moutonner des collines au pied des mornes et jusqu'à s'alanguir en plaines à l'ouest (fond de la baie de Fort-de-France), en salines, étangs et « savanes » à l'extrême sud de l'île ; des nuages moins accrochés, laissant découvertes des étendues plus ensoleillées, plus sèches, couvertes d'une végétation plus broussailleuse et moins arborée, sans exubérance végétale autre que celle des jardins créoles qui accompagnent les cases ; une agriculture où le bananier, malgré l'irrigation, cède plus souvent la place à la canne à sucre et à l'élevage ; des formations géologiques et pédologiques plus anciennes, sans volcan actif, mais avec des dépôts sédimentaires clairs qui s'intercalent avec les vieux basaltes ; des côtes beaucoup plus découpées et complexes, avec la presqu'île sud-ouest et celle de Sainte-Marie au sud, mais aussi des baies successives profondes et accueillantes, séparées par des caps et des pointes successifs et émaillées par endroits d'îles, d'îlots et de bancs de sables.

Schéma du sud Martinique.

Mornes de la presqu'île de Sainte-Anne.

3. Six ensembles paysagers

Au-delà de ce premier découpage grossier en deux grands secteurs géographiques, les paysages s'identifient plus précisément en six grands ensembles:

« *Au nord du pays, l'encerclement de verts sombres que les routes n'entament pas encore. Les marrons y touffèrent leurs refuges. Ce que tu opposes à l'évidence de l'Histoire. La nuit en plein soleil et le tamis des ombres. La souche, sa fleur violette. Le lacis des fougères. La boue des premiers temps, l'impénétrable originelle. Sous les acomas disparus la rectitude des mahoganys que des anses bleues supportent à hauteur d'homme. Le Nord et le Mont se marient. On y échoua ces populations de l'Inde qui furent trafiquées au XIXe siècle (…). Aujourd'hui les plantations rases d'ananas ouvrent des brèches d'aridité dans ces aplombs. Mais leur plat rêche est dominé de l'ombre des grands bois. (…)*

Au centre, l'ondulé littéral des cannes. Le mont s'apprivoise en mornes. Les carcasses d'usines s'y tapissent, portant témoignage de l'ancien ordre des Plantations. A l'embouchure du soleil couchant, faisant limite entre les hauts du Nord et des plats du Mitan, les ruines du Château Dubuc où débarquèrent les traités (c'est l'écho de Gorée d'où ils partirent) et où des geôles d'esclaves dessinent encore leurs souterrains. Ce que nous appelons la Plaine, où dégorgeait la Lézarde et d'où les crabes ont disparu. On ya mastiqué le delta de semblants d'entreprises, d'un aérodrome. A la main tombante, l'échelonnement des bananes, rideau d'écume verte épaisse entre la terre et nous.

Le Sud enfin, où les cabris s'égaillent. L'émoi des sables, oublieux de tant qui chevauchèrent les troncs de coco, essayant jadis de rejoindre Toussaint Louverture dans le pays d'Haïti. Ils moururent au sel de la mer.Leurs yeux chavirent dans notre soleil. Nous nous arrêtons, ne devinant pas ce qui nous alourdit là d'une gêne innombrable. Ces plages sont à l'encan. Les touristes les réclament. Frontière ultime, où sont visibles nos errances d'hier et nos perditions d'aujourd'hui.

Il y a ainsi des temps qui s'échelonnent sous nos apparences, des Hauts à la mer, du Nord au Sud, de la forêt aux sables. Le marronnage et le refus, l'ancrage et l'endurance, l'Ailleurs et le rêve.

(Notre paysage est son propre monument : la trace qu'il signifie est repérable par-dessous. C'est tout histoire) ».

Edouard Glissant, le discours antillais, Gallimard 1997

Au nord le massif de la Pelée et celui des Pitons du Carbet diffèrent, dessinant deux ensembles distincts :

La Montagne Pelée.

Les Pitons du Carbet.

- **la Montagne Pelée** dessine un cône raide qui plonge directement dans la mer ; les rivières dessinent de profonds canyons dans ses flancs, courts et filant droit à la mer ; des planèzes en lanières régulières peuvent être cultivées dans les pentes nord-est moins raides ;

- **les Pitons du Carbet**, prolongés par le **Morne Jacob**, anciens volcans érodés, dessinent un massif plus complexe, avec des sommets successifs distincts que séparent de profondes vallées ; les pentes plus longues à l'est, à la morphologie chahutée par le chevelu des rivières, dessinent des paysage agricoles spécifiques en amont des plaines littorales ;

Au sud quatre ensembles se dégagent:

- **la baie de Fort-de-France** dessine une profonde et vaste échancrure ouverte vers l'ouest : elle sépare et relie à la fois les pentes des Pitons du Carbet, conquises par l'urbanisation de l'agglomération Foyalaise, et celles de la presqu'île du Sud-ouest, piquées d'urbanisation plus modeste autour de Trois-Ilets. Le fond de la baie, commandé par Le Lamentin, Ducos et Rivière-Salée, forme une grande plaine horizontale, drainée par la Lézarde et par la rivière Salée, dévolue aux grandes cultures et au passage des grandes infrastructures, qui s'achève en mer par de vastes mangroves ;

Large point de vue sur la baie de Fort-de-France depuis les hauteurs du Lamentin.

- **la presqu'île du Diamant** est dominée notamment par la puissante silhouette du Morne Larcher ; les pentes raides et boisées, plutôt sèches et ensoleillées, tombent directement dans la mer en se festonnant en anses successives diversement orientées, cadrées par d'élégants reliefs : les Anses-d'Arlet, Petite-Anse et la Grande Anse du Diamant notamment ;

La presqu'île du Diamant vue depuis Desmarinières.

- **la presqu'île de Sainte-Anne** à l'extrême sud, moins élevée, plus sèche, plus sauvage et moins urbanisée, est aussi la plus fréquentée par les touristes grâce à la qualité de ses plages et sites naturels.

La presqu'île de Sainte-Anne, vue depuis le morne Gommier.

Les mornes du sud vus depuis les environs des Coulanges.

- **les mornes du sud**, dominés par la Montagne du Vauclin mais aussi par ceux de Duchêne/ BelAir plus au nord, composent un vaste espace en cœur sud de l'île, très original avec son urbanisation vertigineuse spectaculairement accrochée en crête, mais aussi avec ses collines agricoles diversifiées qui clapotent en contrebas des mornes (secteur Saint-Esprit notamment) ; dominant largement la plaine du Lamentin à l'ouest, cet ensemble plonge dans la mer au sud en une côte raide et sèche (Sainte-Luce) et s'achève à l'est en une côte aux paysages riches et complexes, découpés en baies successives que séparent des pointes et que prolongent en mer des chapelets d'îlots ;

Les mornes de Bel Air/Duchêne vus depuis les mornes du sud, dont ils sont séparés par la plaine de Saint-Esprit .

Au total, ce sont ainsi six grands ensembles qui se distinguent :

1. **La Pelée**
2. **Les Pitons du Carbet**
3. **La baie de Fort-de-France**
4. **La presqu'île du Diamant**
5. **Les mornes du sud**
6. **La presqu'île de Sainte-Anne**

Carte des grands ensembles paysagers

Agence Folléa-Gautier (Sources : IGN BD Topo, Bâti-SIGMA)

4. Vingt-sept unités de paysages

En affinant encore l'identification des paysages, chacun des grands ensembles associe des unités de paysages distinctes, selon l'altitude, l'orientation, la morphologie ou l'importance de l'urbanisation.

1. La Montagne Pelée

- La Montagne Pelée prend des visages distincts selon les orientations de ses pentes :
- au sud-ouest, la baie de Saint-Pierre est tout entière dominée par sa silhouette, offrant un paysage de grande ampleur qui associe directement le volcan et la mer ;
- à l'ouest, les versants plus raides laissent moins de place aux espaces agricoles et contraignent l'urbanisation à s'allonger au fil de la route littorale autour du Prêcheur ;
- au nord, les pentes du Piton Mont Conil plongent abruptement dans la mer, jusqu'à former des falaises littorales, conquises par une forêt exubérante qui profite d'un climat plus humide, offrant un littoral exempt de route, accessible uniquement à pied ou en bateau ;
- à l'est les pentes plus longues et plus arrosées laissent s'épanouir vers l'aval de grandes bananeraies jusqu'au littoral de Basse-Pointe ;
- au sud la plaine perchée du Morne-Rouge fait la transition avec les pentes des Pitons du Carbet ;
- au sommet enfin de toutes ces pentes, les savanes d'altitude que l'on peut gravir à pied ont reconquis les cratères et leurs alentours depuis les éruptions de 1902 et 1929 et forment une unité de paysage propre

Se distinguent ainsi six unités de paysage pour la Montagne Pelée :

1.1. La baie de Saint-Pierre
1.2. Les pentes du Prêcheur
1.3. Les pentes forestières du Piton Mont Conil
1.4. La planèze de Basse-Pointe
1.5. La plaine de Morne Rouge
1.6. Le sommet de la Pelée

2. Les Pitons

Composant un ensemble plus vaste que celui de la Pelée, les Pitons dessinent des paysages qui varient à la fois avec l'altitude et l'orientation des pentes :

- les hautes pentes des Pitons du Carbet, prolongées par celles du Morne Jacob, composent **des paysages forestiers** denses, ultimes refuges de la forêt, baignés d'humidité, sur des pentes raides et des sommets souvent spectaculaires ;
- à l'aval, à partir de 400 m d'altitude environ, **des paysages agricoles** s'épanouissent sur les pentes, distincts selon leurs orientations :
- à l'ouest des cultures sur des pentes étroites et raides, autour du Morne-Vert et de Fonds-Saint-Denis ;
- à l'est une campagne composite et habitée, déroulée du Morne Capot à Saint-Joseph ;
- plus à l'aval encore, **le littoral** compose des paysages spécifiques, là encore distincts selon l'orientation mais aussi l'intensité du développement de l'urbanisation :
- à l'ouest la côte du Carbet/Case Pilote, escarpée et sèche, accueille des bourgs à la

faveur des exutoires étroits taillés par les rivières, avec une urbanisation récente qui déborde des fonds pour gagner les pentes ;

- à l'est la côte déroulée de Sainte-Marie au Lorrain associe des bourgs développés au creux des anses et des grandes cultures de bananiers et de canne à sucre ;
- au sud l'urbanisation de l'agglomération Foyalaise conquiert les basses pentes des Pitons depuis le littoral, tournée vers la baie de Fort-de-France et de ce fait rattachée dans le présent Atlas au grand ensemble de la baie (voir ci-dessous).

Se distinguent ainsi cinq unités de paysage sur le massif des Pitons :

2.1. Les Pitons boisés du Carbet

2.2. Les pentes caraïbes des Pitons

2.3. La côte du Carbet/ Case Pilote

2.4. La campagne habitée, de Morne Capot à Saint-Joseph

2.5. La côte de Sainte-Marie/Le Lorrain

3. La baie de Fort-de-France

La profonde échancrure que forme la baie de Fort-de-France au centre-ouest de l'île présente un paysage d'ensemble de grande ampleur, dominé au nord par les silhouettes en dômes des Pitons du Carbet et vers l'est par celle de la Montagne du Vauclin. Mais, plus en détail, les rives présentent des visages bien différents :

- Au nord, au-delà de l'étroite plaine littorale carroyée par les rues du centre-ville, la masse claire de Fort-de-France monte à l'assaut des pentes, composant des paysages urbains spectaculaires, accrochés aux versants raides (par exemple Trénelle) ou perchés au-dessus des profondes entailles boisées des ravines (par exemple Didier, Floréal, Ravine Vilaine, Redoute). Ces pentes urbanisées, ainsi tournées vers la baie, montent jusqu'au contact direct avec la forêt, sans espaces agricole intermédiaire (Balata, Terreville, Bois du Parc) ;
- A l'est, le fond de la baie, au-delà du fouillis boisé dense de la mangrove qui frange son rivage, dessine une large plaine agricole et urbaine, du Lamentin au nord à Rivière-Salée au sud en passant par Ducos au centre ;
- Au sud de la baie, les pentes de Trois-Ilets, de la Pointe du Bout et de l'Anse à l'Ane, évoquent déjà les paysages du sud, plus secs et plus ensoleillés, et se voient partiellement conquises par l'urbanisation, favorisée par une desserte directe vers Fort-de-France par bateaux-navettes.

Trois unités de paysages se distinguent ainsi pour cette grande plaine :

3.1. Les pentes urbanisées de Fort-de-France

3.2. La plaine du Lamentin

3.3. La côte des Trois-Ilets.

4. La presqu'île du Diamant

Au sud-ouest de la Martinique, le massif du Diamant compose une épaisse presqu'île, commandée par des mornes couverts d'un manteau boisé sec qui frisent ou dépassent les 400 m d'altitude et qui tombent en draperies abruptes dans la mer Caraïbe. Il compose des paysages lumineux qui se différencient selon leur orientation :

- au nord les pentes de Trois-Ilets s'ouvrent sur la baie de Fort-de-France et ses paysages ont donc été rattachés à l'ensemble paysager de la baie (voir ci-dessus) ;
- à l'ouest l'urbanisation moins présente laisse se dérouler une côte plus sauvage, où les bourgs et villages se nichent dans les anses successives (anse Dufour, Grande Anse, les Anses-d'Arlet, Petite-Anse) ;
- au sud s'ouvre l'ample baie du Diamant, beaucoup plus vaste, commandée par l'élégante silhouette du Morne Larcher et piquée du Rocher du Diamant qui surgit de la mer ;
- au sud-est, une plaine fait la couture entre la presqu'île et les mornes du sud ; elle est empruntée par la RN5, en voie de conquête par l'urbanisation qui « descend » de Rivière-Salée (autour de Médecin), et s'achève sur le littoral par l'anse du Céron et Trois-Rivières.

On distingue ainsi trois unités de paysage principales dans la presqu'île du sud-ouest :

4.1. La côtes des Anses-d'Arlet

4.2. La côte du Diamant

4.3. La plaine de Trois-Rivières

5. Les mornes du sud

Les mornes du sud forment un vaste ensemble dont les paysages se distinguent en fonction de l'altitude :

- les mornes proprement dits, culminant le plus souvent entre 250 et 500 m d'altitude (504 m pour la Montagne du Vauclin), se succèdent en chaînes pour dessiner d'étroites crêtes spectaculairement habitées et parcourues par des routes, offrant de larges panoramas ; deux unités se distinguent :
  - » **les mornes** de Duchêne (Morne Pavillon, Morne Pitault, Roches Carrées, Sarrault, Augrain, Chopotte), qui séparent la plaine du Lamentin à l'ouest des baies du Galion, du Robert et du François à l'est ;
  - » **les mornes de Vauclin,** également spectaculairement urbanisés, qui dominent non seulement la baie de Fort-de-France à l'ouest mais aussi la côte sud et la côte est, ouvrant des vues immenses ; plus complexes que la chaîne précédente, ils laissent s'élargir en leur cœur la profonde vallée de la rivière Pilote ;
- entre les mornes de Duchêne/Bel Air au nord et ceux du Vauclin au sud, les reliefs s'atténuent en **collines autour de Saint-Esprit,** largement dévolues à l'agriculture ; c'est cet affaiblissement

des pentes qui permet à la RN 6 de passer pour relier l'est et l'ouest de l'île entre la plaine du Lamentin et la baie du François ;

- hormis ces paysages « intérieurs », les basses pentes des mornes s'achèvent dans la mer :
  - » au sud elles plongent de façon rapide pour former la côte de Sainte-Luce ;
  - » à l'est au contraire elles s'alanguissent en pointes qui séparent des baies successives entre Macabou et le François en passant par le Vauclin ;
  - » la baie du Robert, plus profonde et cadrée de pointes plus longues, compose une unité de paysage à elle seule ;
  - » plus au nord, la longue presqu'île de la Caravelle achève cette composition côtière ; flanquée de la vaste baie du Galion d'un côté et de celle de la Trinité de l'autre, elle fait la transition entre côte Atlantique nord et côte Atlantique sud.

Sept unités de paysage ressortent ainsi pour les mornes du sud :

5.1. Les mornes du Vauclin
5.2. Les mornes de Duchêne
5.3. Les collines de Saint-Esprit
5.4. La côte de Sainte-Luce
5.5. La côte du Vauclin/Le François
5.6. La baie du Robert
5.7. La presqu'île de la Caravelle et la baie du Galion

6. La presqu'île de Sainte-Anne

Au sud de l'île, la presqu'île de Sainte-Anne présente différents visages selon la morphologie et la présence humaine :

- à l'ouest, la presqu'île est séparée du massif des mornes par une profonde entrée en mer qui compose le cul-de-sac du Marin, dont Sainte-Anne commande l'entrée et Le Marin le fond ;
- à l'est, les reliefs des vieux mornes érodés sont couverts alternativement de végétation arbustive et de pâtures sèches, sillonnées par de petites routes gagnées par l'urbanisation linéaire éparse (Le Cap, Barrière la Croix, Cap Cabaret, Cap Chevalier), le tout s'achevant sur une côte restée sauvage car peu accessible, déroulée de la baie des Anglais à Macabou ;

A l'extrême sud, les paysages apparaissent plus sauvages, du fait de l'absence de route autre que la RD 9 qui dessert en cul de sac la plage des Salines, et de l'absence d'urbanisation ; les mornes s'alanguissent à proximité de la mer, laissant s'étendre de petites plaines littorales dévolues à de précieux milieux naturels : zones humides des fonds de l'anse Meunier, de l'anse Trabaud et de la baie des Anglais, étang des Salines, savane des Pétrifications.

Se différencient ainsi trois unités de paysages pour la presqu'île de Sainte-Anne :

6.1. Le cul-de-sac du Marin
6.2. Les Salines
6.3. Le littoral sud-est

5. Synthèse sur les grands ensembles et les unités de paysages

Au final, ce sont six grands ensembles paysagers et vingt-sept unités de paysage qui sont identifiés à l'échelle globale de la Martinique. Ils apparaissent sur la présente carte, et les unités sont décrites et diagnostiquées dans la partie « Unités de paysages » du présent Atlas. (Tome 2)

1. La Montagne Pelée

1.1. La baie de Saint-Pierre

1.2. Les pentes du Prêcheur

1.3. Les pentes forestières du Piton Mont Conil

1.4. La planèze de Basse-Pointe

1.5. La plaine du Morne-Rouge

1.6. Le sommet de la Pelée

2. Les Pitons

2.1. Les Pitons boisés du Carbet et le Morne Jacob

2.2. Les pentes caraïbes des Pitons

2.3. La côte du Carbet/ Case Pilote

2.4. La campagne habitée, de Morne Capot à Saint-Joseph

2.5. La côte de Sainte-Marie/Le Lorrain

3. La baie de Fort-de-France

3.1. Les pentes urbanisées de Fort-de-France

3.2. La plaine du Lamentin

3.3. La côte des Trois-Ilets

4. La presqu'île du Diamant

4.1. La côtes des Anses-d'Arlet

4.2. La côte du Diamant

4.3. La plaine de Trois-Rivières

5. Les mornes du sud et la presqu'île de la Caravelle

5.1. Les mornes du Vauclin

5.2. Les mornes de Duchêne

5.3. Les collines de Saint-Esprit

5.4. La côte de Sainte-Luce

5.5. La côte du Vauclin/Le François

5.6. La baie du Robert

5.7. La presqu'île de la Caravelle et la baie du Galion

6. La presqu'île de Sainte-Anne

6.1. Le cul-de-sac du Marin

6.2. Les Salines

6.3. Le littoral sud-est

Unités paysagères et unités locales

Un travail plus fin, mené à échelle intercommunale ou communale, permettrait encore d'affiner le découpage et d'identifier des sous-unités ou unités locales ; c'est d'ailleurs ce qui se fait lorsque des études de paysage sont réalisées. Ainsi par exemple le plan de gestion de la presqu'île de la Caravelle identifie pour elle seule six entités distinctes :

- un seuil agricole
- un quartier urbain dense
- une agrafe végétale
- les villages verts
- un versant préservé
- la réserve naturelle.

Mais pour le présent atlas des paysages, qui porte sur l'île dans son ensemble, l'identification de 27 unités de paysage traduit déjà l'exceptionnelle diversité rencontrée. A titre de comparaison, les atlas départementaux de métropole identifient souvent à peu près le même nombre d'unités de paysage … pour des superficies 4 à 5 fois plus élevées.

Carte des unités de paysage

Agence Folléa-Gautier (Sources : IGN BD Topo, Bâti-SIGMA)

6. Les transitions paysagères et leurs fragilités

La carte des transitions paysagères fait apparaître la nature plus ou moins rapide, plus ou moins progressive des transitions entre les unités de paysages.

Globalement, si la distinction entre le nord et le sud est évidente, la transition même apparaît plutôt progressive, du fait des pentes longues des Pitons du Carbet qui finissent en s'étirant vers la plaine du Lamentin d'une part et vers la baie du Galion/ presqu'île de la Caravelle d'autre part.

Les transitions sont nettes lorsqu'elles sont liées à une évolution rapide des reliefs : c'est le cas par exemple des mornes du sud et des collines de Saint-Esprit avec la plaine du Lamentin (passage de plaine plate à pente forte) ou des crêtes qui séparent des versants (cas des limites de la baie du Robert, mais aussi des trois unités qui font la presqu'île du sud-ouest) ; elles sont nettes également lorsque l'occupation du sol change brusquement : c'est par exemple le cas des hauts boisés des Pitons du Carbet avec la campagne habitée des mi-pentes sur le versant est.

Les transitions sont floues lorsque c'est l'altitude qui fait évoluer la végétation « naturelle », l'occupation des sols et les ambiances, sans qu'une cassure de pente vienne afficher le changement : c'est le cas des pentes des Pitons du Carbet vers la mer Caraïbes ; au nord-est, c'est le cas des pentes littorales de Sainte-Marie/le Lorrain avec la campagne habitée à l'amont ; elles sont floues également avec l'urbanisation diffuse qui rend imprécises les limites entre secteurs urbanisés et secteurs non urbanisés, ou entre secteur urbains denses et secteurs urbanisés diffus : c'est le cas des limites des pentes urbanisées de Fort-de-France notamment.

« *Le différent, et non pas l'identique, est la particule élémentaire du tissu du vivant, ou de la toile tramée des cultures.*
Les frontières entre les lieux qui se sont constitués en archipels ne supposent pas des murs, mais des passages, des passes, où les sensibilités se renouvellent, où l'universel devient le consentement à l'impénétrable des valeurs l'une en l'autre accordées, chacune valable en l'autre, et où les pensées du monde (les lieux-communs) enfin circulent à l'air.
Les pays et paysages y susciteraient (c'est ce qu'ils font) que les hommes, les femmes et les enfants au ventre nu rêvent à ces diversités concourantes, et goûtent le plaisir inouï de la frontière, quand elle change en elle-même et qu'à l'infini des étendues elle les enchante de passer. »

Edouard Glissant, Philosophie de la Relation – Gallimard 2010

« *Dans la Créolité martiniquaise chaque Moi contient une part ouverte des Autres, et au bordage de chaque Moi se maintient frissonnante la part impénétrable des Autres* ».

Patrick Chamoiseau - Ecrire en pays dominé – Gallimard 1997

Carte des transitions paysageres

Agence Folléa-Gautier (Sources : IGN BD Topo, Bâti-SIGMA)

Certaines unités tout entières font transition douces (et fragiles) entre les grands ensembles paysagers :

- la plaine perchée de Morne-Rouge, entre Pelée et Pitons du Carbet ;
- la plaine de Trois-Rivières, entre baie de Fort-de-France, presqu'île du sud-ouest et mornes du sud ;
- la côte du Prêcheur à Grand'Rivière, exempte de route.

Quant à la presqu'île de la Caravelle, flanquée des baies de Trinité et du Galion, elle compose un paysage spécifique qui sépare nettement la côte nord-est de la côte sud-est.

Globalement les transitions paysagères nettes favorisent la lisibilité et la force des paysages, tout en renforçant les différences contrastées qui font, on l'a vu, la valeur fondatrice de la Martinique en termes de paysage. C'est pourquoi la tendance au floutage que l'on observe ça et là en certains points de l'île, à cause notamment de la diffusion de l'urbanisation au fil des routes, ou sur des sites très attractifs (pointes), apparaît problématique. En noyant les transitions, elle tend à homogénéiser les paysages, à brouiller les repères et à créer progressivement la constitution de non lieux, sans personnalité marquée, difficiles à qualifier. Ce problème se rencontre en plusieurs endroits, on peut citer en particulier :

- l'urbanisation médiocre le long de la RN5 et de la RD 7a, entre Rivière-Salée (qui appartient à la baie de Fort-de-France) et Trois-Rivières (qui appartient à la côte sud) ;
- l'urbanisation d'activités le long de la RN1 entre Le Lamentin (qui appartient à la baie de Fort-de-France) et Le Robert (sur la côte est opposée) ;
- l'urbanisation autour de la RD 2 entre la baie de Trinité et la presqu'île de la Caravelle (quartier Beauséjour) ;
- toute la limite est de Fort-de-France vers Saint-Joseph (RN4, RD 13, RD 13a) ;
- la limite nord de la baie du Lamentin, où l'urbanisation sans qualité remonte les pentes en direction de Saint-Joseph (RD 15) et de Gros-Morne (RD 3) ;
- l'urbanisation linéaire autour de la RD 7 entre Trois-Rivières et Sainte-Luce ;
- l'urbanisation des pointes sur le littoral, qui s'affiche violemment dans le paysage, qui privatise le bord de mer et qui nie la logique urbaine dominante –même si elle n'est pas exclusive – consistant à s'implanter en fond de baie : on le voit partout en Martinique, tout particulièrement du Vauclin au Robert, mais aussi de Sainte-Luce au Diamant et, plus ponctuellement, à la Pointe Marin, à la Pointe du Bout, au Lorrain, au Marigot.

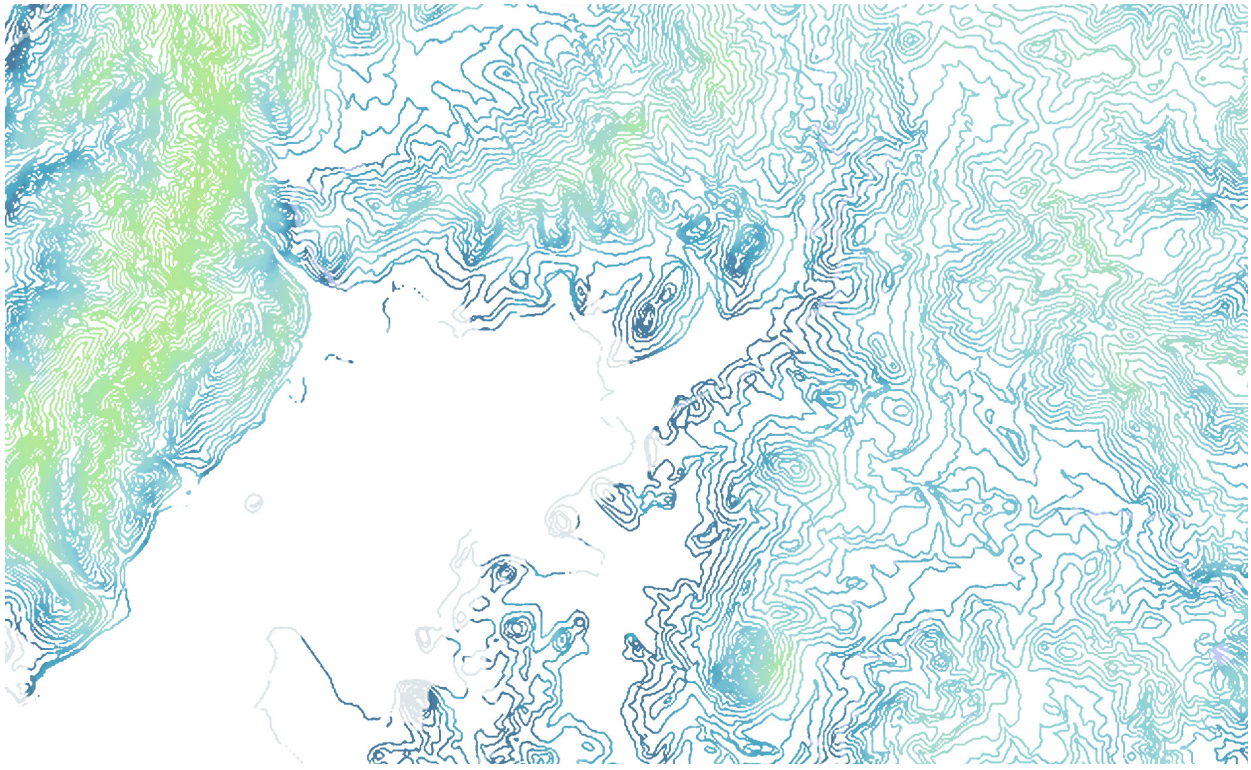

PARTIE 2

LES FONDEMENTS NATURELS

ET HUMAINS DES PAYSAGES MARTINIQUAIS

« Pas un paysage qui ne soit obscur, sous ses plaisantes transparences, quand vous lui parlez infiniment ».

Edouard Glissant

Introduction

Les fondements naturels et humains permettent d'expliquer d'où vient la multiplicité étonnante des paysages Martiniquais. Il s'agit d'une compréhension en profondeur du cadre de vie, qui trouve ses origines dans des dispositions naturelles et humaines. C'est bien la relation des hommes à leur environnement qui a constitué cette multiplicité de paysages, et c'est elle que l'on cherche à décrypter dans ces pages. « *Le territoire,* écrit A. Magnaghi, auteur du « projet local », *est une œuvre d'art, peut-être la plus belle, la plus collective que l'humanité ait réalisée. Il est le fruit d'un acte d'amour : il naît de la fécondation de la nature par la culture* ».

Pour décrypter cette relation « amoureuse », huit chapitres se succèdent :

1. Les paysages et la géologie
2. Les paysages et les reliefs
3. Les paysages et les sols
4. Les paysages et le climat
5. Les paysages et l'eau
6. Les paysages, la végétation et les milieux naturels
7. Les paysages et l'agriculture
8. Les paysages, l'urbanisation et les infrastructures

« La part d'opacité aménagée entre l'autre et moi, mutuellement consentie (ce n'est pas un apartheid), agrandit sa liberté, confirme aussi mon libre choix, dans une relation de pur partage, où échange et découverte et respect sont infinis, comme allant de soi. (…) L'opacité accueille et recueille le mystère de l'évidence de toutes les poétiques, c'est-à-dire de tous les détails des lieux du monde, sans les offusquer jamais et sans tenter de les réduire à l'unité. (…) Pas un paysage qui ne soit obscur, sous ses plaisantes transparences, quand vous lui parlez infiniment. »

Edouard Glissant, Philosophie de la Relation – Gallimard 2010

« La nature bienveillante a donné à ce pays un sol volcanique et fécond, un climat toujours tiède. Au cours d'une histoire déjà longue de trois siècles, l'on a défriché, cultivé, construit. Les paysages d'aujourd'hui sont la résultante de cet effort. Il y a eu action incessante de l'homme sur la nature et inversement. C'est pourquoi il n'apparaît pas tellement impossible ni absurde d'aller chercher l'âme d'un pays derrière le décor mouvant qu'il offre à nos regards. »

Eugène Revert, La Martinique, Étude géographique et humaine. Paris : Nouvelles Éditions latines, 1949

Legende

habitat

activité

Forêt

Légende

Ère Quaternaire

Terrain volcanique

Terrain sédimentaire

Ère Tertiaire

Pliocène

Terrain volcanique

Terrain sédimentaire

Miocène

Terrain volcanique

Oligocène

Terrain volcanique

Terrain sédimentaire

Éocène

Terrain volcanique

Terrain sédimentaire

Nature des sédiments

Alluvions

Brèche, Conglomérat

Nuée Ardente

Ponce

Cône, dôme, coulée

Tufs (indifférencié aériens, légers lités, altérés dacitiques)

Altération (éboulis)

Labradorite

Complexe de base

Calcaire

Édifice andésitique

Brèche et tufs

Carte géologique

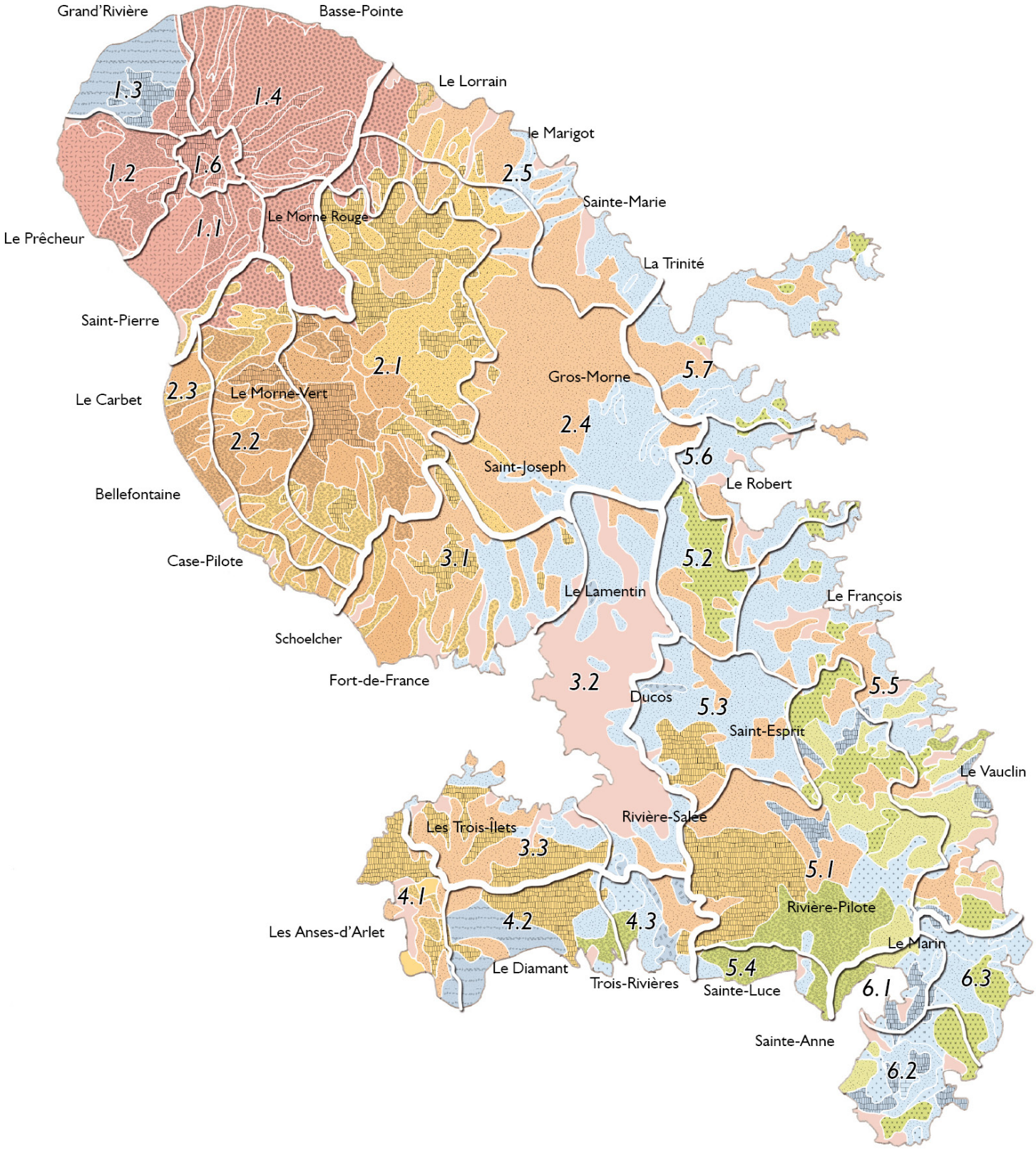

Agence Folléa-Gautier (Sources : IGN BD Topo, SCGF, BRGM Info Terre)

Une diversité fondée sur des volcans d'âges différents

La Martinique est toute entière fille de l'activité volcanique qui a donné naissance plus globalement à l'Archipel des Petites Antilles dont l'île fait partie. On pourrait donc penser que cette origine géologique unique est plutôt facteur d'homogénéité paysagère en produisant une roche-mère et des sols semblables. Mais la longue durée de cette histoire volcanique, qui s'étend sur 40 millions d'années, a conduit aujourd'hui à une cohabitation de « morceaux de volcans » d'âges très variables, conduisant à des paysages bien distincts : alors que la Montagne Pelée est toujours active, façonnant encore le nord de l'île, d'autres formations volcaniques dans le sud sont si anciennes qu'elles sont recouvertes de dépôts sédimentaires calcaires.

Il faut brièvement raconter cette histoire pour comprendre d'où vient en partie la diversité des paysages rencontrés en Martinique. Car la particularité de l'île est de se situer au point de rencontre de deux lignées de volcans d'âges distincts.

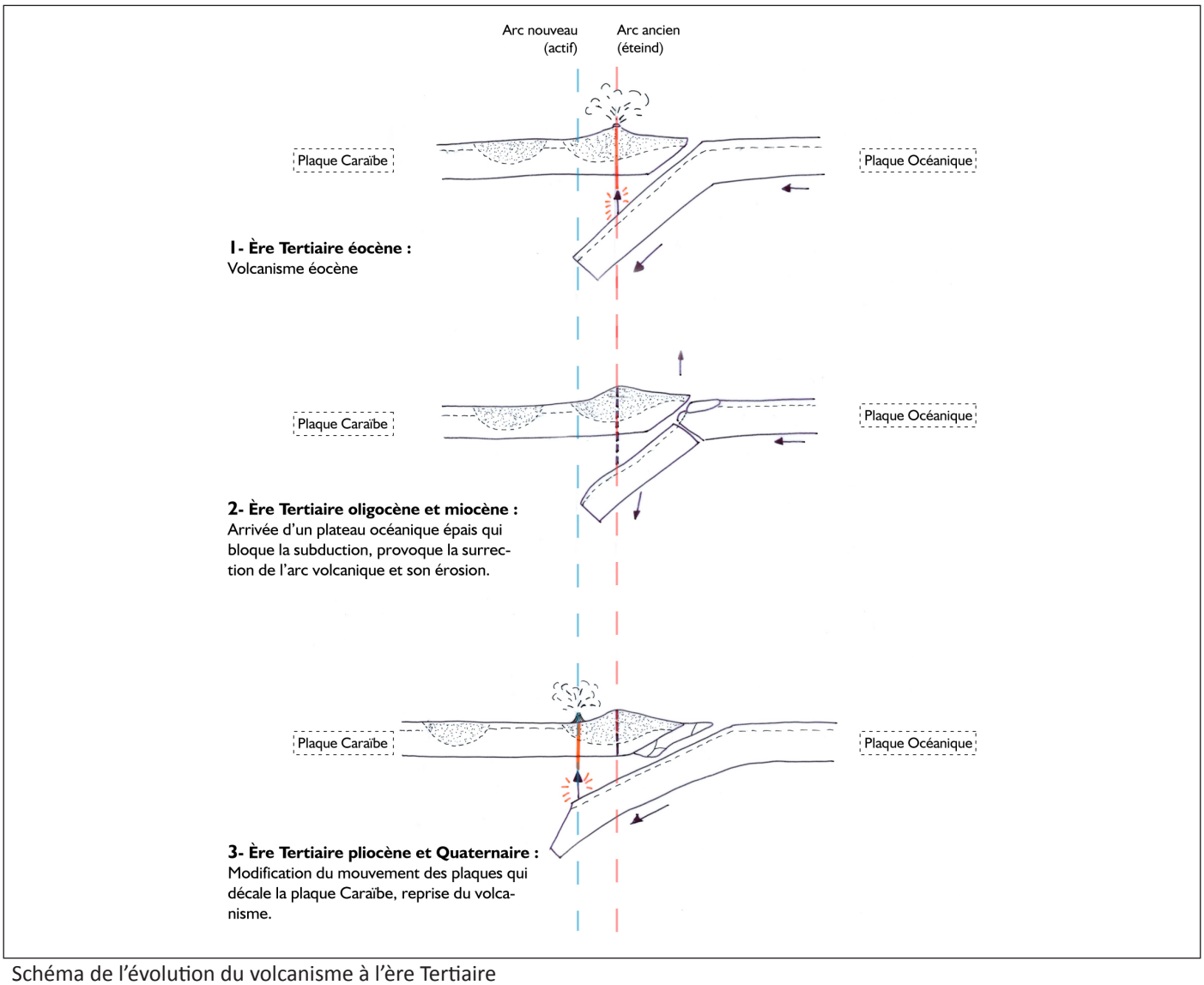

Schéma de l'évolution du volcanisme à l'ère Tertiaire

L'Archipel des Petites Antilles est constitué d'une vingtaine d'îles disposées en chapelet nord-sud sur 850 km de long. Elles sont toutes d'origine volcanique (sauf la Barbade, sédimentaire). Ces volcans sont nés à la rencontre de la plaque Atlantique Ouest et de la plaque Caraïbe, la première se glissant par subduction sous la seconde, provoquant des éruptions (et des tremblements de terre

Si l'on observe attentivement la carte, on constate que ce chapelet est en fait constitué de deux arcs : un arc externe (vers l'atlantique) et un arc interne (côté mer des Antilles) :

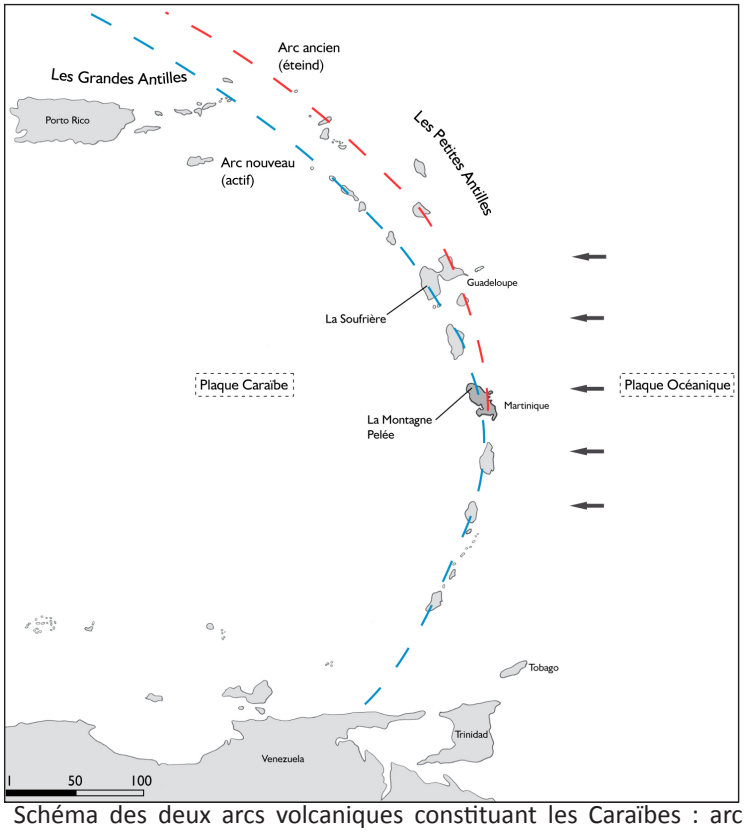

Schéma des deux arcs volcaniques constituant les Caraïbes : arc ancien (en rouge) et arc récent actif (en bleu).

- l'arc externe s'est formé à l'éocène inférieur (environ - 50 millions d'années). Le volcanisme, d'abord essentiellement sous-marin, est devenu aérien une dizaine de millions d'années plus tard. Puis l'activité volcanique s'est épuisée au fil du temps. Les vieux volcans inactifs se sont érodés et enfoncés, au point d'être recouverts par la mer. Ils ont alors reçu en surface des dépôts sédimentaires, avant d'émerger à nouveau pour former les îles calcaires que nous connaissons : Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Barbuda, Antigua, Grande Terre, la Désirade, Marie-Galante… ;
- l'arc interne s'est formé beaucoup plus récemment, il y a 10 millions d'années environ. Il a donné lieu à des volcans toujours actifs aujourd'hui, qui ont formé les îles de Montserrat, de Basse-Terre et des Saintes (Guadeloupe), de la Dominique, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, …

Ces deux arcs se rencontrent exactement en Martinique

Les reliefs doux et érodés de la presqu'île de Sainte-Anne, où se superposent calcaires et roches volcaniques anciennes. Vue d'ensemble depuis le morne Gommier.

- **la presqu'île de Sainte-Anne et celle de la Caravelle**, ainsi que les calcaires récifaux de Macabou sont héritées de l'arc externe ; ils composent des paysages érodés aux reliefs doux, dont les sols affleurants les plus anciens sont datés de 25 millions d'années environ (fin de l'oligocène), mêlant calcaires et roches volcaniques anciennes ;

A la pointe d'Enfer, ce rocher basaltique surmonté d'une couche calcaire témoigne de l'ancienneté des sols volcaniques de la presqu'île de Sainte-Anne, vieux volcan érodé, par endroits encore recouvert de dépôts marins calcaires.

- **le reste de l'île** est hérité de l'arc interne, offrant des reliefs plus élevés, jusqu'à la Pelée toujours active.

(En Guadeloupe, les deux arcs se côtoient, donnant les deux îles voisines aux visages si différents que sont Grande Terre et Basse Terre.)

Au final, la diversité paysagère globale et contrastée rencontrée à l'échelle des Petites Antilles, héritée de deux histoires volcaniques distinctes, est particulièrement remarquable en Martinique, où les deux histoires cohabitent sur une même et unique île.

Les reliefs puissants de la Montagne Pelée, volcan actif aux roches basaltiques.

Variations géologiques et diversité paysagère

Même sur les seuls dix derniers millions d'années, l'histoire complexe des éruptions et sédimentations a façonné une Martinique faite de morceaux de volcans d'âges et de natures différentes qui se sont en partie recouverts les uns les autres. Aussi, au-delà de cette singularité martiniquaise comme point de rencontre des deux arcs des Petites Antilles, la géologie explique assez clairement la diversité des paysages Martiniquais, et ceci à différentes échelles. Les délimitations des grands ensembles et des unités de paysages, tracées sur la carte géologique, l'expriment :

La distinction entre les deux grands ensembles nord et sud de l'île, de part et d'autre de la ligne Fort-de-France/La Trinité, apparaît ainsi très clairement liée à la géologie : au nord les formations géologiques récentes (cycle plio-quaternaire), au sud des formations plus anciennes (cycle miocène) ; le cycle oligocène, plus ancien encore, correspondant aux presqu'îles de Sainte-Anne et le la Caravelle liées à l'histoire de l'arc externe des Petites Antilles telle qu'évoquée ci-dessus.

La délimitation des grands ensembles de paysages se retrouve également en partie fondée sur la géologie :

- c'est très net entre la Montagne Pelée et les massifs plus anciens des Pitons du Carbet et du Morne Jacob ;
- on lit également le grand ensemble des mornes du sud comme géologiquement assez homogène, correspondant à la chaîne volcanique sous-marine du Vauclin-Pitault ;
- bien sûr la presqu'île de Sainte-Anne, plus ancienne se distingue également.

A l'échelle des unités et sous-unités, quelques éléments d'interprétation géologique méritent également d'être pointés :

on comprend bien par exemple pourquoi la plaine du Morne-Rouge est rattachée à la Pelée, bien que s'immisçant dans le massif des Pitons : c'est que les coulées de la Pelée se sont étendues vers le sud, bouchant l'ancien lac de Champflore et prolongeant d'autant la plaine de couture entre les deux massifs volcaniques ;

- juste au nord de la Pelée, le Piton Mont Conil et ses sommets adjacents (Piton Pierreux, Morne Sibérie, Pain de Sucre, Morne Sainte-Croix) sont des restes d'un volcan plus ancien en partie recouvert par les coulées de la Pelée : dans le paysage, cette formation plus ancienne se traduit par une érosion plus marquée et plus complexe des pentes, sans planèze habitable et cultivable : aucune route n'y passe, et le chemin de randonnée qui court d'Anse Couleuvre à Grand'Rivière y zigzague par monts et par vaux ;

La plaine du Morne-Rouge appartient géologiquement à la Pelée, qu'elle met en scène depuis la route de la Trace.

Les horizons des Pitons du Carbet, avec au premier plan le quartier Terreville (pentes de Schoelcher)

Affleurements calcaires vers Le Marin, dans les flancs de Montgérald

- **les pentes de Fort-de-France** se distinguent des autres en correspondant à des épanchements des volcans du Carbet, longuement déroulés et causant ces pentes de planèze aujourd'hui habitables, dominant les rivières qui les entaillent profondément restées quant à elles essentiellement boisées : d'où ces paysages de ville-nature des quartiers hauts de Fort-de-France (jusqu'à Balata).

Les vieux basaltes des pitons du Carbet

A l'échelle des sites, plus précise encore, il faut des yeux attentifs pour déceler quelques singularités paysagères fondées sur la géologie. Ainsi par exemple, ponctuellement, des sols calcaires peuvent affleurer, pris dans les roches volcaniques, en plus de ceux rencontrés sur les presqu'îles de Sainte-Anne et la Caravelle : autour de la Montagne du Vauclin notamment, et surtout près du Marin (où les affleurements calcaires couvrent 4 km2). Ils sont hérités de phases volcaniques sous-marines, où l'arrêt d'activité a permis la sédimentation, retrouvée aujourd'hui émergée. Dans ces secteurs, la nature distincte de la roche-mère reste discrète dans le paysage. Elle peut se repérer à la végétation, qui n'offre pas exactement le même aspect selon l'un et l'autre sol. Ainsi Eugène Revert note, en évoquant le sud vers Sainte-Anne où s'imbriquent les calcaires « à ravets » et les roches volcaniques : « Une longue expérience de l'endroit m'a seulement prouvé (…) qu'une végétation toujours plus abondante, plus puissante et mieux fournie, permettait de reconnaître à coup sûr, pourvu qu'on les observât de loin, les mornes calcaires épars dans le paysage ».

Éruptions volcaniques et paysages

La Montagne Pelée et la baie de Saint-Pierre.

Avec la présence du volcan actif qu'est la Montagne Pelée, les paysages de l'extrémité nord de la Martinique sont susceptibles d'évoluer profondément et très rapidement, à l'échelle d'une vie d'homme. Comme l'écrit Revert, « on sort un peu de la majestueuse lenteur qui caractérise à l'ordinaire les grands phénomènes géologiques ». La Montagne Pelée s'est réveillée à quatre reprises depuis que les Français ont pris possession de l'île : en 1792, en 1851-1852, en 1902, en 1929.

L'éruption dramatique de 1902 a rayé de la carte la ville de Saint-Pierre puis le bourg du Morne-Rouge, provoquant la mort de 30 000 personnes. Outre la destruction des constructions, les champs, les forêts, ont été totalement effacés par les nuées ardentes pouvant atteindre de 500 °C et dévaler les pentes à 500 km/h.

Les témoignages des éruptions de 1902-1903 et 1929-1930 évoquent ces transformations paysagères spectaculairement rapides. D'après Lacroix (LACROIX, La Montagne Pelée et ses éruptions. Paris, Masson, 1904), après les éruptions mortelles de 1902, s'est développé un dôme, surmonté à partir d'octobre par une « aiguille de lave » atteignant jusqu'à 300m : « De toute sa masse partaient de temps à autre des bouffées de vapeurs et sans cesse s'écroulaient de ses flancs de vraies avalanches de blocs incandescents ».

Cette éruption a profondément modifié la topographie. Le dôme a occupé l'ancienne caldera et la Rivière Blanche a été comblée, ainsi que ses affluents.

En 1929-1932, les nuées ont contribué à vider le dôme de 1902, en laissant se développer néanmoins un piton central qui atteignit 1485 m d'altitude avant de redescendre à 1435 m avec les éboulements. Revert les a représentés en dessins.

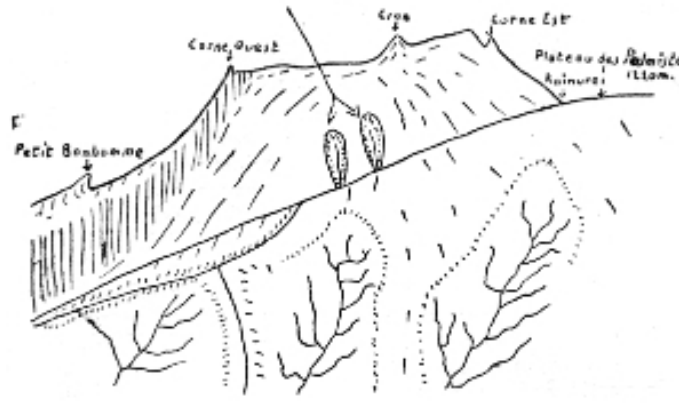

Le dôme de 1902 vu du Morne des Cadets, en octobre 1929. La flèche indique les cavités ouvertes sur le flanc du vieux dôme par les explosions vulcaniennes de septembre-octobre 1929.

Dessin de Revert représentant la transformation de la Pelée entre octobre 1929 et novembre 1931 (La Martinique, Étude géographique et humaine. Paris : Nouvelles Éditions latines, 1949, 559 pp. Collection : Bibliothèque de l'Union française.)

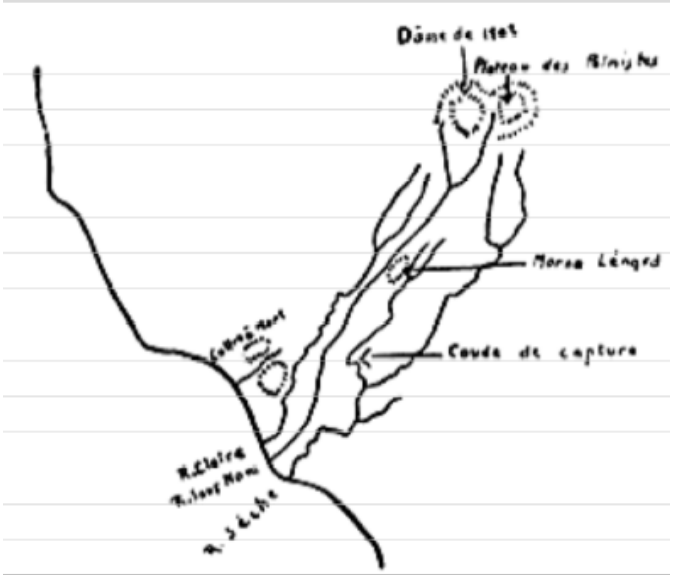

Entre 1902 et 1929. Les dépôts accumulés par les nuées de 1902 ont comblé la vallée de la Rivière Blanche. La Rivière Claire s'est ouvert un passage direct vers la mer. Dans l'axe même du comblement s'est recreusé le cañon de la Rivière Sans Nom, qui recueille les eaux de ruissellement du Dôme. L'affluent de gauche de la Rivière Blanche a été capté par la Rivière Sèche.

Dessin de Revert représentant la transformation de la Rivière Blanche et de la Rivière Sèche avec les éruptions de 1902 et 1929 (La Martinique, Étude géographique et humaine. Paris : Nouvelles Éditions latines, 1949, 559 pp. Collection : Bibliothèque de l'Union française.)

Revert note, en 1954, que « des cañons de 30 m. au moins de profondeur ont déjà réentaillé le « Champ de cendres » de 1929-1930 ».

Cette érosion très rapide creuse profondément les rivières en canyons spectaculaires. Toutefois, la conquête des laves par la végétation, favorisée par la forte pluviométrie et la fertilité des terres volcaniques qui se forment progressivement, ralentit considérablement l'érosion puissante des premiers temps.

Mais au-delà des transformations physiques des pentes et du sommet de la Montagne Pelée, l'éruption de 1902, a provoqué indirectement une profonde transformation des paysages de la Martinique, beaucoup plus largement. La disparition de Saint-Pierre, jusqu'alors ville principale de l'île, et le besoin de reloger une population du nord démunie et traumatisée, provoque le développement rapide de Fort-de-France, et contribue à faire du nord-ouest un « confins », qui ne sera que lentement reconquis, avec la (mauvaise) conscience d'un risque toujours bien présent.

Carte morphologique

Agence Follea-Gautier (Sources : IGN BD Topo)

Une morphologie différenciée entre Nord et Sud de l'île

Les reliefs jouent un rôle majeur dans la diversité et les contrastes des paysages de la Martinique. Globalement ils contribuent à distinguer la partie nord de l'île de sa partie sud :

- **au nord** des pitons qui approchent et qui dépassent les 1000 m d'altitude, hérités de volcans relativement jeunes (Pitons du Carbet 1117m, Morne Jacob 884m), ainsi que le volcan actif de la Pelée qui atteint 1395m ;
- **au sud** des reliefs moins élevés, où les mornes atteignent 504m d'altitude (Montagne du Vauclin), issus de volcans plus anciens, érodés voire localement recouverts de dépôts sédimentaires.

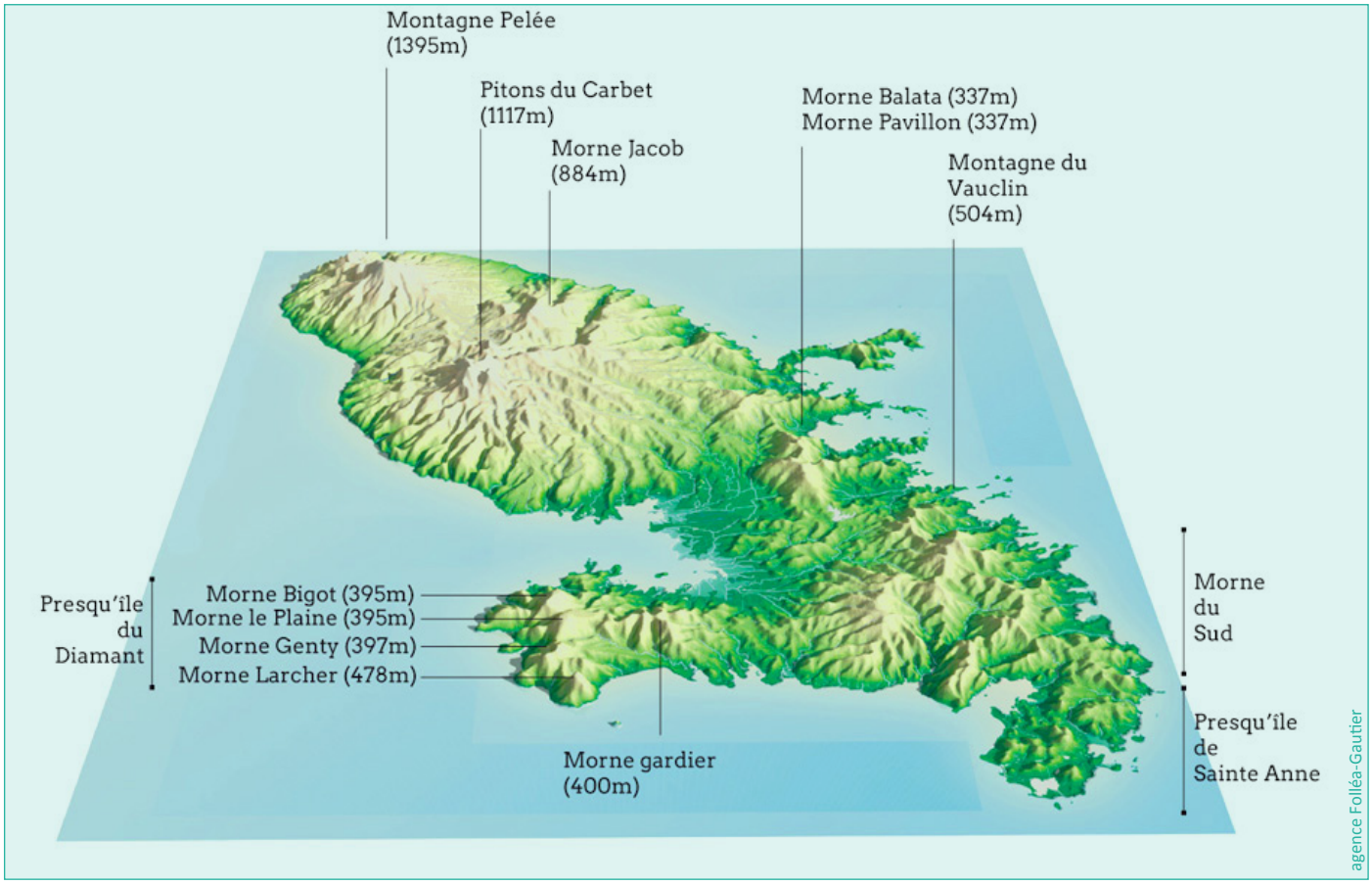

Les reliefs de Martinique, vue générale en bloc-diagramme.

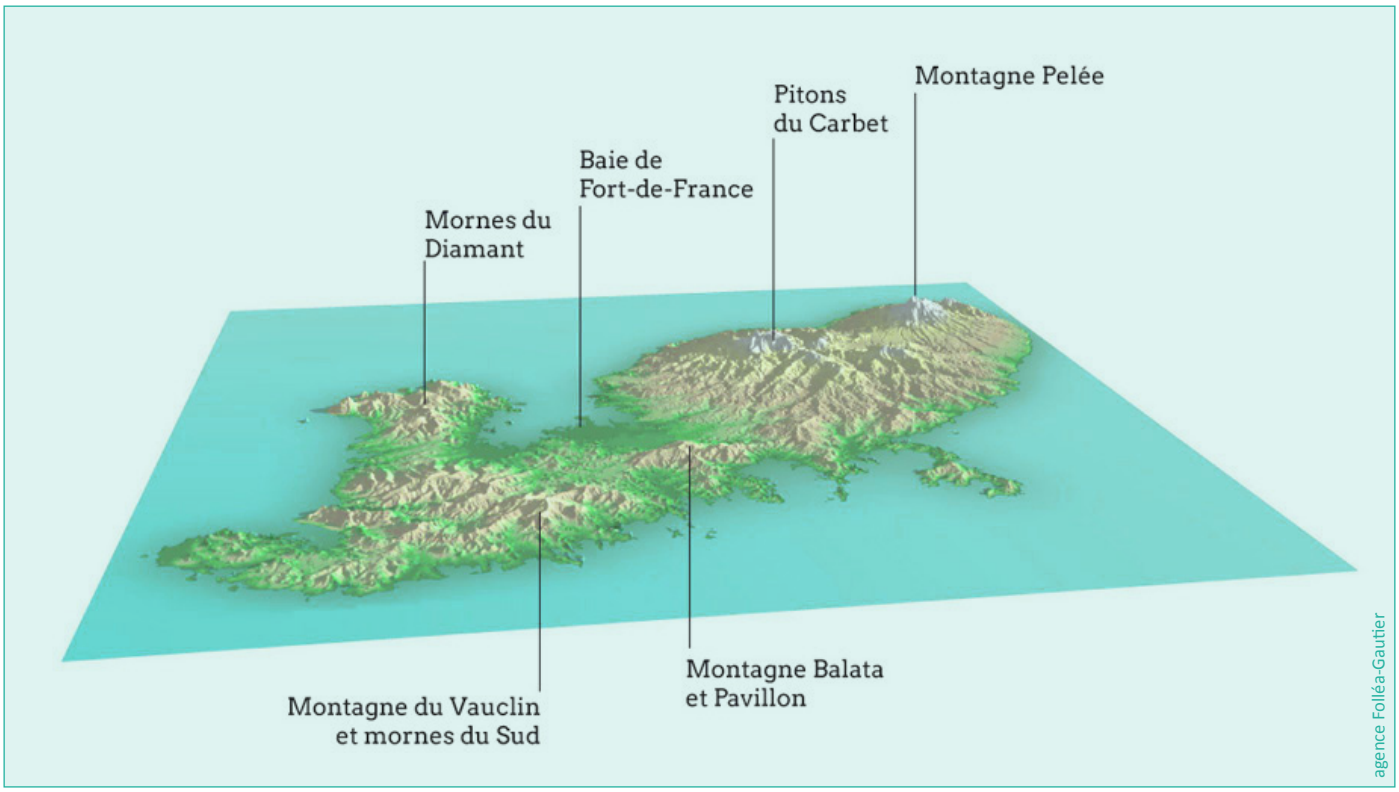

Les grands ensembles de reliefs de la Martinique, vus en bloc-diagramme.

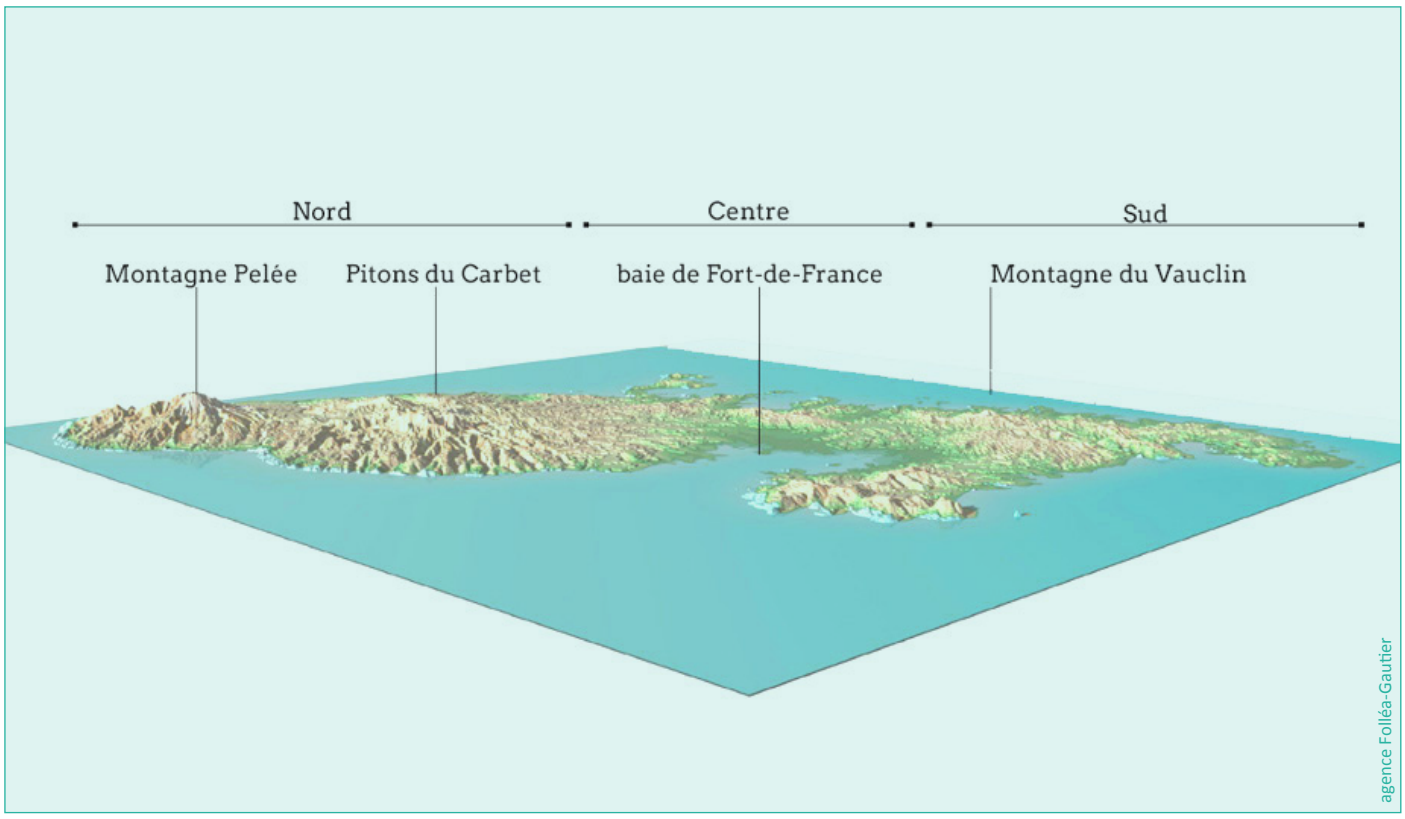

Les reliefs de Martinique, vue générale en bloc-diagramme. Le nord aux reliefs marqués se différencie du sud aux reliefs plus adoucis. Au centre l'échancrure de la baie de Fort-de-France.

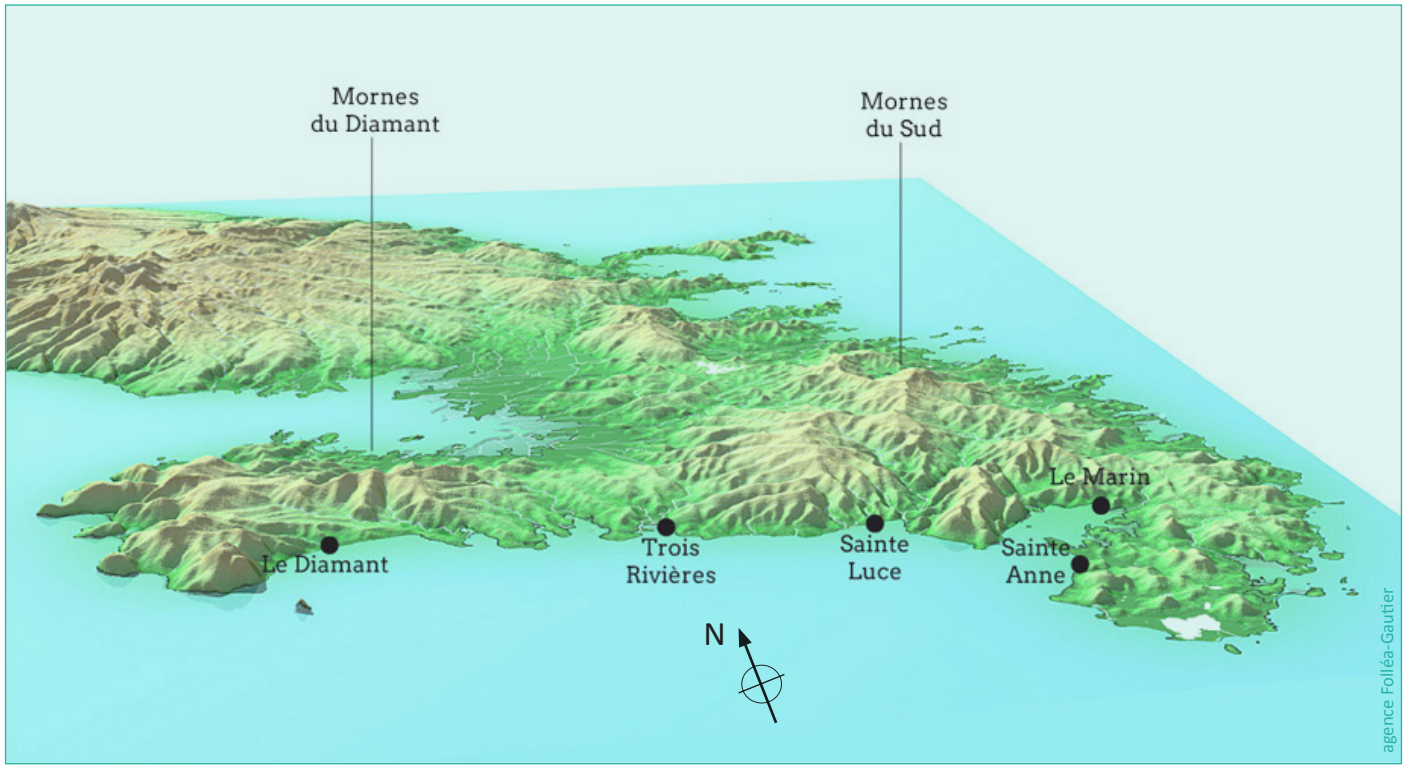

Les reliefs de la Martinique vus depuis le sud en bloc-diagramme.

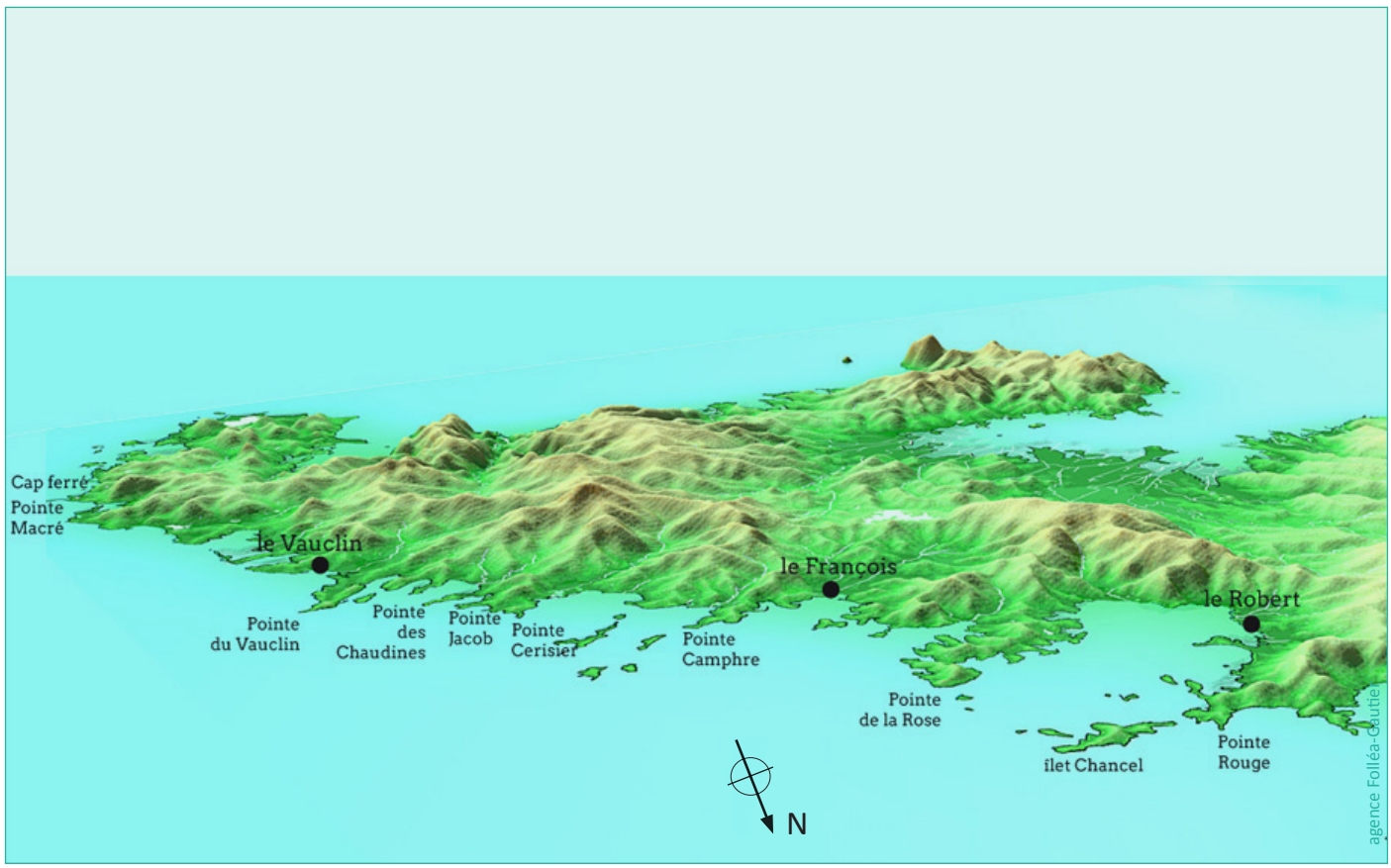

Les reliefs de la Martinique vus depuis le sud-est en bloc-diagramme.

Cette différence d'altitude est à l'origine de la différence des paysages :

- **au nord** les hauts reliefs accrochent les nuages, reçoivent des précipitations abondantes ; la végétation se développe en forêt tropicale hygrophile, les cultures sont aisées, les rivières en eau vives permanentes sont nombreuses ;
- **au sud**, la faiblesse des altitudes accroche moins les nuages, le climat est plus sec et plus ensoleillé, la végétation davantage xérophile, perdant en partie ses feuilles en saison sèche ; les rivières peuvent devenir des lits caillouteux.
- Au nord les paysages varient beaucoup sur les pentes qui, présentant un large gradient d'altitudes, conduisent à un étagement serré de la végétation obligée de s'adapter aux variations de vent, de nébulosité et de pluviométrie qui vont croissants avec l'élévation.
- Au sud l'amplitude moindre des altitudes conduit à des paysages qui s'unifient sur les pentes : les crêtes jouent plus souvent le rôle de limites d'unités de paysage.
- Au nord, les hauts sommets ne sont pas colonisés par l'homme, inhabités et non cultivés, conduisant à de grandes étendues d'espaces naturels dont une grande partie forestière.
- Au sud les sommets des mornes sont intensément occupés par les hommes, qui bravent les fortes pentes pour y habiter et y cultiver de petites parcelles, le tout sillonné de routes en crêtes et sur pentes spectaculaires.

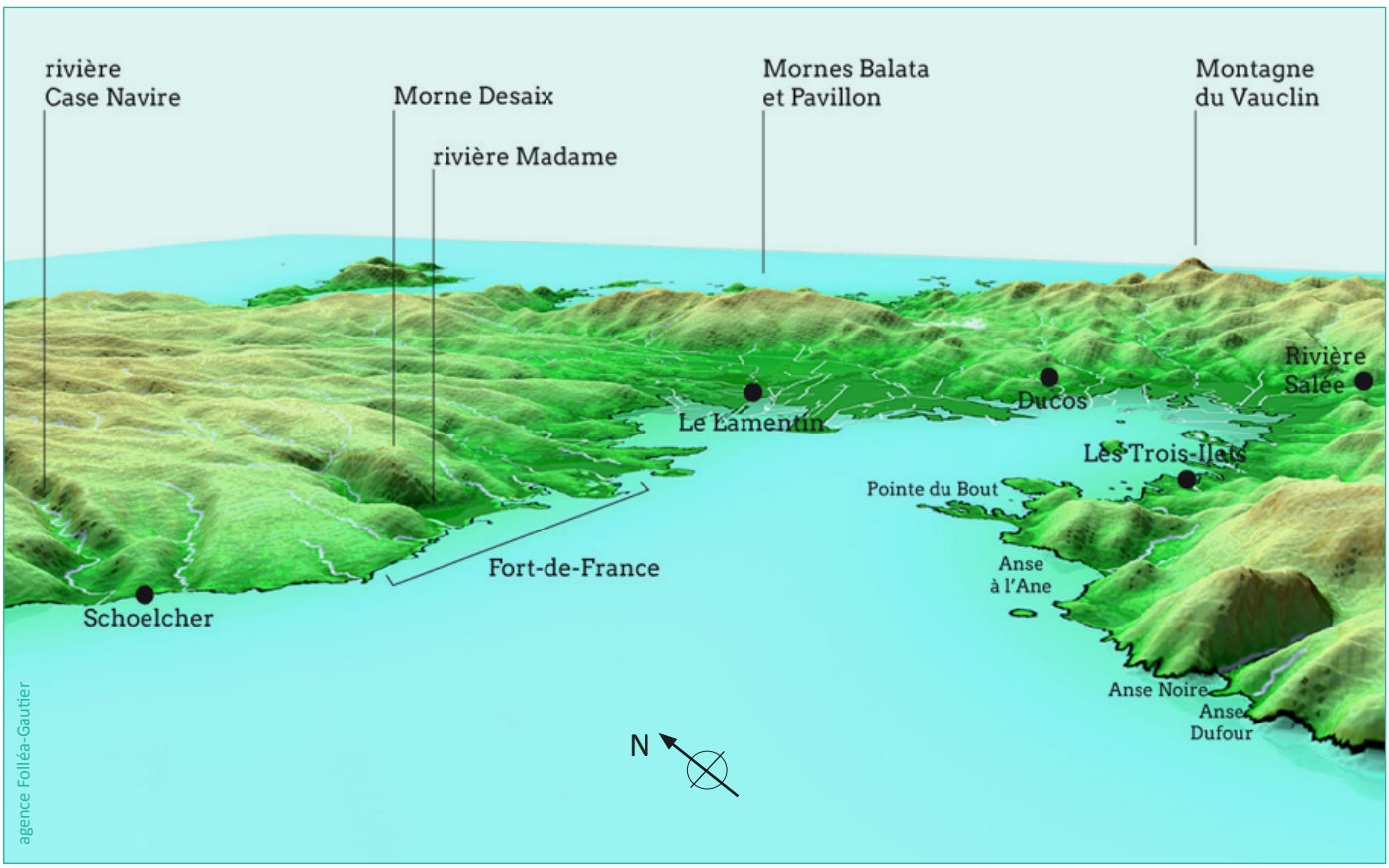

La baie de Fort-de-France, vue en bloc-diagramme.

Les hauts reliefs du nord, ici le massif des pitons du Carbet (haute rivière du Carbet).

Les reliefs peu élevés du sud ; ici ceux de la presqu'île de Sainte-Anne, vue dominante prise du Morne Gommier.

Un profil de côtes différencié entre Est et Ouest : paysages atlantiques et caraïbes

A une échelle un peu plus précise, les reliefs se différencient également assez nettement entre les côtes est et ouest de l'île :

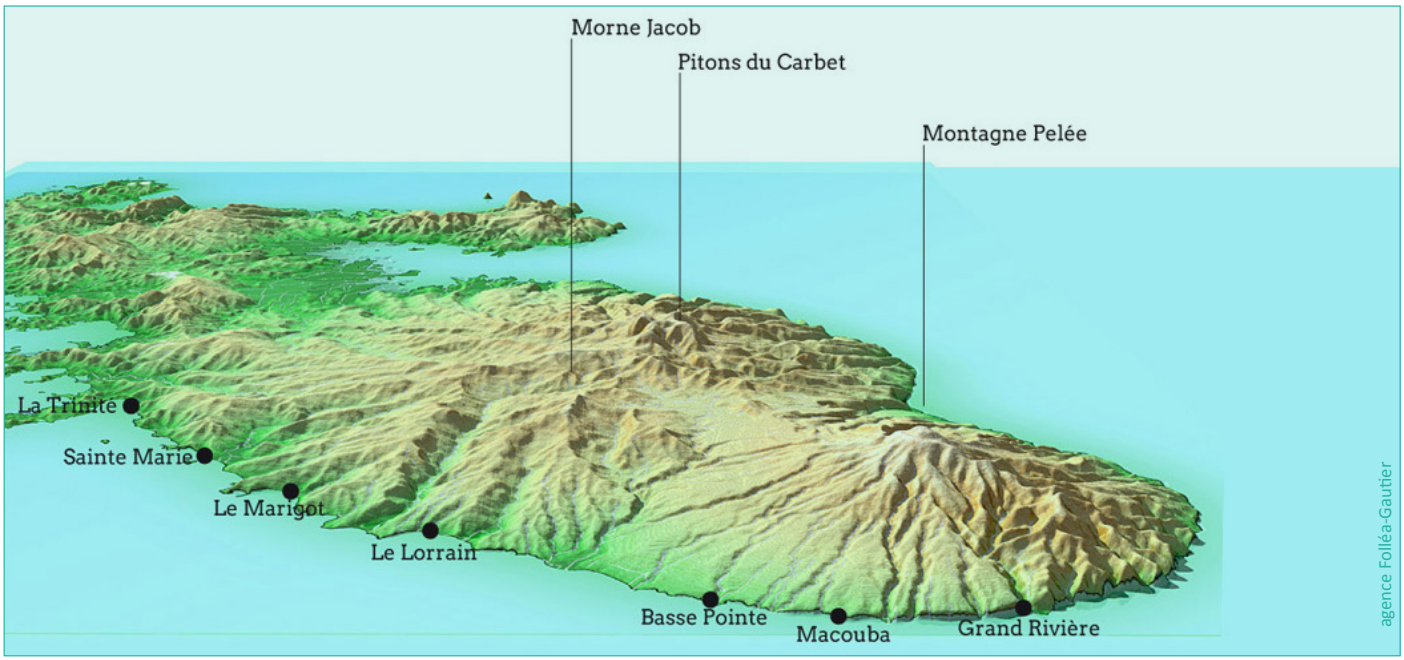

Côté atlantique de longues pentes douces cultivées, régulières sous la Montagne Pelée (de Grand-Rivière au Lorrain), plus festonnées par les rivières sous les Pitons du Carbet et du Morne Jacob (du Lorrain à La Trinité) ;

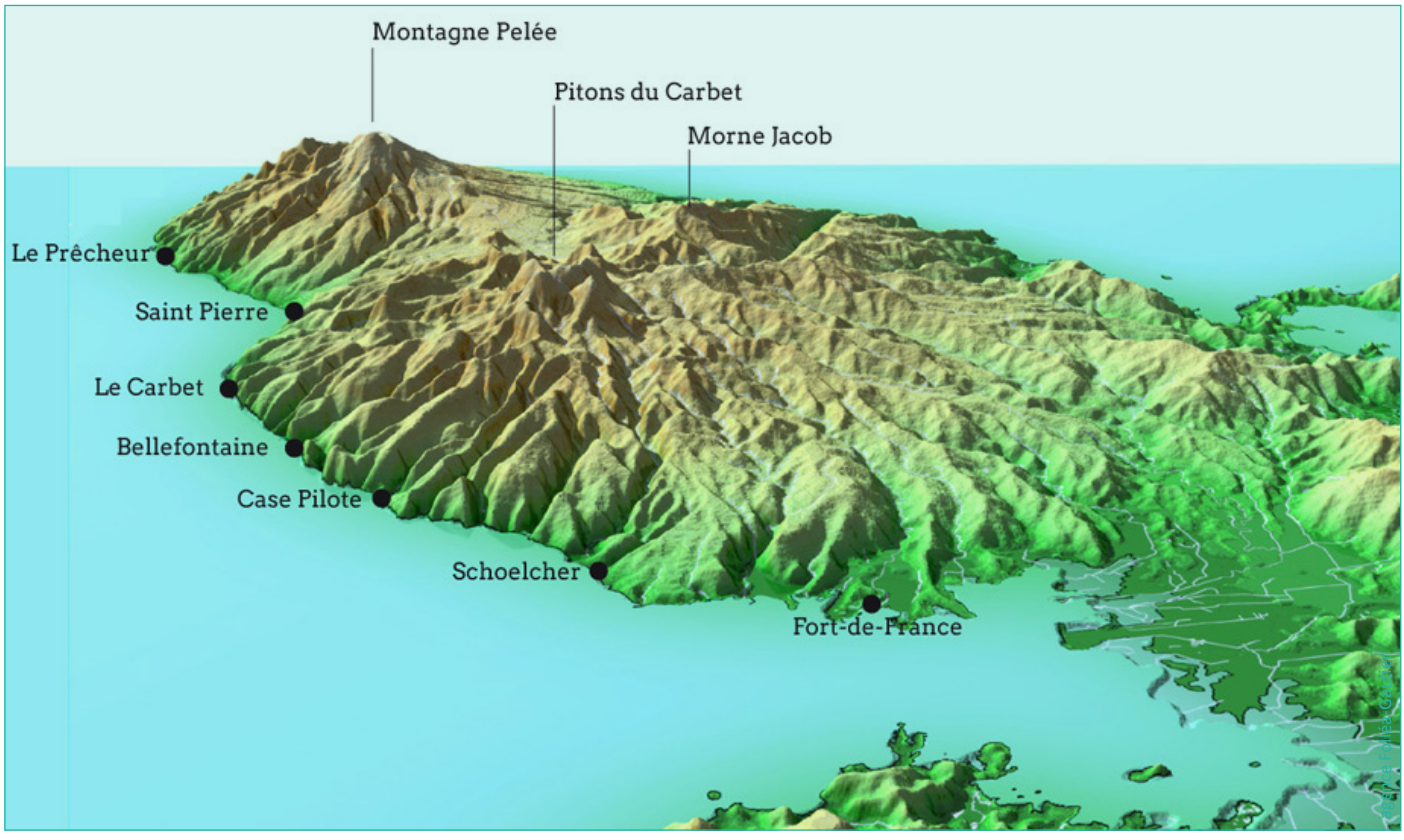

Côté caraïbe des pentes raides tombant dans la mer, de Fort-de-France au Prêcheur, creusées par une succession de rivières serrées ne laissant que de maigres échines pour les cultures ; la baie de Saint-Pierre se creuse à l'interface entre Pelée et Pitons du Carbet.

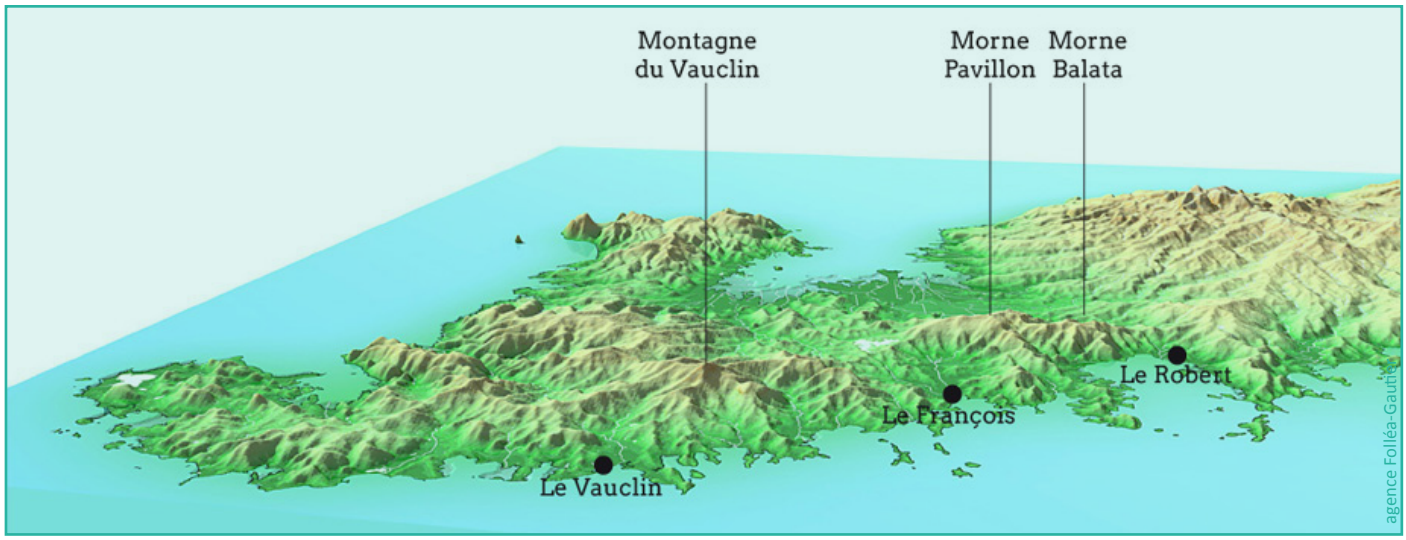

La côte atlantique sud, du Robert au Vauclin, vue en bloc-diagramme : des pointes et des îlots nombreux qui enrichissent les paysages littoraux.

- **à l'est** les côtes restent globalement plus douces, moins abruptes ; des cultures peuvent côtoyer les bords de mer, générant de très beaux paysages littoraux agricoles ; les reliefs s'avancent langoureusement en pointes longues identifiant des baies successives ; on les retrouve même en îlots à proche distance de la côte ; des bancs de sable émergent entre Trinité et Sainte-Marie ; les fonds blancs du Vauclin, du François ou de l'extrême Sud sont recouverts d'une fine lame d'eau, laissant les promeneurs s'avancer sans perdre pied ; les récifs coralliens forment barrière à deux ou trois kilomètres au large. L'ensemble compose des paysages littoraux riches et complexes, en particulier sur tout le linéaire côtier au sud de la presqu'île de la Caravelle

La côte Atlantique, au paysage littoral riche et complexe grâce aux îles et presqu'îles.

Les longues pentes de la Martinique côté Atlantique, ici vues depuis Vert Pré

La plaine cultivée du Lamentin, vue depuis les pentes de Morne Roches.

Les pentes raides de la Pelée dévalant vers la mer Caraïbe. Baie de Saint-Pierre.

Les pentes raides de la presqu'île du sud-ouest tombant dans la mer caraïbe : pointe Blanche et îlet à Ramiers, vus depuis la baie de Fort-de-France.

- **à l'ouest** les reliefs apparaissent plus raides, de part et d'autre de l'immense baie de Fort-de-France, dont le fond, très plat, remblayé par les alluvions descendues des hauteurs, dessine la plaine du Lamentin, et constitue une rupture complète de paysage et une singularité à l'échelle de l'île : au nord de la baie, les reliefs puissants des pitons du Carbet plongent rapidement dans la mer, et les pentes sont plus raides encore après la baie de Saint-Pierre avec les pentes de la Montagne Pelée ; ils ne laissent place qu'à une urbanisation contrainte, longtemps cantonnée modestement dans les fonds au débouché des rivières ou tassée en pied de falaise (Saint-Pierre), mais qui tend aujourd'hui à coloniser les pentes malgré leur raideur ; au sud de la baie de Fort-de-France, on retrouve des pentes littorales raides dans la presqu'île du sud-ouest, qui cadrent nettement d'élégantes anses successives constituant autant de villages de pêcheurs ou de stations balnéaires bien différenciées.

- La morphologie des côtes nord et sud marque bien la rencontre entre deux profils de côte différents de part et d'autre de l'île :
- **au nord-ouest** des falaises boisées entre l'anse Couleuvre (le Prêcheur) et Grand-Rivière, raides au point de ne pas laisser de route et de rester inhabitées ; au nord-est des pentes agricoles assez douces, généreusement cultivées en bananiers et habitées (Grand'Rivière, Macouba, Basse-Pointe) ;
- **au sud-ouest** une côte qui reste raide de l'anse du Diamant au cul-de-sac du Marin, ne s'adoucissant que vers Trois-Rivières qui marque le « débordement » de la plaine du Lamentin vers le sud ; au sud-est, à partir de la profonde baie du Marin, une presqu'île de Sainte-Anne plus douce, des mornes moins vigoureux, laissant s'étirer de grandes plages dont la plus célèbre est celle d**es** Salines, mais aussi des zones humides littorales (anse meunier, anse Trabaud, baie des Anglais, étang des Salines).

La presqu'île de la Caravelle, vue dominante prise depuis Vert Pré.

La presqu'île du sud-ouest.

Couplés au vent, ces profils de côtes contrastés entre est et ouest donnent ces horizons marins bien particuliers aux paysages maritimes de l'île : à l'est un océan agité qui rencontre des accidents rocheux, dessinant des paysages littoraux vivants qui ne se calment que dans les baies protégées de la barrière récifale ; de nombreux accidents topographiques constituant autant de sites accessibles et faisant l'objet d'usages et d'appropriations : pointes et caps, îlots, bancs de sable ; à l'ouest une mer Caraïbe profonde et calme, d'un bleu intense, plus abstraite, offrant sa sérénité essentiellement au regard.

Les îlots au large du François, vue depuis Bois Soldat. Une côte atlantique aux reliefs plus doux, qui se prolongent en mer par des pointes nombreuses et des îlots.

Une morphologie qui dessine précisément les unités de paysages

La plupart des unités de paysages de la Martinique appuient leurs délimitations sur des différences de reliefs et de morphologie : ainsi la plaine étirée à l'horizontale du Lamentin se différencie des pentes qui la cadrent ; les basses pentes adoucies du littoral sud-est et des collines de Saint-Esprit se distinguent de l'arrière-pays des mornes qui les dominent, aux pentes puissantes ; les pentes de la Pelée offrent quatre profils morphologiquement distincts, contribuant à différencier la baie de Saint-Pierre, les pentes du Prêcheur, celles de Basse-Pointe et celle du Morne-Rouge.

Seule une partie des pentes des Pitons du Carbet, notamment celles de l'est, se déclinent en paysages successifs par la simple variation de l'altitude, non par des variations topographiques singulières : les pentes littorales de Sainte-Marie/Le Lorrain par rapport à la campagne habitée qui se déroule un peu plus en altitude ; ces mêmes pentes habitées par rapport aux pentes boisées à partir de 400m.

A l'ouest les pentes du Morne-Vert et de Fonds-Saint-Denis, en contrebas des sommets des Pitons, offrent une topographie complexe couverte d'étroits espaces agricoles, dessinant des paysages de grande qualité, très particuliers. Leur singularité topographique avait d'ailleurs été soulignée par Revert en 1949 : « Le modelé du « Canton Suisse », au Morne Vert, avec ses savanes verdoyantes entourées de « lisières », ses mamelons, ses eaux vives, évoque sans trop de discordances certains coins des Pyrénées ».

Ravines végétales aux portes des hauts quartiers de Fort-de-France (rivière Case Navire, Haut Didier).

Sur les flancs sud des Pitons, les pentes de Fort-de-France offrent une morphologie spécifique qui contribue à différencier le paysage de la préfecture du restant de l'île : les coulées issues des Pitons du Carbet ont assez bien résisté à l'érosion et présentent des formes topographiques bien identifiables. Elles prennent l'aspect de planèzes étagées. Eugène Revert les a décrites en 1949 : « La coulée de la Pointe des Nègres, la plus occidentale, est aussi la moins élevée.

Celle du Plateau Didier, qui se trouve assez loin en arrière, domine d'une centaine de mètres, et par des escarpements souvent à pic, la vallée de la Rivière Madame et le quartier de l'Ermitage. Celle de la Redoute s'étale aux environs de 200 mètres et permet d'embrasser un vaste panorama sur les Pitons, la côte occidentale et la baie du Lamentin. Le Plateau Larcher supporte l'étang origine de la Rivière l'Or. Le Morne des Olives est un des quartiers les plus écartés, mais les plus habités aussi de Saint-Joseph.

Les pentes hautes de Fort-de-France, vues depuis Balata.

Les pitons et les mornes : des reliefs marquant le paysage par la force de leurs silhouettes

Le massif de la Pelée, vu depuis l'observatoire du Morne des Cadets.

Le massif des Pitons du Carbet, vu depuis l'observatoire du Morne des Cadets .

Le bel horizon offert par la silhouette du Morne Larcher à Petite Anse.

La Montagne du Vauclin, qui domine tout le sud-est.

La magnifique et élégante silhouette du Morne Larcher, dominant la baie du Diamant.

Le Morne Jacqueline, magnifiant de son élégante silhouette l'horizon de Petite Anse.

Elégance des horizons de la baie du Robert, grâce aux reliefs.

Partout la singularité des sommets s'impose dans le paysage, l'enrichissant de silhouettes souvent élégantes qui approfondissent les vues tout en offrant des points de repères. Au nord, lorsqu'elle se dégage de sa gangue de nuages, c'est moins l'élégance que la puissance de la Montagne Pelée qui s'impose dans le paysage de la baie de Saint-Pierre, dressée en cône régulier de toute sa hauteur. Mais juste au sud, les Pitons du Carbet offrent déjà des silhouettes bonhommes en pains de sucre, arrondies par l'usure des âges, dressées à l'horizon et visibles à grande distance. Dans la moitié sud, la Montagne du Vauclin s'impose nettement offrant sa silhouette unique, isolée, élégamment dessinée en chapeau mexicain. Les courbes du Morne Larcher ne sont pas moins gracieuses au sud-ouest, d'autant qu'elles dominent l'ample anse du Diamant, qui semble comme la mettre en scène. A une échelle plus modeste, bien d'autres sommets marquent le paysage de leur silhouette : le très beau Morne Jacqueline pour Petite-Anse, les curieux sommets déformés qui se succèdent sur la Pointe la Rose pour refermer la baie du Robert, le Piton Crève-Cœur qui s'individualise dans la presqu'île de Sainte-Anne et domine la baie du Marin, le modeste Morne Gamelle, dont les 152m d'altitude parviennent à marquer le paysage de la retenue de la Manzo, etc. Chacun, finalement, garde en tête son morne préféré, grand ou petit, dressé comme une sentinelle dans un coin de paysage de la Martinique, marquant le paysage de son évidence. topographique avait d'ailleurs été soulignée par Revert en 1949 : « Le modelé du « Canton Suisse », au Morne Vert, avec ses savanes verdoyantes entourées de « lisières », ses mamelons, ses eaux vives, évoque sans trop de discordances certains coins des Pyrénées ».

Des vues généreuses et des paysages sensibles

Ouverture sur le grand paysage de la Pelée avec canne à sucre et pâturages au premier plan. Pentes du Carbet.

Vue lointaine sur la baie du Diamant depuis Desmarinières.

Le rôle majeur des reliefs dans la diversité contrastée des paysages Martiniquais est enrichi par l'amplitude et la générosité des vues offertes. Depuis les sommets habités des mornes du sud, des vues spectaculaires s'ouvrent sur l'étroit linéaire des crêtes, mais aussi sur les pentes boisées et cultivées, et jusqu'aux plaines littorales, aux côtes et à la mer. Des vues plus vastes encore s'ouvrent des pentes des Pitons et de la Pelée, s'étendant de la Dominique à Sainte-Lucie, et parfois même, par temps clair, jusqu'à Saint-Vincent. Mais elles sont souvent masquées par la présence des nuages et par la densité de la forêt, offrant des ambiances plus mystérieuses et plus intimes. En revanche la puissance des entailles formées par les rivières sur les flancs dégage de larges horizons, des paysages de vallées profondes débouchant sur la mer ; en altitude, ces canyons délimitent des crêtes resserrées. Dans « la Martinique », Revert évoque à quel point « de tels contrastes donnent plus d'une fois l'impression de la grande montagne » :

« *Tous ceux qui ont couru la Pelée connaissent cette arête étroite qu'on appelle le Dos d'Âne et qui sépare la haute Falaise ou Filasse des ravines qui dévalent vers la rivière des Pères. De part et d'autre, des à pic de trois à quatre cents mètres, un vent violent qui soufflette le visage, une brume épaisse et glaciale qui s'entr'ouvre par moments sur le vert incroyablement tendre du bas pays…* »

Au nord la rivière du Lorrain est une des plus grandes entailles ; au sud, la rivière Pilote parvient à créer un monde en creux au sein des pentes puissantes des mornes du sud.

D'en haut, partout s'impose le bleu de la mer à l'horizon, du fait de l'étroitesse de l'île. Inversement, depuis les points bas de l'île, la force des pentes s'impose dans le paysage, barrant l'horizon et affichant de façon très lisible l'occupation des sols.

Les pentes urbanisées de Fort-de-France, vues depuis le centre-ville (espace Perrinon)

Au final, qu'ils soient vus d'en haut ou vus d'en bas, les paysages de la Martinique apparaissent sensibles, fragiles, très exposés à la vue, pour le meilleur et pour le pire. A ce titre, les pentes construites de Fort-de-France sont révélées par la rocade qui y passe sans vergogne, en force, par monts et par vaux. Elle révèle des pans d'urbanisation plutôt médiocre, violente et anarchique, écrasant quelque peu les reliefs, mais découvre également de spectaculaires paysages urbains, jusqu'au point d'orgue du quartier Trenelle, aux pentes raides entièrement couvertes de cases, soigneusement agencées les unes aux autres sans qu'un mètre carré ne soit « perdu ».

La RN1 en sortie du Lamentin ; ouverture sur les pentes de Morne Pavillon

Une topographie vivante, des paysages volcaniques et littoraux susceptibles d'évoluer rapidement

L'évolution rapide des reliefs n'est pas liée uniquement au volcanisme (voir sur ce point le chapitre « Les paysages et la géologie »). Ainsi, à la Savane-des-Pétrifications, des différences sensibles d'altitude peuvent être enregistrées à quelques années d'intervalle.

L'érosion active, favorisée par l'importance des précipitations, contribue non seulement à modeler sensiblement les reliefs mais également le trait de côte, par colmatage des embouchures des rivières et des baies. On le mesure, toujours à l'échelle humaine, par l'évolution des cartes. Les surfaces des mangroves peuvent ainsi rapidement évoluer.

Legende

habitat
activité
Forêt
Mangrove
prairie
bananeraie
canne à sucre
Zones urbanisées essentiellement agricole
Zones non cartographiées
Alluvions continentales
Sols bruns-rouille à halloysite
Sols rouges ou bruns montmorillonitiques
Vertisols (sols vertiques et mollisols)
Andosols (sols à allophane)
Sols peu évolués sur cendres
Ferrisols compacts

Carte pédologique

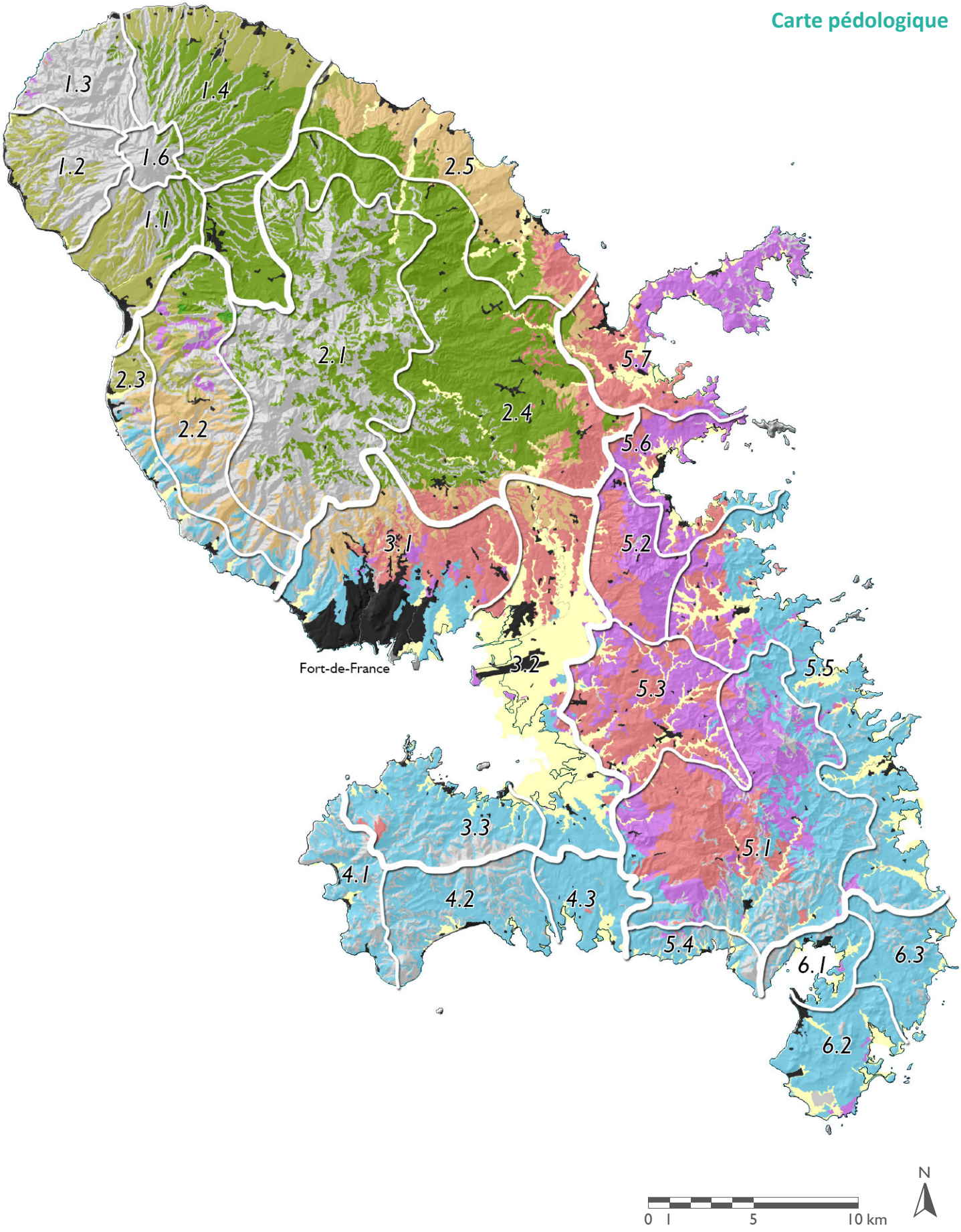

Agence Folléa-Gautier (Sources : IGN BD Topo, IRD, PRAM)

Les sols contribuent à expliquer certaines variations de paysages que l'on peut rencontrer en Martinique, par leurs capacités plus ou moins grandes à recevoir des cultures, de l'élevage, de la forêt.

Une carte simplifiée permet d'identifier six types de sols, qui contribuent à différencier certains grands ensembles ou unités de paysages :

Les argiles érodées de l'extrême sud de la Martinique, pointe d'Enfer.

- **Les sols peu évolués sur alluvions** dessinent précisément la plaine du Lamentin, née d'un effondrement tectonique et remblayée d'alluvions.
- **Les sols peu évolués sur cendres et ponces** se rencontrent à basse altitude autour de la Pelée, de Saint-Pierre à la rivière Capot (Basse-Pointe).
- **Les Andosols (aussi appelés sols à allophane)** se retrouvent à plus haute altitude, nécessitant, pour leur formation, la fraîcheur et l'humidité qui permettront l'accumulation des produits carbonés. Ils couvrent l'essentiel du nord de l'île (massifs de la Pelée et des Pitons) à l'exception des pentes basses. Ce sont des sols riches, ce qui explique leur déforestation et leur mise en culture lorsque le climat et les pentes le permettent.
- **Les sols bruns-rouges à halloysite** forment le rivage et les basses pentes de Sainte-Marie à la rivière Capot au nord-est de l'île, ainsi que les pentes intermédiaires qui courent de Vert-Pré au Carbet en passant par Fort-de-France. Ils sont formés à partir de projections volcaniques de cendres ou ponces perméables et comportent une argile, l'halloysite, voisine de la kaolinite. Ce sont des sols de prédilection pour la culture de la banane, dans des régions où la pluviométrie atteint 1800 mm et où la saison sèche est peu marquée.
- **Les Ferrisols** (ferrisols compacts, sols rouges ou bruns montmorillonitiques) composent le grand ensemble paysager des « mornes du sud », depuis les environs du Marin/Sainte Luce au sud jusqu'à la presqu'île de la Caravelle / La Trinité au nord. Sans évoluer jusqu'à la latérite, ils sont néanmoins soumis au phénomène de latéritisation : les éléments sont entraînés mécaniquement et chimiquement, à l'exception de l'alumine et du fer, insolubles, qui subissent de ce fait une concentration sur place.

Les sols bruns rouges à halloysite, au-dessus du Marigot.

Sensibilité des Ferrisols à l'érosion vers Saint-Laurent/La Manzo.

Maisons sur Vertisols, victimes de glissement de terrain. Le François.

- **Les Vertisols** (sols vertiques et mollisols) couvrent la presqu'île du sud-ouest, celle de Sainte-Anne, et se rencontrent en pied de pente sur la côte est jusqu'au François et sur la côte de Fort-de-France jusqu'au Carbet/Saint-Pierre. Autrefois cultivés en canne à sucre, ces sols sont utilisés aujourd'hui surtout pour les cultures fourragères et maraîchères. Ils se forment là où l'alternance des saisons sèches et humides est contrastée. En saison humide, ses argiles gonflantes lui confèrent compacité et adhérence. En saison sèche, Il présente d'amples fentes de retrait.
- Globalement, ces sols hérités des roches volcaniques sont fertiles. Malheureusement certains d'entre eux sont gravement pollués au chlordécone, ce qui hypothèque plus ou moins leur avenir agricole. Les plus gravement touchés, avec une contamination qui serait supérieure à 1mg/kg, se trouvent au nord-est de l'île : les grandes pentes cultivées de Macouba/Basse-Pointe, le secteur d'Ajoupa-Bouillon/Morne-Rouge, les mi-pentes cultivées du Morne Capot au Gros-Morne. Dans ces secteurs, les Andosols peuvent rester contaminés jusqu'à sept siècles…
- Les autres secteurs, moyennement à fortement contaminés (teneurs comprises entre 0.1 et 1 mg/kg) courent au centre de l'île de Saint-Joseph à proximité de Rivière-Pilote en passant par le Lamentin et Saint-Esprit. Dans ces secteurs, les espèces suivantes peuvent être mises en culture, d'après l'INRA et le CIRAD : ananas, bananes, choux pommés, cultures fruitières arbustives et arborées, canne à sucre destinée à la transformation (rhum, sucre), haricots verts, tomates, aubergines, piments, poivrons, ainsi que les cultures hors sol et les cultures non alimentaires.

4. Les paysages et le climat

Une topographie vivante, des paysages volcaniques et littoraux susceptibles d'évoluer rapidement

Grâce à son climat tropical et à sa proximité immédiate à l'océan, la Martinique voit ses températures peu varier au cours de l'année, restant uniformément chaudes. Seuls 3 à 4 degrés d'écart en moyenne sont constatés entre les mois de Février et d'Août.

C'est surtout la pluie qui va déterminer deux saisons : une saison sèche, le carême, et une saison des pluies, l'hivernage, avec deux intersaisons plus ou moins marquées. Ces deux saisons sont liées aux positions respectives de l'anticyclone des Açores et de la Zone de Convergence InterTropicale (Z.C.I.T.) :

- **de février à avril (Carême)**, l'anticyclone des Açores est décalé vers le Sud. Les différences de pression, bien marquées sur l'Atlantique tropical, dirigent sur les Antilles un flux d'alizé à la fois régulier et soutenu : le vent souffle assez fortement en quasi-permanence (30 à 50 km/h), et toujours en provenance d'est-nord-est. Ce souffle presque permanent ventile et finalement rafraîchit agréablement l'atmosphère. Les températures maximales atteignent 28 à 30 degrés l'après-midi. Le temps est ensoleillé et peu pluvieux. Les nuages, peu développés, donnent quelques averses, essentiellement en fin de nuit ;
- **de juillet à octobre (hivernage)**, l'anticyclone des Açores remonte vers le Nord, la force de l'alizé diminue. La Z.C.I.T. se rapproche des Antilles. Le climat est **plus chaud et plus humide**. Les averses sont plus nombreuses et parfois intenses. Elles se produisent généralement en cours d'après-midi. Les températures sont plus élevées et atteignent 31 à 32 degrés l'après-midi. L'humidité est très forte, et le vent souvent faible, donnant parfois une sensation de temps lourd et d'inconfort climatique.
- Ce deux saisons font légèrement varier les paysages au cours de l'année, avec une végétation aux verts plus vifs et aux floraisons plus marquées pendant l'hivernage, une lumière plus vive et moins nébuleuse en période de Carême. C'est surtout au sud de l'île, plus sec, que la différence de climat se lit, par la présence d'une végétation qui perd en partie ses feuilles en saison de carême, offrant des tonalités plus grises.

« Il est assez peu de pays au monde où l'on sente aussi fortement l'influence du relief sur les précipitations, où l'on rencontre sur de si faibles distances des oppositions aussi tranchées. Qu'y a-t-il de commun entre le climat des Deux Choux et celui du Carbet, de l'Alma et de Sainte-Anne ? »

Eugène Revert

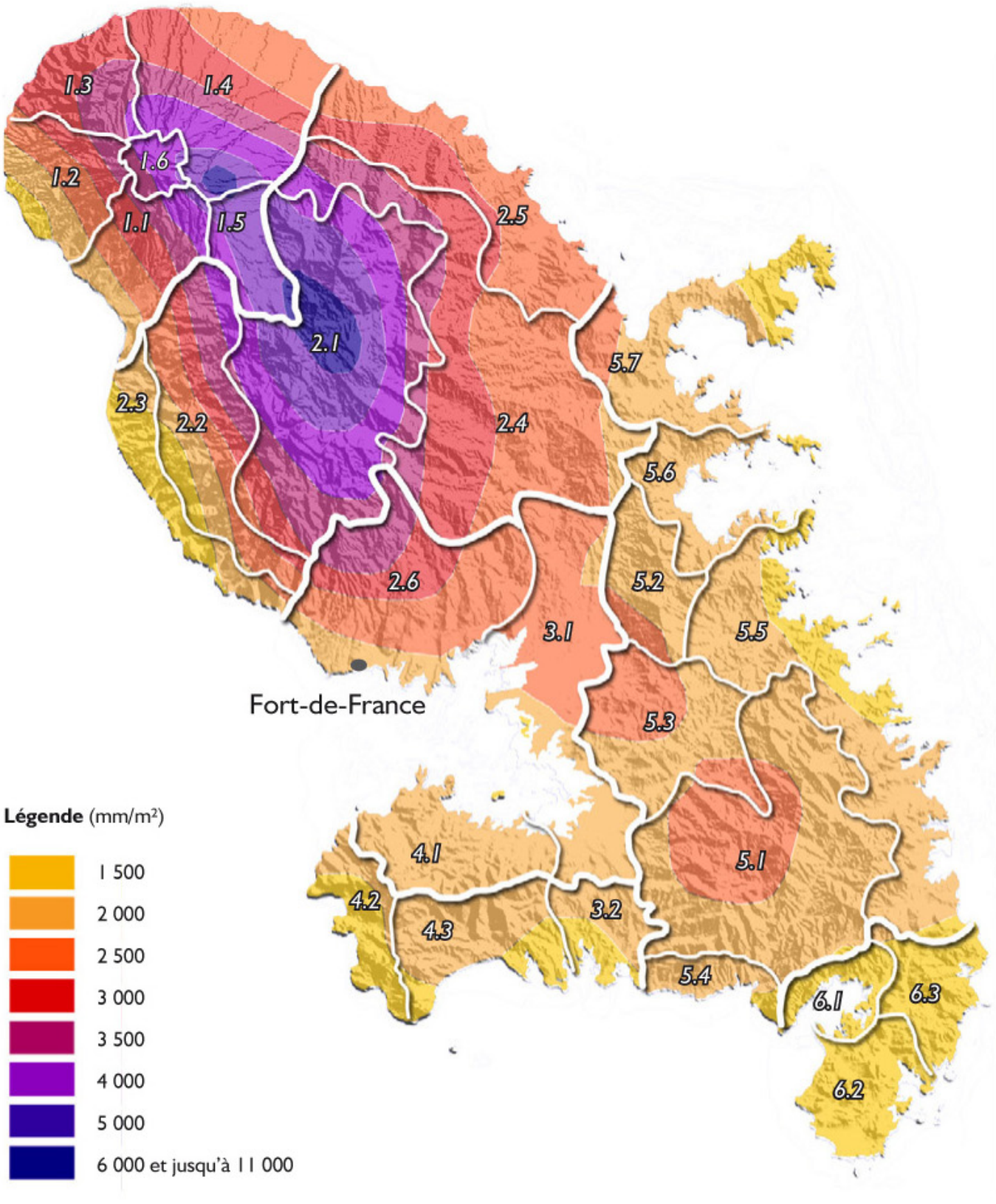

Folléa-Gautier (Sources : IGN BD Topo)

Vent et relief déterminent la pluie : les variations climatiques et paysagères de l'île

Courant sur des milliers de kilomètres à la surface de l'océan Atlantique, l'alizé qui parvient sur la côte est de la Martinique est chargé d'humidité. Dès qu'il rencontre un relief notable, il se condense, se refroidit et donne des nuages, voire de la pluie.

C'est pourquoi les paysages de Martinique s'offrent presque toujours avec des ciels pommelés de nuages, où les bleus de l'azur, sur la mer et les côtes, se mêlent aux blancs et gris des nébulosités, sur les pentes hautes et les sommets. Les bleus immaculés sont très rares ; même les photos satellites voulant offrir une représentation aérienne exhaustive de l'île n'échappent pas aux petits nuages qui la masquent ponctuellement.

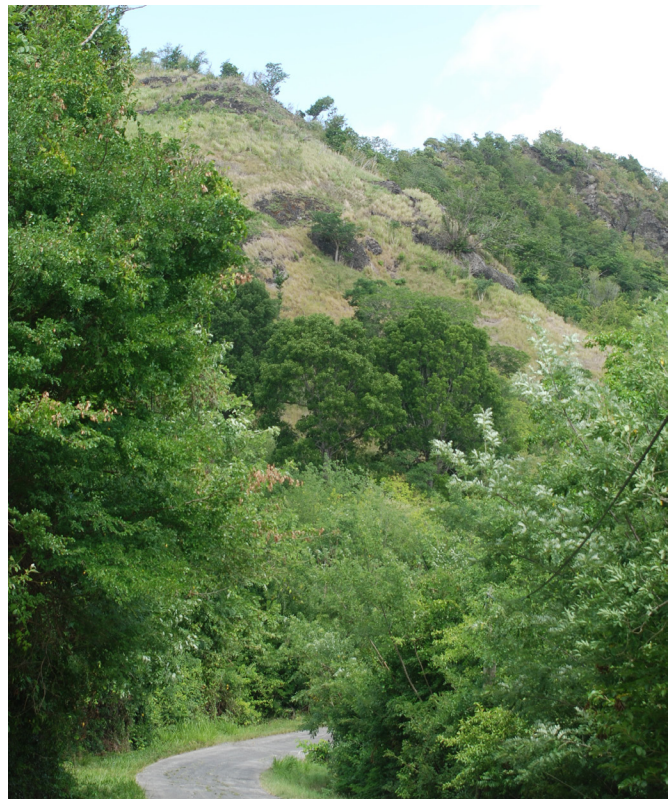

La végétation sèche de la presqu'île de Sainte-Anne, dominée ici par les silhouettes de cactus cierges (Pilosocereus royeni).

Végétation luxuriante hygrophile, pentes des pitons du Carbet.

Végétation xérophile, basses pentes littorales de la presqu'île du sud-ouest.

Mais, au-delà de ce trait commun à l'ensemble des paysages de l'île, la conjonction des vents alizés et des reliefs va très fortement faire varier les précipitations et contribuer à différencier nettement les paysages entre nord et sud de l'île :

- avec ses hauts reliefs au nord (Montagne Pelée 1395 m, Pitons du Carbet 1117 m, Morne Jacob 884 m), la Martinique reçoit ainsi d'importantes précipitations, atteignant ou dépassant les 3m d'eau, et même les 6 m sur les sommets, où l'on compte plus de 100 jours de pluie par an ;
- ses reliefs moins importants au sud, limités à 504m au maximum (Montagne du Vauclin) accrochent moins le vent et restent plus secs, presque partout à moins de 2.50m d'eau par an.

- Ainsi les paysages du nord apparaissent très verts, avec une présence de forêt dense humide riche en épiphytes sur ses pentes hautes et des pentes basses généreusement cultivées où les bananeraies dominent, avec des torrents et des rivières en eau permanente ; les paysages du sud apparaissent à l'inverse plus secs, plus lumineux, avec des ravines parfois caillouteuses, avec une végétation xérophile, en partie caduque, moins haute, qui prend un aspect plus grisâtre, se limitant à des bois, taillis, fourrés épineux et savanes ; avec enfin des cultures moins prodigues malgré l'irrigation, plus souvent consacrées à la canne à sucre et à l'élevage.

Avec un maximum de contraste, la Pelée et les Pitons du Carbet du nord, où l'on considère qu'il peut pleuvoir ponctuellement jusqu'à 10 m d'eau par an, se drapent mystérieusement dans les nuages, ruisselants d'humidité, foisonnants de forêt dense hygrophile, tandis qu'au sud, où les précipitations tombent à moins d'1 m d'eau par an, et même ponctuellement 60cm, les vastes étendues horizontales de la Savane-des-Pétrifications, apparaissent quasiment désertiques, écrasées sous la lumière et le soleil.

Étagement et paysages

Transect aval amont au nord-est de l'île :

A une échelle plus fine, les reliefs marqués de la Martinique sur une surface insulaire restreinte déterminent des pentes fortes où le gradient pluviométrique va très vite augmenter avec l'altitude. Il s'ensuit donc un étagement serré des types de végétation et des espèces qui y vivent. Les paysages évoluent ainsi rapidement depuis le bord de mer ensoleillé et sec jusqu'aux sommets de montagne presque en permanence encapuchonnés de nuages.

C'est pourquoi les unités de paysages, sur la carte, apparaissent en bandes liées aux reliefs dès que ceux-ci prennent une ampleur suffisante : au nord notamment : paysage littoral sur les pentes les plus basses, paysage de campagne habitée sur les mi-pentes jusqu'à 400m d'altitude, paysage de forêts hygrophile sur les pentes hautes entre 500 et 1 100m d'altitude, et même paysage de fourrés de montagne et prairies altitudinales dès 800m d'altitude.

Grandes cultures et littoral, 0-100m d'altitude.

Campagne habitée : 200-250 m d'altitude.

Limite haute cultivée : 400-450 m d'altitude.

Forêt hygrophile vers le Morne Bellevue : 600-700 m d'altitude erreurs.

Côte Atlantique, côte Caraïbe : vent, pluie et variations des paysages littoraux

Alliée aux vents alizés, les variations de pluviométrie contribuent également aux variations des paysages de côtes. La côte au vent, côté est Atlantique, reçoit au Nord de la Caravelle plus de 2 m. de pluies annuelles, 1 m. 50 au Sud jusqu'à hauteur du Marin. La côte sous le Vent, côté ouest Caraïbe, (hormis les baies de Saint-Pierre et du Lamentin/Fort-de-France), est nettement plus sèche. Au Prêcheur, au Carbet, à Case-Pilote il ne tombe que 1 m. 50 d'eau et même moins. Plus au Sud, vers l'Anse-du-Diamant et la Savane-des-Pétrifications s'observent les seuls minima de l'île inférieurs à 1 m.

Limite haute de l'urbanisation et de l'agriculture sur la côte Atlantique, vers 400 m d'altitude. Ici au-dessus de Gros-Morne.

Les différences de climat entre est et ouest contribuent également à différencier les paysages des pentes : ainsi les pentes ouest, mieux protégées des vents alizés et moins soumises à la nébulosité, reçoivent plus facilement des implantations humaines jusqu'à plus de 500 m d'altitude (560 m autour du Morne-Vert). Sur le versant est, les dernières cases et cultures se rencontrent au plus haut à 400m d'altitude, cédant la place à la forêt. Avant les destructions opérées par la Pelée en 1902, cette différence était plus marquée, les pentes de Saint-Pierre, orientées à l'ouest, étant colonisées jusqu'à 800m d'altitude.

Au ras des flots comme au ras des cimes des mornes, la force du vent sculpte littéralement les arbres les plus exposés (anémomorphose), qui prennent des formes en drapeaux très caractéristiques, marquant localement le paysage de leurs étranges silhouettes.

Végétation sculptée par le vent, entre La Trinité et Sainte-Marie

Rivières et versants : complexification des climats et enrichissement des ambiances paysagères

La profonde entaille de la rivière du Lorrain.

A une échelle plus précise que celle des unités de paysage, les fortes variations de relief et d'humidité qu'imposent localement les ravines, alliées aux orientations variées de leurs versants, vis-à-vis du vent notamment, déterminent des ambiances paysagères qui peuvent changer très rapidement, dessinant des « sous-unités » de paysages, voire des sites ponctuels bien spécifiques.

Dans le sud par exemple, les lits des rivières, avec leurs sols profonds et humides, accueillent des arbres spécifiques de milieux humides qui côtoient des arbres de la forêt sèche (voir le chapitre « Les paysages et la végétation »)

Tempêtes, cyclones et paysages

C'est au cours de l'hivernage que certaines perturbations issues d'Afrique (ondes tropicales) peuvent évoluer en dépression tropicale, tempête tropicale ou parfois Ouragan, si les conditions atmosphériques et océaniques sont propices. En étant située assez au sud sur l'arc des Petites Antilles, la Martinique échappe relativement souvent à ces dépressions qui passent plus au nord.

Néanmoins la violence des vents due à ces événements tend à limiter la hauteur des arbres. Il faut des situations très abritées pour qu'ils prennent des dimensions imposantes, sans jamais atteindre la hauteur des arbres tropicaux et équatoriaux hors zone cyclonique.

Ces événements climatiques peuvent radicalement modifier les paysages avec la destruction temporaire de la végétation et le bouleversement des infrastructures et de l'habitat.

Ponctuellement, le Fromager ou kapokier impose sa puissante silhouette dans le paysage, par sa bonne résistance aux cyclones. Ici dans la baie du Galion.

Carte hydrologique

Agence Follea-Gautier (Sources : IGN BD Topo)

Nord et Sud : les paysages contrastés de l'eau douce

L'eau contribue à expliquer les variations de paysages rencontrées en Martinique.

Une fois de plus la différence entre le nord et le sud apparaît clairement.

Les écoulements de l'eau en petite cascade sur les flancs des Pitons du Carbet (amont de Fonds-Saint-Denis).

- **Le nord**, largement arrosé, abonde en rivières permanentes, voire en cascades dès qu'une « avalasse » tombe, dessinant alors autant de stries blanches dans la toison vert sombre des forêts. Les pentes apparaissent profondément ravinées. Celles du volcan, jeunes encore présentent le même faciès, sauf entre Grand'Rivière et l'anse Couleuvre où les coulées sont plus anciennes : Eugène Revert a décrit ces parcours de rivières vives : « elles débutent par une pente de précipice, des rigoles collectent les eaux dans les bassins de réception dont l'entonnoir apparaît d'une surprenante régularité, le canal d'écoulement s'entaille en cañon dans la planèze adoucie et lance son cône de déjections sur le littoral».

» La Falaise ramasse ainsi vers 1.200 mètres une partie des eaux qui viennent du Plateau des Palmistes dans de minuscules ravins de 50 à 60 centimètres de largeur et de 80 centimètres à un mètre de profondeur. Ils s'enfoncent peu à peu en s'anastomosant pour former en contrebas la trouée héroïque, la gorge ombreuse tapissée de lianes et de fougères arborescentes avec ses étroits furieusement rabotés par les crues.

» La Rivière du Macouba débute vers 450 mètres d'altitude par un vaste entonnoir où viennent converger d'extraordinaires réseaux chevelus qui remontent les pentes de la montagne jusqu'à 1.150 mètres. Le cañon qui en résulte forme une entaille si nette et si brusque et le paysage se raccorde si bien de part et d'autre qu'à très peu de distance on ne saurait soupçonner la coupure.

» La Rivière du Prêcheur naît à l'extrémité occidentale du Plateau des Palmistes, entre le dôme de 1902 et le Morne de Macouba. Elle parcourt quatre à cinq cents mètres sur un plan assez peu incliné avant d'arriver aux à pic qui s'ouvrent sur le flanc Ouest de la Pelée. En moins d'un kilomètre elle descend alors de 800 mètres. Le spectacle est impressionnant vu de l'ancien dôme, dont les pentes s'interrompent à l'origine des ravins affluents par des précipices de 3 à 400 mètres sur un extraordinaire enchevêtrement de crêtes et de cañons au delà desquels s'aperçoit la grande trouée qui conduit à la mer.

- **Le sud** présente de tout autres paysages d'eau : les lits de rivières, moins encaissés, peuvent apparaître caillouteux et rester à sec une partie de l'année, à l'approche du Carême : la moindre pluviométrie s'ajoute à la forte perméabilité des sols pour expliquer ces phénomènes. Les plus importantes d'entre elles sont toutefois pérennes, comme la rivière Pilote ou la rivière Salée qui serpente dans la plaine et nourrit la mangrove.

Cours d'eau à sec dans la savane des Pétrifications, Sainte-Anne.

Pli de terrain à sec, près de Sainte-Anne.

Des paysages de l'eau construits et patrimoniaux

« *Pas une habitation sans une source ou rivière, l'eau ordonnait tout, et les rivières accueillaient les rencontres familiales, les prises d'air du dimanche. C'est comme si la végétation se liquéfiait pour engendrer l'eau vive, et que l'eau vive alors se transmutait en arbres. Et quand les arbres ont reculé, les rivières ont séché.* »

Patrick Chamoiseau

Trésors cachés et patrimoine naturel de la Martinique vue du ciel- HC Editions 2007

Le canal de Beauregard, vers Fonds-Saint-Denis, devenu support de sentier de découverte.

Au temps des habitations, la nécessité de l'eau a amené les hommes à construire des canaux d'adduction, profitant d'une main d'œuvre esclave et bon marché. Revert cite une notice sur le Carbet précisant que « la distillerie actuelle de M. Bally est alimentée par l'eau de la rivière que conduit le canal dit Delajus, du nom de l'ancien propriétaire du domaine. Ce canal, qui aurait nécessité trois ans de travail, est antérieur à 1848. Il passe sous le Morne-Charlotte. Sa partie souterraine a plus de 100 mètres de long.

Un autre canal bien plus long et creusé aussi par la main des hommes conduit l'eau de la Rivière

du Carbet, des hauteurs des Pitons, à l'habitation Desfontaines. C'est le canal de Fonds-Mascret. » L'usine de Vivé était alimentée par une dérivation de la Capote, la distillerie Beauséjour par l'eau d'un bras de la Grande-Rivière captée plusieurs kilomètres en amont.

Le lac réservoir de la Manzo.

La rivière Madame et ses protections contre les crues à Fort-de-France.

Dès qu'une rivière avait quelque importance, elle était dérivée de façon à profiter de l'eau sans trop craindre les violentes inondations cycloniques. Sur les ravines secondaires, des digues s'efforçaient de retenir les eaux des plus grosses « avalasses », sauf à céder à l'occasion. Mais, en pays sec ou demi-sec, la force motrice était autre : le Centre et le Sud ont été le domaine des moulins à bestiaux ou à vent, ainsi que des citernes et des mares pour stocker l'eau qui manquait en particulier pendant les longs mois de Carême.

Plus récemment, la différence de la présence de l'eau entre nord et sud a conduit à d'importants travaux d'irrigation et d'alimentation en eau potable du sud à partir du nord. L'équipement le plus visible est la retenue de la Manzo, au centre de l'île, qui permet l'irrigation pour l'agriculture. Cette irrigation a contribué à transformer les paysages agricoles du sud, autorisant des cultures gourmandes en eau comme la banane. Mais l'alimentation fiable en eau potable reste un défi en Martinique, la sécurisation du service de distribution de l'eau étant d'autant plus difficile que plus de 90% de la ressource exploitée est d'origine superficielle.

Si la répartition dans l'espace est inégale, elle est tout aussi mal répartie dans le temps, conduisant partout, au nord comme au sud, à des crues subites et violentes, en particulier lors des épisodes cycloniques de l'hivernage. Il en résulte des risques d'inondation et de glissements de terrain, qui conditionnent en partie l'aménagement du

Le Canal du François, exemple intéressant de paysage de l'eau construit par les hommes.

territoire. Les tristes maisons déchaussées sur les pentes du François témoignent de ces risques liés aux glissements de terrain. Les talus des routes à vif aussi (voir le chapitre « Les paysages et les sols » dans le présent Atlas).

A Fort-de-France, l'eau a largement conditionné le développement de la ville. Les terres lagunaires et marécageuses des rivages de la baie n'étaient pas favorables à l'urbanisation. Le bourg restera longtemps malsain, ce qui explique en partie le refus prétexte des planteurs et des négociants de Saint-Pierre pour s'y installer. Tous les plans d'extensions successives de la ville, ceux de 1700, 1726, 1761, 1774 et 1783, organisent la lutte contre l'eau qui inonde régulièrement Fort-de-France. Chaque extension du centre s'opère en comblant les canaux du plan précédent et en réalisant de nouveaux travaux de canalisation et de drainage.

Entre nord et sud : le fond de la baie de Fort-de-France

Entre nord et sud, au cœur ouest de l'île, la plaine du Lamentin reçoit les plus longues rivières de l'île, notamment La Lézarde/Rivière Blanche. Elles sont « guidées » en canaux de drainage à travers la plaine mise en culture et à travers la mangrove. En certains endroits, ces canaux permettent la navigation de petits bateaux, ainsi que, discrètement implantés au bout des mangroves, la présence de hameaux de pêcheurs (quartier du Canal à Ducos), de marinas (Port Cohé à proximité des pistes de l'aéroport) ou de bases de loisirs (Morne Cabrit au bout de la zone industrielle de la Lézarde). L'ensemble dessine des paysages de l'eau bien particuliers, qui mériteraient d'être plus finement identifiés et étudiés, notamment dans le cadre des dispositions de préservation de la plaine du Lamentin (espaces agricoles) et de la mangrove (future réserve naturelle de Genipa).

Quartier du Canal à Ducos.

La rareté des paysages de zones humides

Dans la géographie chahutée de la Martinique, il n'y a guère de place pour les étendues d'eau douce en lacs et étangs : l'étang du Plateau Larcher et le petit lac de la rivière Claire sont des exceptions. Celui de Champflore au sud du Morne-Rouge a disparu sous les coulées de l'éruption de 1902.

Au centre de l'île, le vaste lac de la Manzo est artificiel, formé par une retenue et destiné à l'alimentation du sud en eau potable et d'irrigation. En revanche la multitudes des rivières pérennes, fraîches, sont appréciées pour la baignade et les loisirs de pleine nature après avoir servi, jusqu'à une période somme toute récente, au lavage du linge. Même dans le sud plus sec, les mares, créées pour abreuver les troupeaux, marquent les paysages.

Au centre ouest et au sud, les rivages plus doux laissent apparaître des paysages de zones humides :

- dans les grandes rades immobiles et calmes, les vases se déposent et sont conquises par les palétuviers pour former d'étranges forêts posées sur l'eau. Elles tapissent le fond de la baie de Fort-de-France ; on les retrouve au Marin, à Sainte-Anne, au Vauclin, au Robert. « leur ligne sombre et touffue donne un aspect hostile et forestier aux rivages qu'ils occupent » (E. Revert) ;
- à l'extrême sud, l'étendue d'eau des Salines dessine un paysage épuré, mis en valeur par le cheminement en platelage et les observatoires qui permettent sa découverte. Sa formation s'explique par les étapes suivantes :
  - » il y a 18 millions d'années, la mer dépose des sédiments dans la mer peu profonde du rivage ;
  - » il y a 120 000 ans, l'abaissement du niveau marin met à nu ces sédiments qui subissent l'érosion du vent, sculptant un cordon dunaire grésifié ; l'eau douce, bloquée par ce cordon, s'accumule à l'arrière pour former un lac naturel d'eau douce ;
  - » il y a 10 000 ans, la remontée du niveau marin brise le cordon dunaire, formant le cordon sableux de la plage des Salines qui la sépare de l'étendue d'eau restante.

Mangrove au Lamentin (Morne Cabrit).

Lavage de voiture à la rivières.

Est et Ouest : les paysages marins … et sous-marins

« L'archipel est d'abord une mer qui a des rêves de terres. De petits surgissements montent de ces rêves et s'érigent ça et là dans une logique indéchiffrable. Mais la force reste à la mer, à ses nuances et mouvements, ses hautes régulations qui font vibrer la grande famille des bleus dans un chant de lumière. »

Patrick Chamoiseau
Trésors cachés et patrimoine naturel de la Martinique vue du ciel- HC Editions 2007

« Toute anse se souvient des amérindiens, flibustiers et pirates, toute anse a ses rêves de trésor, de boucauts de sucre et de barils de rhum que des nègres nageurs transportaient aux bateaux. Toute anse appelle, toute anse est un sanctuaire que la mer cisèle. »

Patrick Chamoiseau
Trésors cachés et patrimoine naturel de la Martinique vue du ciel- HC Editions 2007

Petite Anse.

Les paysages de l'eau sont aussi ceux de la mer. Ils présentent des visages variés au fil des côtes martiniquaises, décrits dans le chapitre « les paysages et les reliefs ». Les paysages marins diffèrent entre ceux de l'ouest, côté Caraïbe, et ceux de l'est côté Atlantique :

- **à l'ouest** une mer calme, protégé de l'alizé, et des pentes raides (à l'exception du fond de la baie de Fort-de-France), peu confortables mais ouvrant de belles vues maritimes et dessinant au sud-ouest d'élégantes anses bien cadrées en sites maritimes successifs ;
- **à l'est** une mer plus agitée, mais en partie protégée par des récifs coralliens, présentant des pentes plus douces, où les champs agricoles parviennent encore à tutoyer la mer, composant de rares et élégants paysages « agro-marins » ; des pointes et des caps, mais aussi des îlots qui complexifient et enrichissent les paysages en imbriquant le terrestre et le maritime.

La valeur des paysages agricoles littoraux ou « agro-marins»; ici champs de canne vus depuis la plage de Sainte-Marie.

La baie du Robert.

Baie préservée du Trésor, au bout de la presqu'île de la Caravelle ; l'une des rares portions de côtes encore sauvage de la Martinique .

Presque partout, les anses et les baies qui s'incurvent dans les terres pour se protéger, abritent en leur fond un village de pêcheur, devenu bourg ou station balnéaire. Certains rares paysage marins sont restés sauvages, inhabités, offrant de précieux espaces de respiration et « d'évasion » sur une île objectivement petite : ils se rencontrent principalement au sud, sur la presqu'île de Sainte-Anne, à l'est au bout de la presqu'île de la Caravelle et plein nord entre l'anse Couleuvre et Grand'Rivière. Les usages de la mer contribuent largement à la valeur paysagère du littoral :

Pêcheur au large de Schoelcher.

Importance de la pêche pour animer et valoriser le littoral. Ici à l'Anse Dufour.

Importance de la pêche pour animer et valoriser le paysage littoral ; ici en baie de Tartane.

- avec leurs barques colorées remontées sur la plage, les **pêcheurs** contribuent de façon essentielle à valoriser les paysages marins ; garants d'une certaine « authenticité », ils parviennent à cohabiter avec l'activité proprement balnéaire dans un mélange plutôt attractif et charmant, particulièrement sensible dans les anses du sud-ouest (anse Dufour, Grande Anse, etc);
- **la plaisance** se mêle plus ou moins facilement à la pêche, ne s'imposant de façon massive qu'en deux endroits, au fond de la baie du Marin et à la Pointe du Bout ;

- **la plaisance** se mêle plus ou moins facilement à la pêche, ne s'imposant de façon massive qu'en deux endroits, au fond de la baie du Marin et à la Pointe du Bout ;

La belle plage des Salines, à la fois ample, préservée et frangée de cocotiers : une carte postale qui fait en partie l'attractivité touristique de la Martinique.

L'îlet Cabrits, vu depuis la plage de Grande Terre (pointe des Salines).

Le Marin, haut-lieu de la plaisance.

La belle plage du Diamant.

- **les plages** sont inégalement réparties, avec lau nord les plages de sable noir d'origine volcanique, battues par la houle sur la côte Atlantique et plus accueillantes sur la côte Caraïbe où elles demeurent sauvages au nord du Prêcheur ; elles deviennent de plus en plus claires vers le sud et ses dépôts sédimentaires ou coralliens, où s'offrent les plages les plus attractives, notamment celle de la Saline, bordée de cocotiers, conforme aux cartes postales touristiques des Antilles ;
- enfin **la plongée** offre des paysages sous-marins également attractifs grâce à la faune sous-marine (poissons multicolores des récifs, mais aussi tortues, hippocampes, raies, …), et, dans la baie de Saint-Pierre, grâce aux nombreuses épaves des bateaux coulés par l'éruption de 1902.

Ducos et la montagne du Vauclin, vue maritime depuis la baie de Fort-de-France.

Les paysages marins sont aussi ceux de la Martinique resituée dans l'archipel Caraïbe, perceptibles depuis la mer à la faveur des déplacements sur l'eau. Jusqu'à une période somme toute récente, ces paysages ont été familiers de la population Martiniquaise, lorsque une bonne part des déplacements pouvait se faire par voie de mer. Ces déplacements de personnes se concentrent aujourd'hui dans la baie de Fort-de-France et contribuent à lui donner une grande valeur paysagère d'ensemble, en re-situant Fort-de-France dans son contexte maritime, mais aussi montagneux, avec la silhouette des Pitons du Carbet qui referme l'horizon au nord, celle des mornes du Sud qui dominent le fin liseré sombre de la mangrove vers l'est et celle des mornes de la presqu'île du Diamant qui dominent la côte des Trois-Ilets au sud. Les paysages marins Martiniquais seraient grandement valorisés par d'autres lignes de déplacements maritimes, vers Saint-Pierre ou vers le sud et Sainte-Anne.

Des paysages de l'eau fragiles

Les paysages liés à l'eau, qu'elle soit douce, salée ou saumâtre, apparaissent fragiles : les zones humides, biologiquement précieuses, sont rares. Les mangroves sont victimes de remblaiement et tendent à disparaître malgré leur rôle connu de protection mécanique des côtes, de filtre et de réservoir de biodiversité animale. Les rivages perdent de leur limpidité par l'excès de matériaux solides arrivant à la mer, à cause des mauvaises pratiques culturales, des carrières de granulats, des nombreux travaux de terrassement sur les côtes, de l'urbanisation, de l'imperméabilisation des sols, de la destruction des mangroves ; les principales baies s'envasent (baie de Fort-de-France, baie du Marin, baie du Robert, baie du Trésor...). Quant aux récifs, ils s'altèrent partout par l'affaiblissement de l'éclairement lié à l'augmentation de la turbidité des eaux. (source SDAGE). L'affaiblissement de l'attractivité de l'eau est aussi lié à sa pollution : pesticides (dont le chlordécone), matières organiques liées aux distilleries et aux stations d'épuration –surtout dans le sud où les débits sont faibles -, nitrates dans les zones d'agriculture intensive du nord-est, matières phosphorées dans les zones urbaines denses de Fort-de-France.

Enfin les aménagements tendent à « durcir » les rivières et à transformer leur magnifique présence naturelle en des lieux de relégation sans âme, sortes de caniveaux géants.

Problème de canal réduit à sa fonction d'écoulement d'eau : absence du paysage de l'eau.

Remblai sauvage dans la mangrove du Lamentin.

Un beau paysage de rivière rare sur le littoral : la rivière du Carbet.

Eau rouge turbide au fond de la baie du Galion, après une pluie.

Carte des paysages et des milieux naturels

Agence Follea-Gautier (Sources : IGN BD Topo, ORGH, ONCFS, DIREN)

Une précieuse biodiversité, de renommée mondiale

La zone Caraïbe est répertoriée comme l'un des 34 « hot spots » de la biodiversité mondiale.

Ces hauts lieux de la biodiversité sont identifiés pour leur richesse élevée en espèces faunistiques et floristiques sur lesquelles pèsent des menaces d'érosion à court et moyen terme, et leur taux d'endémisme élevé correspondant à la présence naturelle et exclusive d'espèces animales ou végétales sur le territoire. Du fait de son caractère tropical et insulaire, la Martinique figure en bonne place. Elle abrite par exemple, dans le domaine végétal :

- près de 3000 espèces de phanérogames (plantes à fleurs), dont 396 espèces d'arbres, soit 3 fois plus qu'en métropole pour un territoire 500 fois plus petit 12 % de ces phanérogames sont endémiques des Petites Antilles.
- 323 espèces de fougères
- 202 taxons d'orchidées

La dimension précieuse de la végétation est liée à la nature insulaire de l'espace Martiniquais, propice à l'émergence d'espèces endémiques, mais aussi à l'histoire géologique des Petites Antilles auquel l'île appartient : cet archipel bénéficie d'une flore et d'une faune spécifique, concentrée sur des surfaces très restreintes, du fait de son relatif isolement mais aussi d'une origine géologique bien différente de celle des Grandes Antilles.

Les Grandes Antilles sont anciennes ; il faut remonter à l'ère secondaire pour comprendre leur origine ; il s'est alors formé un premier isthme de Panama ; sous l'avancée des Amériques vers l'ouest, cet isthme s'est fragmenté pour former, avec des morceaux de la partie sud du l'Amérique du Nord, les Proto-Antilles ; celles-ci ont donné les Grandes Antilles au cours de l'ère Tertiaire, il y a 60 millions d'années, en migrant le long de la limite nord de la plaque Caraïbe.

Les Petites Antilles, on l'a vu dans le chapitre « les paysages et la géologie », sont plus récentes (40 millions d'années, avec des volcans toujours actifs). Leur colonisation végétale s'est effectuée par le Nord (Amérique du Nord, Amérique centrale et Grandes Antilles) et par le sud (Amérique du sud), peut-être même par l'est et l'Afrique avec les transports de graines par les cyclones. A partir de ce « matériau », la naissance d'espèces spécifiques a pu s'effectuer grâce au caractère relativement isolé de l'archipel, à la dimension petite et insulaire des terres et à leur nature volcanique, qui oblige à des adaptations précises (aux émanations toxiques, aux brusques variations météorologiques et aux vents).

Carte des paysages et des forêts

Agence Follea-Gautier (Sources : IGN BD Topo, ONF)

Une biodiversité fragile

Etant donnée l'étroitesse de l'île, chaque milieu et paysage végétal de la Martinique, avec ses espèces caractéristiques, n'est présent que sur une surface très limitée. C'est la raison pour laquelle cette richesse des milieux naturels – et donc des espèces – est si fragile.

Une situation qui a longtemps empiré

Avec la colonisation et la prise de possession de l'île par les Français au XVIIe siècle, la couverture végétale a commencé à être défrichée pour la culture du tabac, du cacaoyer, du caféier puis de la canne à sucre. S'y sont ajoutés les prélèvements pour la construction des habitations et des bâtiments d'exploitation, le commerce des bois précieux, les traverses de chemins de fer et enfin le charbon de bois. L'appauvrissement de la forêt n'a pas été que quantitatif et lié aux surfaces : la qualité des peuplements a été également touchée du fait des prélèvements excessifs, conduisant à des ouvertures recolonisées par des espèces pionnières, et par l'écrémage des espèces d'arbres les plus intéressantes.

Des dispositions furent prises de proche en proche pour interdire l'exploitation de certaines essences (le gaïac par exemple) et réglementer celle des bois de construction ou la fabrication du charbon. Malgré tout, en 1902 la situation était jugée « catastrophique

Une reprise en main au début du XXème siècle

En 1903, une première et timide réaction consiste en la création d'un service forestier.

Conjointement apparaissent les premières plantations de Mahogany grandes feuilles, pour faire face à la pénurie de bois. Connu sous le nom d'acajou du Honduras, cet arbre à la croissance rapide produit un bois de qualité, très apprécié en ébénisterie.

Le 16 mars 1922 voit la naissance d'un véritable code forestier inspiré du code métropolitain. C'est aussi à cette période que sont apparues les grandes figures du service forestier martiniquais.

A partir de cette période, l'élévation progressive du niveau de vie rend la population moins dépendante de l'exploitation de son propre territoire. Les surfaces agricoles les moins adaptées à l'agriculture sont délaissées, et sont

A partir de 1950 les premières routes forestières sont ouvertes : Rivière Blanche, Montravail, Fonds Baron et Fournioles. Elles constituent les bases d'une politique rationnelle de gestion forestière. A la même époque sont tracés la plupart des sentiers pédestres encore existants aujourd'hui.

Une nouvelle étape à partir des années 1980

Le début des années 1980 marque l'apparition d'une véritable exploitation forestière des boisements plantés cinquante ans plus tôt.

La mise en place des grands équipements touristiques d'accueil voit le jour, que ce soit en forêt humide ou sur la forêt d'arrière-plage, dans le cadre de l'aménagement forestier que conduit l'ONF en partenariat avec la Région et le Département.

Aujourd'hui cette dynamique se poursuit au profit d'une implication croissante des collectivités locales dans la définition des politiques de développement autour de la forêt martiniquaise, notamment au profit du tourisme balnéaire et du tourisme vert. Au total, sur 110.000 ha environ, la forêt couvre 42 000 ha (base de données teruti 2006). La forêt publique (15.500 ha) représente un tiers de ces forêts. Les forêts privées, soit donc les 2/3 des espaces boisés, restent aujourd'hui méconnues, non ou peu gérées.

Cinq grands paysages végétaux étagés

La végétation, et plus globalement les milieux « naturels », participent de façon très lisible à la diversité précieuse des paysages de la Martinique. Du nord au sud et de l'est à l'ouest, des paysages végétaux peuvent apparaître extrêmement contrastés, depuis la dense forêt hygrophile humide des Pitons au nord jusqu'aux maigres « savanes » à cactus des plaines du sud. Cette diversité s'organise principalement avec les reliefs, les vents et la pluviométrie, facteurs étroitement liés les uns aux autres, comme cela est évoqué dans les parties « les paysages et les reliefs » et « les paysages et le climat ». Les sols et les températures jouent également un rôle dans la constitution du kaléidoscope de paysages Martiniquais, mais sans doute de façon plus subtile et moins flagrante.

A vrai dire, les variations très rapides de ces conditions de milieux, sur de courtes distances, induit une multiplicité d'espèces végétales extraordinaire. Les types de végétation se succèdent de façon serrée. Ce phénomène, vrai pour les Petites Antilles en général, fait de cette région du monde l'une des plus riches en densité spécifique (superficie générale/nombre d'espèces). D'après C. Sastre et A. Breuil, elle est estimée à 1.30 alors qu'elle n'est que de 0.018 pour la France métropolitaine. « C'est-à-dire, à titre de comparaison, que sur une surface moyenne abritant 100 espèces aux Antilles, il n'y en aurait qu'une seule qui pousserait en métropole. » (C. Sastre et A. Breuil « Plantes, milieux et paysages des Antilles Françaises », Parthénope collection 2007).

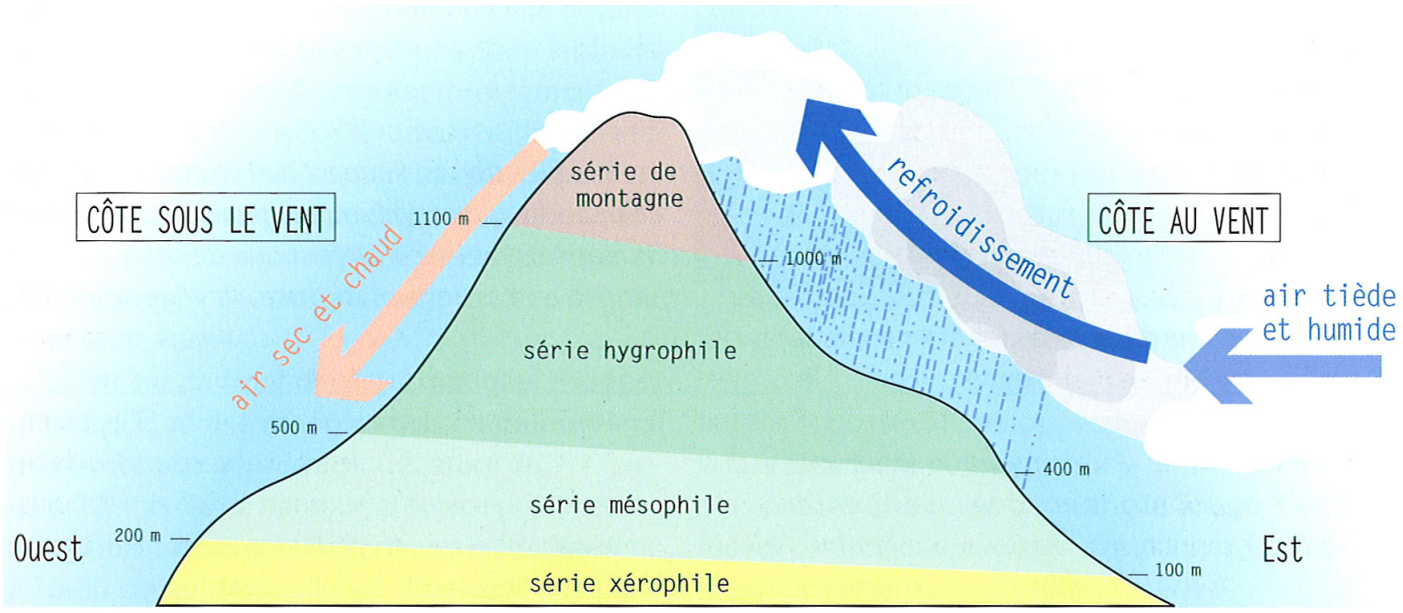

Les séries de végétation selon l'altitude et l'orientation. Image C. Sastre et A. Breuil « Plantes, milieux et paysages des Antilles Françaises », Parthénope collection 2007

Plus larges que les stations botaniques qui peuvent les constituer, les unités de paysages peuvent ainsi englober différents types de formations végétales, chacune composant des ambiances spécifiques à déterminer à l'échelle de « sous-unités », voire de sites très précis. Néanmoins nombre de limites paysagères s'appuient sur des variations de végétation et de milieux.

Globalement, certaines ambiances végétales différencient le nord plus arrosé et le sud plus sec de la Martinique : grandes forêts humides d'altitude dans le premier cas, fourrés épineux et prairies xérophiles dans le second cas.

Mais, au nord comme au sud, les paysages végétaux vont surtout varier avec l'altitude, même si la complexité des reliefs et des orientations tend à les diffracter. Ils s'étagent en « séries » successives : série littorale, série xérophile, série mésophile, série hygrophile et série de montagne.

Le sec et l'humide qui se côtoient aux salines, presqu'île de Sainte-Anne. Les variations très rapides de ces conditions de milieux, sur de courtes distances, induit une multiplicité d'espèces végétales extraordinaire.

Les milieux et paysages végétaux du littoral

A proximité immédiate de la mer prend place la série littorale. La végétation littorale contribue à constituer des milieux et des paysages variés, selon les natures de sols, l'impact des embruns, la submersion par les marées : se distinguent ainsi la mangrove, l'arrière-mangrove, la végétation des plages et arrière-plages.

La mangrove, quartier du Canal à Ducos.

Mangrove dans l'étang des Salines.

La mangrove dans le fond de la baie du Simon.

La mangrove couvre environ 1800 ha, occupant en particulier les secteurs d'eau calme des fonds de baies où se déposent des vases : celle de la baie de Fort-de-France est la plus vaste, constituant un véritable front littoral d'aspect boisé. Les espèces végétales restent peu nombreuses, constituées de palétuviers ou mangles aux étranges échasses (racines aériennes) rendant difficile la progression. Ils se succèdent du plus maritime au plus terrestre : palétuvier rouge, palétuvier gris, palétuviers blancs, avec, à la limite des eaux douces et salées, des touffes de fougère dorée. Si le nombre d'espèces végétales est faible, la mangrove abrite en revanche de nombreuses espèces animales, joue un rôle de filtre et protège les côtes. Elle fait partie du domaine public maritime sous gestion de la Direction départementale de l'équipement et bénéficie de l'application du régime forestier mise en œuvre par l'ONF.

« La mangrove a la placidité silencieuse des berceaux. Il y a tant de vies qui sommeillent en elle, tant de futurs qui veillent sous ses racines, tant d'équilibres dans les négociations incessantes de la terre et de l'eau, qu'elle semble toujours songeuse et toujours attentive. (…)

La mangrove n'est pas seulement une alchimie de terre et d'eau, d'ombres et de lumières, de craquèlement et de boue, de squelettes et de mangles, c'est un lent mouvement, mouvement indémêlable, de vies et de morts qui s'alimentent de vie, et de vies qui s'exaltent dans la mort. La mangrove est totale. »

Patrick Chamoiseau
Trésors cachés et patrimoine naturel de la Martinique vue du
ciel- HC Editions 2007

L'arrière-mangrove prend le plus souvent l'aspect de prairies, héritées de déboisements de mangrove pour faire place à des pâturages. La forêt marécageuse, quant à elle, menacée de disparition, reste limitée à deux stations sur la commune de La Trinité : « une station relictuelle en contrebas du lycée, et un beau massif coupé en deux par la RN1 » (C. Sastre et A. Breuil).

Plage de l'Anse au Bois, avec sa frange de patates bord de mer.

Les plages portent une végétation adaptée au sable et aux embruns, qui s'organise en bandes parallèles aux rivages :

- une frange pionnière de plantes rampantes comme la patate bord de mer,
- une frange arbustive normalement protégée de la submersion (constituée d'olivier bord de mer, oseille bord de mer, tiraille, romarin**,** haricot bâtard, bois-lait petit et bois-lait bord de mer …) que dominent par endroits les cocotiers,
- une forêt littorale enfin qui occupe la zone la plus élevée de la plage, prodiguant une ombre bienvenue : elle est bien conservée par exemple à l'anse du Diamant, l'anse Trabaud, Macabou. C'est le domaine du raisinier bord de mer, du dangereux mancenillier, du catalpa, de l'amandier-pays, mais aussi du galba, du filao, du bois-nivré, du bois-cannelle, du mapou rouge, du tamarin, auxquels se mêlent des essences de la forêt sèche. Cette forêt littorale occupe notamment les anciens « 50 Pas géométriques », constitués par une bande étroite de 81,2 m de large, qui s'étale sur plus de 240 km de littoral, soit environ 1.940 ha. Ces milieux naturels et forestiers, devenus forêt domaniale en 1981, avaient malheureusement fait l'objet antérieurement d'une assez forte squattérisation. Aujourd'hui, même si les nouvelles installations sont rares, l'ONF constate encore plus de 500 occupations de différentes natures qui doivent être traitées au cas par cas dans l'objectif de reconquérir la qualité naturelle de cet espace. Le Conservatoire du littoral a également acquis plus de 2.000 ha.
- Il faudrait ajouter à cette flore littorale la flore sous-marine, notamment les herbiers marins de phanérogames ; ils abritent 65 espèces de poissons, mais aussi les oursins blancs herbivores (chadrons) et les hippocampes de Martinique.

La forêt littorale du Diamant.

Les milieux et paysages végétaux des basses pentes sèches

Dans les basses pentes proches du littoral, la végétation xérophile prend un caractère sec, bien visible du fait de la présence d'espèces caduques mêlées aux essences persistantes, avec des arbustes tortueux, touffus, aux feuilles luisantes et coriaces.

La sècheresse est en effet marquée pendant le Carême, avec près de quatre mois quasiment sans eau, de février à mai. Cette végétation sèche marque les paysages des basses pentes des mornes du sud ; elle caractérise également les basses pentes du nord-ouest jusqu'à 300m d'altitude, entre Case-Pilote et le Prêcheur : cette côte sous le vent est également soumise à la sécheresse du Carême en restant abritée des vents alizés porteurs d'humidité.

La végétation sèche de la Savane des Pétrifications, où surgissent les silhouettes aisément reconnaissables des cactées : cierges et raquettes bord de mer.

A cette faible altitude, certains sols sont calcaires, d'autres volcaniques ; plusieurs espèces étant indifférentes à ces variations pédologiques (comme le bois de mèche ou bois-puant, la vinette, l'acomat-côtelette, l'olivier ou mauricif, le bois-couleuvre, …), la différence ne saute pas aux yeux dans le paysage. Seules certaines espèces trahissent la nature calcaire du sol, comme le bois-cannelle, l'acomat-bâtard, le mapou gris, le gaïac ; sur terre volcanique se trouvent le bois de rose, le bois-l'onguent, le bois-savonnette, le mapou, le bois d'Inde, le lépiné blanc, le courbaril, …

Lorsque cette forêt sèche est dégradée, elle laisse place à des étendues de bois et taillis secs, que l'on trouve dans le sud, sur la presqu'île de la Caravelle et sur la côte Caraïbe du nord-ouest : là, entre Schoelcher et Case-Pilote, cette végétation a reconquis les secteurs défrichés et mis en cultures vivrières pendant la dernière guerre pour résister au blocus alimentaire. On y trouve certaines espèces caractéristiques comme le gommier rouge, le poirier, le calebassier, …

Végétation xérophile, pentes basses du Morne Larcher.

La végétation sèche côté Caraïbe ; ici vers Morne aux Bœufs.

Lorsque la forêt a disparu, elle laisse place à des fourrés épineux, voire à de vastes étendues lumineuses de prairies xérophiles à Themeda quadrivalvis ; les fourrés sont marqués par le campêche, l'acacia savane, le pompon jaune, l'acacia de Saint-Domingue, l'amourette, le croc-chien, le ti-coco.

Dans ces basses pentes sèches, la forêt riveraine de bas-fond introduit une note de fraîcheur et diversifie les ambiances en accompagnant les lits des rivières. C'est là qu'on y rencontre la savonnette-rivière, le genipa, le fromager ou kapokier, particulièrement imposant et remarquable dans le paysage, le pois doux rivière …

Cette forêt sèche, surtout développée au sud de l'île, appartient principalement aux propriétaires privés. D'après l'ONF, « elle connaît depuis plusieurs années un « mitage » regrettable du couvert forestier au bénéfice d'une urbanisation parfois sauvage. Grignotée, affaiblie, ne faisant pas l'objet de soins sylvicoles, la forêt ne peut plus jouer ses différents rôles dans beaucoup de communes. »

Végétation xérophile, presqu'île de la Caravelle.

Savane sèche au-dessus du Carbet.

Les pentes sèches côté Caraïbe, au-dessus du Carbe.

Les milieux et paysages végétaux des mi-pentes

Entre 100 et 400 m d'altitude s'étend la série mésophile. Au nord comme au sud de la Martinique, on reste là à des altitudes largement défrichées, mises en cultures et habitées. Aussi la forêt moyennement humide n'existe-t-elle plus que ponctuellement : dans le Nord entre Le Prêcheur (Anse Céron) et Grand-Rivière, dans le centre à Case-Pilote (Bois la Roche), au Robert (Bois du Pothau), à Saint-Esprit (Bois la Chaux) et dans le sud sur la montagne du Vauclin. Elle recèle de beaux arbres de plus de 30m de hauteur, mais, contrairement à la forêt dense humide, ceux-ci ne sont pas colonisés par les épiphytes et rarement par les lianes.

Les bois moyennement humides, transformés par l'homme, sont plus fréquents ; ils correspondent souvent à d'anciens lieux d'habitation.

Beaucoup d'espèces introduites s'y rencontrent, notamment des arbres fruitiers : pommes d'eau, cacaoyers, manguiers, arbres à pain, prunes mombin, samanas, acomat-hêtre, bambous, … Ces bois occupent de petites surfaces vers Gros-Morne et Saint-Joseph, sur le plateau des Trois-Ilets jusqu'aux hauteurs des Anses d'Arlet, ainsi que le long de la trace Prêcheur/Grand'Rivière.

Avec des défrichements plus marqués apparaissent également des taillis arbustifs (goyavier, bigarradier, herbe-côtelette, bélangère-bâtard, …) et, là où le pâturage exerce sa pression, des ouvertures se créent en prairies moyennement humides, où des arbrisseaux se mêlent aux graminées, comme le dartrier, le bois-anisette, le mimosa pudica, l'herbe savane, la queue de renard, …

La presqu'île du sud-ouest, vue dominante sur les pentes boisées de végétation mésophile.

Les milieux et paysages végétaux des pentes hautes

Entre 500 et 1000 m d'altitude s'étend la série hygrophile. C'est le royaume de la forêt dense humide, volontiers luxuriante, riche en lianes et en épiphytes, qui colonisent de grands arbres capables de dépasser 30m de hauteur et 1m de diamètre. Elle constitue « un décor d'une écrasante splendeur » (Revert). Ce foisonnant paysage, qui évoque « la forêt vierge » ou « l'enfer vert » se laisse facilement découvrir par la route de la Trace qui relie Fort-de-France au Morne-Rouge. Il se parcourt plus sportivement à pied au nord du massif de la Montagne Pelée, autour des Pitons du Carbet et du Morne Jacob, ainsi que dans la forêt de Rabuchon.

La forêt secondaire, qui correspond à une transformation de la forêt primaire, offre des paysages forestiers différents, où les ouvertures du manteau boisé ont favorisé le développement d'espèces héliophiles comme le bois-trompette ou le bois-canon. Cette forêt, généralement transformée par les déboisements et l'exploitation forestière, par endroits par des phénomènes naturels (cyclones, glissements, éruptions), occupe la base des Pitons du Carbet et du Morne Jacob, les hauteurs du Fonds-Saint-Denis, la partie haute des habitations du Carbet, de Saint-Pierre et du Morne-Rouge, les gorges de la Falaise.

Ambiance de forêt hygrophile, fougères arborescentes et épiphytes font partie des plantes les plus immédiatement identifiables.

La forêt hygrophile nappant les pentes du Piton Dumauzé.

Des prairies humides peuvent localement composer d'autres paysages, comme sur le Plateau Bouché près du Morne-Rouge. Le sol argileux très humide empêche le développement des arbres, les horizons s'ouvrent sur des prairies colonisées par des espèces herbacées envahissantes.

La forêt de transition, à 700-1000m d'altitude correspond au dernier stade de colonisation des arbres : ils sont rabougris par la force des pentes et la puissance du vent, visibles sur les pentes raides des Pitons du Carbet notamment.

La plupart de ces forêts hygrophiles sont publiques, c'est à dire appartenant à l'Etat ou à des collectivités territoriales. La forêt départementalo-domaniale y occupe 9.719 ha, qui comprennent notamment les massifs de la Pelée, des Pitons du Carbet ou du Morne Jacob.

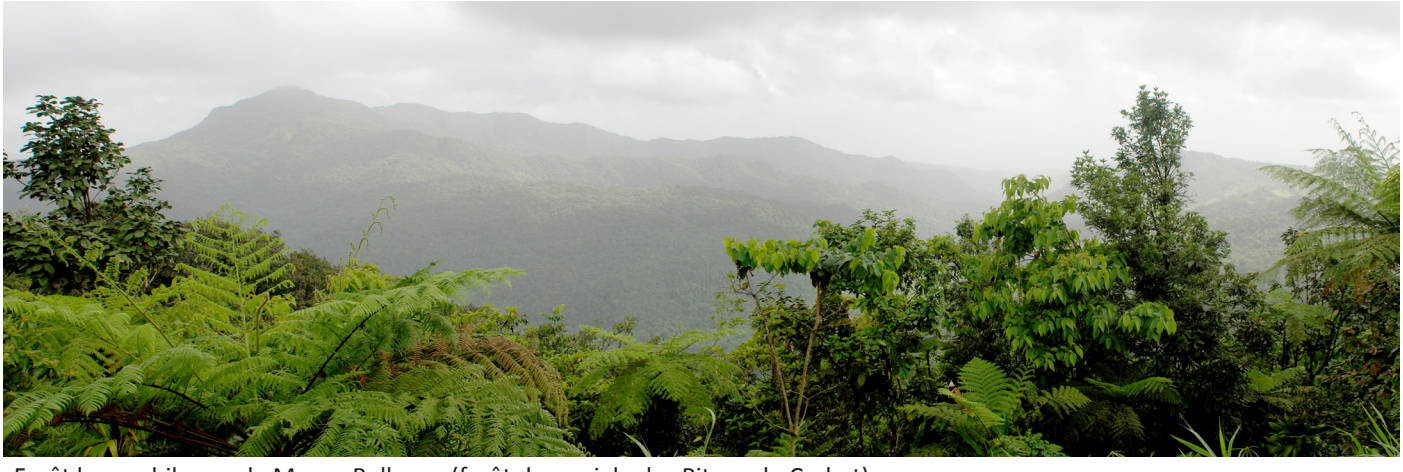

Forêt hygrophile vers le Morne Bellevue (forêt domaniale des Pitons du Carbet).

Les milieux et paysages végétaux des hauts sommets

Les hautes pentes découvertes de la Pelée.

La série de montagne compose les paysages des plus hauts sommets de l'île : ceux de la Montagne Pelée et des Pitons du Carbet, à plus de 800 m d'altitude. Ils offrent de toutes autres ambiances que celle des forêts plus bas en altitude : les espaces se découvrent du fait d'une végétation rase, adaptée au vent puissant et aux pluies abondantes qui balaient ces étendues. Selon la nature des sols se succèdent des fourrés semi-arborés ou arbustifs (sur sol drainé), des prairies d'altitude (sur les sols argileux gorgés d'eau), et des landes à mousses et à lichens sur les rochers qui affleurent. Les nuages et les pluies abondantes masquent fréquemment les vues, qui se dégagent généralement en brèves trouées.

Savane d'altitude sur le sommet de la Montagne Pelée.

Savane arbustive de la montagne Pelée (l'Etang Sec), piquée de fougères arborescentes moussues.

Les paysages végétaux domestiques, les espèces introduites

Les jardins créoles

Les paysages végétaux ne se cantonnent pas qu'aux milieux naturels. Une partie d'entre eux sont en fait « habités », accompagnant de façon intime les maisons. Ils sont alors composés en bonne part d'essences utilitaires, parfois décoratives. Ils forment les jardins créoles.

Sur les pentes habitées et cultivées du nord-est (du morne Capot à Saint-Joseph) et sur les pentes et crêtes des mornes du sud, cette végétation des jardins créoles présente de multiples qualités : elle atténue la présence du bâti dans le paysage, agrémente les abords (l'alentour) de frondaisons élégantes (celles du cocotier, celles de l'arbre à pain par exemple), réduit l'érosion par ruissellement, procure de l'ombre et des vivres.

Case noyée dans son jardin créole, vers Augrain (Le Robert).

Végétation de vergers et jardins créoles, où se reconnaissent facilement les cocotiers, les arbres à pains et les bananiers.

Les jardins des habitations

Plus bas en altitude, isolées dans les grands domaines agricoles, de grands arbres ornementaux composent des allées, des jardins voire des parcs qui, de loin, annoncent la présence d'une habitation.

Entrée de l'habitation du Simon, entre le François et le Vauclin.

Jardin de l'habitation Saint-Etienne.

Les espèces introduites

Dans ces jardins, mais aussi dans les espaces agricoles, la plupart des espèces nourricières et ornementales sont en réalité introduites, originaires du monde entier. Dans la France d'Amérique, Eugène Revert, le rappelle :

« Les Caraïbes utilisaient le manioc, les patates, l'ananas, quelques espèces de pois ou d'ignames, les choux dits Caraïbes ou Yautias, le coton et le roucou. Les cannes et le cacao existaient peut-être, mais ne faisaient l'objet d'aucune exploitation régulière. Le café, comme chacun sait, fut introduit au XVIIIe siècle par Desclieux. Les cocotiers n'ont commencé que vers 1660 à ombrager les villages de pêcheurs de leurs palmes bruissantes. Les filaos forment plus d'une allée conduisant à une vieille demeure.(…) Ils sont originaires de Madagascar. Le bananier a été introduit au XVIe siècle. Ce sont également les Européens qui ont amené tous les

Palmiers royaux de l'habitation Saint-Etienne, palmiers originaires de Cuba.

agrumes. L'avocatier n'est arrivé qu'à la fin du XVIIe siècle. Le manguier et l'arbre à pain datent de la fin du XVIIe siècle. Les tamariniers viennent de l'Inde, les samanas du Brésil. Les bambous ont été introduits par Mahé de la Bourdonnais, déporté par les vents du cap de Bonne-Espérance aux Antilles lors de son retour en Europe. Chaque époque en fin de compte

a vu l'acclimatation de plantes nouvelles, utiles ou ornementales. (…) La flore actuelle des Antilles Françaises est donc en pleine et rapide évolution. Le décor d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier ».

Et il ajoute :
« Il est un premier résultat, doucement paradoxal, qu'il vaut la peine de souligner. Peintres, artistes, littérateurs s'extasient à l'envi sur la puissance de la végétation et le parfum d'exotisme qui s'en dégage. Or, cet exotisme, celui des bambous, des cocotiers, des filaos, des manguiers, des flamboyants, des bananiers est d'importation récente. » (E. Revert La France d'Amérique1955)

Les espèces colonisatrices

Certaines espèces ne se sont pas cantonnées aux espaces cultivés, et montrent un caractère plus ou moins envahissant en colonisant les milieux naturels :

- le cocotier a gagné les rivages antillais avec les colonisateurs européens et se rencontre couramment sur les rivages et dans les jardins,
- le campêche, introduit d'Amérique centrale, a été abondamment planté pour la teinture ; il domine aujourd'hui dans de nombreux taillis secs du sud
- la pomme-rose, originaire d'Asie du sud-est, utilisée depuis le XVIIIe siècle comme ombrage pour les plantations de caféiers et cacaoyers, colonise aujourd'hui les sentiers de la forêt hygrophile et les bords de rivières ;
- le tulipier du Gabon gagne dans la forêt méso-hygrophile ;
- manguiers et châtaigniers (arbre à pain) se maintiennent en forêt mésophile ;
- les agaves et les cactacées (« raquettes » ou opuntias aux longs piquants, « cierges » ou cereus aux minces colonnes érigées vers le ciel) ont été favorisés par les plantations en bordure du rivage ; elles étaient imposées par les règlements du XVIIe siècle pour gêner d'éventuels assauts ;
- les savanes abandonnées sont vite envahies par les goyaviers. La plante, bien qu'originaire de l'Amérique tropicale, a été répandue dans les îles par les Espagnols.
- les canéficiers, aux lourdes grappes de fleurs odorantes et jaunes abondent autour du Diamant, des Anses d'Arlets et de Bellefontaine. Ils sont arrivés des Indes Orientales (Revert).
- les bambous, introduits d'Asie pour fixer les sols après l'éruption de la Montagne Pelée, qui modifient fortement les paysages forestiers, en lisière des routes sur des espaces dégradées mais aussi au fond, le long des cours d'eau.

« Cierges » ou cereus naturalisé sur les pentes du Morne Larcher. Les cactus ont été favorisés par les plantations défensives en bordure du rivage ; elles étaient imposées par les règlements du XVIIe siècle pour gêner d'éventuels assauts.

La végétation sèche du littoral sud, piquée de cactus cierges, avec la Table du Diable à l'horizon.

7. Les paysages et l'agriculture

La diversité passée des paysages agricoles

Dominés par la banane et la canne à sucre, les paysages agricoles d'aujourd'hui reflètent mal la grande diversité des productions entreprises sur le sol Martiniquais au cours de l'histoire ; la variété des terres se prêtait à cette diversité culturale, d'autant que les massifs volcaniques récents donnent des sols légers et profonds favorables aux cultures.

Le défrichement s'est opéré de manière assez rapide et l'ensemble des cultures couvrait 36.600 ha en 1788. C'est d'ailleurs sans doute au XVIIIe siècle, que la diversité des cultures a dû composer une campagne très jardinée, de grande qualité paysagère, avant que la canne au XIXe siècle puis la banane au XXe siècle ne s'imposent de façon radicale et simplifient les campagnes.

Le tabac a joué un rôle essentiel aux débuts de la colonisation. Environ 1 000 hectares lui étaient consacrés en 1671. À la fin du XIXe siècle, les plantations existantes fournissaient encore à la consommation locale des produits réputés. Puis, devant l'engouement manifesté pour la canne à sucre, la culture et la préparation du tabac ne subsistèrent plus qu'à l'état embryonnaire.

Le caféier a connu son moment de plus grande prospérité dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, vers 1775, où il couvrait plus de 9 000 ha en Martinique. Obligatoirement protégé contre le soleil et le vent, les caféières prenaient un aspect jardiné en damier grâce aux « lisières » de pois doux plantées, taillées, et aux arbres d'ombrage (dont le gliricidia).Puis le pourridié a sévi au XIXe siècle, ainsi que la chenille mineuse des feuilles (Elachista coffeella). En 1935 les caféiers n'y occupaient plus que 305 ha.

Le cacaoyer apparu vers la fin du XVIIe siècle, a également connu son moment de plus grande prospérité au début du XVIIIe siècle (9 477 hectares en 1727, d'après Revert). On l'a cultivé dans l'île entière, mais surtout au quartier du Gros-Morne. Le pourridié des racines causa bientôt d'énormes dégâts. Comme les caféières, les cacaoyères exigent des arbres d'ombrages. Le cacaoyer connut un renouveau de faveur à la fin du XIXe siècle grâce à l'introduction d'une espèce plus robuste venue de Cayenne. Mais après 1925 les prix de vente baissèrent dans des proportions considérables. De grandes plantations furent arrachées. Seule une centaine d'hectares existait encore dans les années 1950 dans le sud de l'île.

Le cotonnier semble également avoir atteint son apogée à la veille de la Révolution, où le recensement de 1788 lui attribue 1 365 carrés, soit 1765 hectares environ. Il n'en occupait plus que 57 en 1935, pour la fabrication des matelas. On en rencontre aujourd'hui des pieds dans la région du Diamant.

Le roucou, employé comme teinture par les Caraïbes, était encore très répandu au XVIIIe siècle.

L'indigo, introduit dès les débuts de la colonisation, couvrait une trentaine d'hectares en 1671. Le nombre des indigoteries monta jusqu'à une vingtaine aux alentours de 1690. Le gingembre occupait un peu plus de 100 hectares en 1671.

L'ananas a été développé plus récemment au XXe siècle. Il couvrait 300 ha en 1940, surtout dans la région du Gros-Morne et les hautes vallées du Galion et de la Lézarde, entre deux et cinq cents mètres d'altitude, c'est-à-dire au-dessus de la zone réservée à la canne. La première usine de conserves avait été fondée dès 1912.

Bien d'autres cultures ont été tentées : la ramie, le chanvre de Manille vers le Morne-Rouge, le sisal près de Sainte-Luce, le gingembre, le citronnier, la citronnelle, les campêches, ...

Carte de l'agriculture

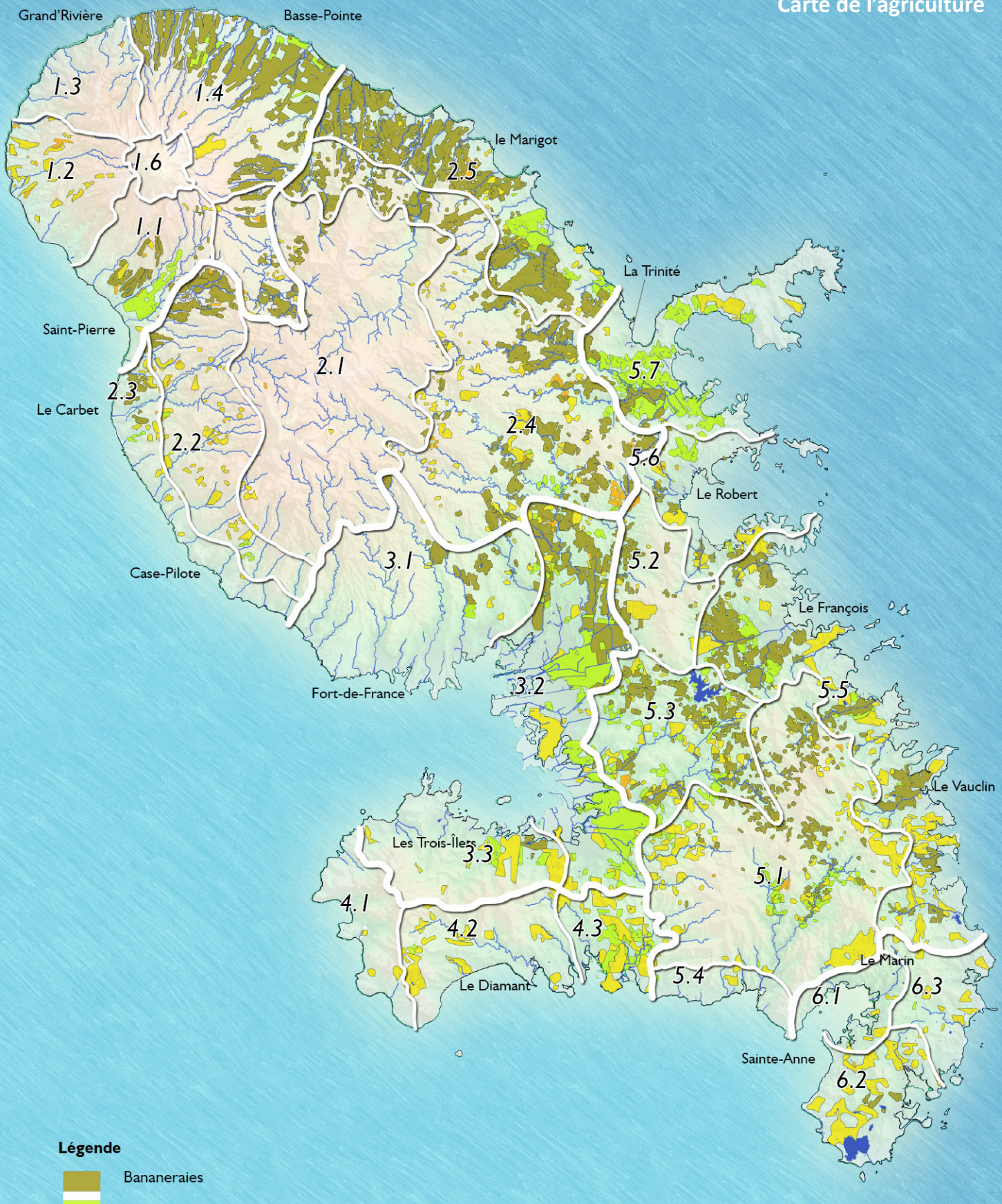

Agence Follea-Gautier (Sources : IGN BD Topo, SIG 972, DAF Martinique)

Paysage de campagne habitée. Ici à Morne des Esses.

La campagne habitée au-dessus de Gros-Morne. Imbrication fine du bâti, du végétal utilitaire et du végétal ornemental, des arbres et des pâtures.

Avec 28 000 hectares de SAU sur le département (source Agreste – 2008), les espaces agricoles couvrent aujourd'hui seulement un quart de la superficie de la Martinique. C'est beaucoup moins que la surface occupée il y a encore 50 ans (80 000 hectares d'après la SAFER ?), mais moins aussi qu'au XIXe siècle (40 000 hectares en 1895) et même au XVIIIe siècle (36 600 hectares en 1788).

Cette part objectivement assez réduite des espaces agricoles, et qui va s'aggravant, représente mal leur importance majeure en termes de paysage et de cadre de vie pour les Martiniquais. En effet, contrairement aux espaces « naturels » et forestiers, davantage « valorisés » par les approches écologiques et environnementales du territoire, les espaces agricoles Martiniquais ne sont pas cantonnés aux secteurs inhabités de l'île, isolés en altitude ; **ils sont au contraire intimement liés, physiquement et visuellement, au cadre de vie quotidien** ; ils se déploient en grandes étendues sur les pentes basses et littorales de l'île, là même où s'épanouissent les villes et les bourgs, où les habitants habitent, travaillent et se déplacent chaque jour, où les touristes amateurs de littoral balnéaire séjournent ; lorsque les cultures remontent en altitude, sur les pentes raides et spectaculaires des mornes du sud notamment, ils accompagnent toujours de façon intime les habitants, sous forme de jardins créoles, d'espaces vivriers, là encore au cœur du cadre de vie quotidien des Martiniquais. **La « valeur » des espaces agricoles n'est donc pas seulement économique par les productions offertes et le nombre d'emplois créés ; elle est aussi profondément culturelle, et prend même une dimension économique-touristique** en bonne partie ignorée, sous-valorisée et non évaluée : les paysages de la Caravelle, de la presqu'île de Sainte-Anne et ceux des baies n'auraient pas la même valeur si les étendues de canne ou les pâturages manquaient.

Cette proximité immédiate aux secteurs d'habitat et d'activités fait bien sûr une part de la fragilité des espaces agricoles, puisqu'ils subissent partout de plein fouet la pression foncière pour être urbanisés. Mais c'est aussi ce qui fait leur qualité, pour peu qu'on leur permette d'exister et de fonctionner dans un tel contexte. On peut même affirmer que ces espaces agricoles, outre leur valeur paysagère culturelle, jouent un rôle urbain structurant. Ce sont eux en effet qui composent les espaces de respiration et les coupures d'urbanisation, qui évitent la constitution d'urbanisations continues faisant disparaître l'identité des bourgs et leur claire distinction les uns des autres.

Les espaces agricoles de Martinique, pourrait-on dire, sont finalement péri-urbains (grandes cultures) voire habités (cultures vivrières). Leur valeur est d'autant plus grande qu'ils prennent place dans un contexte de forte densité et de forte pression urbaine.

Les grands espaces agricoles des plaines littorales mettent en scène les villes ; ici Le Robert, arrivée depuis La Trinité.

Quatre grands types de paysages agricoles

Les paysages agricoles Martiniquais sont de plusieurs types. Cette typologie est liée aux cultures elles-mêmes, mais aussi à la structure foncière et aux contextes dans lesquels ils prennent place.

Fondamentalement se distinguent aujourd'hui quatre types :

- les paysages des grandes cultures (banane, canne à sucre), souvent sur grandes parcelles voire grandes propriétés foncières, avec peu d'habitat : c'est le paysage des habitations ;
- les paysages des cultures vivrières, sur petites parcelles, imbriquées au bâti : c'est le paysage des jardins créoles ;
- le paysage de l'élevage, qui marque en particulier la moitié sud de l'île ;
- les paysages de campagne habitée, mixant de façon riche et complexe chacun des types de paysages précédents, avec à la fois des champs de banane ou de canne, des pâtures et des jardins créoles environnant les quartiers habités.
- Chacun de ces paysages est profondément original, contribuant de façon essentielle à la personnalité singulière de la Martinique. Et l'ensemble apparaît au final contrasté, contribuant à une forme de diversité des paysages Martiniquais

Les paysages des habitations et des grandes cultures

Les paysages agricoles des habitations apparaissent tout particulièrement caractéristiques de la Martinique, presque « anachroniques » dans le contexte historique et social de la France. Ils offrent de vastes surfaces agricoles « pures », plantées de bananes ou de canne à sucre, non mitées par l'urbanisation, dans des secteurs pourtant fortement soumis à la pression urbaine, aux portes des villes et bourgs du littoral. C'est là leur valeur paysagère principale. Ils trahissent la grande propriété foncière. On ne peut comprendre leur présence et leur persistance qu'en remontant le cours de l'histoire.

Dès le XVIIe siècle, deux tendances contradictoires sont apparues en matière de politique foncière. Le pouvoir Royal souhaitait l'implantation et le développement de petits et moyens propriétaires, en attribuant des domaines aux colons qui traversaient l'Atlantique ou aux engagés qui avaient terminé leur temps. Ce type de propriété convenait à des cultures comme celle du tabac, qui

Les grandes cultures sur la plaine littorale, ici vers Petite-Rivière, entre La Trinité et Sainte-Marie.

Carte des quatre grands types d'espaces agricoles

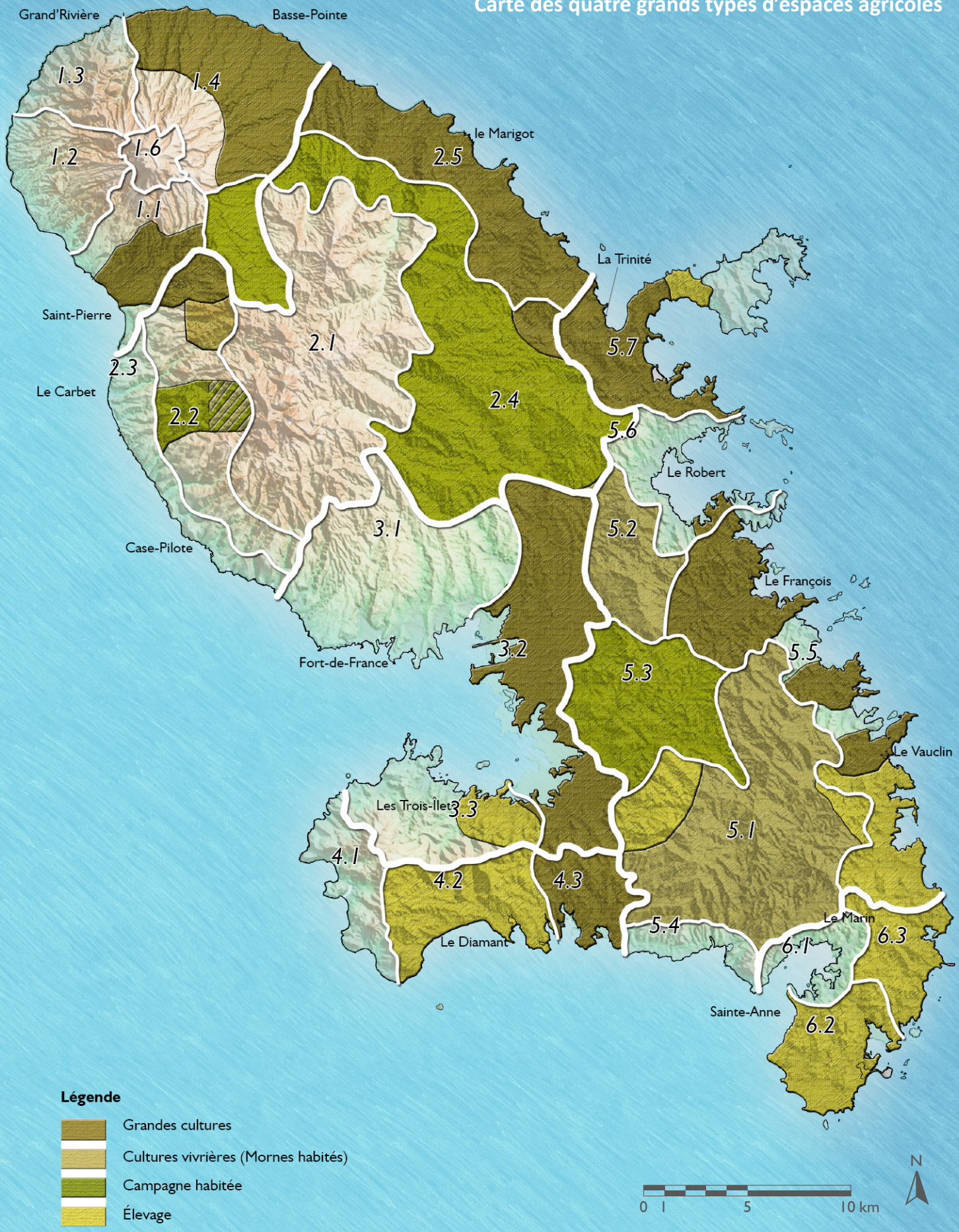

Agence Follea-Gautier (Sources : IGN BD Topo)

pouvait s'accommoder d'une exploitation presque individuelle. Le tabac joua ainsi un grand rôle aux débuts de la colonisation et celui de Macouba était réputé grâce à son parfum de violette. D'après Revert, près de 800 carrés, soit 1 000 hectares, lui étaient consacrés en 1671. À la fin du XIXe siècle, les plantations existantes fournissaient encore à la consommation locale des produits réputés. Mais la concurrence précoce et de plus en plus forte de la canne à sucre a conduit à la disparition du « petun ». En 1671, la canne couvrait déjà plus de 3 000 hectares, 16 000 un siècle plus tard. Pendant tout le XIXe siècle, elle oscilla entre 15 et 23 000. Or la culture de la canne, contrairement à celle du tabac, impliquait une organisation complexe et des domaines d'une certaine étendue pour rendre possible la fabrication du sucre. Et comme elle procurait de gros bénéfices, les propriétaires exploitants de canne furent en mesure de racheter les terres et de s'agrandir. C'est de cette manière que la culture de la canne a favorisé la très grande propriété.

Ces grandes propriétés se sont organisées en « habitations », généralement proches du littoral pour faciliter le transport des marchandises par voie de mer : il s'agissait de domaines où coexistait sur un même ensemble foncier tout ce qu'il fallait pour vivre de façon autonome : les champs de canne, les sucreries (développées un peu partout car la canne était lourde à transporter), d'autres cultures d'exportations comme le café et le cacao au XVIIIe siècle ; mais aussi : les « vivres » destinés à assurer la subsistance du personnel (les ordonnances d'Ancien Régime faisaient même obligation à tous propriétaires d'entretenir 500 fosses de manioc et 25 bananiers « par tête de nègre travaillant ») ; des savanes d'élevage ; des « bois debout » qui fournissaient des matériaux de construction et le combustible nécessaire aux chaudières ; sans oublier la grande maison du propriétaire, environnée de son parc, et les bâtiments nécessaires au personnel – esclave jusqu'en 1848-. C'est ce type de propriété, bien adapté aux possibilités culturales et industrielles

Habitation Vatable, Les Trois Ilets.

de l'époque, qui l'a emporté jusqu'au milieu du XIXe siècle, absorbant pratiquement la plupart des petites parcelles qui existaient au début. « Ainsi se constitua une classe de possédants, passionnément attachés à leur terre, fiers de leur richesse et de leurs privilèges, ceux que l'on appelait les « Messieurs » de la Martinique » (Revert). D'après Revert, citant Lavollée, on comptait 438 habitations sucrières à la fin du XVIIIe siècle, 495 en 1840.

Cette classe, qu'on appelle aujourd'hui les « békés », a perduré malgré les vicissitudes de l'histoire.

L'abolition de l'esclavage en 1848 a libéré les terres des habitations jusqu'alors dévolues aux cultures vivrières indispensables à la nourriture des esclaves. Les cultures d'exportation, plus rentables, ont pu se développer d'autant, conduisant d'ailleurs, à partir de cette époque, à une simplification et un « appauvrissement » des paysages des habitations, moins diversifiés dans leur occupation du sol.

Ancienne usine sucrière réhabilitée en Maison de la Canne, Les Trois Ilets.

La grande propriété s'est également renforcée vers 1860-1880 : les usines sucrières multiples se sont alors concentrées en quelques grandes unités, favorisées par le décret du 24 octobre 1860 créant le Crédit Foncier Colonial. Cette société anonyme avait pour objet *principal de prêter les sommes nécessaires à la construction de sucreries dans les colonies* françaises ou au renouvellement et à l'amélioration du matériel existant déjà. Les anciens sucriers se transformèrent donc en planteurs de cannes, liés par contrat à l'usine, qui prit une prépondérance économique de plus en plus marquée. Les gros porteurs d'actions en profitèrent pour concentrer dans leurs mains un nombre croissant d'habitations.

Si la crise sucrière des années 1880 favorisa un temps le développement de la petite propriété, les grands propriétaires profitèrent des beaux bénéfices réalisés pendant la guerre de 1914-1918 pour racheter le foncier. *« Dans ces conditions,* raconte Revert, *le processus du remembrement est facile à comprendre. L'usine voisine, à moins que ce ne soit une grosse distillerie, propose au petit propriétaire de lui acheter ses cannes. Elle lui fournit les engrais, avance à l'occasion les salaires. L'endettement s'accroît, sans que l'intéressé s'en rende grand compte jusqu'au jour où se produit la vente ou plutôt la remise forcée. Cela se fait souvent sans grand heurt, car on permet d'ordinaire à l'occupant, surtout lorsqu'il jouit d'une certaine considération, de garder jusqu'à sa mort la possession apparente de ses biens »*. On rachète à fort prix les enclaves gênantes, on prend la terre à bail, etc.

Depuis, la persistance de la grande propriété a été assurée par la solidarité sans faille du groupe blanc créole, solidarité de couleur et sociale, qui a conduit à se racheter entre eux les grands domaines lorsque l'un d'eux devait être mis en vente ; et la grande richesse accumulée, renforcée par la diversification des investissements dans l'import-export et le commerce, a permis de préserver la cohésion de la propriété foncière lors des successions, l'héritier des terres ayant les moyens d'indemniser les autres sans que doive s'opérer une fatale indivision.

Paysages de canne

Encore dans les années 1920-1930, la canne a pu, dans les meilleures années, approcher les 30 000 ha. Au moment des hauts cours du rhum, vers 1930, les plantations de canne grimpaient de toutes parts à l'assaut des mornes de la Martinique, malgré la difficulté des transports. Toutes les cannes étaient achetées au prix le plus élevé. Mais quand la crise revint, les cannes refluèrent, et en octobre 1943 elles n'occupaient à la Martinique que 7.250 ha. Avec le développement de la banane, la sole cannière n'a fait que décroître au cours des années 1950-1990. Elle s'est stabilisée au milieu des années quatre-vingt-dix – de même que la population de producteurs – et les surfaces augmentent depuis régulièrement. Elle couvre actuellement autour de 4000 ha (4 150 ha en 2008, chiffre Agreste). Disséminée un peu partout dans les terres agricoles de l'île, elle constitue de grands paysages canniers seulement sur quelques secteurs : vers la baie du Galion et la presqu'île de la Caravelle, dans la plaine du Lamentin, vers Ducos/Saint-Esprit/Rivière Salée ; et enfin dans une moindre mesure mais bien visible, sur les pentes de la Pelée qui dominent Saint-Pierre.

Les grands champs de canne vers Trois Rivières.

Plaine littorale du François, cultivée en canne.

« Je suis enlevé par la grâce variée des champs de canne. Bleutés des pousses. Nuage des floraisons où le blanc et le violet se disputent la fleur jusqu'à la rendre indéchiffrable. J'ai le regard du planteur (et désormais celui des chroniqueurs de passage) qui sentait monter de cette richesse marchande une apaisante beauté. Aujourd'hui ces champs de canne portent nostalgie du temps où nous étions capables de produire. J'ai aussi l'autre regard qui traîne à ras du sol : ombres, serpents sourds, rats tueurs de racines, feuilles tranchant comme des lasers la peau nouée des esclaves, paille (promise au feu) qui porte l'empreinte des gestes exténués… ; ce regard me vient de ces ancêtres qui y courbaient leur vie. Ces additions de cauchemars et de charmes font que le paysage des champs de canne nous agrippe. »

Patrick Chamoiseau - Ecrire en pays dominé – Gallimard 1997

En 2009, on considère qu'elle occupe 253 planteurs, qui produisent 223 000 tonnes. 60% sont livrés en distilleries (7 distilleries réceptrices) pour la production de « martinique », rhum agricole AOC ; 40% sont livrés à l'usine du Gallion, qui marque le paysage de la baie du même nom, pour la production de sucre, rhum traditionnel de sucrerie et rhum grand arôme. Le rhum fait partie de l'identité martiniquaise, renforcé par son accession au rang d'AOC en 1996. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, il n'avait qu'assez peu de débouchés au dehors et sa production restait secondaire. C'est la crise économique consécutive à la création des usines centrales qui a lancé sa production massive. Beaucoup d'anciennes habitations se sont retrouvées trop éloignées des nouveaux centres de fabrication pour livrer des cannes de façon rentable. Aussi certaines habitations se mirent à faire du rhum en partant directement du jus de cannes ou vesou. La guerre de 1914-1918 fit croître les besoins d'alcool et partout, aux Antilles, se créèrent de nouvelles distilleries. En 1862 furent fondées les usines de la Pointe-Simon à Fort-de-France et de Lareinty. Les autres suivirent assez rapidement. On en comptait 13 en 1947.

La canne à sucre, qui a tant marqué et de façon si particulière l'organisation des paysages et de la société Martiniquaise, est toujours partie prenante du visage de l'île, malgré ses surfaces aujourd'hui plus faibles que celles prises par les bananeraies : les champs de canne ont l'avantage de constituer des paysages attractifs lorsqu'ils prennent place sur des reliefs, plus monotones en plaine comme celle du Lamentin. Ils varient avec les saisons, prenant des couleurs vert jaunes plutôt gaies et lumineuses l'essentiel du temps, virant au beige paille lorsque les cannes sèchent sur pied ou viennent d'être récoltées avant la repousse. Les vues s'ouvrent ou se referment selon la taille que prend la canne au fil des mois, et le ramassage, échelonné dans le temps, produit un riche carroyage de champs dans le paysage. La culture de la canne a livré des éléments de patrimoine qui contribuent à la valeur des paysages de la Martinique : les grandes maisons créoles des habitations, environnées de leurs parcs et jardins, souvent ouvertes à la visite lorsque la vente directe de rhum a lieu ; les canaux, qui selon les cas assuraient le drainage ou l'irrigation, voire la retenue des terres contre l'érosion ; les« traces » ou chemins, autrefois destinés à permettre l'accès de chariots ou « cabrouets » au moment de la récolte.

Paysage agricole élégant de canne sur les pentes : fond de la baie du Galion.

Paysage de canne entre Rivière Salée et Les Trois Ilets.

Paysages de bananeraies

Si la canne à sucre est à l'origine de la grande propriété foncière Martiniquaise, elle a largement cédé la place à la banane au cours du XXe siècle, devenue la principale activité agricole que ce soit en termes de surface agricole utilisée (5 750 ha en 2008 – source Agreste), de nombre d'exploitations, de production, de création de richesse agricole ou de créations d'emplois. Près de 98 % de la production consistent en des bananes de variété d'exportation Cavendish, cultivées principalement sur les pentes du nord-est (de Grand-Rivière à Trinité), au centre (entre le Lamentin et Gros-Morne) et au sud-est (du François au Vauclin). La banane figue (moins de 2 % du volume de production) est cultivée sur seulement 300 hectares à destination du marché local.

Champs de bananiers sur les pentes de Bélème (rivière Prospérité).

Grandes étendues de bananeraie dans la plaine du Lamentin.

Champs de bananiers sur les pentes de Bélème (rivière Prospérité).

Les grandes bananeraies se présentent en vastes champs d'un vert franc, plus sombre que celui de la canne. Soigneusement cultivés en rangs serrés, les bananiers voient même leurs régimes ensachés un à un dans des sacs de plastic bleu pour les protéger du sulfatage. Sur pentes faibles, comme au nord-est autour de Macouba et Basse-Pointe, les bananeraies masquent largement les vues, rendant discrètes les habitations et rares les ouvertures sur la mer ou les pitons. Sur pentes plus fortes et plus irrégulières, les bananeraies tendent à s'imbriquer avec d'autres cultures, composant des paysages moins monotones.

Connue et appréciée dès le début de la colonisation, la banane n'a longtemps été utilisée que pour les besoins locaux. Son développement rapide au XXe siècle est essentiellement lié aux progrès de l'exportation (cales réfrigérées), aux mesures de protection prises par la Métropole, et à l'effondrement des cours du sucre dans les années 1960, accélérant la mutation des exploitations du sucre vers la banane.

Dès 1931-1937, plusieurs millions sont distribués chaque année aux planteurs martiniquais comme primes à l'exportation : les surfaces augmentent rapidement : en 1931, il n'existait à la Martinique que 300 ha de bananeraies dont 100 en cours de plantation ; en 1935, il y en avait un peu plus de 2000 ; au moment de la guerre aux alentours de 3.000. Les exportations de bananes, produit de luxe, restent néanmoins anecdotiques jusqu'aux années 1950. Mais après-guerre, les consommateurs français prennent de plus en plus goût à la banane et en 1962, le Général de Gaulle impose des quotas sur le marché français, réservant les deux tiers à la Martinique et à la Guadeloupe. Cette manne fait rapidement de la banane le nouveau pilier de l'économie martiniquaise : la filière engendre aujourd'hui près de 12 000 emplois, dont 6 000 à 8 000 emplois indirects. Sur les marchés extérieurs, la banane martiniquaise est exposée à une concurrence des bananes dollars et des bananes d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP). Dans ce cadre de plus en plus concurrentiel, l'Union européenne assure un revenu garanti aux producteurs. Mais la filière n'échappe pas à la diminution générale et puissante des surfaces agricoles en Martinique : 11 200 ha de bananeraies en 1997, 5 750 ha en 2008 ; en une douzaine d'années, les surfaces ont été divisées par deux… (voir la partie « Processus d'évolution et enjeux » dans le présent atlas).

Les paysages des cultures vivrières et des jardins créoles, les mornes habités

Paysage vivrier de jardin créole, vers Saint-Laurent/La Manzo.

Les cultures vivrières et les jardins créoles composent parmi les paysages les plus étonnants de la Martinique, à la fois familiers et spectaculaires. Ils accompagnent en particulier les pentes raides et les sommets escarpés des mornes du sud.

Ils s'opposent presque trait pour trait à ceux des grandes cultures et des habitations déroulés en contrebas : de minuscules parcelles et non plus de grandes propriétés foncières ; une grande diversité végétale et non plus une monoculture de canne ou de banane ; des pentes raides et même vertigineuses et non plus de douces plaines littorales ; une étroite imbrication avec le bâti et non plus des surfaces vierges de constructions.

L'addition contrastée de ces deux types de paysages agricoles contribue à la richesse paysagère de la Martinique dans son ensemble. C'est une fois de plus l'histoire qui permet d'expliquer la formation de ce paysage si atypique, propre à la Martinique.

Après l'abolition de l'esclavage de 1848, les nouveaux citoyens refusèrent de travailler pour ceux qui n'étaient plus leurs maîtres et quittèrent les « villages » d'esclaves où ils avaient vécu jusqu'alors. Ils se réfugièrent hors des terres des habitations, dans les bourgs et hameaux proches de la côte, mais aussi vers les hauteurs. Cette « diaspora » conduisit assez naturellement chacun à défricher un petit jardin vivrier et à installer sa demeure au centre : c'est le « dégras », c'est-à-dire le défrichement à la houe d'un sol neuf ou en jachère. La crise sucrière des années 1880 a favorisé un temps ce développement de la petite propriété, la colonie rachetant les habitations en faillite et les morcelant systématiquement pour favoriser l'essor de la petite propriété. *« Au total, jusqu'au 31 décembre 1900, sur 31 domaines ainsi achetée, 16 furent répartis en 692 lots de 4 à 5 hectares. Ce fut le cas pour la Dumaine au François, l'Allier, l'Ermitage et Séailles à Saint-Joseph, sans oublier la Dominante du Marigot. Ailleurs, on préféra vendre ou affermer en bloc, pour des convenances strictement locales »* (Revert).

Paysage des mornes habités à Chopotte, entre Le Robert et Le François.

Paysage des mornes habités vers Duchêne.

Les mornes habités dans les hauteurs du François.

Sur les hauteurs escarpées des mornes du sud, la topographie est trop vive pour que cet habitat puisse évoluer en s'agrégeant en « villages » ou en « bourgs ». Cet éparpillement, ces longs linéaires de jardins habités à la faveur des crêtes, ont donc perduré jusqu'à aujourd'hui, renforcés par les successions, qui conduisent au morcellement des parcelles et à l'apparition de nouvelles cases environnées de leur accompagnement nécessaire d'arbres à pain, avocatiers, manguiers et cocotiers. En 1954, Revert le note : *« Il existe, dans le Sud de la Martinique, entre Rivière-Pilote, Saint-Esprit*

et le Vauclin, une zone de hauteurs vivrières d'une cinquantaine de kilomètres carrés au moins, où la densité de la population est incontestablement supérieure à 200 au kilomètre carré et où il n'existe pas un embryon d'agglomération, peut-être pas deux maisons côte à côte. Chacun veut être chez soi, pas tellement éloigné du voisin néanmoins qu'il ne puisse le héler au matin par-dessus la lisière, entendez la haie qui sépare les deux lopins ».

Aujourd'hui, mêlés aux cases qu'ils environnent étroitement, les jardins créoles apparaît toujours, comme au temps de Revert dans les années 1950, tel « un extraordinaire fouillis de végétation d'où émergent çà et là les toits (…) des maisons éparses ».

Les mornes habités et les plaines littorales agricoles, vus vers Desmarinières.

L'aspect spectaculaire du paysage des jardins créoles des mornes du sud est lié aux reliefs particulièrement vigoureux, obligeant à cultiver des pentes très inconfortables, qui seraient soumises à une intense érosion si les cultures ne s'empilaient pas l'une sur l'autre, les arbres protégeant les arbustes qui eux-mêmes protègent les cultures herbacées. Des vues « d'avion » spectaculaires s'ouvrent sur les pentes basses cultivées, le littoral dont les côtes se découpent de façon géo-graphique, et le bleu de l'horizon marin.

Paysage vivrier traditionnel, sur les pentes de Bout-Bois, au-dessus du Carbet.

En contrepoint, l'aspect à la fois élégant, agréable, intime et familier de ce même paysage est lié à cette imbrication au bâti et à ce foisonnement végétal, où se côtoient et se superposent un grand nombre d'espèces nourricières et utilitaires : les ignames aux tiges volubiles enroulées autour de longues « rames », ou le manioc hérité des indiens, dominent les autres légumes dont le feuillage serré protège le sol contre l'érosion trop rapide des avalasses tropicales : les patates, les choux caraïbes, les « choux de Chine », les « taros » polynésiens, les arachides, le maïs, les« pois » ou haricots, (les uns déjà connus des Indiens, les autres apportés par les colons) ; les piments, les aubergines, les « gombos », les tomates, …. Sur les tonnelles courent les christophines et pommes lianes. Dans un coin s'épanouissent les « herbages », valériane, morelle, pourpier, oseille de Guinée, tolomans, auxquelles s'ajoutent des plantes médicinales : herbe à vers, herbe à pisser, pompon soldat, coquelicot (il s'agit d'un hibiscus), cactus inermes, etc....

Les frondaisons élégantes d'un jardin créole.

Les arbres fruitiers, souvent élégants, dominent ce fouillis et le magnifient par leur hauteur, l'élégance de leur feuillage, le tamisage des lumières, le cadrage et l'approfondissement des vues : l'arbre à pain (introduit de Tahiti aux Antilles en 1793 par le capitaine anglais Bligh) qui produit des fruits à pain d'août à décembre ; le manguier, également introduit sous la Révolution, dont les « mangots » sont mûrs en juin-juillet ; l'avocatier ; les cocotiers ; et encore les orangers, citronniers, mandariniers, pamplemousses et agrumes de toutes espèces ; les papayes, les prunes de Cythère et de Mombin, etc.

Les agriculteurs aiment bien aussi cultiver leurs bananes, ignames, choux caraïbes, choux de chine, patates douces, ananas, en petites parcelles monoculturales. Mais il leur arrive aussi, pour rentabiliser au maximum les potentialités du sol et éviter le développement des mauvaises herbes, de cultiver sous les bananiers des choux caraïbes et/ou des choux de chine pour l'approvisionnement du marché local et pour l'autosubsistance (Serge Harpin).

Aux ressources du jardin vivrier s'ajoutent souvent celles de l'élevage, qui renforcent à l'aspect familier et vivant des lieux. Autrefois s'ajoutaient encore les ressources de la forêt : *« dans les bois on allait couper et préparer des poutres, des planches, des essentes qu'on rapportait sur la tête. (…) Dans les régions côtières du Sud, là où l'exploitation en est autorisée, on fait beaucoup de charbon avec les arbustes épineux qu'on rencontre sur les mornes. (…) (L'homme) va chercher encore dans les bois des simples, des résines, des feuillages pour envelopper ses denrées. Il pratique la cueillette des fruits sauvages. Plusieurs espèces d'ignames, l'igname Saint-Martin en particulier, l'igname Bois, l'igname Oua Oua poussent maintenant à l'état spontané. Il en est de même pour certains choux caraïbes, comme celui qu'on appelle chou Milon ou Malanga cochon Il est rare enfin qu'il achète des cordages. Lianes ou écorces préparées les remplacent »* (Revert). *« On taillait encore des pirogues dans des troncs de gommiers, d'acajous, de mapoumas, avec l'écorce desquels on fabriquait des cordages »* (Delawarde, Vie paysanne, cité par Revert).

Les paysages de campagne habitée

La campagne habitée, ici au Saint-Esprit.

La campagne habitée, offrant des paysages fragiles mais de grande qualité (ici au Saint-Esprit).

La campagne habitée, ici vers Fond Savane.

La campagne vers La Manzo : un paysage de qualité, avec cultures imbriquées en petites parcelles associant canne, bananiers, manioc, bois, …

Les paysages de campagne habitée constituent un type particulier, hybride, qui offre un charme tout particulier aux hauteurs cultivées du nord-est, qui courent du Lorrain à Saint-Joseph en passant par Morne-des-Esses et Gros-Morne. Ils s'étendent également dans les basses pentes des mornes du sud et autour du Saint-Esprit. C'est bien une « campagne » qui se déroule sur ces pentes, composée de façon complexe, qui donne des paysages riches en motifs, de grande qualité. Les champs de canne et de bananiers sont moins vastes et moins uniformément homogènes que dans les grandes propriétés littorales plus en aval ; ils laissent place à un bâti diffus mais environné de jardins créoles, qui offrent les qualités d'ambiances déjà décrites ci-dessus. Les pentes, les vues, sont moins vertigineuses que dans les mornes du sud, bien que quelques basculements sur des rivières profondément creusées puissent être remarquables. Mais les irrégularités des pentes favorisent la perception de ces paysages ; l'imbrication avec les champs est plus fine, d'autant que s'y ajoutent quelques prés pâturés, ainsi que des bosquets. Ce paysage vivrier se renforce avec l'altitude. Il a la même origine que celle des mornes du sud, créé après 1848 par la conquête de la population libérée vers les hauteurs, à la recherche de lopins de terre, bientôt divisés en une infinité de parcelles au fil des successions.

Elégant paysage de campagne composé, associant bois, jardins, cultures et cases.

Les paysages de l'élevage

L'élevage est très présent en Martinique ; il contribue à composer des paysages de grande qualité, qui font une part de la personnalité de l'île. Contrairement à d'autres îles tropicales (comme La Réunion), les prés et les pâtures ne se concentrent pas en altitude. On les trouve certes en petites surfaces disséminées dans les hauts du nord de l'île, contribuant à la diversité des paysages de « campagnes » décrits ci-dessus ; mais l'essentiel des prés s'étend en « savanes » sur les pentes basses du sud de l'île, jusqu'au contact direct avec la mer. C'est vrai sur une partie de la presqu'île de

Pâturages en bord de mer, presqu'île de la Caravelle.

Importance paysagère des pâturages, ici sur les pentes vers Morne Roches

Pâturages avec Fort-de-France à l'horizon

la Caravelle, vers le Vauclin, vers Sainte-Anne, vers Ducos, vers les Trois-Ilets, ainsi que sur les hauteurs du Marin, des Anses d'Arlet. Au final, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les surfaces toujours en herbe sont les plus nombreuses, couvrant 39% de la SAU, contre 29% seulement pour la banane et 14% pour la canne à sucre (auxquelles s'ajoutent : Légumes 8% Fruits 2% Jachères 7% Autres cultures 1%, chiffres des comptes départementaux de l'agriculture 2005).

Paysage pâturé du Marin.

Haie vive de « gliciridia » (Gliricidia)

Pâtures ouvertes sur la baie du Galion.

Pâturages dans les plaines littorales vers Le Robert, pointe Hyacinthe.

Pâturages bocagers vers Le Lorrain.

Les prairies et pâtures en savanes offrent le grand avantage de rendre vivant le paysage par la présence des animaux, d'ouvrir les vues, notamment vers la mer, et d'enrichir les milieux et les paysages par l'existence de structures paysagères valorisantes telles que les haies, les bosquets d'arbres, les mares abreuvoirs : autant de motifs qui disparaissent des secteurs mis en culture, mais que l'élevage permet de créer et de pérenniser. Parmi ceux-ci, les « lisières » ou clôtures vives de gliricidias (Gliricidia sepium) constituent une originalité qui signe la personnalité des paysages d'élevage martiniquais : depuis les années 1920, elles ont peu à peu remplacé les anciennes lisières de « pois doux » grâce à leurs qualités : rapidité de croissance, ombrage tempéré pour les animaux et les jeunes plantations, excellent engrais vert, feuillage appétant. Dans l'extrême Sud, c'est l'Acacia sundra (originaire d'Inde) qui opposait une barrière infranchissable aux déprédations du bétail, d'où son nom d'arrête-bœufs.

Paysage pâturé de la presqu'île de Sainte-Anne.

Le « gliciridia » (Gliricidia sepium), apprécié comme haie fourragère, et dessinant les clôtures vives caractéristiques des pâtures de la Martinique

Agence Follea-Gautier (Sources : IGN BD Topo, Bâti-SIGMA)

Une population dense à la répartition originale

Avec 401 000 habitants répartis sur 1 100 km2, la Martinique compte 365 habitants au kilomètre carré. Cela en fait la région la plus dense de France après l'Ile-de-France (chiffres clefs DIREN 2008). Cette présence de l'habitat se lit largement dans le paysage, par une ponctuation de maisons, de cases, par endroits de logements collectifs, largement essaimée de façon plus ou moins diffuse. Cette « densité diffuse » trouve localement des accents plus contrastés entre secteurs franchement urbains et secteurs « naturels » à l'inverse sans présence notable de bâti. La répartition de l'urbanisation est en effet hétérogène :

« La lecture du paysage martiniquais fut pour moi très impressionnante. Quand on a fait attention à ce qui s'est passé : on s'aperçoit qu'au temps de l'esclavage toutes les cases des Noirs se trouvaient dans les fonds, que toutes les maisons des planteurs, des colons, s'élevaient sur les crêtes, sur les hauteurs. Il y a un schéma classique de l'Habitation, de l'unité de production, à partir du XVIIe siècle : la maison du maître domine les cases des esclaves, des travailleurs. Mais au fur et à mesure qu'il y aura formation d'une petite classe moyenne chez les Martiniquais eux-mêmes, cette classe gagne en quelque façon les crêtes, et le paysage change pour et dans la sensibilité même des Martiniquais. Car demeurer dans des fonds, survivre dans des ravines où l'on est fragilisé, en proie aux torrents de boue soulevés par les cyclones, aux effondrements qui sont la conséquence des tremblements de terre, etc, ne relevait pas du tout du même sentiment de vie que de gravir, de monter dans le paysage, où l'on s'étourdit du vent.

A ce moment précisément, je veux dire au moment où ces répartitions topographiques ont été décidées, le mouvement naturel de ceux que l'on appelle les « nègres marrons » est de monter dans la forêt. Et c'est un mouvement qui en réalité est culturel ».

Edouard Glissant, les entretiens de Bâton Rouge, Gallimard 2008.

Des pentes construites et des plaines préservées : une spécificité martiniquaise ancrée dans l'histoire. Un paysage culturel aux enjeux contemporains sociaux : comment favoriser l'appropriation physique et visuelle des paysages agricoles littoraux pour la population et le tourisme, tout en préservant leur vocation agricole ?

- près de la moitié de l'île reste non habitée du fait de contraintes naturelles fortes, par endroits doublées aujourd'hui de protections : la carte montre en particulier les parties hautes des Pitons et de la Pelée et les pentes sèches de l'Ouest et du Sud ;
- inversement la population se concentre localement, au centre de l'île où la densité de population atteint 900 habitants/km², et 2044 habitants/km2 à Fort-de-France. Cette concentration urbaine sur des sites aux reliefs vigoureux produit localement de spectaculaires paysages de pentes construites, comme le quartier de Trénelle, et de non moins spectaculaires de vallées verdoyantes qui s'immiscent dans la ville, cernées par l'urbanisation de part et d'autre (pentes hautes de Fort-de-France). Mais elle n'est pas aussi sans poser des problèmes, notamment de saturation des déplacements (voir ci-infra).

A l'échelle de l'île, le facteur géographique principal qui explique l'occupation humaine et la variation entre paysages habités et paysages de nature est la limite climatique qu'impose l'altitude ; cases et cultures s'arrêtent à ce que Revert appelle « la limite de brume fréquente ».

Dans la moitié nord de l'île plus montagneuse, cette limite est dissymétrique selon les versants :

- à l'est soumis aux alizés chargés d'humidité, cette limite de nuage s'établit dès 350-400m d'altitude. La grosse densité d'habitat se retrouve en-dessous, vers 150-250m, à l'exception de Morne Rouge et d'Ajoupa Bouillon favorisées par la route et des terres fertiles ;
- à l'ouest, les brouillards ne se font sentir qu'à partir de 800 m d'altitude, et les pentes sont habitées nettement plus haut. Avant l'éruption de 1902, les dernières maisons s'échelonnaient même jusqu'à près de 1000 m vers la Grande-Savane du Prêcheur.

La limite de brume fréquente est le principal facteur qui distingue les secteurs habités et agricoles (dans les pentes basses et moyennes de l'île) des secteurs « naturels » (dans les hauteurs). Ici elle apparaît à l'horizon, coiffant les hauteurs, tandis que les pentes littorales et moyennes restent ensoleillées. Vue depuis la presqu'île de la Caravelle.

Dans la moitié sud de l'île, les reliefs peu élevés accrochent moins les nuages et permettent une occupation plus uniformément répartie.

Mais ce qui constitue la plus forte originalité du paysage habité Martiniquais doit être regardé plus précisément. La carte de la répartition de population le montre bien : hormis les hauts sommets de la moitié nord (montagne Pelée et Pitons du Carbet), **la population est largement présente dans l'intérieur de l'île**, et le bord de mer apparaît en contraste globalement peu urbanisé de façon intense. Cette occupation préférentielle des reliefs moyens de l'île plutôt que des plaines littorales apparaît originale car « contre nature » : il paraît plus simple en effet de coloniser les basses plaines que les hautes pentes. Ainsi, au-delà de la géographie naturelle de la Martinique, c'est son histoire qui permet de comprendre les paysages bâtis d'aujourd'hui : ceux des habitations, des campagnes et des mornes habités, des villes, des bourgs et des villages de pêcheurs.

Plaine cultivée et sommets habités : vue sur Roches Carrées depuis la RN 1, entre Le Lamentin et Le Robert.

Plaine et pente cultivées, crêtes habitées : une caractéristique paysagère de la Martinique (ici vers Saint-Laurent, la Dumaine).

Les habitations et le leg des plaines littorales préservées

Site de l'habitation château Dubuc.

La colonisation de la Martinique s'est effectuée par des concessions qui, avec le développement de la canne à sucre, ont formé des habitations, véritables unités économiques largement autosubsistantes. Même si elles ont prioritairement occupé les basses plaines, plus faciles à cultiver, plus proches de la mer pour le transport des marchandises, elles ont pu se développer à peu près partout, indépendamment du vent, de l'ensoleillement, des pentes. Même l'eau n'a pas été totalement déterminante dans l'implantation des habitations : la main d'œuvre esclave, peu coûteuse, a remédié au manque en creusant des canaux d'adduction.

Exigeantes en main d'œuvre, ces habitations sucrières concentraient chacune « sa » population esclave, sous forme de cases géométriquement rangées, placées sous le vent en arrière de la maison du maître, à peu de distance des bâtiments d'exploitation et des moulins. Les cartes du dépôt de la Marine et les plans anciens en rendent compte. En dehors des habitations, les structures villageoises ou urbaines restaient donc très faibles, embryonnaires.

Les dessins de Revert (la Martinique) d'après les cartes anciennes montrent comment la population a basculé des habitations vers les bourgs avec l'abolition de l'esclavage.

Répartition de l'habitat dans la région de Sainte-Anne, d'après monier (1825)

Les groupements ancillaires des principales habitations sont beaucoup plus importants que le bourg même.

Répartition de l'habitat dans la région de Sainte-Anne, d'après les plans de la C.A.P. (1925-1926)

Les groupements ancillaires des vieilles «habitations» se sont amenuisés ou même ont disparu. La population s'est portée en masse vers les bourgs, ainsi qu'au pied du Crève-Coeur et au Cap chevalier où se sont créés des centres de petits propriétaires.

Les rares villes étaient portuaires pour les besoins des échanges commerciaux (Saint-Pierre) et de protection militaire (Fort-Royal qui deviendra Fort-de-France). Saint-Pierre comptait plus de 10 000 habitants en 1731, plus de 15 000 en 1751 (dont 7 900 au Mouillage), contre seulement 4 000 à Fort-Royal. Ailleurs, seules les rades bien protégées, capables d'accueillir les navires, connurent un petit développement urbain : La Trinité et Le Marin. Les autres bourgs restaient très modestes.

Ils ne se sont développés qu'à partir du XIXe siècle : après 1830 avec les affranchissements de plus en plus nombreux qui ont commencé à conforter la population des bourgs ; et surtout après la libération de 1848 qui provoqua un énorme afflux vers Fort-de-France et Saint-Pierre.

En termes d'architecture, les maisons des habitations (la maison des planteurs) ne prennent pas un caractère unique : elles sont soumises aux goûts de leurs propriétaires. Mais généralement elles sont construites avec une solidité exceptionnelle, et bien adaptées au climat : le plus souvent sur un étage, avec une véranda continue et ouverte sur tout le pourtour de la maison, qui offre ainsi en permanence, quelle que soit l'heure et la saison, de l'ombrage et de la fraîcheur ; avec une grande salle dont la pénombre fait contraste avec la lumière crue de l'extérieur et qui entretient, du haut en bas de la maison, un léger courant d'air.

Habitation Clément.

L’habitat dispersé et le leg des paysages habités des campagnes et des mornes

Paysage des mornes habités vers Morne Acajou.

Après 1848, on aurait pu penser que seul le réseau des bourgades et des villes littorales allait se constituer et s’étoffer. Mais vivre, pour la population libérée, imposait à chacun un accès à la terre nourricière, d’ailleurs encouragé par les pouvoirs publics. Or la plupart des anciens esclaves ne voulaient plus habiter trop près du maître, ou à fortiori sous sa coupe. Les terres disponibles étant plus en altitude, ils s’éparpillèrent donc sur les hauteurs, au-dessus des habitations. De là les étonnants paysages bâtis des hauteurs de l’île, particulièrement spectaculaires dans les mornes du sud, et sur les flancs est des Pitons du carbet (Fonds Saint-Denis, Morne-Vert). .

Les mornes habités ; ici au Morne-Vert.

Jardin créole et case.

Ces paysages « contre nature » apparaissent par endroits tout à fait remarquables, notamment dans le sud, avec des cases accrochées à des reliefs vertigineux, des routes étroites perchées en équilibre sur les minces échines qui relient les mornes les uns aux autres, des vues « d'avion », très surplombantes, dominant le littoral et ses plaines.

Les mornes habités : flancs de la montagne du Vauclin.

Les mornes habités vers la Montagne du Vauclin (Morne Escavaille).

Les descriptions de Revert restent globalement vraies 60 ans après qu'elles aient été écrites. En voici plusieurs extraits :

« Les agriculteurs défrichèrent un petit jardin vivrier et installèrent leur demeure au centre. Il en résulta un extraordinaire fourmillement de cases ombragées de cocotiers, d'arbres à pain et de manguiers, auquel correspond un non moins extraordinaire morcellement de la propriété. »

« Il existe, dans le Sud de la Martinique, entre Rivière-Pilote, Saint-Esprit et le Vauclin, une zone de hauteurs vivrières d'une cinquantaine de kilomètres carrés au moins, où la densité de la population est incontestablement supérieure à 200 au kilomètre carré et où il n'existe pas un embryon d'agglomération, peut-être pas deux maisons côte à côte. Chacun veut être chez soi, pas tellement éloigné du voisin néanmoins qu'il ne puisse le héler au matin par-dessus la lisière, entendez la haie qui sépare les deux lopins. »

« Du col de la Régale, comme à celui qui va de la route du Saint-Esprit au Vauclin, le contraste est frappant entre les parties hautes, toutes parsemées de cases enfouies dans une verdure sombre, et l'uniformité beaucoup plus claire et sans vie des basses vallées appartenant à l'« Usine ».

« C'est un extraordinaire fouillis de végétation d'où émergent çà et là les toits de chaume ou de tôle des maisons éparses. »

« Chacun s'est installé au milieu du lopin qu'il possédait ou qu'il louait. Lorsqu'un petit bien se partage entre plusieurs héritiers, de nouvelles cases s'installent avec leur accompagnement nécessaire d'arbres à pain, avocatiers, manguiers et cocotiers. Si l'on ajoute que le petit propriétaire aime souvent à enclore son bien d'une « lisière » de pois doux, de gliricidia ou de quelque autre arbuste à croissance rapide, on se fera une idée de l'aspect très bocager que présentent ces régions. »

Au-delà de 1848, cette dispersion s'est renforcée par la suite pour plusieurs raisons :

- la ruine d'habitations sucrières avec la concentration des usines, devenues trop éloignées ;
- l'insurrection de septembre 1870 qui provoqua la destruction par le feu de 34 habitations dans les communes de Rivière-Pilote, Marin, Vauclin, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Rivière-Salée et Saint-Esprit », la plupart d'entre elles n'ont pas été reconstruites (d'après Rennard, Précis d'histoire de la Martinique) ;
- la politique de morcellement poursuivie par l'administration et le Conseil Général qui, « malgré les remembrements opérés, a entraîné sur plusieurs points la formation de groupements nouveaux ».

Dans Texaco, Patrick Chamoiseau fait revivre la conquête des mornes par la population libérée du joug de l'esclavage. Une conquête territoriale, certes, mais aussi sociale, politique et symbolique. Voilà les anciens esclaves, vivant dans les fonds, dominés par la grande case de l'habitation, monter à l'assaut des mornes, passer au-dessus des habitations et de leurs terres de plaines faciles à cultiver, et gagner les hauteurs aériennes des mornes. Des hauteurs raides, ingrates, mais des hauteurs inappréciables, où soufflent les alizés de la liberté.

« Occuper les dos cabossés, les têtes de pics. C'était bâtir le pays (pas le pays mulâtre, pas le pays béké, pas le pays kouli, pas le pays kongo : le pays des nèg-terre). Bâtir le pays en Quartiers, de Quartier

en Quartier, surplombant les bourgs et les lumières de l'En-ville. »
L'urbanisation s'organise en quartiers, à la faveur des traces. *« Dans la tourmente de cette terre nuageuse, tous avaient déployé les Traces. Ils avaient creusé d'étroits sentiers de crêtes, dessiné du talon au gré de leur errance, la géographie d'un autre pays. Nos quartiers allaient nicher-pile aux en-croisées de ces Traces premières. »*

Cette urbanisation de quartiers s'adapte subtilement aux sols, aux traces, aux orientations, et aux pentes :

Adaptation à la terre :
« Trop haut, la terre était malement chabine, c'est-à-dire à mauvais caractère, nerveuse, peu fidèle, elle trahissait les cases et les cultures. Menant de vieilles noces avec la pluie, elle s'en allait soudain dans un désastre de vies, d'outils et de jardins. »

Adaptation aux traces :
« Terre bouleversée, donne place à case petite. On les colle l'une sur l'autre, de chaque côté de la Trace qui, elle, suit la crête ferme. Les jardins s'accrochent aux pentes, et les fonds sont laissés à la descente des eaux.»

Adaptation aux pentes :
«Apprendre à déposer nos cases sur des terrasses creusées dans la pente verticale, à les crocheter à l'os d'une roche si l'os de roche est là. Les accorer de terre. Apprendre l'appui sur le bord de l'à-pic pour l'entrée de la case. L'autre morceau de la case s'offre aux deux pilotis qui descendent dans le fond chercher dos de terre.
Eviter les grands fonds : c'est vie mouillée obscure. Mais, ouverte au soleil, les fonds t'offrent une terre mère, fertile, prodigue de l'eau d'une rivière calme. Eau des fonds c'est promesses d'arrosages durant les soifs fendantes de la saison carême. C'est comme carafes Bondieu.»

Adaptation aux orientations :
«Apprendre à nous placer derrière les dos de mornes : ils défoncent les nuages et les forcent à s'élever. C'est nid d'un peu plus de chaud, et d'un peu plus de sec. »

Au final, l'urbanisation des mornes s'adapte à la géographie très contrainte des lieux en l'épousant de près : *« Quartier créole est une permission de la géographie. C'est pourquoi on dit Fond-ceci, Morne-cela, Ravine-ceci, Ravine-cela… C'est la forme de la terre qui nomme le groupe de gens. »*

Elle se répand en tache dès que le relief est « mol », et reste « en fil » sur les crêtes étroites dès que la pente se raidit :
« Quand le relief est mol, les cases prennent l'envol. Les Quartiers élargis se touchent et se mélangent. Quand l'os de terre s'élance, les cases font étoile alentour de la pointe et suivent les tranchants. Là, le Quartier fait fil. »

Dès l'origine, cette occupation des mornes est indissociable de la formation du jardin créole : *« Là-haut la terre sera à nous, deux innocents au paradis, et la vie va monter des ignames tigées dans notre jardin ».* C'est qu'il faut à la population les moyens de survivre sans dépendre de l'En-ville ou des habitations. Aussi, malgré l'extraordinaire raideur des pentes, les cases s'environnent-elles de l'élégante végétation mêlée des jardins, composant un paysage remarquable parce que complexe et profondément culturel : en même temps bâti et végétal, en même temps intime et dominant largement les pentes basses, en même temps terrien et aérien.
« L'exigence fut de survivre sans devoir redescendre. Nous cultivâmes ce que les békés appellent plantes

secondes, et nous-mêmes : plantes-manger. Au bord des plantes-manger, il faut les plantes-médecine, et celles qui fascinent la chance et désarment les zombis. Le tout bien emmêlé n'épuise jamais la terre. C'est ça jardin créole. »

« D'abord planter la providence du pied-fruit-à-pain. Pour réduire le manque d'huile, planter pieds-d'avocats. Songer l'ombrage et l'arrosage. Veiller la lune : lune qui monte fait tout monter, lune qui descend étale tout bien. Planter ventre vide, c'est arbre sans fruits. Planter ventre plein, c'est arbre bon-cœur. Poser gardiens contre vents de sel. Planter raziés à griffes là où la terre tremblote : Pois-doux, Poirier-pays, Pommier-rose, pieds-zoranges. De loin, ça semble bonheur la chance, mais en fait, Marie-Sophie, c'est balises du destin. Il te faut lire le paysage ».

Ambiance végétale dense des jardins dans les mornes habités du sud (vers Régale).

Le tissu végétal de l'urbanisme, mêlant micro-pâtures, plantes utilitaires et plantes d'ornement.

« Bientôt, surgit le carrelage des jardins sur les pentes les plus roides. Jardins de vertes vaillances, jardins de terre remuée, vivant de ponce cendrée, colorée, de tufs ocres. Sillonne, mon fi, sillonne… »

En termes d'architecture, les cases ont longtemps été plutôt fondues dans cet urbanisme végétal, par la nature des matériaux utilisés. Reprenant les textes de Delawarde (la vie paysanne), Revert décrit ainsi la case martiniquaise traditionnelle à l'aube de la départementalisation :

(La maison) est construite en matériaux légers, en bois « ti baume » par exemple, et couverte à l'ordinaire de « tuiles végétales » faites en paille de cannes. Dès que les ressources augmentent, la case tend à se transformer en maisonnette aux parois de bois et couverte de tôle. Ce n'est pas toujours un progrès, car la paillote est au fond plus agréable et plus saine que la maisonnette de bois, même montée sur solage et couverte de tôles ondulées qui ne protègent ni contre l'ardeur du soleil vertical ni contre le refroidissement nocturne. Mais il faut y voir le signe d'une certaine ascension dans les rangs de la société dont le degré supérieur est représenté par une construction spacieuse couverte de tuiles mécaniques.

La case martiniquaise s'adapte avec une infinie souplesse aux conditions locales et varie avec elles. En région humide, on utilise largement les bambous après les avoir fendus en lamelles. Pour la toiture, la forêt voisine fournit des essentes. Mais, autour des grandes habitations, « la case apparaît désormais comme un nid de paille ». Les feuilles de cannes sont utilisées tant pour la toiture que pour les « palissades ». « Elles couvrent tout et pendent comme une chevelure. » Dans les régions sèches, on a recours à des entrelacs de petites branches, surtout de « ti baume, de crécré, de bois ravine », qui donnent à la construction l'aspect d'un grand panie. C'est là aussi, et seulement là, que les parois

sont revêtues à l'occasion, d'une sorte de torchis où se mélangent en proportions variables racines, herbes sèches, terre grasse, bouses de vaches, cendres et chaux éteinte. Cela, comme le note le P. Delawarde, garantit de la chaleur du jour, mais aussi de la fraîcheur nocturne. Et il est exact que, badigeonné de blanc, le tout est à peu près décent.
En général, on recherche pour la charpente les bois incorruptibles ; acajou, balata, acomat, fougère arborescente, quand on ne fait pas tout simplement appel maintenant aux « bois du Nord » importés par le chef-lieu. La case se monte souvent aussi sur un petit solage en maçonnerie dont les éléments sont empruntés à la ravine proche. L'Est et le Sud-Est de l'île fournissent la chaux nécessaire au mortier que beaucoup remplacent aujourd'hui par le ciment.
Le plan est à peu près partout le même et la case mesure d'ordinaire 3 m. x 5 ou 4 x 6 et parfois 8. La couverture à deux pans est en feuilles de cannes, mais « on peut se servir d'autres feuilles, les premiers colons y furent contraints. On trouve ainsi sur les toits les herbes dites « panaches », le vétiver, la feuille de balisier, le latanier...
(…)À la case s'ajoutent souvent, mais non toujours, des annexes : cuisine sous un abri léger, écurie quand on possède un cheval, toit à porcs, si l'on peut appeler de ce nom les quelques bouts de tôle qui sont censés abriter leur pensionnaire. Naturellement, ces annexes sont disposées de manière à gêner le moins possible les humains et leur orientation est toujours en rapport avec le vent dominant.»

C'est aussi cette case « végétale » qu'évoque Patrick Chamoiseau :

«Zara avait bien fait les choses. Sa charpente était assez solide pour soutenir un toit de tuiles. Il l'avait liée avec des lianes-serpent. Ses poteaux étaient issus d'un gros bois-agouti. Ses poutres, d'une éternité végétale que l'on crie acoma. Son couvert provenait des feuilles de palmiers, de roseau et de cannes, et ses cloisons, d'une tresse savante de bois-côtelettes et de ti-baume taillé ».

Patrick Chamoiseau, Texaco, Gallimard 1992

Les mornes habités (vers Morne Firmin, le Vauclin) : si l'architecture a évolué en se « durcissant », l'écrin végétal mixant plantes utilitaires et ornementales s'est maintenu et constitue aujourd'hui le tissu végétal de l'urbanisme.

Le jardin créole, par la qualité délicate de sa diversité végétale foisonnante, est capable d'adoucir la présence des cases les plus simples, presque toujours durcies par l'emploi du béton. Ici case et jardin au Morne-Vert.

En soixante ans, l'architecture des campagnes et des mornes habités a changé, globalement en se « durcissant », délaissant les matériaux naturels de bois, de paille, de tuile, au profit du béton et de la tôle. Mais l'écrin végétal joue toujours son rôle, prolongeant ce que Revert notait vers 1950 : *« Même à l'échelon le plus bas, dans sa simplicité la plus primitive et la plus nue, la case rurale garde un aspect qui n'est pas repoussant. Cela tient au décor agreste qui l'entoure, à la propreté de la petite plateforme de terre battue sur laquelle elle s'enlève, à son petit jardin de fleurs vives. Cela l'oppose en tout cas aux invraisemblables tanières suburbaines ».*

Cet habitat dispersé sur les hauteurs, qui avec le temps devient ville-jardin perchée, où s'imbriquent les cases, les arbres, les petits champs et micro-

Cases et jardins imbriqués au-dessus de Bois Lézards.

Les mornes habités, vues spectaculaires sur la mer (ici vers Duchêne).

Route de morne habité : l'intime et le grandiose se mêlent et composent ensemble une grande qualité paysagère.

Les mornes habités, vues spectaculaires sur la mer (ici vers Duchêne).

pâtures, apparaît au final comme un trait fondamentalement culturel de la Martinique, créateurs d'un art de vivre spécifique, mais aussi de paysages profondément humains, offrant de belles ambiances riches et complexes, associant de façon étroite l'intime et le terrien (jardin, case) avec le grandiose et l'aérien (vue sur le grand paysage).

Mais cet héritage peut aussi être lourd à porter : avec la grande facilité de déplacement qu'offre la voiture individuelle, le modèle culturel de l'habitat dispersé s'est non seulement maintenu mais développé à l'excès au cours des dernières décennies : sur un territoire insulaire petit et par définition clôt sur lui-même, la consommation de l'espace qu'il induit n'est pas durable, pas plus que l'aggravation à la dépendance d'une énergie pétrolière fossile, pas plus que le gaspillage des heures et de l'énergie passées dans les bouchons. Tout l'enjeu pour la Martinique est désormais de changer de paradigme d'habitat : d'inventer un modèle capable de davantage d'intensité urbaine, moins consommateur d'espace et d'énergie, mais sans ignorer ce qui fonde une forme de qualité de vie et de culture martiniquaise et tropicale : celle liée à la proximité au végétal, dispensateur d'ombre, de fraîcheur, de produits nourriciers, de sols perméables, d'oxygène. La ville Martiniquaise reste à désirer, la ville durable à inventer.

Densité de ville, densité de nature : une proximité à inventer (terrasse aux Trois Ilets).

Saint-Pierre, Fort-de-France et le leg des paysages urbains.

Saint-Pierre

Au XXe siècle, et surtout depuis la départementalisation, le développement des villes s'est intensifié. Dès 1902, l'éruption de la Pelée bouleverse la hiérarchie des villes avec la destruction de Saint-Pierre. La ville avait bénéficié des premières installations des colons grâce à sa longue plage où il était facile d'atterrir, à son terrain stable pour bâtir, à ses eaux vives descendues de la Pelée et des Pitons, à son pays relativement plat au-delà de la Roxelane. Cette primauté acquise était encore vraie à l'aube du XXe siècle, malgré le développement croissant de Fort-de-France. L'éruption y a brutalement et dramatiquement mis fin. Elle a fait disparaître une ville considérée comme remarquable par Laurent Charré et Albert Flagie, car créole plutôt que coloniale :

« Il découvrit de haut (il ne l'avait jamais vraiment vue) la ville que le mentor l'avait envoyé prendre : une enfilade de toits rouges face à la baie peuplée de bateaux, allant de fonds Coré jusqu'à l'anse Thurin, puis s'étageant sur les mornes de bois-debout dont elle ne devait jamais achever la conquête. Et caetera de tuiles, rouges, ocre, noires d'âges et de caca-zoizos, craquaient sous le soleil comme les terres assoiffées. Les tours jumelles de la cathédrale du Bon-Port, la pointe d'horloge de la chambre de commerce, des lucarnes à pignons, des bouts de façade, des fenêtres sans châssis, des volets à persiennes mobiles comme des paupières. Partout, la verdure d'un vieil arbre entre les interstices de la pierre et du bois, des croix hautaines, des bouts d'arcades, des silhouettes pâles dans l'ombre d'un séjour, le lent balancement d'on ne sait quoi relié aux nuages qui s'en vont, un bout de la majesté du théâtre, la torche fumante de l'usine Guérin, le tout vibré de rumeurs souterraines (marchandes, carrioles, chevaux claquant au pas). Le grincement lent-régulier du tramway à mulet soupirait sur l'ensemble comme une clarinette ».

« La ville était d'antan, solide, épaisse. Elle offrait peu de place à ses rues, sauf celle Victor-Hugo, qui allait large et fière. La ville était jaune, grise, moussue, mouillée dans ses ombres, elle gloussait l'eau souterraine des mornes. Au

Saint-Pierre, l'église avec la Pelée à l'horizon.

nord, la ville était plus fraîche. Côté du Fort, elle déployait un lélé de ruelles et de marches en gringole vers la mer. En son milieu, la ville grouillait des faiseurs de commerce, des dockers du mouillage saisis sous la chaleur des mornes gobeurs de vent. Là, un senti de rhumerie, ici une vapeur de fonderie, sur ce bord la cadence martelée des nègres tonneliers musiciens des marteaux. Au sud, la haute cathédrale touchant d'une ombre bénite des fabriques de mulâtres ».

Patrick Chamoiseau, Texaco, Gallimard 1992

« Cité aux splendeurs esclavagistes, quintessence d'un système radical d'exclusion et d'exploitation d'où elle tira longtemps toute sa richesse, Saint-Pierre était paradoxalement une ville accueillante aux pauvres comme aux possédants, rassemblés et mêlés sur un même territoire limité. Tout à la fois bourgeoisie et populaire, marchande et cosmopolite, proche du monde rural des habitations et des planteurs qui la fréquentaient mais totalement

Saint-Pierre dans sa baie, dominée par la Montagne Pelée : paysage littoral grandiose.

Saint-Pierre centre.

autre car complètement urbaine, cette ville fut véritablement ville.
Saint-Pierre qui ne répondait pas complètement aux critères de définition formelle de la ville coloniale antillaise, y échappait également dans sa vie sociale et urbaine comme dans ses fonctionnements. En ce sens, la ville était bien plus créole que coloniale. Elle constitue probablement le seul exemple d'achèvement des processus de créolisation dans la ville en ce qu'ils peuvent représenter de syncrétisme spécifique et commun.
Saint-Pierre fut une ville unique où s'est forgée une culture originale, urbaine, créole et partagée qui n'existait nulle part ailleurs et qui, sous cette forme et à ce niveau, a disparu en grande partie avec elle. Outre la culture classique et contemporaine européenne, diffusée par le luxueux théâtre de Saint-Pierre qui contenait 500 places et attirait bien au-delà de la cité (des services particuliers de bateaux furent même mis en place), les nombreux salons accueillaient et développaient toutes les expressions de la culture martiniquaise. En particulier, les musiques créoles étaient à l'honneur et on y jouait mazurkas et biguine avec un tel succès qu'aujourd'hui encore les amateurs éclairés reconnaissent la spécificité de la biguine de Saint-Pierre.
La fin de Saint-Pierre ne signifia pas seulement la disparition de bâtiments et de jardins, de rues et de places mais aussi l'élimination physique de toute une population, ou presque, porteuse de valeurs et d'habitudes spécifiquement urbaines que le reste de la Martinique, majoritairement rurale alors, ne retrouvera pas avant longtemps. »

L. Charré, A. Flagie - Les tendances de l'urbanisation en Martinique, mai 2001

Quelque 100 ans après, malgré les risques, l'urbanisation Saint-Pierroise a progressivement reconquis une partie du site splendide de la baie dominée par les hautes pentes de la Pelée. De façon émouvante, les traces des destructions, encore visibles par les pans de murs dressés au bord de la mer, servent d'appui ou d'encoignures aux maisons reconstruites. La façade de mer s'est rétablie autour de la place Bertin et l'espace compris entre le Morne-Abel, le Morne-d'Orange et la Roxelane a été réoccupé par l'homme. Le Mouillage, le quartier du Fort se sont partiellement reconstitués.

Fort-de-France

« Au cœur ancien : un ordre clair, régenté, normalisé. Autour : une couronne bouillonnante, indéchiffrable, impossible, masquée par la misère et les charges obscurcies de l'Histoire. Si la ville créole ne disposait que de l'ordre de son centre, elle serait morte. Il lui faut le chaos de ses franges. C'est la beauté riche de l'horreur, l'ordre nanti du désordre. C'est la beauté palpitant dans l'horreur et l'ordre secret en plein cœur du désordre. Texaco est le désordre de Fort-de-France ; pense : la poésie de son Ordre. »

Patrick Chamoiseau, Texaco, Gallimard 1992

« Trénelle, Volga-Plage, Morne Morissot, Terrain Marie-Agnès, Terrain Populo, Coco l'Echelle, Canal Alaric, Morne Pichevin, Renéville, Pavé, Pont-de-Chaînes, Le Béro, L'Ermitage, Cou-Campêche, Bon-Air, Texaco … maçonneries de survie, espace créole de solidarités neuves. Mais qui pouvait comprendre cela ? »

Patrick Chamoiseau, Texaco, Gallimard 1992

Fort-de-France et ses quartiers, dominés par les silhouettes des Pitons du Carbet. Vue depuis la baie.

Fort-de-France, dès avant 1902, se développait inexorablement, dans l'ombre de Saint-Pierre. Sa rade sûre et profonde était facile à défendre. Elle était mieux connectée au restant de l'île par voie terrestre. Mais le site était difficile à conquérir. Pour permettre le développement de la ville, il a fallu assécher la mangrove, draguer les vases de la Rivière Madame et celles de la Ravine Bouillé et même faire venir l'eau des hauteurs. (Ainsi, au milieu du XIXe siècle, pour répondre au problème d'approvisionnement en eau potable que rencontrait la ville, l'amiral Gueydon, gouverneur de la Martinique, fit détourner le cours de la rivière Case-Navire des hauteurs de Didier et entreprit la construction d'un château d'eau. Devenu aujourd'hui « la fontaine Gueydon », ce château d'eau constitue un élément important du patrimoine historique, architectural et culturel inscrit sur la liste des sites touristiques remarquables de la ville basse).

Fort-de-France : une des rues du plan en damier du centre-ville.

Le centre-ville ancien présente un plan en damier caractéristique des villes coloniales, avec ses rues étroites et se coupant à angle droit, telles que le Comte de Blénac, gouverneur général de la Martinique au XVIIe siècle, les avaient tracées.

Si Fort-de-France échappe aux éruptions volcaniques, elle reste soumise aux risques de tremblement de terre et d'incendie. Aussi est-elle alternativement construite et reconstruite en bois et en pierre au cours de son histoire, selon la crainte dominante de l'un ou l'autre risque : le bois résistait mieux aux tremblements de terre, la brique et la pierre aux incendies. Au début du XIX^{e} siècle, elle est en pierre. Après le tremblement de terre du 11 Janvier 1839, destructeur, le Conseil Municipal rend obligatoire la construction en bois, ou en bois sur solage. Mais en 1890, une bonne partie de la ville disparaît en fumée, victime d'un énorme incendie.

Après 1902, Fort-de-France devient de facto ville principale. La ville s'étend malgré les contraintes topographiques. Toute la partie basse est progressivement occupée : les Terres Sainville, dont la propriété est acquise par la municipalité

de Fort-de-France au lendemain de la guerre de 1914-18 ; l'Ermitage, de l'autre côte de la rivière Madame. Sur le plateau, les quartiers résidentiels de Bellevue, Didier, la Redoute, commencent à exister, parsemés de riches demeures. L'éruption de 1929 détermine à nouveau des migrations importantes en faveur de son renforcement.

Les pentes urbanisées de Fort-de-France, vues depuis la Pointe du Bout.

Quartier Trénelle, Fort-de-France : un paysage urbain étonnant.

Les pentes urbanisées de Fort-de-France, vues de la rocade (au droit du quartier Dillon).

Devant l'afflux de la population, favorisé par la croissance automobile, de nouveaux quartiers de Fort-de-France gagnent de façon spontanée ou mal maîtrisée les pentes : Morne Pichevin, Sainte-Thérèse, Trénelle, Bellevue, Clairière ; puis dans les années 1970 Plateau Fofo, Volga Plage, la ZUP de Dillon ; dans les années 1980 : Cluny, Floréal, Terreville, Montgérald ; le quartier Acajou dans les années 1990, celui de la ZAC de l'Etang Z'Abricot dans les années 2000.

Sensible à la spécificité créole de ces quartiers, comme l'avait été en son temps Aimé Césaire, Serge Letchimy parle de « mangrove urbaine » : expression dynamique de l'économie informelle, lieu d'une organisation solidaire de la survie. Ce sont les quartiers populaires dans leurs rapports avec la société urbaine : *« un rôle repoussant et vital de l'écosystème urbain »* (Serge Letchimy, De l'habitat précaire à la ville : l'exemple martiniquais – ed. L'Harmattan 1992).

Patrick Chamoiseau reprend le concept de mangrove dans Texaco :

« « Je compris soudain que Texaco n'était pas ce que les Occidentaux appellent un bidonville, mais une mangrove, une mangrove urbaine. La mangrove semble de prime abord hostile aux existences. Il est difficile d'admettre que, dans ses angoisses de racines, d'ombres moussues, d'eaux voilées, la mangrove puisse être un tel berceau de vie pour les crabes, les poissons, les langoustes, l'écosystème marin. Elle ne semble appartenir ni à la terre, ni à la mer un peu comme Texaco n'est ni de la ville ni de la campagne. Pourtant, la ville se renforce en puisant dans la mangrove urbaine de Texaco, comme dans celle des autres quartiers, exactement comme la mer se repeuple par cette langue vitale qui la relie aux chimies des mangroves. Les mangroves ont besoin de la caresse régulière des vagues ; Texaco a besoin pour son plein essor et sa fonction de renaissance, que la ville la caresse, c'est dire : la considère. »

Patrick Chamoiseau, Texaco, Gallimard 1992

Dans le même temps, les zones industrielles et commerciales s'allongent dans la plaine à la faveur de la route principale devenue, autoroute A1, qui prolonge une « rocade » devenue intra-urbaine dans sa position et ses usages, mais restée autoroutière dans son image et son fonctionnement.

Entrée de ville déqualifiée de Fort-de-France, depuis Schoelcher.

Activités commerciales en bordure de l'A1, Fort-de-France.

Entrée de ville déqualifiée, Fort-de-France.

En termes de paysage, cet urbanisme débridé, intense et insuffisamment contrôlé, a engendré de nombreux quartiers urbains insalubres, ainsi que des entrées de ville largement dégradées. L'urbanisation fait désormais de **Fort-de-France** une conurbation qui court de **Schoelcher** au **Lamentin**, du bord de mer à Balata et jusqu'aux portes de **Saint-Joseph**. Les quatre villes, regroupées au sein de la Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM), concentrent environ 43% de la population (soit 176 000 habitants) et 60% des emplois, sur seulement 15% du territoire de la Martinique (chiffres Etudes Caribéennes, déc 2008). Par ailleurs, elle abrite deux infrastructures d'envergure, le port et l'aéroport et six des huit hypermarchés de l'île. Plus de la moitié du parc automobile (estimé à près de 200 000 véhicules) converge quotidiennement vers Fort-de-France et son agglomération, avec ses fortes nuisances occasionnées : pollution, bruit, insécurité routière, gaspillage énergétique, coût socio-économique élevé. La ville-centre elle-même est *« confrontée au dépeuplement, à l'exclusion sociale, à la dévitalisation économique, à de graves difficultés budgétaires et une réelle médiocrité urbaine »*, notent les urbanistes (dossier du « projet de réconciliation urbaine de Fort-de-France, Ville-Capitale de la Martinique » 2008).

« L'En-ville s'était développé ; à mesure-à mesure, il avait distendu son rapport à la terre, supprimé ses jardins. Les cultures de mon Esternome avaient sans doute été couvertes par des cases nouvelles, et les nouveaux habitants du Quartier des Misérables (…) s'installaient sans même planter un fruyapain, dégrader un bout de terre ou lâcher un cresson dans l'eau claire d'un canal. Fiers de leurs ongles sans boue, ils se laissaient emporter par l'En-ville qui avalait l'entour. L'En-ville que mon Esternome considérait tant, m'apparut comme une bête aveugle, proliférante mais inapte à survivre. »

Patrick Chamoiseau, Texaco, Gallimard 1992

Dans les années 2000, une ambitieuse démarche de « réconciliation » urbaine s'organise, sous la houlette du maire-urbaniste de Fort-de-France, Serge Letchimy. Une programmation est élaborée au travers du Schéma Directeur d'Aménagement et de Cohérence (SDAC) de la Ville basse de Fort-de-France. Dans la lignée du Grand projet de Ville engagé en 2000, le PDRU, Programme de Développement et de Rénovation Urbaine engagé en 2005 vise en priorité la requalification des espaces publics, de l'habitat, des équipements démolition et reconstruction d'immeubles. La Ville poursuit également d'autres opérations de quartiers, notamment les RHI, Résorptions de l'Habitat Insalubre

Outre les actions de développement social et d'insertion en faveur de populations défavorisées et souvent marginalisées (CUCS, Contrat Urbain de Cohésion Sociale et le PLIE, Programme Local d'Insertion par l'Economique), de développement économique (ZFU, Zone Franche Urbaine de Dillon étendue à la frange portuaire et au front de mer), la ville engage de nombreuses transformations :

- Le centre commercial de la Cour Perrinon, nouveau cœur de la ville
- Le ravalement des façades de la ville de Fort de France
- La Rénovation urbaine de Morne Abelard et de Rive Droite / Bo Kannal (2005-2012...)
- L'aménagement et mise en valeur de la Place de la Savanne
- L'habillage des façades du bâtiment administratif
- Le désenclavement et aménagement urbain de l'Ex-Hôpital Civil (2004-2012...)
- La résorption de l'habitat insalubre à Trenelle-Citron (2006-2016...)
- L'aménagement, Rénovation et Développement du Quartier Dillon (2006-2012...)
- L'aménagement et mise en valeur du Parc Floral (2006-2012...)
- L'aménagement du quartier et du port de plaisance de l'Etang Z'Abricots (2002-2012...)
- La reconversion des postales en bar-restaurant culturel (2006-2010...)
- La restructuration et mise en valeur de la fontaine Gueydon (2007-2010...)
- Les liaisons maritimes dans la baie de Fort de France (2006-2012...), le transport en commun en site propre (2008-2015...), dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains de la Communauté d'Agglomération du Centre.
- L'aménagement du centre d'affaire de la pointe Simon (2005-2012...)
- L'aménagement de la promenade du front de mer : le projet «Malecon» (2006-2012...)
- L'aménagement et mise en valeur de la place Romero (2006-2008...)
- La rénovation de cite bon-air, une « co-propriete dégradée » (2007-2012...)
- La réalisation de la maison des Amériques, espace d'habitat caribéen (2005-2012...)
- La restauration et mise en valeur de la cathédrale Saint-Louis (2002-2012...).

Le parc de la Savane à Fort-de-France, bord de mer.

Les premières réalisations se concrétisent dans l'espace public avec le projet emblématique du Parc de la Savane. Cet espace de 4,5 hectares en cœur de ville, successivement jardin botanique et parc urbain, symbolique d'un art de vivre foyalais, s'est transformé dans les années 1970 en lieu de stationnement anarchique, meurtri par le tout voiture, pour devenir à la fin des années 1990 une place victime de son insécurité et de son image dévalorisée, malgré la qualité de son patrimoine paysager. Désormais la Savane est réaménagée et mise en valeur, notamment avec une nouvelle ouverture sur le front de mer.

Dans l'architecture, c'est le Centre commercial de Cœur de Ville, Perrinon, qui concrétise cette volonté de « réconciliation » urbaine, ainsi qu'un début de ravalement des façades du centre-ville (600 logements concernés).

L'espace Perrinon et les voies adjacentes en réfection, premiers signes d'une réconciliation urbain.

Les bourgs ruraux ou littoraux et le leg des sites bâtis

Outre les campagnes et les mornes habités de façon essaimée évoqués ci-dessus, le paysage habité de l'intérieur de l'île, comme celui du littoral, s'organise également en bourgs dont certains prennent un type urbain, à fonction de marché, de centre commercial et de service . Revert les décrit ainsi dans les années 1940-1950 : *« Les maisons fortement agglomérées dans les rues principales possèdent cette cohésion qui fait défaut dans les agglomérations de type rural et même de type pêcheur. Construites en bois ou en pierre, elles ont le plus souvent un étage. À la hauteur du premier étage, un auvent protège la façade contre la morsure du temps et l'intérieur contre l'ardeur excessive du soleil. Des magasins, des cabarets, des ateliers de petits artisans... occupent habituellement le rez-de-chaussée, tandis que le premier étage sert de logement (…) »*

Centre-ville du Lorrain ; bâtiments cubiques de béton des années 1960, à un ou deux étages : une constante des bourgs de la Martinique.

Front de mer de La Trinité. Exemple d'espaces publics et d'architecture à revaloriser.

Centre-bourg encore dominé par la voiture et la présence des réseaux aériens. Ici Ducos.

Aujourd'hui, la plupart de ces bourgs offrent une image malheureusement peu attractive voire dégradée : les maisons de bois et de pierre couvertes de toits de tuile ont largement cédé la place aux cubes de béton des années 1960, vieillissants. L'espace public est fréquemment phagocyté par les voitures, laissant peu de place aux piétons ; lorsque les reliefs sont forts, ils ont conduit à des murs de soutènement qui ajoutent à la dure minéralité des espaces ; et les réseaux aériens électriques et téléphoniques encombrent le ciel.

Le Robert, centre ville.

Centre-ville du François, un des nombreux exemples d'espace public à revaloriser.

Centre-bourg de Rivière-Salée : une architecture et des espaces publics à requalifier.

Patrimoine urbain des Trois-Ilets, couleurs chaudes.

Centre-ville de Gros-Morne, marqué par le béton des maisons et des soutènements.

Exemple intéressant de patrimoine architectural et urbain requalifié, aux Trois Ilets.

Réseaux aériens envahissants, dans le ciel du Lamen.

Exemple intéressant de patrimoine architectural revalorisé au Saint-Esprit.

Certains bourgs néanmoins ont su préserver une part de leur charme et de l'architecture qui va avec :

- les Trois-Ilets offre une ambiance villageoise particulière, favorisée par la présence de la brique et de la tuile aux couleurs chaudes ;
- Saint-Esprit, bourg marché qui a pris naissance au carrefour de deux routes suivant des vallées confluentes, à la limite aussi de la grande et de la petite propriété, présente un aspect urbain marqué, valorisé par des maisons à étages et balcons encore bien présentes ;
- les bourgs littoraux apparaissent par endroits précisément organisés, entre le ponton d'embarcadère et l'église dans sa perspective. On le lit bien par exemple aux Anses-d'Arlet.

Beaucoup de bourgs se sont formés progressivement par la création de l'église qui a cristallisé une centralité au sein du bâti diffus lorsque les conditions topographiques permettaient d'agglomérer les cases. Ainsi du Robert et du François par exemple sur le littoral ; ainsi de Saint-Joseph dans les terres, qui fut fondé à mi-distance de Fort-de-France et du Gros-Morne, *ex nihilo*, à partir de la construction de l'église et du presbytère par l'abbé Maillard.

Si la qualité architecturale fait aujourd'hui souvent cruellement défaut, il reste pour bien des bourgs une qualité de site bâti, c'est-à-dire une présence globale de l'ensemble construit dans le paysage, qui contribue grandement à leur qualité :

Le beau site bâti de Morne-Vert.

- **c'est le cas du Morne-Vert,** par exemple, élégamment accroché aux reliefs et dominé par les silhouettes hautes et arrondies des Pitons du Carbet ;

Site bâti de Ducos, dominé par l'église sur son coteau

- **les bourgs du Lamentin, de Ducos, de Petit Bourg, de Rivière Salée,** occupent des positions précises, sur les derniers reliefs qui dominent encore la plaine marécageuse du fond de baie de Fort-de-France, à l'extrémité du canal accessible aux petites embarcations qui les relie à la mer ; le site de Ducos apparaît particulièrement lisible, avec son église coiffant le coteau, et la RN 5 contournant le site et le mettant en scène ;

- **les villages de pêcheurs en bord de mer** s'implantent délicatement en fond de baie, comme des perles dans des huîtres ; les reliefs dominants qui les encadrent les mettent particulièrement bien en scène dans le paysage, tout en constituant leurs perspectives et leur écrin : c'est particulièrement vrai pour ceux de la presqu'île sud-ouest : Petite-Anse, les Anses d'Arlet, l'Anse à l'Ane, …

Les Anses d'Arlet : exemple de village de pêcheurs, niché dans sa baie.

Les Anses d'Arlet, perspective de l'église et du ponton.

Le site bâti de Grand-Rivière.

Ces sites apparaissent éminemment fragiles aujourd'hui, particulièrement sur le littoral : au lieu de conforter les centralités en place, beaucoup d'opérations immobilières très récentes ou encore en cours tendent à les « éclater » en colonisant les pentes alentour, détruisant cette relation précieuse et belle entre le bourg et son écrin de nature.

Problème de fragilisation de site bâti : horizon des pentes colonisées par les maisons nouvelles. Vue d'en haut (Anses d'Arlet).

Le site bâti des Trois Ilets.

Problème de fragilisation de site bâti : horizon des pentes colonisées par les maisons nouvelles. Vue d'en haut (Anses d'Arlet).

Les villages de pêcheurs, le développement balnéaire

Une partie du charme de la Martinique est liée à ses villages de pêcheurs, occupant les sites abrités, alanguis au bord des plages. Outre la qualité des sites, évoquée au chapitre précédent, ils garantissent la vie et l'animation plus ancrée culturellement que la simple activité balnéaire et touristique et présentent des traits caractéristiques qui contribuent à la qualité paysagère du littoral : traditionnellement, ils sont formés de petites maisons basses, rarement à un étage, couvertes de tuiles dans la plupart des cas, autrefois aussi de paillotes, non contiguës, mais toutes proches les unes des autres, comme à Grande Anse. Elles s'allongent toujours en bordure de la plage, sur laquelle on peut facilement tirer les yoles (autrefois les « gommiers »), faire sécher et réparer les filets.

La présence douce du bois dans l'architecture, du sable au sol, les couleurs, l'échelle modeste des constructions, la présence intime de végétal imbriqué au bâti, contribuent aux qualités d'ambiance, bien mises en valeur par exemple dans les aménagements récents d'Anse Dufour. D'autres aménagements tendent malheureusement à durcir excessivement ces implantations, affaiblissant leurs qualités : routes bitumées, mobilier urbain, durcissement de l'architecture, des ports, enrochements, voire digues bétonnées totalement surdimensionnées comme à Grand'Rivière.

Village de pêcheur, blotti en bord de mer dans sa baie, pentes végétales. Ici Case-Pilote.

Importance de la pêche pour l'animation et la qualité paysagère du littoral. Ici à Sainte-Luce.

Exemple intéressant d'aménagement urbain doux, adapté au littoral, à l'Anse Dufour.

De la mer à la terre, une révolution récente des transports et déplacements

La perception des paysages de la Martinique, et leur développement, ont été bouleversés par la révolution des modes de transport au XXe siècle.

Jusqu'à l'avènement de la voiture et des camions, soit jusqu'aux années 1930, les transports essentiels se faisaient par mer : on abordait les villes, les bourgs et les usines par la voie d'eau, faisant du littoral un espace très vivant qui mettait élégamment en scène les côtes et les sites bâtis dans leur relation avec la mer au premier plan, la montagne en arrière-plan. Le cabotage représentait un déplacement moins onéreux et plus rapide que par voie de terre, du fait des reliefs insulaires. Ces déplacements concernaient surtout la côte Caraïbe, plus abritée, ce qui explique son développement : présence des villes principales de Saint-Pierre, de Fort-de-France, et des bourgs du Lamentin, Ducos, Petit-Bourg, Rivière Salée, Trois-Ilets, autour de la baie des Flamands (Fort-de-France). On employait le « canot », c'est-à-dire le « gommier » de grande taille dans les régions sous le vent ; les liaisons régulières à vapeur furent prospères au début du siècle, avec un double service quotidien reliant Fort-de-France à Saint-Pierre, auxquelles s'ajoutaient des nombreux « yachts » ou vedettes, les uns à vapeur, les autres à essence. Des goélettes pontées à un ou deux mâts, des « gros bois », barques non pontées, à deux mâts, aux voiles triangulaires *« qui, par vent arrière, leur donnent l'allure d'un grand oiseau éployé »* (Revert), assuraient le transport des marchandises les plus lourdes.

Peu à peu cependant, avec la concurrence accrue des transports automobiles, le trafic côtier se mit à décliner. On supprima d'abord les escales de la côte Est, on espaça de plus en plus les voyages sur les autres lignes. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une compagnie pour assurer des liaisons maritimes entre Les Trois-Ilets et Fort-de-France.

« Les lignes contiennent mal le désordre, l'église fixe le ciel et déroule une hostie jusqu'aux lèvres de la mer. Les bourgs recueillaient les sucres d'habitations pour les offrir aux bateaux à grandes ailes. Le bourg regarde toujours la mer, il attend le bateau, et l'église lui assure comme une bénédiction. »

Patrick Chamoiseau
Trésors cachés et patrimoine naturel de la Martinique vue du ciel- HC Editions 2007

Navette au large de la baie de Fort-de-France.

Des routes vertigineuses établies sur d'anciennes traces

Dans l'intérieur de l'île, la Martinique présente aujourd'hui des paysages de routes très spectaculaires lorsqu'elles empruntent les hauteurs des mornes, dans le sud notamment, avec de fortes pentes en « montagnes russes », une largeur étroite et des à-pics latéraux impressionnants. Ces routes ont été fondées sur les anciens chemins, utilisés par les piétons et les cavaliers, eux-mêmes ayant suivi les anciennes « traces » caraïbes. Assez naturellement ces traces avaient tendance à rechercher les crêtes, pour éviter les fondrières, et à traverser les ravines à la perpendiculaire. De là ces routes par endroits vertigineuses, ouvrant des vues d'avion remarquable sur les plaines, la côte et la mer. C'est une des grandes originalités paysagères de la Martinique aujourd'hui.

Route étroite et vertigineuse vers Duchêne.

L'évolution du réseau routier et des paysages, jusqu'à saturation

Peu à peu le réseau des routes s'est constitué sous la houlette des gouverneurs successifs. Ce sont les nécessités de défense plus que de commerce qui ont favorisé la mise en place du réseau. En 1680 s'ouvrait la route de Fort-Royal à Trinité, longue de sept lieues. Le comte de Blénac fit établir un nouveau chemin de Fort-de-France à Saint-Pierre. D'autres unirent le Lamentin au François, le Diamant à Sainte-Luce. La route atteignit le Marin. A la fin du XVIII^{e} siècle, les grandes lignes du réseau étaient nettement dessinées : d'après Revert, les Archives du Ministère de la France d'Outre-Mer *« possèdent un très remarquable Atlas des routes de la Martinique à la veille de la Révolution »*.

Le XIX^{e} siècle n'a apporté que peu d'innovations, dont la plus remarquable fut l'ouverture de la route de la « Trace » en quinze jours par un régiment du génie. Cette route a pris aujourd'hui une forte valeur touristique, grâce aux paysages qu'elle permet de découvrir : en reliant Fort-de-France au Morne Rouge, elle ouvre un étroit couloir à travers la dense forêt tropicale humide, découvrant ponctuellement les hauts sommets des Pitons du Carbet, et s'ouvrant au final sur la Pelée à l'approche de Morne-Rouge.

La Route de la Trace, à travers les Pitons du Carbet.

Avec la commodité des transports offerts par voie de mer, le réseau des routes n'atteignait encore que 575 km en 1946 dont seulement 160 revêtus de bitume. Il dépasse 2000 km aujourd'hui, desservant toutes les communes de l'île. Assez logiquement, ce réseau laisse « vierge » les hauts sommets de l'île autour de la Pelée et des Pitons du Carbet. Mais de façon plus originale, la Martinique échappe au modèle de la route littorale continue, qui s'impose à la plupart des îles : au nord, il n'y a pas de route entre le Prêcheur et Grand'Rivière ; de même au sud, la presqu'île de Sainte-Anne sur son côté atlantique reste vierge de route. Longtemps vécue comme un handicap, cette originalité s'avère progressivement un atout, préservant des secteurs de l'urbanisation (que la route induirait inévitablement), offrant de grands espaces de nature calmes, rendant possibles d'autres modes de découvertes et de parcours, plus doux.

Ailleurs, la route s'impose dans le paysage littoral, parfois en force lorsque les conditions topographiques sont contraignantes, comme à Sainte-Luce ou sur la côte Caraïbe de Schoelcher à Saint-Pierre. Ponctuellement s'ouvrent des vues marines spectaculaires, certaines mises en valeur par des points de vue : ouverture sur la baie de Saint-Pierre et la Pelée, sur les anses successives de la presqu'île sud-ouest, sur la Grande Anse du Diamant depuis la Pointe du Diamant au pied du Piton Larcher, sur la généreuse baie du Marin depuis la Pointe Borgnesse, sur la baie du Galion depuis la RN 1, sur la baie du Trésor depuis la route de Morne Pavillon,...

La RN5 dans sa traversée de Sainte-Luce : une cohabitation routière et urbaine difficil.

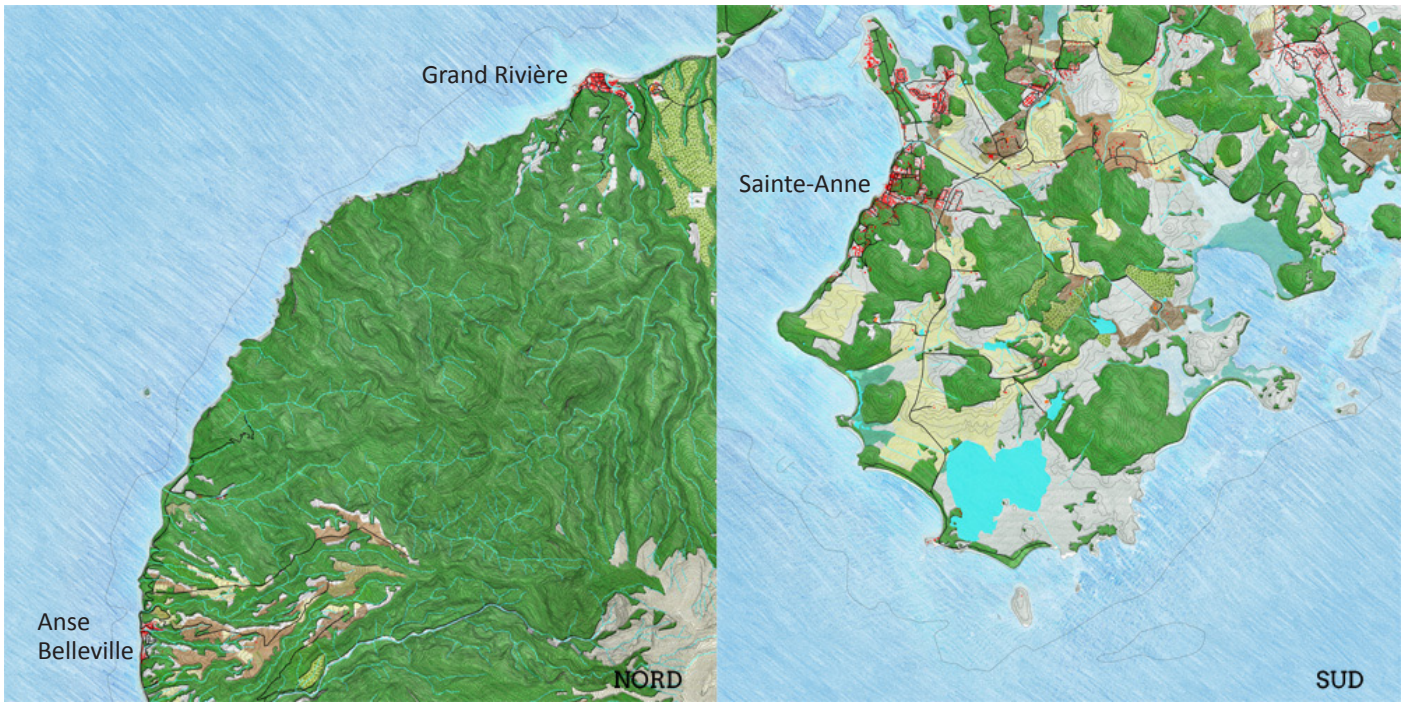

Absence de route littorale continue au Nord et au Sud.

Dans l'intérieur comme sur le littoral, outre les routes des mornes du sud évoquées plus haut, les routes mettent facilement en scène le paysage agricole grâce aux reliefs. Partout malheureusement, les carcasses de voitures plus ou moins désossées accompagnent les voies (les « VHU »), malgré des tentatives menées par la Région pour les éliminer. On estime leur nombre à 20 000 environ.

La traversée des bourgs offre un paysage souvent ingrat, avec une voie monopolisant l'espace disponible au détriment des piétons, et un linéaire architectural souvent de piètre qualité.

La forte augmentation du linéaire de routes sur les 60 dernières années traduit le succès du déplacement automobile. Un succès et une suprématie devenus aujourd'hui excessifs, avec la progressive saturation du réseau routier, conduisant à une « thrombose circulatoire » qui affecte désormais quotidiennement les Martiniquais dans leurs déplacements. Avec plus de 10 000 immatriculations chaque année, on estime le parc automobile à environ 200 000 véhicules. Ce chiffre devrait passer à 228 000 en 2015 (chiffre Syndicat Mixte du TCSP estimation 2006). 70% des

Problème de manque de place pour les piétons en centre-bourg (Le Diamant).

Problème de manque de place pour les piétons en centre-bourg (Le Diamant).

Paysage de la route marqué partout par les carcasses de voitures.

La Route de la Trace, à travers les Pitons du Carbe.

déplacements s'opèrent par voiture, seulement 14% par transports en communs, qui souffrent d'un manque d'attractivité en termes de réseaux, de fréquence, de confort, de rapidité et de tarifs. La moitié de ces voitures converge quotidiennement vers l'agglomération Foyalaise, victime de son hégémonie. L'autoroute A1 (7 km), construite en 1963 et élargie dans les années 1980 à 2X3 voies, comptait 6 000 véhicules par jour dans les années 1960. Elle en compte 100 000 aujourd'hui. La rocade de Fort-de-France, construite au début des années 1980 est saturée à son tour. La congestion est totale dès 5h30 du matin, et jusqu'à 9h45.

En termes de paysage, les grandes voies convergeant vers Fort-de-France offrent la piteuse image banalisée d'enseignes commerciales étirées sur des kilomètres.

Quant au paysage de la rocade de Fort-de-France, il apparaît à la fois monstrueux et très spectaculaire : la quatre voies passe en force au cœur des quartiers habités, sur des reliefs mouvementés qui ouvrent des vues étonnantes sur les pentes densément construites qui la dominent. Son image autoroutière au sein d'un tissu urbain apparaît aujourd'hui violemment contradictoire, difficile à vivre par le bruit, la pollution et les effets de coupures qu'elle génère.

Face à cette saturation, les projets de transports en commun en site propre et de recréation de liaisons maritimes mûrissent depuis la fin des années 1990.

La rocade de Fort-de-France et les pentes habitées qui s'ouvrent dessus.

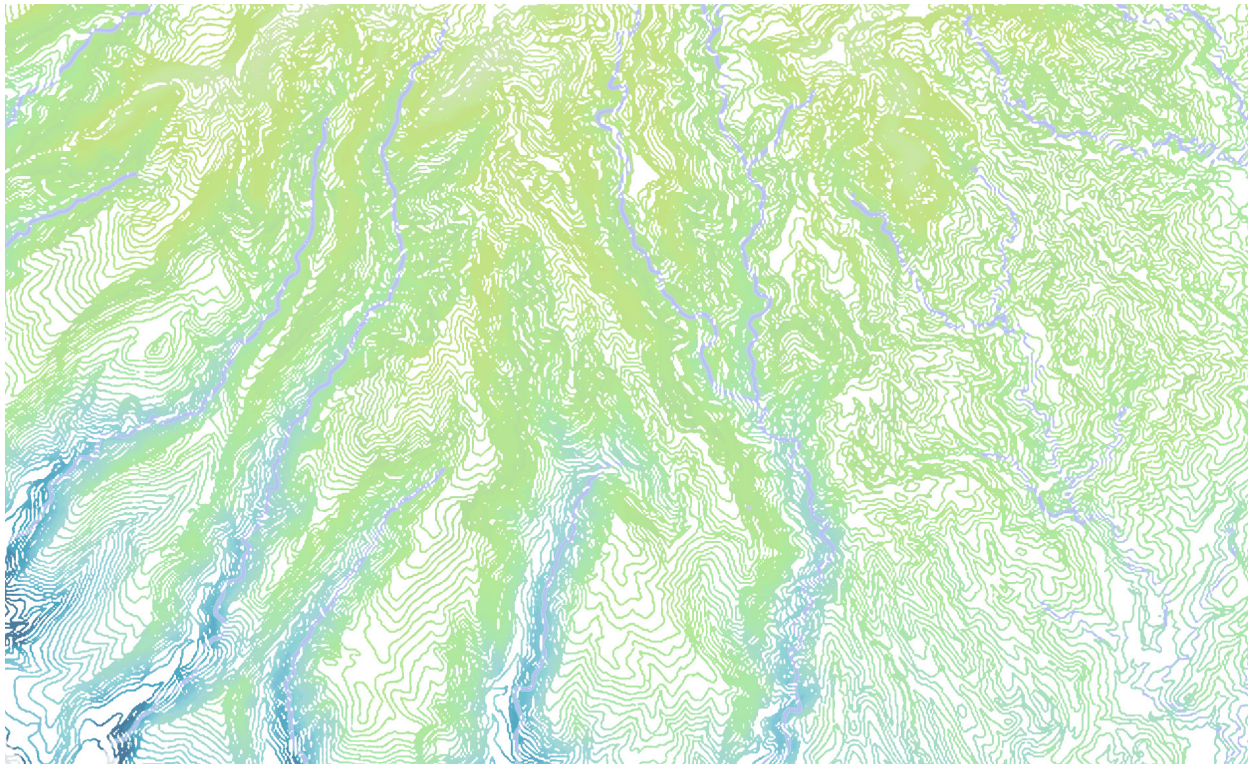

PARTIE 3

LES FONDEMENTS HISTORIQUES

ET CULTURELS DES PAYSAGES MARTINIQUAIS

Introduction

Cette troisième partie de l'Atlas éclaire la manière dont les hommes ont façonné les paysages Martiniquais au cours de l'histoire : indiens Caraïbes, colons, esclaves, engagés, … et rappelle le poids des logiques économiques, depuis le cycle des cultures coloniales jusqu'au tourisme. Il met en évidence la culture du paysage au travers de la toponymie, des mœurs et croyances, des modes de vie et usages. Enfin il montre l'extraordinaire évolution de la représentation des paysages Martiniquais, par la cartographie, l'iconographie et la littérature

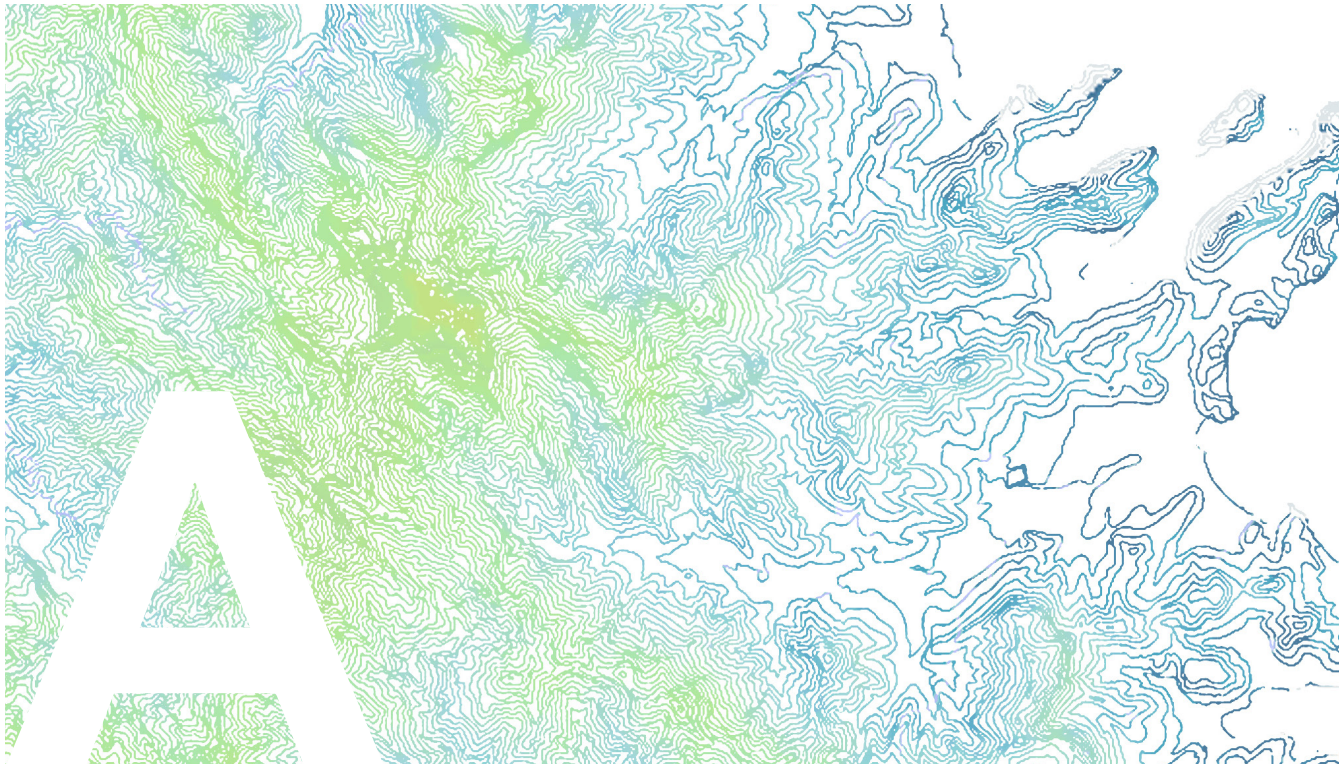

Paysages et cultures

1.1 Le peuplement caraïbe

Premières installations sur la côte sous le vent

Les premières installations agricoles martiniquaises, celles des Amérindiens, sont localisées dans des sites offrant des conditions environnementales particulières ; le reste du territoire n'a été que parcouru ou ignoré. La priorité a été donnée à ce que les Caraïbes appelaient «ichali» - traduit plus tard par « jardin caraïbes » et à l'exploitation des ressources de la forêt hydrophile, les terrains volcaniques, la proximité de la mer et d'un cours d'eau étant systématiquement privilégiés. A l'exception de quelques indices isolés dans l'intérieur, les sites de cette période se situent d'abord sur la côte nord-atlantique (Le Lorrain et Basse-Pointe), ensuite sur l'ensemble du littoral sous le vent (Grand'Rivière, Le Prêcheur, Saint-Pierre, Le Diamant).

Presque tous les indices archéologiques de ces sites renvoient à un habitat saladoïde (800-1250 de notre ère), vulgairement appelé arawak. Ces installations sont localisées en retrait du littoral, sur les premiers plateaux dominant la mer.

On peut supposer, comme on le faisait dès le milieu du XIXe siècle, qu'après 1300 les Amérindiens auraient déserté le nord de l'île à la suite d'une éruption volcanique et que Il faut également tenir compte d'un autre facteur, récemment mis en évidence par les archéologues à la Guadeloupe : une phase de sécheresse prononcée coïncidant avec le petit âge glaciaire européen (1300-1450) aurait entraîné une forte modification du couvert végétal et de l'agriculture amérindienne avant l'arrivée de Colomb*.

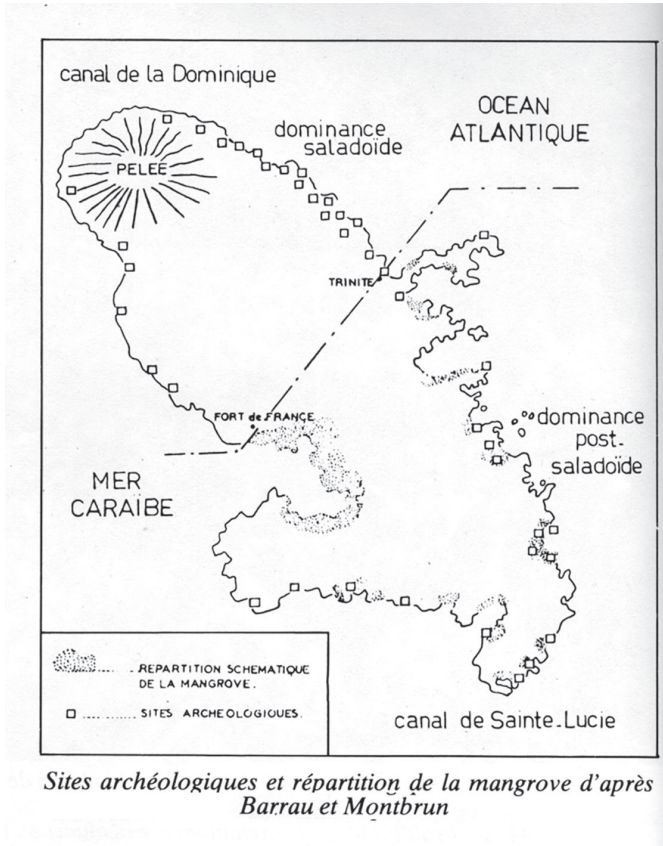

Sites archéologiques et répartition de la mangrove d'après Barrau et Montbrun

Sites archéologiques et répartition de la mangrove, d'après Barrau et Montbrun.

Il semble de toute façon aujourd'hui aux archéologues que l'occupation de la partie occidentale était beaucoup moins dense, voire sporadique, au moment de l'arrivée des Français.

Secondes installations sur la côte au vent

Par la suite en effet, une diversification des lieux d'implantation et des ressources exploitées (récifs coralliens, mangroves), demande explication. Au cours de la phase suazoïde (après 1250 de notre ère), on observe une plus grande diversité des lieux d'installation, avec une préférence marquée pour la mangrove et les barrières de corail et une moindre recherche de la proximité des cours

* PETITJEAN ROGET, Henri, « Contribution à l'étude du troumassoïde et du suazoïde. (600-1200 AD). Une hypothèse sur les causes de la régression du saladoïde aux Petites Antilles », Actes du XIX°congrès international d'archéologie de la Caraïbe. Aruba. Juillet 2001. Tome I pp.227-238. Voir sa bibliographie sur les travaux de paléoclimatologie de l'Anse à La Gourde, Guadeloupe.

d'eau. En outre, des sites spécialisés (récolte de coquillage, débitage de jaspe) sont séparés des sites d'habitat. Les localisations de cette période se trouvent dans le Sud (Sainte-Luce, Rivière-Pilote) et dans le Sud-Atlantique (Sainte-Anne, Le Vauclin).

L'occupation amérindienne de la presqu'île de la Caravelle est aussi attestée par l'archéologie. M. Mattioni fait état de «sondages positifs» au «cap Caracoli» et à la «Météo», ce qui correspond sans doute, d'après sa carte, à la pointe du Diable ou à

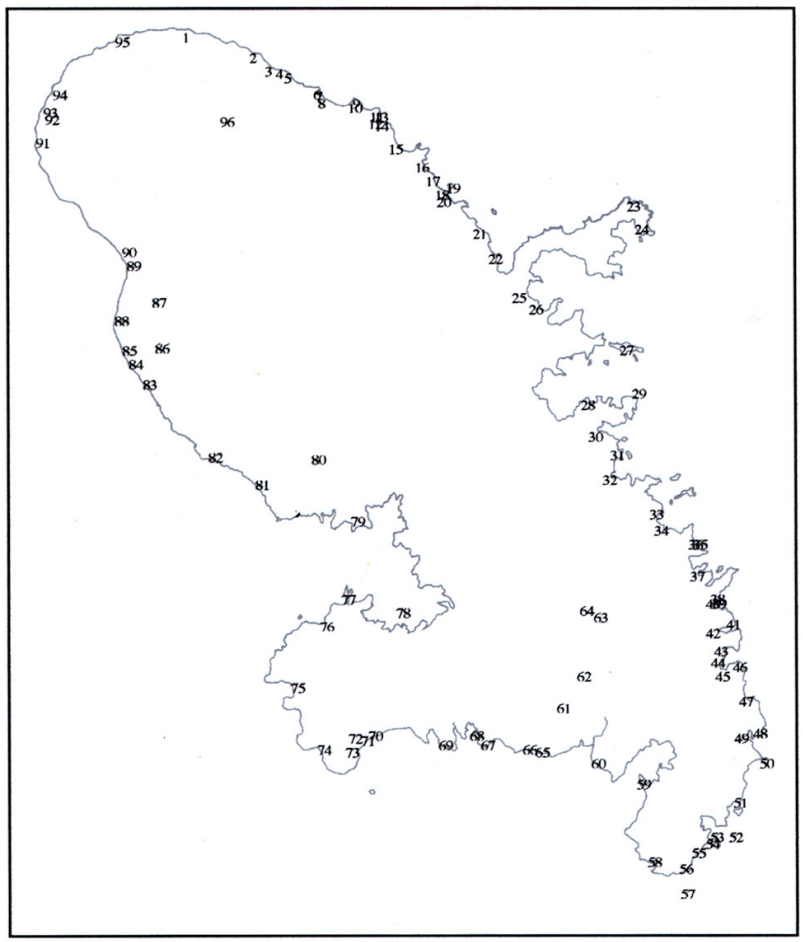

Carte archéologique précolombienne de la Martinique

1- Macouba
2-Moulin l'Etang
3- Rivière Capot
4- Vivé
5- Rivière Rouge
6- Lotissement Fond-Brûlé
7- Fond-Brûlé
8- Grand'Anse
9- Pointe Canon
10- Seguineau
11- L'Adoration
12- L'Etang
13- Galba
14- Cimetierre Marigot
15- Anse Charpentier
16- Fond St-Jacques
17- Stade Ste-Marie
18- Eugène Agricole
19- Ilet Ste-Marie
20- Lassale
21- Petite Rivière Salée
22- Gendarmerie Trinité
25- Mangrove du Galion
26- Galion
27- Ilet Chancel
28- Pointe Royale
29- Ilet Madame
30- Morne Courbaril
31- Pointe Courché
32- L'Esperance
33- Dostaly
34- Usine simon
35- Pointe Prairie
36- Cap Est
37- Sans souci
38- Chateau Paille N.
39- Chateau Paille S.
40- Petite Grenade
41- Pointe Faula
42- Massy-Massy
43- Paquemar
44- A-tout-Risque
45- La Malevaux
46- Macabou
49- Cul-de-sac Ferré
50- Cap Ferré
51- Cap Chevalier
52- Ilet Hardy
53- Ilet à Aigrette
54- Pointe Baham
55- Anse Trabaud
56- Savane des Pétrif.
57- Ilet Cabrits
58- Route des Salines
59- Pointe Marin
60- Anse Figuier
61- Montravail
62- Debat
63- La Suin
64- St-Esprit
65- Passe des fous
66- Corps de Garde
67- Trois Rivières
68- Ilet du Céron
69- Tête Singe
70- Hotel Plein Sud
73- Anse Cafard
74- Petite Anse
75- Grande Anse
76- Anse à l'Ane
77- Anse Mitan
78- Gros Ilet
79- Pointe des grives
80- Tivoli
81- Anse Madame
82- Fond Bourlet
83- Fond Capot
84- Pothuau
85- Le Coin
86- Godinot
87- Boutbois
88- Petite Anse
89- St-Pierre, Mouillage
90- St-Pierre, Fort
91- Anse Belleville
92- Habitation Céron
93- Anse Céron
94- Anse Couleuvre

l'anse Baraban*. Ces sondages n'ont pas donné lieu à datation ni à publication, mais les enquêtes plus récentes ont révélé des ateliers de débitage de jaspe d'âge suazoïde (après 1300).

Sur la côte sous le vent, les populations amérindiennes n'étaient présentes à demeure qu'au sud de Saint-Pierre, occupant des sites implantés sur le littoral à proximité de la mer, à la différence de ce qui apparaît sur la côte atlantique, soumise au vent dominant. Au Nord, les Caraïbes ne faisaient plus que traverser les contreforts septentrionaux de la Montagne Pelée.

On se souvient du « chemin des Caraïbes » dans la région de Grand'Rivière, la conquête française de la Capesterre a emprunté un de leurs chemins, passant au pied du Morne Calebasse à partir de Saint-Pierre. Enfin, Tivoli et Le Saint-Esprit où l'on a fait des trouvailles archéologiques, se seraient trouvés sur un ancien chemin des Caraïbes qui se rendaient de la côte Ouest à la côte Est, sans affronter la mer.

* MATTIONI (Mario) : *Archéologie de la Martinique*, Fort de France, Centre d'etudes régionales Antilles-Guyane, 1969, (Les Cahiers du CERAG, 20), p. 4, carte.

Situation à l'arrivée des Français

Durant tout le XVIe siècle, *« c'est dans les montagnes qu'ils se réfugient à chaque passage des flottes espagnoles, abandonnant leurs maisons »** rapporte l'anonyme. On voit cependant qu'il leur arrive fréquemment aussi de troquer, avec les mêmes Espagnols, des vivres contre de la pacotille. Avec les Français, les relations paraissent moins tendues, mais un incident sanglant est toujours possible.

C'est à *fond Laillet* (Bellefontaine), en 1635, que L'Olive et Du Plessis plantèrent la croix de fondation en présence d'un seul Caraïbe, le vieil Ariacan, les autres étant partis à la guerre, rapportait le père Pellican témoin de la scène. Le nom de la Case Pilote rappelle que c'est là que le capitaine Pilote tenait sa résidence lorsqu'il se lia d'amitié avec Jean du Pont, le gouverneur laissé dans l'île par D'Esnambuc en 1635. Pilote avait auparavant cédé aux Français le Carbet, où les Caraïbes tenaient leurs assemblées avant de partir en guerre vers le nord de l'archipel.

Après le premier affrontement au début de 1636, les Caraïbes pratiquèrent la politique de la terre brûlée sur la Basse Terre et «se retirèrent les uns dans l'autre partie de l'île nommée la Cabesterre les autres aux îles voisines» écrit Dutertre dans son édition de 1667. Il ajoute qu'à la Cabesterre, *«ils se trouvaient séparés des Français par des mornes inaccessibles»* c'est-à-dire par le massif de la Montagne Pelée et le Morne Calebasse.

Nulle part, sur la côte sous le vent, les sondages n'ont révélé de mobilier amérindien contemporain de l'arrivée européenne. Il semble bien que c'est parce que le site de Saint-Pierre était vide que D'Esnambuc l'a choisi pour fonder la nouvelle colonie, conformément aux directives des directeurs de la Compagnie qui lui interdisaient de prendre des terres au *Sauvages* par la force.

En fait, seule la côte orientale, dans les sites du Vauclin, a fourni du mobilier amérindien daté de façon absolue comme contemporain de l'installation coloniale. Si l'on ne disposait pas de sources narratives indiscutables, on pourrait croire que les sites de la côte occidentale avaient été désertés au moment de l'installation des Français.

* MOREAU, J.-P. : *Un flibustier français*, 1987, p. 202.

1.2. Des escales espagnoles aux premiers colons français

Le Nord

La fréquentation européenne, puis l'occupation coloniale, se sont longtemps cantonnées à la Basse Terre (sous le vent), au nord de Fort-de-France, d'abord pour des raisons nautiques.

La Route des Galions passait à proximité de la Martinique où les Espagnols se rafraîchissaient. Espagnols, Anglais et Hollandais s'intéressaient aux salines et aux étangs d'eau douce du Sud-Est, réparant leurs avaries au carénage de la baie des Gallions, mais les navires français évitaient systématiquement le sud et l'est de l'île.

De simple escale de rafraîchissement pour les flottes espagnoles, anglaises, hollandaises puis françaises, la Martinique devient à la fin du XVIe siècle, lieu de refuge pour des naufragés ou des navires en difficulté mais aussi repère de flibustiers. Après y avoir cherché de l'eau, des vivres frais et du gibier, sans s'attarder, les Français se mettent à traiter ou troquer plus longuement avec les Caraïbes.

Autour de 1610-1620, les escales des Anglais, des Français puis des Hollandais se transforment en séjours prolongés. Tout en approvisionnant les équipages de passage en viande fraîche et boucanée, des communautés de marins s'installent à terre, coupent et entreposent du bois, cultivent le pétun(tabac en tupi-guarani) et le coton à la mode des indigènes. Elles fournissent de petites cargaisons aux capitaines venus traiter aux Amériques. Cette évolution est renforcée par l'essor de la vente du tabac et de l'indigo ainsi qu'à une circulation plus active des Hollandais dans les îles.*

Ainsi, la Basse-Terre de la Martinique (qui n'a pas conservé son nom), comme celle de la Guadeloupe, ont été de longue date fréquentées avant qu'un établissement permanent ne s'y forme. A. Pérotin-Dumon a raison d'écrire des bourgs que *«leur longévité est sans doute forte de ce temps long qui les a précédés.**»

Dans la baie de Trinité, à la pointe Beauséjour, Du Parquet fait construire un fortin pour surveiller les Caraïbes et protéger les coureurs de bois français qui s'aventure jusque-là, c'est le « fort de la Cabesterre » : « une simple maison de bois environnée de pieux pour toute défense ». Durant la période de tension croissante avec les Caraïbes, entre 1654 et 1658, cinq soldats y logent. C'est à lîlet Monsieur qu'il établit un campement temporaire, lorsqu'il rend visite aux capitaines caraïbes.

L'anse Céron et l'anse Couleuvre sont précocement occupées, dès la fin des années 1630, et l'exiguïté relative des concessions qui les partagent en 1671 est une preuve de cette ancienneté. Au moment où la Grande Rivière est signalée par la carte de Sanson-Mariette (avant 1645) et par celle de Visscher (avant 1650), son embouchure a été reconnue depuis longtemps mais n'est certainement pas occupée : elle sert de halte aux Français qui gagnent la Capesterre demeurée caraïbe pour la pêche et la traite. Les chroniques, les cartes anciennes, les recensements et le terrier de 1671 donnent à penser que les premiers concessionnaires du sud de l'anse Couleuvre n'ont obtenu de nouvelles «places», plus au nord puis vers le «Plat Païs» de la Basse Pointe, qu'à partir de 1659. Ils ont procédé par glissements successifs comme le prouve le cas exemplaire de Séron : sur

* PEROTIN-DUMON (A.) : *La ville aux îles*, 2000, p. 90-91.

** PEROTIN-DUMON (A.) : *La ville aux îles*, 2000, p. 90.

la carte de Blondel (1667) apparaissent en effet les toponymes *Ance du Ceyron*, *Isles du Ceyron*, en même temps qu'une habitation *Ceyron* au Macouba qui signalent les acquisitions successives de l'un des premiers habitants recensés au quartier du Prêcheur : Le Séron.

En 1659 en effet, Madame Du Parquet attribue les premières concessions au-delà de la Grande Rivière, *«pour éloigner & occuper une quantité de séditieux & de vagabonds, qui nuisoient au bon ordre de la Colonie[***]».*

L'accession à la propriété dans ces régions périphériques se fait individuellement, lorsque l'on peut s'isoler sans danger des Caraïbes. Les grandes concessions sont attribuées à des habitants déjà installés à Saint-Pierre ou venus de Saint-Christophe et non pas à de nouveaux arrivés d'Europe comme on pourrait le croire. Les petites concessions se peuplent au fil des années d'engagés libérés, de soldats réformés venus d'Europe, d'hommes de couleurs nés libres et plus tard de quelques esclaves affranchis.

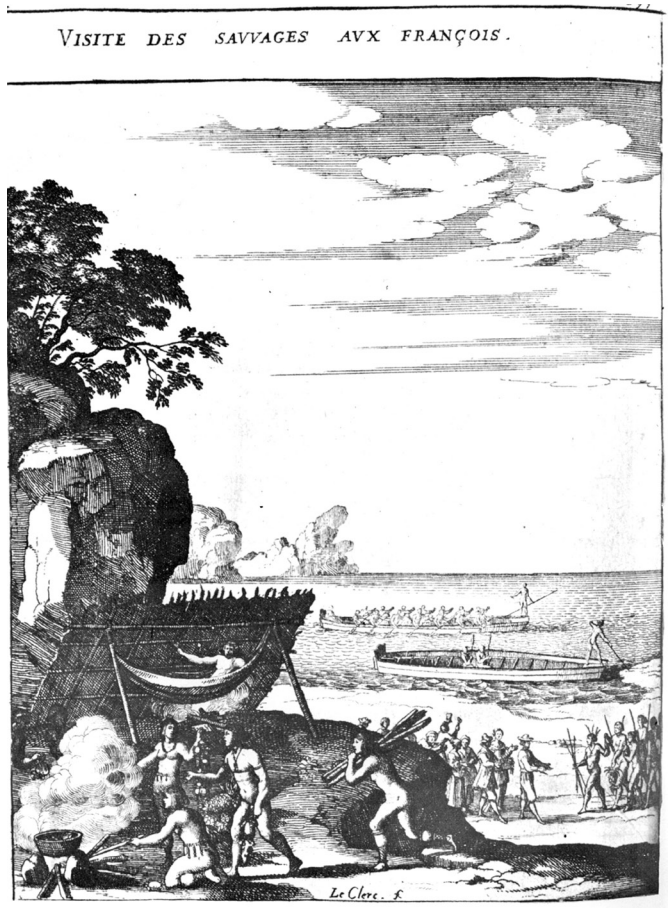

Sébastien Le Clerc, rencontre entre Du Parquet et un capitaine Caraïbes vers 1650.

Coruau / Plumier, plan de Huict des principaux quartiers de la Capesterres, 1688.

*** DESSALLES :*Ibidem*, I, 1, p. 32.

En 1671, aucun colon ne s'est encore aventuré au sud de la baie de Trinité. Cet état de choses se prolonge pour l'est et le sud de la presqu'île, jusqu'au début des années 1690. Jusqu'à cette date, seuls quelques hardis colons avaient défriché les environs immédiats du fort et de la chapelle de Trinité construits avant 1667*. Jusqu'à la fin des années 1680, n'est pas la rivière du Galion qui a servi de limite méridionale à la colonisation de la Capesterre, mais une ligne courant de la rivière Epinette à la pointe Marcussy et à l'îlet Galion, repères naturels fixes permettant un arpentage des plus sommaires, comme le prouve la carte du père Plumier (1688).

L'état actuel des connaissances archéologiques, la cartographie historique, avec l'absence de toponymes d'origine amérindienne à l'ouest de Macouba et les chroniques françaises les plus anciennes obligent à supposer que les premiers colons ne se sont pas immédiatement substitués aux Caraïbes qui, au XVIIe siècle, n'occupaient plus de façon permanente cette partie de l'île se contentant d'y faire relâche, en route vers la Dominique. Le texte le plus précis à ce propos est celui du Conseil souverain dont les Annales ont été transcrites par P. R. F. Dessalles en 1786 :

*«Établissement de la Cabesterre, & du Fort de la Trinité… : Quoique l'isle appartint en entier à M. Duparquet, les Français n'en habitoient cependant que la partie de dessous le vent ; les Sauvages s'étoient réfugiés à la Cabesterre, & l'occupoient en entier ; c'est-à-dire, depuis la grande Rivière, Paroisse du Macouba, jusqu'au Simon, quartier du François…**».*

Ils n'ont été refoulés du «Plat Païs», à l'est de la grande Rivière, qu'en 1658. Jusqu'à cette date, les Français n'occupaient que la bordure côtière allant de la Rivière Madame, au Sud, à la Grande Rivière, au Nord.

Le Sud

Nous avons la chance de disposer de la relation d'un séjour effectué à la Martinique par le capitaine Fleury de Dieppe entre avril 1619 et février 1620*.

Le narrateur indique que leurs hôtes vont dans leurs jardins qui sont bien avant dans les montagnes dans lesquels ils cultivent du tabac à côté de leurs vivres. Ils en fournissent aux navires français, flamands, anglais et espagnols qui, selon toute vraisemblance, font relâche dans la baie bien abritée de Fort-de-France et troquent le tabac, les lits de coton, les perroquets, les arcs et flèches contre divers objets manufacturés**.

La carte de Blondel (1667) indique que la colonisation partie de Saint-Pierre s'est arrêtée, au Sud, à la Rivière Monsieur et que les rives de la baie de Fort-de-France sont encore vides d'hommes, à l'exception d'un établissement dans la région de l'actuel bourg des Trois Ilets : le « Fonds d'Orange »***.

A partir de 1669, avec l'arrivée du gouverneur de Baas, la colonisation s'étend sur les hauteurs du Cul-de-Sac Royal (la baie de Fort-de-France) puis au Centre et au Sud Atlantique. Pour pénétrer et s'installer dans la baie de Fort-de-France, les colons qui sont pour la plupart déjà « habitués » dans les premières paroisses du Prêcheur, de Saint-Pierre et de la Case-Pilote, disposent de deux voies :

* MAY (L.-P.) :*Ibidem*, 1930, p. 221.
** DESSALES : *Annales du Conseil Souverain de la Martinique*, réédition Bernard Vonglis, 1995, I, 1, p. 31. C'est moi qui souligne.

* MOREAU, J.-P. : *Un flibustier français dans la mer des Antilles en 1618/1620*, 1987, p. 88-93.
** MOREAU, J.-P. : *Un flibustier français*, 1987, p. 129.
*** *La Martinique*, par Blondel, 1667. BnF Paris, Port. 156, Div. 2, n° 5.

la voie terrestre en utilisant le vieux chemin du Sud par le Lamentin, la Rivière Salée et les *Ances Laurens* (Ste-Luce) et la voie maritime, en cabotant depuis Fort-Royal pour remonter ensuite les cours d'eaux qui forment autant de canaux naturels, à une époque où l'envasement de la baie n'avait pas encore commencé.

Au même moment, le littoral du Diamant, de Sainte-Luce et de Rivière Pilote, ainsi que le pourtour du Cul-de-Sac Marin sont donnés en concessions vivrières ou «places à vivres» et organisés en quartier de Milice sous le commandement de Mr. De La Paire. Ce quartier s'étendait depuis la Pointe des Salines jusqu'aux Anses d'Arlet.

Au total, ce ne sont même pas 20 % du territoire de la Martinique qui sont colonisés. Toute la partie méridionale de la Capesterre paraît non colonisable ; le terrier de 1671**** en donne une explication :

« depuis la pointe des Salines jusqu'à la Tartane qui est un païs inhabitable, tant par sa grande stérilité que par la mer qui y est toujours rude à cause des brisants ».

Dans ces conditions, cette région demeure terre caraïbe jusqu'au début du XVIIIe siècle et les navires étrangers continuent à y aborder.

Quant à l'intérieur de l'île, s'il n'a été que colonisé que plus tard, cela ne veut donc pas dire qu'il n'était pas fréquenté ou traversé par les Caraïbes, par les chasseurs blancs et par les marrons africains et européens.

**** "Estat ou procez-verbal des terres de l'Isle de la Martinique, 6 décembre 1671", par Pelletier, CAOM, G1, 470, f° 143 à 266.

1.3. Premiers esclaves marrons (Nord et Sud)

Les premiers travailleurs serviles ont été introduits dans la Basse Terre par des achats faits aux Hollandais, parfois aux Anglais, à partir de 1639. En 1640, ils comptent pour une centaine, soit 10% du total des immigrants coloniaux. Le difficile démarrage de la fabrique du sucre à la Martinique et la prépondérance du tabac qui exige peu de main-d'œuvre font que l'esclavage ne s'y développe que lentement jusqu'en 1660. Pourtant, le recensement effectué par l'abbé Brunetti en cette année-là donne déjà pour la partie colonisée de l'île : 2.683 «nègres, mulâtres et sauvages» pour 2.580 «Français». Les esclaves d'alors proviennent principalement de l'Angola (du Congo à l'Angola actuel) et du Cap Vert (Sénégal). Les esclaves amérindiens ne sont pas des Caraïbes martiniquais mais des originaires des Guyanes (Arawaks) et de l'Amazone (Arouas), achetés aux Hollandais puis aux Français de Cayenne.

Si, en 1680, 31 habitations sucreries (3,3 % du total des habitations) ont plus de 40 esclaves, une seule dépasse la centaine avec 135 esclaves. 495 habitations (60 %) possèdent entre 1 et 25 esclaves, la plupart pas plus de 15, mais 337 habitations (36 %) n'ont aucun esclave. A cette date, les grandes habitations sucreries se concentrent entre Saint-Pierre et le nord de la baie de Fort-de-France, c'est dans ce dernier espace (à l'Est et au Sud) qu'elles prendront leur essor au XVIIIe siècle, après s'être étendues à tout le littoral sous le vent.

Le nord de la Basse Terre est un secteur de colonisation où il y a proportionnellement peu d'esclaves et peu d'engagés blancs, mais beaucoup de libres non blancs. Nombre de ces petits «maîtres de case», sans aucun serviteur blanc ou noir, n'ont que la force de leurs bras pour défricher et planter. Si beaucoup se consacrent au pétun, certains ne subsistent que par les cultures vivrières communes à toutes les «places» (concessions).

Tout le Nord de l'île est aussi la zone de refuge des esclaves marrons durant les années 1650-1660. Labat en porte témoignage :

«Ils se retirent pour l'ordinaire dans les bois, dans les falaises ou autres lieux peu fréquentez, dont ils ne sortent que la nuit pour aller arracher du manioc, des patates, ou autres fruits, et voler quand ils peuvent des bestiaux et des volailles. (…) Il est de ces Nègres Marons qui demeurent les années entières dans les bois et dans les montagnes qui sont au milieu de l'Isle, pour peu qu'ils soient pratiques du païs ils trouvent abondamment de quoi vivre, parce qu'ils ne manquent pas dans les bois d'ignames et de choux caraïbes sauvages ni de choux palmistes. Ils pêchent à la main dans les rivières, ils prennent de gros lézards, des crabes et des tourlourous tant qu'ils veulent*».

L'offensive française de 1658 contre la Capesterre avait pour principal motif la récupération d'une partie des 500 esclaves fugitifs et la punition des Caraïbes qui les accueillaient. En 1665 encore, le gouverneur de Clodoré utilise la chasse aux marrons pour détourner l'agitation des habitants du quartier du Prêcheur de toute mutinerie contre la Compagnie. Après la reddition du chef des marrons Francisque Fabulet, le grand marronnage disparaît de la Martinique jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, du moins au Nord. Dans le Sud en effet, le Gros Morne, les pentes de la montagne du Vauclin, les contreforts de la « barre de l'île » et tous les massifs qui sont encore territoires caraïbes, accueillent pour longtemps de petites bandes d'esclaves marrons qui défrichent des « jardins ».

* LABAT (J. B.) : *Nouveau voyage*, (1694), 1978, I, p. 80.

1.4. La formation du peuplement créole

La présentation traditionnelle de l'évolution sociale et économique des Antilles veut que la première colonisation de petits propriétaires ait disparu avec la grande plantation sucrière esclavagiste. Les travaux à l'échelle antillaise de S. Mintz* et ceux de C. Chivallon** pour la Martinique***, obligent J. Benoist à nuancer son modèle de la «plantation» et doivent nous conduire à prendre cette simplification ou modélisation historique avec des pincettes.

L'autre a priori de l'historiographie est l'absence à ce stade d'évolution de non-Blancs à côté des Blancs. Outre qu'il faut abandonner définitivement le mythe du génocide des Caraïbes de la Martinique, la présence de «Nègres libres» parmi les flibustiers et les boucaniers a été prouvée par la recherche américaniste****. Les premiers recensements de la Martinique attestent également l'existence de «maîtres de cases» de couleur, sans même parler du terrier de 1671 ou de la cartographie ancienne.

Au départ, la colonisation de l'île fait intervenir des originaires de la France atlantique pour servir de main d'œuvre (les engagés), mais aussi des Hollandais et des Judéoportugais comme spécialistes. On oublie systématiquement que beaucoup de ces nouveaux colons étaient métissés et très colorés et ont formé le noyau de la classe des «Nègres libres» dans laquelle les recensements ont aussi rangé les Caraïbes.

Les Africains de l'Ouest, introduits comme esclaves par les diverses compagnies de commerce agréées par la monarchie françaises et par des contrebandiers, depuis la seconde moitié du XVIIe siècle, se substituent peu à peu aux premiers engagés blancs pour servir de main d'œuvre sur les habitations. Tandis que l'apport d'Europe diminue, celui d'Afrique est renouvelé jusqu'à l'interdiction de la traite des esclaves, malgré des périodes d'interruption.

Les Africains constituent rapidement le groupe le plus nombreux de l'île, d'autant que la législation et les mœurs y intègrent tous les non blancs, même libres : Caraïbes, Brésiliens, Mulâtres surtout et déjà quelques Indiens débarqués par les navires ou conduits par des colons migrants. Dès le départ, des mélanges se produisent, d'autant qu'ils étaient au début du XVIIe siècle, au Brésil et en Guinée, une méthode pour commercer et coloniser. L'esclavage interdit peu à peu les mariages entre Blancs et non Blancs mais facilite les relations sexuelles, entraînant un métissage de plus en plus important tant physique que culturel : la formation créole. Celle-ci demeure cependant bipolaire avec un pôle européen qui se renouvelle de moins en moins et un pôle africain, constamment alimenté par la traite.

* Voir bibliographie et photocopies.
** Voir bibliographie et photocopie.
*** WANQUET, Claude, "Avant –propos", dans *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à la Réunion,* Saint-Denis, Service des Publications de l'Université de la Réunion, 1988, p. 5-15.
**** BERNAN, Carmen et GRUZINSKI, Serge, *Histoire du Nouveau monde. 2. Les métissages*, Paris, Fayard, 1993, p. 518-524 (l'alliance des Noirs marrons) p. 532-533 (les frères de la côte). Ces "Noirs libres" sont d'origine mandingue avec quelques Wolofs.

1.5. Les engagés du XIXe siècle

Jusqu'en 1830, avec l'application effective de l'interdiction de la traite des esclaves par les Européens, la population de la Martinique ne s'est accrue – et même maintenue – que par l'immigration. Cependant, les origines des migrants, depuis l'origine de la colonie en 1635, n'ont pas changé : tous venaient ou d'Europe occidentale ou d'Afrique occidentale.

Après l'abolition de l'esclavage, le système de l'engagement remplace celui de l'esclavage pour renouveler la main-d'œuvre agricole. Jusqu'en 1883, à quelques centaines d'ouvriers français et madériens et à 10.521 Africains qui perpétuent les anciens flux s'ajoutent des immigrants chinois (en faible nombre) et surtout indiens qui modifient la composition ethnique de la population martiniquaise, avec quelques incidences sur son paysage.

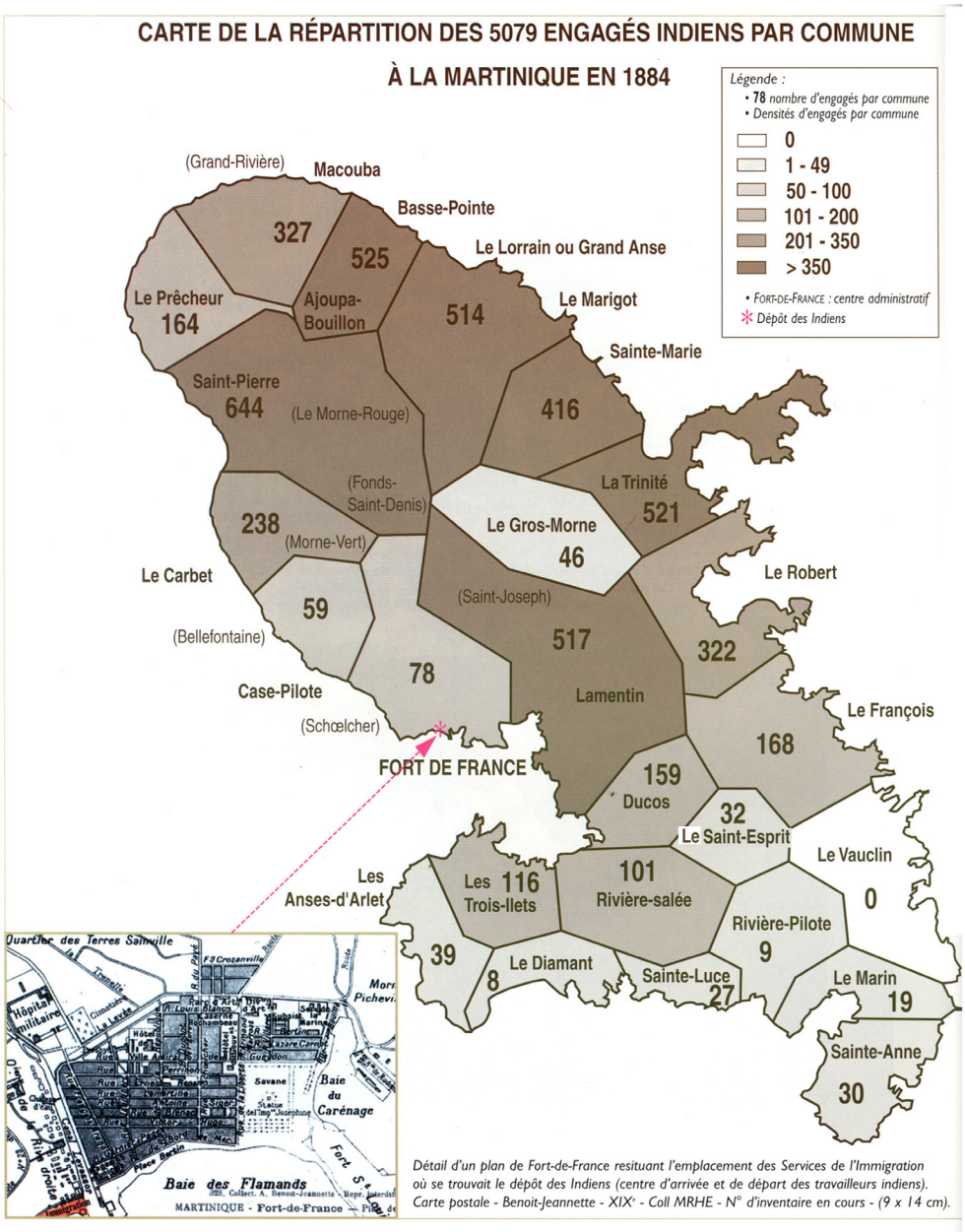

Carte de la répartition, 1853 L'Inde du Sud, berceau de l'immigration indienne en Martinique, Fort-de-France, Musée régional, 2003.

Considérés comme une solution à la crise de main d'œuvre agricole qui frappe la Martinique après l'abolition de l'esclavage, les premiers engagés indiens débarquent à Saint-Pierre en 1853, les suivants seront accueillis à Fort-de-France, à partir de 1857. En 1861, une convention signée avec la Grande-Bretagne, facilite le recrutement. Malgré les critiques, cette immigration se poursuit jusqu'en 1883, suscitant une opposition de plus en plus violente de la part de la Grande-Bretagne et de certains milieux politiques français. En 1885, l'engagisme est officiellement aboli à la Martinique, après des débats houleux au Conseil général. Une fois sortis du dépôt où on leur applique une quarantaine sanitaire, ils sont répartis par groupes d'affinité ou de parenté sur les habitations des propriétaires engagistes.

En 1884, après 25.509 arrivées, il reste 13.271 immigrants indiens dans la colonie, dont 3.966 nés sur place. Sur ce nombre, 5.079 sont encore engagés, les autres travaillent ou survivent de façons diverses. Ce sont les grandes habitations de l'arrondissement du Nord qui attirent le plus grand nombre de réengagés et de travailleurs libres. Les explications proposées pour cette redistribution interne tournent autour de la propriété foncière : maintien de l'habitation en nom personnel dans le Nord, fusion des habitations dans le capital foncier des sociétés anonymes usinières dans le Sud.

Engagés africains

L'immigration africaine commence en juillet 1857 avec l'arrivée de 284 engagés pour 6 ans. Originaires de Sierra Leone, ces Africains étaient libres au départ de chez eux et vraisemblablement volontaires. En décembre un autre convoi parvient à la Martinique dans des conditions de recrutement et de transport différentes qui demeureront jusqu'à l'abandon de l'immigration africaine, en 1862. Les travailleurs sont en fait des esclaves ou des prisonniers, rachetés à leurs maîtres africains contre un engagement de 5 à 7 ans. Ils sont originaires de l'actuel Zaïre (ex Congo français), Congo Kinshasa (ex Congo belge) et de l'enclave de Cabinda. Tous demeurent dans l'île à l'issue de leur contrat refusant un retour dans la «terre de l'esclavage», l'Afrique..

Derrière ce refus, la Martinique ne leur apparaît pas comme une terre d'exil, mais comme un pays où ils ont acquis la liberté dont l'Afrique les avait privés.

Simon Hayot introduit en 1915 quelques dizaines de travailleurs africains pour l'usine de Génipa ; ils refusent de la même manière de rentrer chez eux et s'installent sur la commune de Ducos, au lieu-dit l'Afrique détaché de l'habitation Rivière La Manche.

C'est au Diamant, sur le Morne L'Afrique (ignoré par la carte IGN qui ne connaît que le Morne Pavillon) qu'un très grand nombre d'Africains survivants des engagements du XIXe siècle se regroupent, une fois leur contrat expiré. Ce morne avait été donné aux affranchis par le comte Dizac, propriétaire de l'habitation du même nom, au moment de l'abolition. Les Congos y étaient près de 500 en 1900, ils ne comptaient plus que pour 44 foyers reconnaissables à leur patronyme africain en 1970.

Vivant au début à l'écart de la population créole, ce groupe s'est ouvert et même peu à peu dissout à partir de 1950.

Ces immigrants ont peu marqué la civilisation existante et certainement pas le paysage, en tout cas leur apport culturel n'est pas discernable au Diamant ni ailleurs, sauf dans la toponymie fine des lieux dits.

Toponymes : Trou Congo (Basse Pointe) ; Guinée Fleury (?) (Rivière-Salée) ; Morne Congo (Gros-Morne) ; Morne l'Afrique (Le Diamant) ; Fond l'Afrique (Morne-Rouge)

Engagés divers

Dès 1847, on tente l'introduction de Madériens, Européens insulaires et déjà tropicalisés : il en débarque 300 dont on ne sait où ils sont installés. En 1853, Assier et Desgrottes, propriétaires dans le Nord en demandent au gouverneur ; il en arrive encore 31 en 1856 avec quelques centaines d'Européens, essentiellement des Portugais.

Bien que beaucoup soient morts ou repartis, leur influence sur le paysage n'a sans doute pas été négligeable, car c'est sur eux que certains propriétaires progressistes comptaient pour introduire et vulgariser l'élevage du gros bétail et de nouvelles façons culturales - comme le labour à la charrue – que les créoles refusaient..

A partir de1849, des propriétaires tels LepelletierDuclary vont recruter des engagés en France pour travailler leurs terres. Il en arrive ainsi 200 entre cette année et 1852. En 1859 encore, Pelet de Lautrec engage des ouvriers spécialisés pour son usine du Marin.

Déçus par l'immigration blanche, propriétaires et gouvernement se tournent vers la Chine dès 1856. Entre 1859 et 1862, on introduit 701 Chinois avec un contrat de 8 ans. Il en restait 430 en 1900 : 318 hommes, 17 femmes et 95 enfants. Ce déséquilibre des sexes entraîna un métissage important avec la population martiniquaise, mais ne marqua guère le paysage : plus aptes au commerce qu'à l'agriculture, les engagés chinois se replièrent rapidement sur les villes, surtout Fort-de-France et **le Lamentin.**

Toponymes : Le Chinois (Saint-Pierre), Col Yang Ting (Morne Rouge)

Chassés croisés de migrants

Dès le début du XIXe siècle, des Métropolitains venus comme fonctionnaires ont fait souche et contribué de façon plus efficace à renouveler le stock blanc de la population que les divers engagés européens. La guerre du Mexique a laissé à Fort-de-France quelques centaines de prisonniers et les divers aménagements portuaires et routiers du Second Empire quelques dizaines de spécialistes. La progressive assimilation de la colonie puis du département aux lois françaises, en matière d'éducation, d'hygiène et d'administration a créé un flux croissant de fonctionnaires métropolitains, relayé aujourd'hui par celui des techniciens du bâtiment, du commerce, de la communication et de l'industrie. Ces migrants à prédominance masculine dans les débuts contribuent toujours au mélange de la population martiniquaise et nombre de couples se fixent dans l'île, créant un autre petit

groupe blanc, à côté des Békés, des Syro-Libanais et des Juifs d'Afrique du Nord.

Après l'interdiction effective de la traite des esclaves, en 1830, les introductions africaines auraient dû complètement cesser, figeant les groupes noirs et mulâtres dans une évolution externe, mais on a vu que les engagés Congos du XIXe et du début du XXe siècle ont fini par participer au mélange général. En outre, le différentiel économique créé par la départementalisation a provoqué la naissance d'un flux plus ou moins contrôlé d'immigrants dominicains et saint-luciens d'origine africaine, auxquels s'ajoutent désormais des Haïtiens et même des Africains.

Il est difficile de dire dans quelle mesure ces migrants ont modifié un paysage dont les caractéristiques ont évolué sans eux, d'autant plus que la plupart sont restés ou sont devenus des urbains. En revanche, les alle retour d'un nombre croissant de Martiniquais, depuis le XVIIIe siècle, - sans oublier les mobilisations des deux guerres mondiales -, ont eu une incidence déterminante sur la conception qu'ils se sont fait du paysage de leur île natale, telle qu'ils l'ont présentée à l'étranger et telle qu'ils l'ont introduite auprès de leur compatriotes à leur retour. Ce flux migratoire était double, populaire et souvent illettré d'une part, aisé et en quête de formation supérieure d'autre part, avec, pour ce dernier, une part croissante de fonctionnaires civils et militaires des colonies qui reviennent prendre leur retraite au «pays natal» et qui écrivent, éditent et peignent parfois.

Après l'éruption de la Montagne Pelée, plusieurs milliers de Martiniquais prennent la direction Colon, à l'entrée du canal de Panama dont le creusement a repris sous direction nord-américaine. Recrutés comme ouvriers sous contrat, ce sont en quelques sorte des engagés dans l'autre sens qui doivent rentrer au pays au terme de l'engagement. Entre 1904 et 1913, ce sont ainsi 5.542 personnes qui ont été recrutées à la Martinique, auxquelles il faut ajouter de nombreux départs individuels sans contrat préalable qui interviennent jusqu'à la veille de la crise de 1929. Le Jeudi noir provoque le retour à la Martinique d'une partie de ces migrants et de presque tous ceux qui avaient gagné les Etats-Unis. Ils introduisent de nouveaux modes de vie, des éléments culturels, mais ayant vécu entre eux à l'étranger, peu de changements dans la façon de considérer leur pays. En outre, cette migration ne comptait pas d'intellectuels susceptibles de témoigner d'une éventuelle transformation du paysage mental.

De 1962 à 1992, le Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer (BUMIDOM) a assuré 80.000 départs d'Antillais vers la France, dont à peu près la moitié depuis la Martinique. 18.857 retours vers ce département ont été payés, auxquels il faut ajouter les séjours de vacances des enfants de migrants, puis le tourisme familial ou encore le «pèlerinage aux sources» permis par les congés bonifiés de l'Administration qui déplacent chaque année des milliers d'originaires de la Martinique installés en Europe. A cela s'ajoute un courant de migrants candidats à l'installation définitive, soutenu par le «droit au retour» obtenu par les originaires des DOM dans différentes branches d'emploi.

En 1981, le BUMIDOM disparaît pour faire place à l'ANT, avec des missions différentes, en particulier l'aide au retour. Ce sont alors des originaires de la Martinique – qui parfois ne l'ont jamais vue – mais qui sont souvent doté d'un solide bagage scolaire et professionnel qui se substituent peu à peu aux cadres métropolitains qui formaient auparavant le gros de l'immigration de longue durée.

1.6. Paysages et rapport au paysage

Présence caraïbe sur les cartes anciennes

La localisation des sites archéologiques amérindiens tardifs et protohistoriques recoupe celle qu'on peut tirer des informations de la cartographie ancienne.

A l'exception de Macouba*, aucun nom d'origine amérindienne n'apparaît dans le nord de la Martinique, même là où un habitat précolombien est attesté. *Macouba* est donné originellement comme le nom d'une rivière (*R. de Macouba*) par la carte de F. Blondel (1667), alors qu'il n'y existait encore ni poste administratif ni chapelle.

Entre le Macouba et la Tartane, la cartographie ancienne a longtemps connu un «cap de Louis» et un «îlet Caerman» témoignant du souvenir des anciens Caraïbes**. Sur la carte de Visscher (vers 1650) la mention «Carbet de Caraïbes» apparaît trois fois : entre la rivière de Sainte-Marie et la Petite Rivière Salée, dans les hauteurs de Trinité et sur la presqu'île de la Caravelle. Sur la presqu'île de la Caravelle, un toponyme d'origine amérindienne a subsisté, soit par transmission, soit par attribution par les Français d'un mot caraïbe à un endroit particulier: la pointe Caracoli.

Avant 1645, la carte de Sanson-Mariette signale un important village au fond du Cul-de-Sac Petite Grenade, le long de la Rivière du Vauclin et indique : *Carbet. Lieu ou les Caraïbes font leurs assemblées*. On peut également y lire la mention *Carbet de caraïbes* en arrière de ce qui semble être la langue de terre du Macabou, vraisemblablement en bordure de la Rivière Massel. Cette carte donne à l'actuelle Pointe du Vauclin le nom de *Cap de Louys*, qui renvoie au nom d'un capitaine qui semble avoir succédé à Kayerman à la tête de tous les Caraïbes de la côte ortientale et qui participe aux négociations de paix en 1660. La carte de Blondel, dressée en 1667, confirme ce toponyme et l'existence d'un village de Caraïbes au Cul-de-Sac de la Petite Grenade.

Les noms des capitaines caraïbes que donne la première cartographie de l'île ont disparu, mais ont été remplacés par ceux que leur avaient attribués Duparquet et ses premiers successeurs : Le Simon, Le Robert, Le François, La Prairie et La Rose. C'est en effet la «politique caraïbe» de Dupont puis de Du Parquet qui leur permit de se faire céder le Carbet et la Case de Pilote pour étendre la colonie vers le Sud, qui expliquerait les noms français adoptés par les indigènes, si l'on en croit Pacifique de Provins qui notait :

«Le Gouverneur de cette Isle sur les François se nomme Monsieur du Parquet, (…) qui gouverne son peuple avec tout plein de satisfaction de leur part ; (...) qui par ce moyen s'est acquis tant de crédit sur l'esprit des Sauvages de son Isle, qu'il en fait ce qu'il

* LABAT, *Nouveau voyage*, 1978, I, p. 165 : "Macouba ou Testard, poisson ont la tête large et charnue, leur corps est assez lourd. Ils ont la peau noire et fort fine ; la chair est très blanche et délicieuse".

** Selon Dutertre, le "Capitaine Kayerman" meurt en 1639 des suites de blessures infligées par les Français, DUTRETRE, *Histoire générale* 1978, 1, p. 131. Le capitaine Louis et son fils La Prairie, chassés de la Capesterre fin 1658, participent à Basse Terre de la Guadeloupe aux négociations de paix de 1660 puis rentrent chez eux.

*veut ; spécialement sur celuy de leur Capitaine, qui s'appelle le Capitaine Pilote : car il m'a dit avoir tout nouvellement obtenu de ce Sauvage, qu'il feroit près de son logis, une petite maison & Chapelle, pour y loger un ou deux pereslesuites ; (…) Ce Capitaine Pilote dit un jour à Monsieur le Gouverneur (ainsi qu'il me l'a raconté) que pour l'amour qu'il portoit aux François, il vouloit que tous les enfans qui naistroientdesormais des Caribes ou Sauvages, portassent des noms de François.***»*

Cependant, le récit de l'anonyme de Carpentras prouve que, vingt ans plus tôt, des chefs caraïbes étaient déjà connus par des noms français (Pilote, Salomon et Louis) : l'échange des noms faisait partie de leur rituel d'alliance ou *banaré*.

Sur la carte réalisée en 1704 par N. de Fer, on trouve dessiné un petit village, avec le renvoi en légende « n° 44 : *Carbet de Sauvages Macabou*. » Placé entre la *Pointe du Vauclain* et le *Cap Louis* (Pointe Duplessis) face à l'*Isle Pelée* (Ilet Long confondu avec tous les îlets du secteur), ce village semble localisé au Simon, toponyme dont on sait qu'il vient du nom d'un capitaine caraïbe. Il est cependant intéressant de noter que la carte donne au village le nom de *Macabou*, nom tiré de la langue des Kalinago. C'est en tout cas la plus ancienne mention de ce toponyme qui s'impose, dès cette époque, pour désigner la *Pointe du Macabou*. La carte de Labat signale, en 1722 encore, un village de Caraïbes à l'emplacement de l'habitation Petite Grenade, dans un cul-de-sac occupé par la mangrove, à 2 km de l'actuel bourg du Vauclin. La mention de *Sauvages* ou de *Caraïbes* n'apparaît plus après cette date, mais subsiste dans le même secteur, jusqu'à la fin du XIXe siècle, une *Pointe La Prairie* du nom d'un capitaine caraïbe.

Paysages amérindiens

Par leur localisation, les sites amérindiens prouvent que les premiers occupants de l'île ont distingué deux milieux naturels, deux paysages : la forêt humide au-dessus des falaises tombant sur la mer d'une part, la mangrove s'avançant vers les îlets et les récifs d'autre part. Ces deux milieux correspondent à deux phases du peuplement et à deux cultures distinctes, la saladoïde et la suzaoïde, que l'on appelle communément arawak et caraïbe.

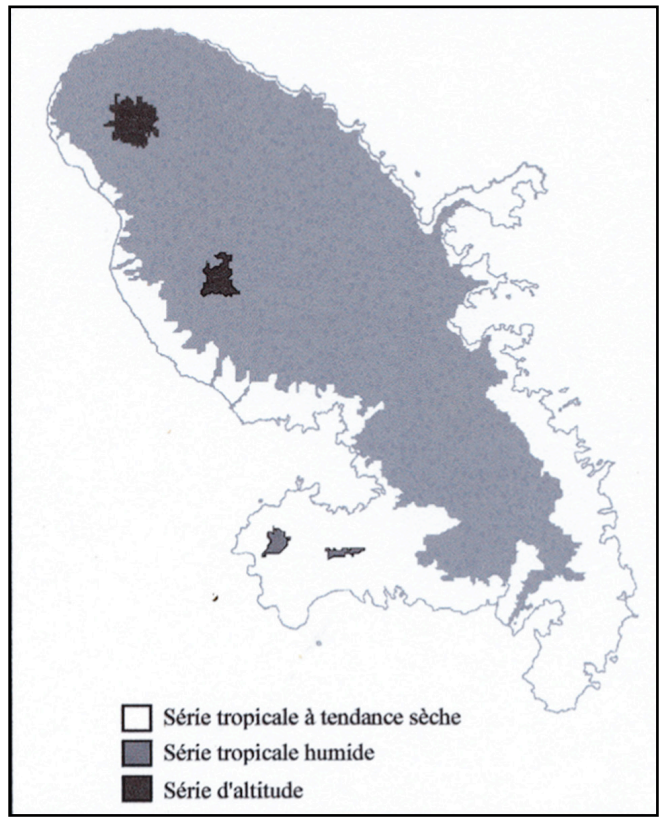

La Martinique, nature du couvert végétal, d'après Lasserre (dir.) 1977.

*** PACIFIQUE DE PROVINS : Brieve Relation, 1646, p. 8.

Auparavant, le peuplement végétal et animal de l'île s'était fait au gré des vents, des courants et des migrations de certains oiseaux, en provenance de la Terre ferme du continent américain. Seules ont pu survivre au voyage les graines flottantes ou volantes les plus vivaces et les espèces animales les plus petites et les plus résistantes, au dépens des gros mammifères terrestres. Il leur a fallu ensuite trouver le milieu le plus favorable à leur survie et à leur reproduction. Le peuplement végétal a bien résisté aux premières rencontres avec l'homme, Amérindiens, coupeurs de bois européens et premiers colons. Certaines espèces animales comestibles ont bien moins résisté et même disparu à la fin du XVIIIe siècle, comme dans toutes les îles soumises à la colonisation européenne. Le père Delawarde a fait le relevé de cette faune disparu et le graveur Leclerc nous a laissé pour

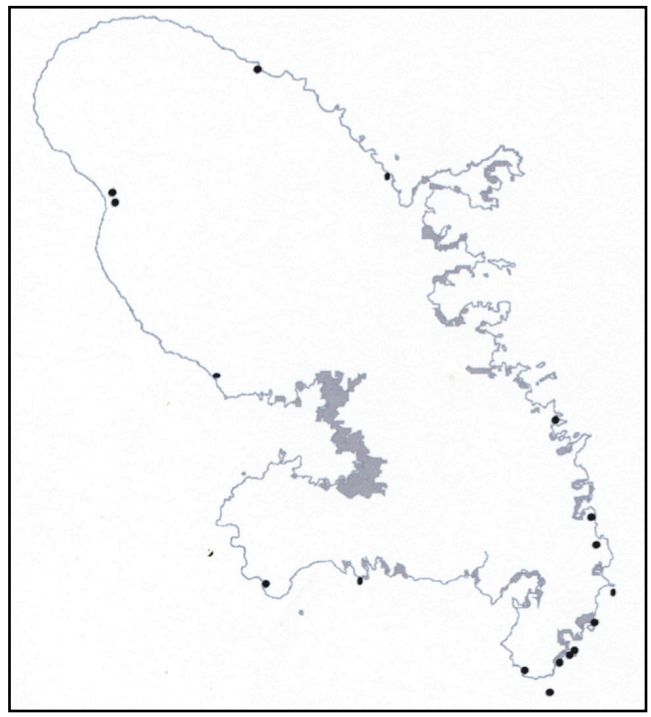

Carte de convergence entre les sites suazoïdes et les mangroves, d'après Lasserre (dir.), 1977.

Sébastien Le Clerc, Tableau de L'îsle de St Christophe et De la Province de Bemarin, 1655

Saint-Christophe un tableau des espèces que les premiers colons européens y ont trouvées*.

Le manicou (*Didelphis marsuplialis*, Allen) existe toujours, mais l'agouti (*Dasyproctaantillensis*, Svater) a disparu, comme les perroquets (*Amazonamartinica*) et les aras (*Ara martinica*), les grosses grenouilles (*Leptodactuylusfallax*, Linné). Le lamentin et les tortues de terre n'existent plus et les tortues marines délaissent les plages de la Martinique.

Les Amérindiens ont introduit des plantes alimentaires soit du continent, soit des grandes Antilles après l'installation des Espagnols : manioc, maïs, toloman (*Calatheaallouia*), patates douces, choux caraïbe (*Xanthosoma sagitifolium*), igname américaine (*Dioscoreatrifida*), arachides, pois (haricots rouges), ananas, des arbres fruitiers : papayer, bananier, canne à sucre et des plantes d'artisanat (coton) et médicinales : tabac, roucou et ricin. Ces espèces ont peu modifié le faciès écologique de l'île, mais sont d'une importance capitale pour la diète alimentaire de la société coloniale qui en a hérité.

Si les Caraïbes n'occupaient que de façon temporaire des sites implantés sous le vent à proximité de la mer, cela implique des abattis de surface plus limitée que sur la côte au vent, mais ne préjuge en rien de l'utilisation qu'ils pouvaient faire des bois de la forêt jusqu'à une certaine distance du rivage. Ce prélèvement forestier était effectivement plus léger que celui qu'ont opéré les premiers défricheurs venus d'outre-atlantique, au fur et à mesure que leur nombre s'accroissait et qu'ils étaient poussés loin de Saint-Pierre vers le nord et l'est de l'île. En outre, le déplacement périodique du jardin caraïbe (10-12 ans) permettait au couvert forestier de se reconstituer, alors que le jardin créole (l'*habituée*) et le champ de cultures commerciales** ont été conçus dès l'origine pour durer indéfiniment. Cependant, l'opposition entre cultures purement vivrières, que l'on prête aux Amérindiens, et cultures ou plantations commerciales, qui seraient le propre des Blancs, mériterait d'être sérieusement critiquée car elle repose sur l'a priori idéologique que les Amérindiens ignoraient les échanges commerciaux, ce qui est parfaitement inexact concernant les *Kalinago* ou Caraïbes*** : avant la colonisation et dans les premiers temps de celle-ci, les Caraïbes troquaient du bois, du pétun, des vivres et même des esclaves avec les Européens.

Si l'on ne croit plus que la végétation rencontrée par les premiers colons français était «primaire» et inviolée par l'homme, on a tendance à réduire l'action que les Amérindiens pouvaient avoir sur elle et à affirmer que celle des Blancs a immédiatement été plus destructrice.

Bien plus que celle des Européens, la culture matérielle des Amérindiens reposait sur le bois et l'exploitation de la forêt : la différence essentielle tient donc d'abord à la pression démographique supérieure que la colonisation a imposée au milieu naturel.

Grâce à des enquêtes pluridisciplinaires, des restitutions paysagères ont pu être réalisées pour l'Anse Madame et pour le Macouba vers 1500 (Urba 97).

* Gravure reprise par Dutertre dans son édition de 1667 et par Châtelain en 1719.

** Voirsurleursréseauxd'échanges DREYFUS, Simone, "Historical and Political Anthropological Interconnections : The Multilinguistic Indigenous Polity of the "Carib" Islands and Mainland Coast from the 16th to the 18th century, 1983-1984.

*** Voirsurleursréseauxd'échanges DREYFUS, Simone, "Historical and Political Anthropological Interconnections : The Multilinguistic Indigenous Polity of the "Carib" Islands and Mainland Coast from the 16th to the 18th century, 1983-1984.

Paysage de Schoelcher,1500, Dessin Rodriguez Loubet.

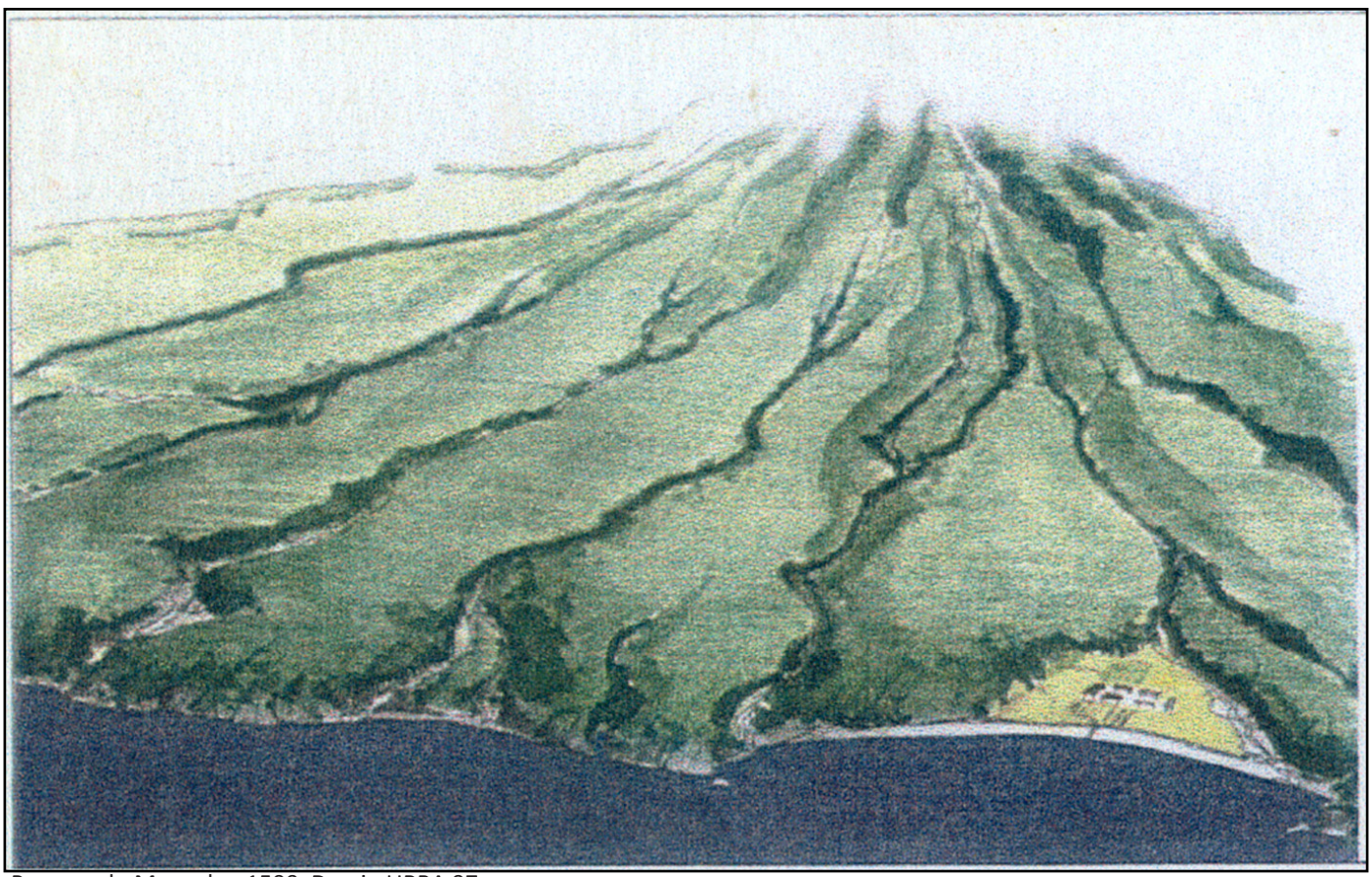

Paysage du Macouba, 1500, Dessin URBA 97.

Premier paysage colonial

Sur la Basse Terre et, à partir de 1659, sur le « plat pays » de basse-Pointe, l'*ichali* ou abattis caraïbe, le fameux «jardin», impose aux colons de la Martinique un paysage initial déjà humanisé. Les sites d'habitat choisis par les arrivants européens sont toujours occupés, ou l'ont été à une période antérieure, par des Amérindiens, particulièrement sur la côte occidentale. Deux facteurs fondamentaux permettent d'établir avec certitude la fréquente continuité de l'habitat sur les sites du littoral. Le premier est l'identité des préoccupations des Caraïbes et des Français dans la recherche de points d'implantation : un replat à l'abri des grandes marées et à proximité d'une rivière, une anse avec une plage permettant de tirer les embarcations au sec et de transborder les marchandises, des mornes encadrant le débarcadère pour assurer la surveillance et la défense contre des assaillants venus de la mer. Le second facteur est la difficulté de nettoyer le terrain avec l'outillage de l'époque pour la première mise en culture. Les «jardins» caraïbes, déjà défrichés, ont été l'amorce des premières habitations vivrières et en pétun. La succession du *jardin* à l'*habitation* a été d'autant plus naturelle que les défrichements des Caraïbes, quoique situés à l'intérieur des terres, se trouvaient à proximité de leurs zones d'habitat, dans les anses du littoral.

On peut donc affirmer que la succession de souveraineté et d'occupation qui s'instaure sur cette partie de l'île concerne d'abord les terres défrichées et les points d'eau reconnus par les premiers occupants et l'habitat qui s'y trouvait ou y avait existé antérieurement à l'arrivée des Européens. C'est sur le noyau initial du village caraïbe, qu'il ait été temporaire, permanent ou abandonné depuis longtemps que se greffe le noyau initial du bourg colonial, qu'il se développe de façon pragmatique, en pactisant avec l'environnement tant physique que sociologique et en procédant par retouches successives.

Dans toute la *Basse-Terre*, où l'occupation du sol est la plus ancienne, le parcellaire est plus morcelé et les habitations sont sensiblement plus réduites que dans le reste de l'île*. Seules les concessions localisées dans le bassin d'un cours d'eau de quelque importance atteignent 2.000 pas** de profondeur (2.400 m environ). La plupart sont plus modestes à cause de la déclivité des pentes (500 à 1000 pas). La moyenne des concessions est donc de 20 carrés*** (25 ha 26), contre 30 carrés pour l'ensemble de la Martinique. Les surfaces cultivées ne représentent pas 20% de la surface concédée au total et les cultures commerciales environ 10%, sur une profondeur maximum de 750 m à l'anse Couleuvre et au Fond Moulin.

«Les habitants commencent par planter les légumes écrit encore Oexmelin. D'abord ils sèment des pois, ensuite des patates, du manioc, dont ils font de la cassave, des bananiers et des figuiers, qui, dans ces premiers commencements, leur servent de nourriture. Ils plantent ces figuiers dans les lieux les plus bas et les plus humides, le long des rivières et auprès des sources ; car il n'y a guère d'habitant qui n'ait sa demeure proche d'une rivière ou d'une source».

Ce n'est qu'après avoir pourvu à la nourriture que les nouveaux concessionnaires se préoccupent des cultures commerciales et encore pas toujours.

La culture du pétun est bien connue à partir des témoignages de Dutertre et d'Oexmelin : les défricheurs plantent en fonction des bras

* C'est une hypothèse formulée par REVERT (E.) : *La Martinique*, 1949, p. 255, reprise par CHAULEAU (L.) : *Case-Pilote, Le Prêcheur*, 1990, p. 16et par FRAISSINET (J. P.) : *Anse Couleuvre*, 1987, p. 112.

** Un pas martiniquais valait 1,134 m, le pas du Roi valait 1, 624 m.

*** Le carré valait 1 hectare 28 centiares.

disponibles, à raison d'un millier de plants par homme. L'outillage nécessaire est sommaire : hache pour défricher, serpe pour élaguer et désherber, houe pour préparer la terre. Les bâtiments sont sommaires et la surface de terre à cultiver minime, un hectare suffit largement. Le père Bouton affirme en 1640 que *«le pétun a été jusqu'à présent la seule marchandise qu'on a rapporté en France de Martinique. Il est excellent en notre isle[****]»*. Cela reste vrai jusqu'en 1655. La culture débute en octobre ou novembre, la récolte se termine en mars avec le Carême (la saison sèche).

Le terrier de 1671 distingue dans une colonne la *« quantité de terre plantées en Cannes, en Pétun, en Vivres, en Indigo, en Gingembre »*, dans une autre la partie de concession en Savanes et dans une troisième le « Restant de la place à défricher ». Cette liste des cultures commerciales n'est pas complète et ne permet pas de restituer l'occupation du sol :elle ne donne ni le détail des vivres ni la totalité des cultures commerciales du premier demi-siècle de colonisation. Cependant, si l'on observe de près la colonne du « restant à défricher », on y découvre, sur presque toutes les places, la mention « Bois debout » et « Haziers », mais aussi parfois, « Parq pour les bestiaux » et dans les quartiers du Carbet et de la Case Pilote « Medeciniers », « Caneficiers », « Gouyaviers » et « Cotoniers », ces quatre dernières plantes ne se trouvant que dans cette partie de la Basse Terre. Si l'on retient aussi des toponymes précoces, tels que « Morne aux Bœufs », l'étude du terrier de 1671 donne bien une idée générale des paysages agraires de la première phase de colonisation.

Le pétun est cultivé partout sur le territoire colonisé et occupe 38,4 % des habitations, la canne 37,3 % mais 18,5 % seulement de toutes les habitations sont des sucreries équipées d'un moulin avec plus de quarante esclaves. 24,3 % des habitations sont purement vivrières. Il reste que les 18,5 % d'habitations qui cultivent la canne et ne produisent pas de sucre, cultivent et produisent autre chose (coton, gingembre, rocou, indigo), suivant les aptitudes du sol et du climat, et continuent à couper et vendre du bois, soit pour un usage médicinal, soit pour la charpenterie et la menuiserie, soit enfin pour le charbon de bois dont la production n'a jamais été étudiée par aucun historien.

Le coton n'est pas signalé par les statistiques officielles – et donc sous-estimé par les historiens – parce qu'il est largement autoconsommé sur place et parce qu'il n'exige, à l'époque, pratiquement aucun soin. Les Caraïbes faisaient déjà quelques abattis pour cultiver une variété indigène et c'est d'eux que les colons ont hérité. Cultivé en parcelles ou en *lisières* (haies) décoratives autour de la *grand'case*, « *le coton ne désire que peu de façons, incontinent l'arbre couvre d'ombre la terre voisine de sorte qu'il y a peu à sarcler »*, écrivait le père Bouton, en 1640. L'importance du coton était si grande que, jusqu'en 1660, on pouvait payer les taxes en coton lorsqu'il n'y avait pas de pétun.

Alain Manesson, Le Coton.

**** BOUTON (J.) : *Relation de l'establissement des Français depuis l'an 1635*, 1640.

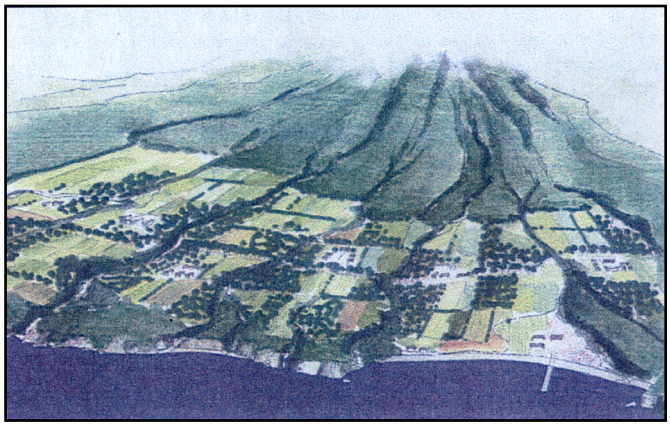

Reconstitution du paysage du Macouba dans la première phase de colonisation (1635-1685) d'après Urba 97..

La culture du coton ne s'est jamais véritablement étendue que dans les endroits où il était impossible de faire du pétun (tabac), du gingembre et de l'indigo, faute de pluies suffisantes et bien réparties sur l'année. Cette spéculation a toujours été associée à la canne à sucre, sans jamais lui faire concurrence, et l'on connaît surtout son importance par le fret des navires. Ce sont d'ailleurs les transporteurs qui ne trouvaient pas leur compte dans le fret de cette marchandise qui ont peu à peu étouffé la production commercialisée du coton, mais sa culture a continué à être pratiquée jusqu'au début du XXe siècle. Pour l'indigo, sa culture ne commence que vers 1660 et sera plus tard étouffée par l'énorme production de Saint-Domingue. Le gingembre a toujours été cultivé dès son introduction contemporaine de celle de l'indigo, mais il ne fait plus l'objet que d'une consommation locale, dès la fin du XVIIe siècle.

Toutes les spéculations sont saisonnières ou occasionnelles (le bois, le charbon) et permettent de conduire conjointement les cultures vivrières au caractère permanent.

Aucun groupement d'habitat n'intervient dans une longue phase initiale. Les premiers colons tracent des pistes pour joindre leurs champs au chemin de la côte lorsqu'il existe et toujours aux embarcadères les plus sûrs.

Jardins d'esclaves

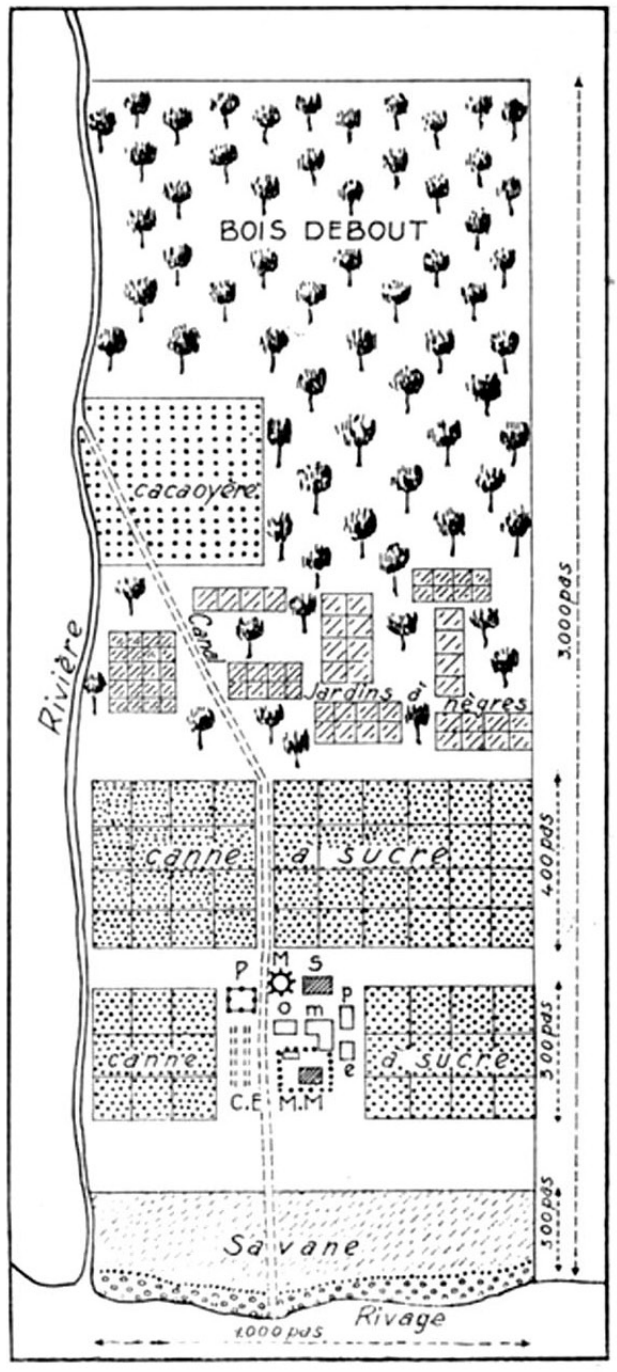

FIG. 82. — *Une «habitation» sucrière type de la Capesterre*, d'après la description du Père Labat. MM: maison du maître; C.E.: cases des esclaves; - M: moulin à eau. - S.: sucrerie. - P: parc à bœufs. - O: office. - p: purgerie. - m: magasins. - e: étuve.

Traduction graphique de l'habitation. Sucrerie idéale selon Labat par Lasserre.

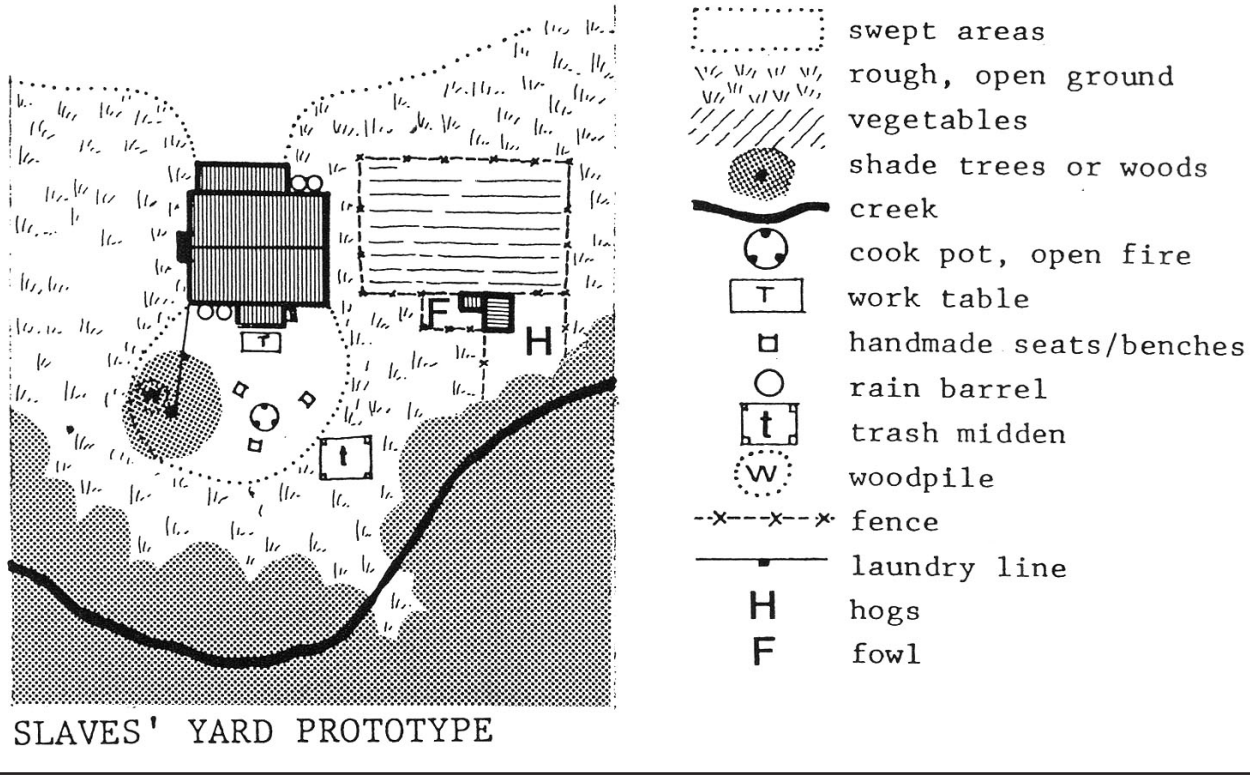

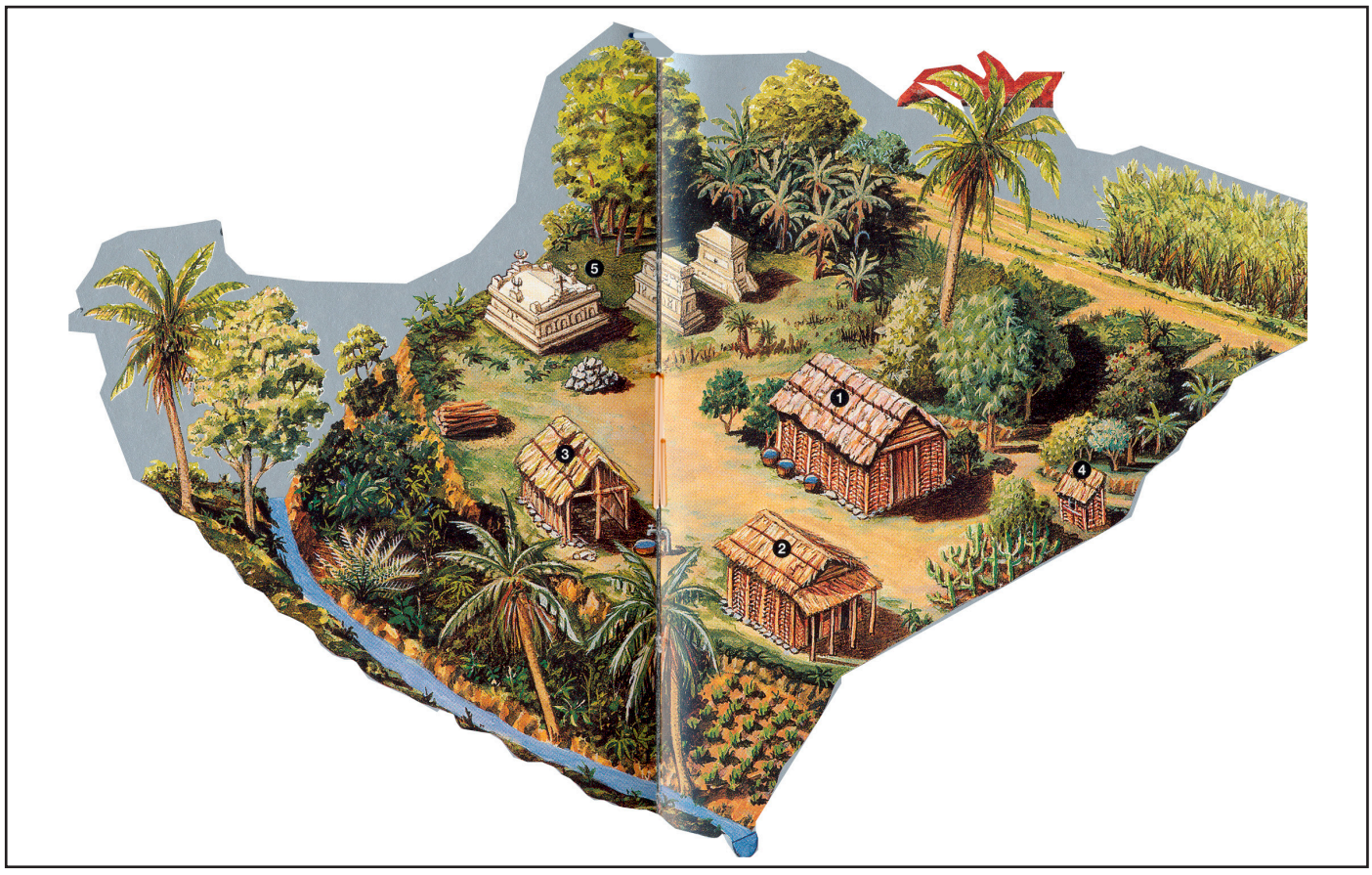

Plan d'une petite Guinée et reconstitution d'un «jardin caz»

Avant l'arrivée des Hollandais en 1654, il était dans l'usage de laisser un petit terrain aux esclaves vers les *bois debout* ou les *raziers*. C'était aussi ancien que l'esclavage, affirme G. Debien, mais dans quelle mesure cet usage était-il spontané, quand cette mesure avait-elle été importée d'Afrique ?

Sur la fin du XVIIe siècle et le début du XVIIIe, suivant les régions, se produit lentement un changement dans le système de nourriture des esclaves qui aboutit à donner, une place prépondérante à ces jardins serviles. Leur agrandissement et leur multiplication sont la conséquence de l'arrivée, un demi-siècle plutôt, des fameux « Hollandais » chassés du Brésil par les Portugais triomphants. Ils avaient amené leur technique sucrière, leurs maîtres raffineurs et même leurs esclaves et surtout leur manière particulière de les diriger et de les nourrir. Leur influence pénétra lentement. On établit d'abord de petites sucreries avec quelques douzaines d'esclaves, et on traita ces derniers « à la façon du Brésil », c'est-à-dire que, dans leurs jardins, ils devaient produire l'essentiel de leurs vivres pendant la journée qui leur était accordé : le « Samedi nègre ».

Au début, c'était un petit terrain défriché qui occupait un espace proche des cabanes des engagés ou des esclaves et qui se prolongeait un peu en arrière: le « jardin de case ». Ce terme sera repris plus tard pour décrire l'agriculture africaine. Pour définir ses limites, les esclaves plantaient des haies épineuses que les maîtres eurent beaucoup de mal à faire remplacer par des barrières pour éviter la multiplication. De ces jardins de case d'étendue à peu près égale les esclaves tiraient en théorie les suppléments aux vivres de distribution, souvent presque tous leurs vivres. Leur étendue, leur disposition plus ou moins régulière leur donnaient un air de libre désordre. Ce caractère des quartiers d'esclaves les faisait appeler «petites guinées».

A ces jardins de case s'ajoutaient les places à vivres ou « vivres communs » qui étaient cultivés de la même manière et aux mêmes jours que les parcelles consacrées aux cultures commerciales, en particulier lorsque l'habitation était vivrière et vendait sa production aux habitations spécialisées dans le tabac, le sucre, le cacao ou le café.

Il est incontestable que toutes les habitations devaient consacrer une part importante de leurs terres aux cultures vivrières et en particulier à celle du manioc, ce qui donnait une incontestable variété au paysage agricole. On peut donc dire que le paysage de la première colonisation mêlait étroitement un paysage vivrier et un paysage de plantations, le champ ouvert et le jardin, entre la mer et les montagnes couvertes de bois debout.

L'emprise coloniale

Au début du XIXe siècle, au terme de la première colonisation sucrière, un érudit dessine pour l'impératrice Joséphine une série de cartes de son île natale, réunies en un album. Elles reflètent parfaitement la perception du paysage de cette époque, opposant les espaces sauvages d'avant l'occupation européenne aux espaces localisés, dénommés et habités par la colonisation. Sur la carte n° 2, les occupants caraïbes ne sont même pas mentionnés – ils n'apparaissent que dans la notice -; en fait la carte est muette parce qu'elle représente un espace sauvage, caractérisé par les montagnes et les «grands bois». La carte n° 6, au contraire, signifie l'appropriation coloniale par la disparition de la forêt, la désignation des lieux utiles et l'installation des villes et des bourgs.

Cette démonstration cartographique n'est qu'une vue de l'esprit, une pure projection de la volonté d'appropriation du monde qui caractérise l'Europe au XIXe siècle. Dans la réalité, plus du cinquième

de la superficie totale de la Martinique de 1800 est constitué par les paysages sauvages et non pénétrés qui s'étendent autour de la Montagne Pelée et des pitons du Carbet. A ces surfaces en «bois debout», il faut ajouter les régions de « mangles » ou mangrove dont les principales se situent au fond de la baie du Lamentin, alors que la plaine du même nom est encore mal drainée.

Paysages indiens

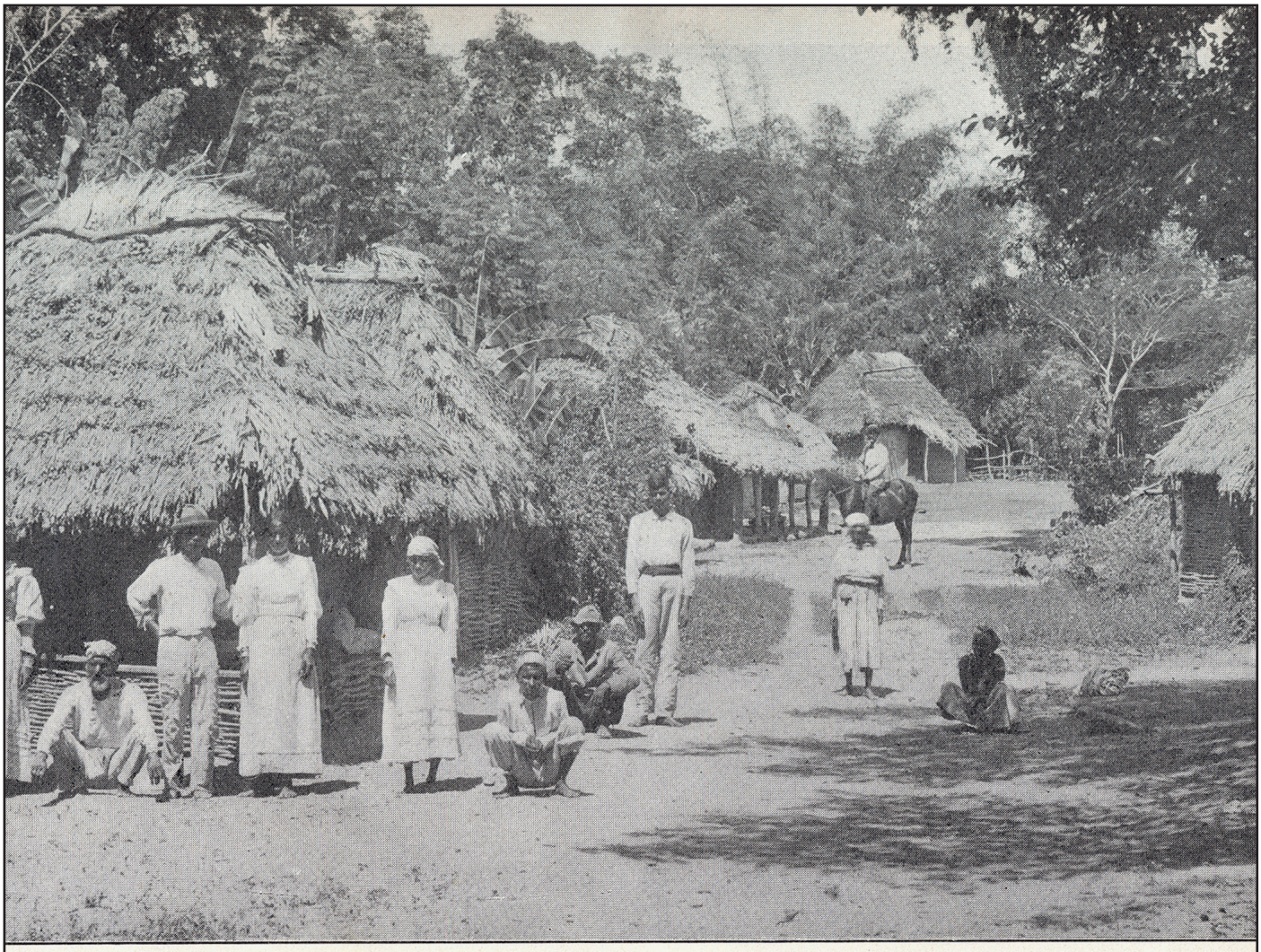

COOLIE HUTS, ISLAND OF MARTINIQUE

En se mêlant à la population, les Indiens qui renoncent au retour dans leur pays d'origine renouvellent le creuset créole et enrichissent le paysage démographique de la Martinique. Durant trente ans, ils ont également marqué le paysage agricole – en cultivant le riz – et le paysage périurbain des bourgs où leur concentration était la plus forte (rue «caille couli»à Sainte-Luce). Ce «paysage indien», en partie détruit par les éruptions péléennes, a aujourd'hui totalement disparu, même dans le nord de l'île.

2. Un paysage façonné par l'économie

2.1. Les cycles de cultures coloniales

La carte de Blondel (1660) photographie au sol la fin du premier cycle de colonisation tourné vers le pétun (tabac) et l'indigo. Le littoral bordant la mer des Antilles est vigoureusement colonisé et les habitations remontent en partie vers l'intérieur des terres.

Le cycle suivant est consacré à l'indigo et à un premier essor du sucre. Il provoque la lente progression du défrichement et de l'occupation coloniale dont on trouve le bilan sur les cartes de Bellin et de Jefferys. A cette date il n'est pas un cap, pas une baie qui ne soit approprié et nommé. Les habitations, en particulier les habitations sucreries, ont fait du littoral une continuité humanisée par proximité.

La fin du XVIIIe siècle, avec un cycle du café et du cacao au démarrage hésitant voit la conquête des zones intérieures par la canne à sucre, consolidée par les occupations britanniques : on en trouve deux bilans cartographiés par Moreau du Temple, en 1770, et par Moreau de Jonnès, en 1816.

Un dernier cycle de conquête préindustrielle, en tout cas antérieur au machinisme à vapeur, s'achève en 1840 avec la mise en valeur croissante des terres de l'intérieur et la montée des habitations-sucreries à la conquête des derniers mornes.

Jusqu'au début du XXe siècle, la recherche du littoral paraît fondamentale et la mer est le véritable poumon de l'unité de production et de vie qu'est l'habitation, car elle seule maintien le lien avec l'extérieur.

La colonisation de l'île commence par le front de mer, progresse tout autour de l'île et remonte les « estages ». Le rivage est également le « chemin de l'eau » où se manifeste la puissance régalienne. Chaque habitation littorale trouve par la mer un lien organique avec son développement économique et technique, car les communications terrestres demeurent longtemps difficiles et aléatoires. Il en subsiste un habitat dispersé, rassemblé au centre de chaque habitation, mais dont la vie et les préoccupations tournent le dos à la mer. Pendant deux siècles, le littoral est la zone connue et entièrement partagée et exploitée qui pousse une frontière de colonisation vers l'Est montagneux. La révolution industrielle, avec le développement des voies ferrées et des usines centrales, affranchit chacune d'elles de cette dépendance vis-à-vis de la côte, mais dans le même temps la marginalise et la tient désormais à l'écart des grandes transformations.

Une constante demeure, le découpage foncier. Conçue initialement pour l'appropriation du littoral, la concession en lanières entre « le battant des lames et le sommet des montagnes » est transposée lors de la colonisation de l'intérieur en bandes allant de la rivière, parfois du chemin, au sommet de la montagne. Une autre constante apparaît à la lecture des cartes : au fil du temps, les zones planes sont le domaine de la concentration foncière, tandis que les zones de relief le sont de la division. On peut même constater que plus la région est pentue, plus les exploitations sont petites, le paysage monotone des grandes plantations de plaines s'opposant aux jardins des mornes.

2.2. La première phase de la colonisation européenne

A la Martinique, la colonisation peut se tourner, dès le début, vers les cultures commerciales sans se soucier de ravitaillement. Les colons héritent de tout le complexe alimentaire des Caraïbes fondé sur le manioc amer, la patate et toutes les racines et bénéficient d'un environnement propice à la pêche et à la chasse.

L'autonomie alimentaire de la colonie est acquise sous Duparquet : les premières habitations échappent à l'affaiblissement physiologique (famine, maladie) et aux massacres par les indigènes. La survie de l'implant colonial est assurée d'abord par l'apport indigène (aliments, drogues contre les maladies), ce qui suppose l'adaptation aux habitudes du pays (en particulier pour la cuisine et l'hygiène). Le colon devient un «habitué». La survie vient ensuite lorsque l'agriculture emprunte au monde indigène ses plantes et ses façons culturales. Le rôle des truchements, donc des métis, dans cette évolution est considérable.

Au même moment, la «cueillette sédentarisée» s'installe dans les îles. Ce stade de l'essai est caractérisé par la petite colonisation blanche et la culture du tabac, mais, pas plus que le «coureur de bois», le «coupeur de bois» ne disparaît encore : ce qui est nouveau c'est l'engagé. Paul Butel estime, dans un ouvrage récent*, que l'engagement eut un rôle essentiel pour donner sa première main-d'œuvre agricole aux îles. L'âge du pétun (tabac) fut indissociable de l'afflux des trente-six mois. En somme, l'engagé signale le passage de la traite saisonnière à la colonisation sédentaire.

Sur un autre plan, celui de la traite (commerce), il commence à être question de sucre à partir de 1654, mais, à côté du pétun, d'autres produits de «cueillette sédentarisée» sont à ajouter au catalogue : roucou, coton, gingembre, indigo et encore les bois, en particulier le gaïac.

Cette première phase s'achève dans toutes les parties défrichées de l'île autour de 1720, moment où prend forme une colonisation organisée pour la production de sucre, de café et de cacao, sans que cette forme devienne unique ni même toujours majoritaire.

---

* BUTEL, Paul, *Histoire des Antilles françaises XVIIe-Xxesiècle*, Paris, 2002, p. 35 : l'âge du tabac et des engagés.

2.3. Le second cycle de spéculations coloniales : sucre, cacao et café

Une seconde phase de colonisation se caractérise par l'adoption du système colonial mis au point par les Portugais et les Hollandais au Brésil. Ce système est fondamentalement esclavagiste.

C'est à ce moment que joue à plein la dialectique proposée par S. Mintz entre le grand domaine agricole tourné vers les cultures d'exportation et soumis au cycle des spéculations et la petite exploitation vivrière qui n'accède qu'au marché local, quand elle n'est pas tout simplement autarcique. C'est dans cette phase que la société d'habitation prend les formes matérielles et les caractères sociaux et culturels qui la caractérisent. Parce qu'elle les adapte constamment, ils survivent à l'abolition de l'esclavage, à l'apparition de la machine à vapeur et de l'usine et ne sont gravement altérés que par l'émergence d'une culture urbaine et mercantile permise par la départementalisation.

Dans cette phase, le peuplement blanc est renforcé et modifié par l'arrivée de Hollandais du Brésil et de juifs d'Afrique du Nord et du Brésil accueillis par la WIC (West Indische Compagnie), entre 1654 et 1657. On notera les toponymes *Petit Brésil* (Fort-de-France) ou *Quartier Brésil* (Trinité) et l'on se rappellera que leur arrivée marque le premier démarrage du sucre et du cacao.

Cacao

Dans sa relation de 1660, l'abbé Cosimo Bruneti est le premier à signaler les cacaoyers qui poussaient dans les bois de la Cabesterre. On commence à les exploiter vers 1675, même si Labat en attribue le mérite, bien avant, au Judéo-Portugais Benjamin Dacosta. et même à Pierre Dubuc. Dacosta aurait planté la première cacaoyère au Réduit, au-dessus de Saint-Pierre, avant d'être expulsé en 1684*. Quoiqu'il en soit, de cette année 1684 jusqu'en 1727, les cacaoyers représentent la première des cultures d'exportation du nord de la Martinique, au-dessus d'une ligne allant de Saint-Pierre à la Trinité.

Quoiqu'il en soit, un premier cycle du cacao s'achève en 1727 car, à la suite d'une grave épiphytie, un rapport au gouverneur de Champigny atteste la reconversion au caféier des habitants du quartier de la Trinité, de la Capesterre** et du Nord-Caraïbe, jusqu'au début du XIXe siècle. Cependant, des exemptions d'impôt furent accordées à ceux qui replantaient des cacaoyères et, en 1789, la Martinique comptait 1.134 hectares de cette culture. Par crainte des ouragans, mais

* Les dates de naissance des deux Dacosta connus à la Martinique par les recensements ne permettent pas d'en faire les expérimentateurs du cacao. Il n'est pas exclu qu'un autre Judéo-Portugais ait pu en être responsable. Labat aurait confondu les noms.

** Catastrophe rapportée aussi par Labat qui l'attribue à un tremblement de terre qui commença le 7 novembre 1727. LABAT, *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*, 1742, (1979) 3, p. 343. CAOM, C 8B 9, 94, 28 juin 1731 : Mémoire sur la culture du café aux Iles du Vent, 21 p. Idem 97, 11 mars 1731.

Dans sa relation de 1660, l'abbé Cosimo Bruneti est le premier à signaler les cacaoyers qui poussaient dans les bois de la Cabesterre. On commence à les exploiter vers 1675, même si Labat en attribue le mérite, bien avant, au Judéo-Portugais Benjamin Dacosta. et même à Pierre Dubuc. Dacosta aurait planté la première cacaoyère au Réduit, au-dessus de Saint-Pierre, avant d'être expulsé en 1684*. Quoiqu'il en soit, de cette année 1684 jusqu'en 1727, les cacaoyers représentent la première des cultures d'exportation du nord de la Martinique, au-dessus d'une ligne allant de Saint-Pierre à la Trinité.

Quoiqu'il en soit, un premier cycle du cacao s'achève en 1727 car, à la suite d'une grave épiphytie, un rapport au gouverneur de Champigny atteste la reconversion au caféier des habitants du quartier de la Trinité, de la Capesterre** et du Nord-Caraïbe, jusqu'au début du XIXe siècle. Cependant, des exemptions d'impôt furent accordées à ceux qui replantaient des cacaoyères et, en 1789, la Martinique comptait 1.134 hectares de cette culture. Par crainte des ouragans, mais aussi du vent sec signalé par Thierry, les cacaoyers replantés après 1727, ne le sont plus que dans les gorges chaudes et humides, où ils trouvent de fertiles alluvions et une situation d'abri.

Les arbustes présentent plusieurs tiges et ne sont pas taillés. La plantation une fois faite, il semble que l'on n'ait eu d'autre souci que de cueillir les cabosses sur les troncs et les branches et de les faire sécher. Au XVIIIe siècle, cette spéculation est principalement développée dans le quartier de la Basse Pointe, elle ne devient la spécialité de Grand'Rivière et du Prêcheur qu'au XIXe siècle.

Café

D'après le témoignage de J.-B. Thibault de Chanvallon, l'apparition du caféier a failli briser la prépondérance de la canne à sucre et a fait abandonner le coton sur la presqu'île de la Caravelle, le cacao ailleurs.

« Le prix considérable du café depuis la dernière guerre a presque fait renoncer à toute autre production. La plupart des habitants ont abandonné le coton, le cacao ; plusieurs même ont arraché les cannes à sucre pour y planter du café. On a défriché les bois de tous les côtés, on en a fait des plantations dans le cœur de l'Ile, aussi en avant qu'on l'a pu, et sur les montagnes mêmes ; toutes les paroisses dont nous n'avons pas désigné les productions, cultivent cet arbuste.*

On pourrait donc regarder la Martinique comme une Ile cultivée seulement en canne à sucre et en café. »

Le naturaliste Jean-Baptiste Leblond qui fait une excursion à la Montagne Pelée au début de l'année 1767 le constate aussi en écrivant :

*«là où finissent les habitations de caféiers commencent les sucreries qui s'avancent jusqu'aux côtes escarpées des bords de la mer**».*

* Les dates de naissance des deux Dacosta connus à la Martinique par les recensements ne permettent pas d'en faire les expérimentateurs du cacao. Il n'est pas exclu qu'un autre Judéo-Portugais ait pu en être responsable. Labat aurait confondu les noms.

** Catastrophe rapportée aussi par Labat qui l'attribue à un tremblement de terre qui commença le 7 novembre 1727. LABAT, *Nouveau voyage aux Isles d'Amérique*, 1742, (1979) 3, p. 343. CAOM, C 8B 9, 94, 28 juin 1731 : Mémoire sur la culture du café aux Iles du Vent, 21 p. Idem 97, 11 mars 1731.

* Guerre de Succession d'Autriche (1740-1748).

** LEBLOND (J.-B.) : *Voyage aux Antilles*, édition

Une espèce plus robuste introduite de Cayenne dans les années 1750 conforte le cycle soutenu par la libre importation en France et l'accroissement de la consommation. En 1770 la culture du café dépasse celle de l'indigo et du cacaoyer et menace celle de la canne dans toutes les îles françaises. Cet essor est dû à l'amélioration considérable de la qualité de la production des Antilles qui inonde désormais l'Empire Turc et l'Orient amateur de café. La demande de café, particulièrement forte à la fin de la guerre de Sept Ans (1756-1763), provoque une hausse des cours se poursuivant de façon soutenue jusqu'à la fin du siècle.

A ce moment, la culture du café colonise tous les mornes secs des péninsules : Morne Champagne aux Anses d'Arlet – réputé le meilleur -, hauteurs de Sainte-Luce et du Diamant, côte au vent du Marin et du Vauclin, péninsule de la Caravelle.

Sucre

Le début du second cycle du sucre est contemporain des mutations qui affectent le cacao et le café au début du XVIIIe siècle. Un certain nombre de faits, liés au contexte, confortent cette hypothèse. L'affaire du Gaoulé (1717) traîne jusqu'en 1719, date des dernières amnisties et une terrible disette paralyse les sucreries et développe le marronnage et l'insécurité en 1722. Consécutif à la catastrophique dépression cyclonique de novembre 1724, un marasme général s'abat sur la Martinique en 1725. En revanche, après cette dernière épreuve et profitant sans doute des allègements fiscaux consentis par l'Etat, la création de nombreuses sucreries est attestée en divers points de l'île. On doit noter tout particulièrement la fondation après 1725 de l'habitation La Caravelle, à Tartane, par un Balthazar Dubuc, époux de la propre sœur de Louis MonnelMaucroix et la fondation par celui-ci de l'habitation Le Val d'Or. Le

Restitution du paysage du Macouba vers 1800. Dessin Urba 97.

Pouliquen, 2000, p. 38.

nombre des sucreries va culminer dans les années 1740 pour retomber ensuite, sans que les surfaces plantées en canne reculent pour autant. La reprise intervient après la guerre de Sept ans (1763) sans que le nombre des sucreries ne revienne jamais à son niveau de 1740.

De nouveaux équipements apparaissent ou se répandent : les moulins à roue hydraulique deviennent presque aussi nombreux que les moulins à manège qui avaient dominé le début du XVIIIe siècle, tous sont habillés d'une case ou cage de maçonnerie souvent couverte en tuiles, quand l'habitat n'est couvert que d'essentes ou de paille. Les premiers moulins à vent, apparus très tôt sur la côte sous le vent sont désormais, pour la plupart, localisés au vent. L'ensemble des installations agroindustrielles tend à se construire en dur, en particulier les cheminées et les purgeries ; les couvertures prennent des proportions importantes qui tranchent dans le paysage.

La concentration des terres cannières dans les limites d'un nombre moindre d'habitations influe considérablement sur le nombre des esclaves. Plus nombreux et plus concentrés sur un même domaine, ils perdent peu à peu le bénéfice du jardin de case et du samedi nègre, moins rentables pour les propriétaires que la distribution des «vivres communs» cultivés sur l'habitation ou achetés aux habitations vivrières. Le hameau des esclaves, avec ses cabanes alignées cote à cote devient la réalité de toutes les habitations sucreries : il n'y a plus de place pour de «petites guinées», seulement pour quelques poules et cochons.

Détail du plan de l'habitation de Marolles en 1800 (actuel quartier Grand Case au Lamentin)

La culture en jardins tend à s'éloigner des champs ouverts d'habitation, elle se replie dans les fonds et dans les mornes aux soins des libres de couleur, de plus en plus nombreux : d'où les *Fonds Gens Libres* de la toponymie.

Souvent mal nourris et plus mal traités que sur les petites exploitations, les esclaves de sucrerie fournissent le gros des bandes de marrons qui se multiplient à la fin du XVIIIe siècle à la lisière des grands bois du centre de l'île, parfois réfugiés chez les «jardiniers» libres..

2.4. L'ACHÈVEMENT DE LA HIÉRARCHIE URBAINE

Les premières décennies du siècle voient la création des derniers bourgs du littoral et la confirmation des deux pôles urbains : Saint-Pierre pour l'économie, Fort-de-France pour l'administration et la défense, tandis que la Trinité jouit d'une certaine importance économique. Même s'il n'y a aucun aménagement portuaire en maçonnerie, le paysage urbain se transforme et les peintres s'y intéressent, nous permettant d'en juger aujourd'hui.

Après la guerre de Sept ans (1763) et avant la première occupation britannique (1794) l'infrastructure de la défense côtière est parachevée avec des forts dans les principaux ports (Saint-Pierre, Fort Royal, Le Marin, La Trinité), plus une forteresse au-dessus de Fort-Royal (Fort Desaix) et un fortin sur l'îlet à Ramiers, et de nombreuses batteries de côte. Une abondante iconographie - toute militaire – témoigne de ces aménagements.

Anonyme, Vue de la rivière Saint Pierre 1760. Col. Breau du patrimoine.

Plan de la ville et rade de Saint Pierre, 1740

2.5. Les conséquences de la révolution industrielle

C'est dans les transports que les transformations techniques de l'Europe se manifestent d'abord à la Martinique. Le passage du gouverneur de Gueydon,au milieu du XIXe siècle marque le départ de la construction d'un certain nombre d'équipements destinés à faciliter la navigation : phares de La Caravelle puis du Prêcheur, de l'îletCabrit et de la Pointe des Nègres, Bassin de Radoub, adduction d'eau à Fort-de-France, route de la Trace, etc.

C'est cependant à partir du sucre que s'effectuent les transformations industrielles qui marquent le paysage, mais l'essor souvent méconnu des productions vivrières et secondaires s'y ajoute pour parvenir à une mise en culture de la moitié de l'île, vers 1900, soit une superficie agricole estimée de 40 à 50.000 hectares. C'est la période d'emploi maximum du terroir, d'extension la plus grande des surfaces plantées en cannes (23.000 ha en 1889) et en vivres (12.000 en 1845-1847), ensuite la superficie agricole n'a pas cessé de décliner. Sur le plan industriel, seules les techniques mécaniques et de transport liées à la machine à vapeur connurent des applications dans l'île, mais entre 1848 et 1860, le mouvement industriel qui s'était timidement amorcé s'arrête complètement.

Fabriques d'allumettes, forges et chaudronnerie, tonnellerie métallique, minoteries et fabriques de pâtes alimentaires, conserveries de poisson se concentrent en effet dans les deux centres urbains de Saint-Pierre et de Fort-de-France. de la Martinique. Les 44 chaufourneries recensées entre 1858 et 1875, période de leur plein essor, sont elles-mêmes fournisseurs des sucreries et, après la baisse du coût du ciment Portland pour la construction, ces dernières constituent leur unique client à partir de la fin du XIXe siècle.

«En voyageant le long du littoral on aperçoit de temps à autre, dressées en forme de troncs de cône, les ruines d'anciens fours à chaux, plus ou moins envahies de végétation parasite»,

écrivait C. Philémon en 1931. 6 poteries survivent en 1875 avec la même localisation littorale que les fours à chaux.

2.6. Usines et distilleries

Dans les campagnes, les habitations sucreries traditionnelles se maintiennent jusqu'en 1869, il en subsiste 564 en 1875 dont 88 équipées de moulins à vapeur. Jusqu'en 1843, les «habitants sucriers» se montrent réservés devant les innovations industrielles et ne songent, au mieux, qu'à rationaliser l'ancien système. Le nombre des machines à vapeurs passe difficilement de 11 à 33 entre 1839 et 1847, mais cela suffit à modifier le paysage de quartiers comme ceux du François, de Sainte-Anne, du Vauclin, du Robert, de la Trinité et de Sainte-Marie : c'est la côte au vent qui s'équipe la première, à une époque où les terres basses du pourtour de la baie de Fort-de-France n'ont pas encore été drainées. Sur cette partie de l'île les innovateurs cherchent à entraîner dans leur orbite de petits habitants vivriers ou caféiers reconvertis dans la canne.

Dans les années 1860, se mettent en place les usines centrales et les usines syndicales. On entend par ce terme, une usine qui placée au milieu de quatre ou cinq habitations qu'elle dessert appartient à un tiers qui fabrique à son compte et paie aux propriétaires qui lui fournissent des cannes. Les usines syndicales au contraire appartiennent aux propriétaires des habitations desservies, chacun pour une part proportionnelle à leur importance. C'est alors qu'apparaissent pour certaines habitations les difficultés de transport résultant de leurs conditions topographiques et pour la plupart, l'impossibilité d'accéder au crédit pour assurer les investissements nécessaires. Après la fondation du Crédit foncier colonial, en 1860, seuls deux propriétaires qui disposaient d'un fond de terre d'un seul tenant et sans difficultés topographiques peuvent emprunter et créer une usine : Eugène Eustache pour le Gallion et le baron de Lareinty pour le Lamentin. En 1865, s'ajoutent les usines du François puis en 1868 du Robert, en 1871 s'achèvent celles de la Dillon, de Rivière-Salée, de Petit-Bourg, du Simon, du Marin et de Trinité. A l'exception du Gallion, de Gradis et du Lareinty, la plupart de ces usines sont «centrales», c'est-à-dire créées sans terres.

La lutte entre usines va entraîner de fortes incidences sur le paysage agraire, en particulier dans la baie de Fort-de-France, lorsque, après la crise de 1883-1890, les usines fondées sans terre vont se constituer un capital foncier pour assurer leurs approvisionnements en cannes. Des habitations fort éloignées des usines, mais placées à des endroits stratégiques, vont être achetées afin de gêner ou de bloquer l'approvisionnement en canne par voie ferrée de l'usine rivale. Il en résulte une grande disparité dans le capital foncier de certaines usines parmi les plus puissantes, mais surtout la disparition définitive des dernières habitations sucreries et de la plupart des habitations indépendantes qui livraient leurs cannes non transformées (habitations «adhérentes»). L'habitation devient terre des propriétaires d'usines qu'il s'agisse d'une société ou de particuliers.

L'usine, ses cheminées et ses rails font désormais partie du paysage rural aux abords des bourgs et même des villes. Quel que soit le mode de culture adopté, toutes les habitations sont parcourues par des chemins ou «traces» de sept à huit mètres de largeur en moyenne qui découpent les terres en «pièces» de 1 à 2 hectares de superficie et dont chacune porte un nom. Ces traces permettent l'accès des «cabrouets» au moment de la récolte.

La crise de 1883 qui se prolonge jusqu'en 1904 provoque la faillite de certaines mais surtout incite les propriétaires indépendants à abandonner l'usine en fabriquant du rhum «zabitant» : cela ajoute au nombre de cheminées dans le paysage. D'autres cessent de cultiver la canne pour revenir aux cultures dites secondaires : le cacao et le café principalement dont les exportations doublent entre 1890 et 1900. La superficie consacrée aux vivres quant à elle atteint 15.000 hectares et reste stable jusqu'à la guerre.

En 1931, les usines centrales sont au nombre de 15, concentrant la récolte des parties planes, à l'exception de celle de Saint-Joseph où le relief est plus prononcé. Ces usines ne sont pas d'importance égale et il ne s'en trouve que huit qui produisent plus de 1500 tonnes avec des installations en proportion. Celle de Soudon, au Lamentin vient en tête.

2.7. Chemins de fer

Les voies de la Martinique ont une largeur double (entre 1,20 et 1,30) de l'empâtement des Decauville (0,40 à 0,60 m de large) et n'en sont donc pas à proprement parler. Pourtant, les voies sont constituées d'éléments, préfabriqués et soudés, qu'il suffit de poser sur un tracé plus ou moins grossièrement dégagé. Les locomotives sont souvent de fabrication anglaise «Davenport» et les wagons, en tôle ou bois sur essieux importés, sont le résultat de l'habileté des artisans locaux.

Plus qu'au désenclavement des quartiers, la voie ferré a contribué puissamment à la concentration foncière et industrielle au bénéfice des usines centrales. Toutes les petites habitations-sucreries se trouvent piégées dans la toile d'araignée de l'une ou l'autre des puissantes installations qui dominent la production et le marché à partir des années 1860.

Dès mars 1866 un arrêté du Gouverneur réglemente la surveillance des locomotives En 1868, l'usine du Robert achète par contrat la production de cannes de diverses habitations du quartier et se charge du transport. Mais par le même contrat elle contraint les habitations à lui concéder gratuitement le passage pour toutes les voies qu'elle jugera bon d'établir et leur interdit la fabrication sauf défaillance de sa part. La voie ferrée a donc précipité l'abandon de la fabrication sur les habitations qui d'unités industrielles se sont trouvées déclassées comme unités purement agricoles. Le 22 novembre 1871, Messieurs Quennesson et Bougenot, administrateurs de l'usine de Petit-Bourg, obtenaient l'autorisation de tracter par locomotive les wagons qui étaient jusque-là hâlés par des animaux. Cet acte est intéressant car il prouve, qu'à la Martinique comme ailleurs, l'utilisation des rails, de la voie ferrée et des wagons a précédé celle de la traction à vapeur. Une des grandes raisons de ce décalage se trouvant être la difficulté d'approvisionnement et de combustible pour la locomotive dans une île dépourvue de forêt et de charbon.

En 1905, l'usine centrale de Fonds St-Jacques est affermée à Henry Simonnet : Elle est alors alimentée par 6,5 km de chemin de fer, à pente escarpée et 1 m d'écartement. La traction se fait avec une locomotive de 10 tonnes et 72 wagons en bois. En 1934, après liquidation et morcellement, il n'en reste plus rien.

Les usines centrales qui ont introduit la voie ferrée sont aussi responsables de l'absence de réseau intégré dans les îles antillaises. La guerre qu'elles se livrent sans cesse entre elles les conduit a rechercher des écartements de voie différents de ceux de l'usine voisine, à renforcer les obstacles naturels et à en dresser pour barrer leurs terres aux voies ferrées ennemies et empêcher les vols et détournements de cannes.

Les conditions de relief ont, bien entendu, joué autant que la volonté de concentration. Les régions montagneuses possèdent quelques lignes dispersées mais par de toile d'araignée. Les grandes plaines possèdent au contraire des réseaux de plusieurs dizaines de kilomètres. Les plaines du Lamentin et de Rivière-Salée offrent le plus important exemple de réseaux avec, d'abord, celui du Lareinty-Soudon qui fait 37,5 km, suivi par celui de la Rivière Monsieur-Dillon et, plus au

sud, les réseaux intégrés dans l'Entre-deux-guerres des usines de Petit Bourg et de Rivière Salée qui totalisent près de 39 km jusqu'au Saint-Esprit.

Cet épisode de l'histoire des transports a laissé des souvenirs qui disparaissent peu à peu avec les derniers témoins. Plus importants et plus durables, parce que souvent protégés désormais, sont les vestiges des machines, des ouvrages d'art et des remblais. Chaque réseau d'usine possédait ses gares où les wagons attendaient depuis le matin le chargement de cannes qu'ils ramenaient le soir à l'usine. On a aussi construit des guérites en brique pour les gardes barrières dont quelques-unes subsistent.

Le chemin de fer a proclamé pendant une assez longue période (1860-1950) le triomphe de la modernité sinon de la Révolution industrielle aux Antilles. Il n'y a cependant jamais eu de véritable réseau comparable à celui de La Réunion et les voies et les ouvrages, lorsqu'ils subsistent, ne sont plus que des débris à l'abandon.

2.8. Canaux

Nombre de ces réseaux d'usine n'aboutissaient pas à la mer mais à des canaux. On transbordait alors les cannes ou on évacuait les sucres par chaland selon que l'usine était sur la côte ou non. Nombre de ces canaux n'étaient en réalité que le lit d'une rivière de basse plaine, périodiquement drainé et débarrassé de sa mangrove : on ne connaît pas d'autre exemple de canal artificiellement créé que celui qu'a fait creuser Eugène Aubéry pour détourner la basse Lézarde, entre 1930 et 1932.

L'impact des canaux de culture a été beaucoup plus fort sur le paysage qui continuent à entre marqué, dans les grandes plaines du centre de l'île. Préconisés par Octave Hayot pour les plaines au sol imperméable et sujet aux inondations, la culture en larges carreaux de 5 à 6 mètres de large, séparés par des canaux creusé au «louchet» et débouchant sur des collecteurs ou maîtresses, se répand sur les terres plates des usines à partir de 1860. Les plaines du Lamentin et de Rivière Salée apparaissent désormais rayées par de grands canaux espacés de 10 en 10 mètres, profonds de 1 et larges de 0,50 m, ouverts aux deux bouts sur de grands collecteurs dirigés suivant la ligne de la plus grande pente

2.9. Réseau éléctrique

En 1867, l'invention de la dynamo ouvre l'ère de l'électricité. Branchée sur une machine à vapeur, cette énorme bobine fournit l'éclairage de Saint-Pierre (Usine Guérin) et de Fort-de-France (La Dillon) à partir de 1897. En 1910, l'ingénieur Porry installait la première unité hydroélectrique à la montée de Didier pour augmenter la fourniture de Fort-de-France. Jusqu'en 1932, il n'existe de réseau de distribution qu'à Fort-de-France, au Lamentin, à Sainte-Marie et au Lorrain : poteaux et câbles défigurent le paysage urbain. Ailleurs, les grandes sucreries disposant d'une centrale indépendante alimentée à la bagasse étaient les seules à fournir du courant et encore pendant la récolte seulement. Avant la Seconde guerre (1925), on installe à Sainte-Thérèse une centrale thermique alimentée par du combustible acheté à l'extérieur. Cette situation de dépendance et de surcoût a conduit à des recherches pour substituer aux machines l'énergie hydraulique. Selon Revert, une étude très poussée d'aménagement de la rivière Capot (on disait encore «Capote» alors) fut abandonnée pour des raisons peut-être techniques, sans aucun doute financières, auxquelles l'éruption de la Pelée servit de paravent. Pendant la guerre, on mit en service deux turbines de 100 KW chacune sur la rivière Monsieur pour suppléer à la pénurie de combustible importé. En 1946 une nouvelle étude prévoyait l'installation de trois centrales de 700 à 2 000 KW au fil de la Capot. Elle resta sans suite, les autorités préférant augmenter la puissance installée de l'usine thermique de Sainte-Thérèse (Fort de France). Cette dernière, augmentée en 1932 pour une puissance nominale de 3.300 KW, travaillait à perte jusqu'à la guerre, la consommation n'atteignant pas le minimum prévu par contrat soit 1,6 millions de KWH annuels. La colonie devait donc payer à la compagnie concessionnaire une indemnité compensatoire.

2.10. La société de consommation

En 1900, les produits que la Martinique recevait de l'extérieur tenaient en moins d'une page de la Notice rédigée par G. Landes. Parmi ces importations on trouvait des produits alimentaires en vrac, de la droguerie, de la parfumerie et les matériaux et équipements nécessaires à l'agriculture et à l'artisanat, mais aucun meuble, aucune automobile. De tourisme, il n'était pas question et d'ailleurs il n'existait d'hôtels qu'à Saint-Pierre et Fort-de-France.

Pour la population martiniquaise, le paradoxe économique que soulignait E. Revert 46 ans plus tard commençait à se mettre en place. Alors que l'île vit presque exclusivement des produits de son sol, les superficies travaillées à la houe ou à la charrue diminuaient presque de moitié entre 1886 et 1946, cependant que la population augmentait et que se formait à Fort-de-France une importante agglomération. La base sur laquelle repose l'édifice économique s'en trouve de plus en plus rétrécie : le paysan lui-même ne produit plus entièrement ce dont il se nourrit. Pour lui comme pour tous les autres, de plus en plus nombreux, il est indispensable d'importer ce dont il se nourrit, à condition d'exporter en conséquence. Si la balance du commerce de la Martinique demeure équilibrée jusqu'à la départementalisation, c'est au prix du maintien d'un niveau de vie à peine supérieur à celui des autres colonies françaises. En outre, même avec plus d'argent réparti en salaires,

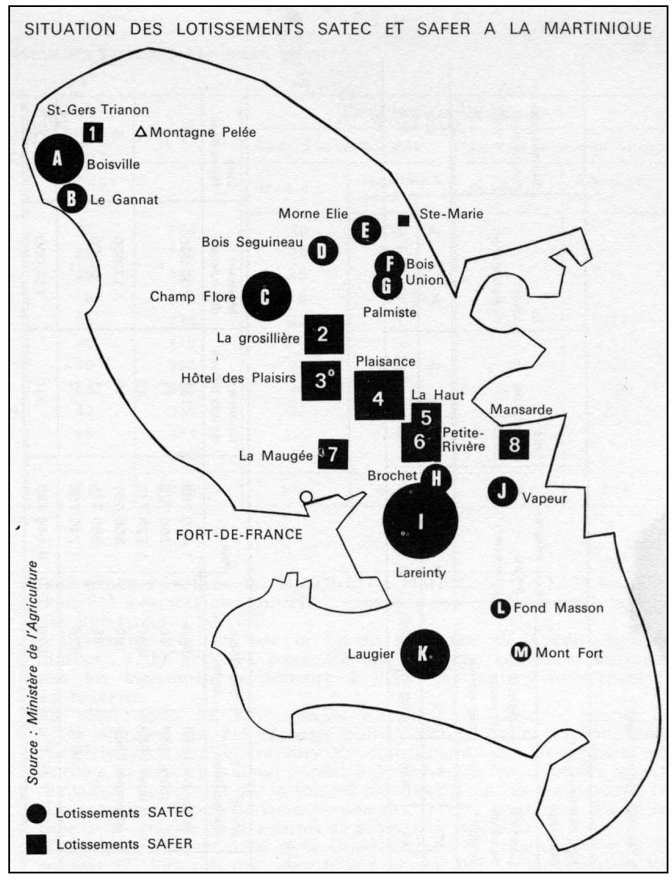

Ministère de l'agriculture. Situation en 1970

la masse de produits à répartir demeurant stable, le mode de vie de la majorité ne pouvait qu'être frustre, réduit à l'essentiel. La départementalisation a bouleversé ces anciennes données et lancée la course à la consommation et au tourisme.

Il en est allé de même avec la politique d'aménagement du territoire, la réforme foncière et la construction de grands ensembles périurbains.

2.11. Le tourisme

Cette branche du commerce, comme on disait en 1930, apparaît bien avant la départementalisation et, dans le fond, ne lui doit pas grand-chose, comme le prouve son essor dans les îles voisines devenues indépendantes. En 1946 encore, c'était une activité réduite, malgré la fondation, depuis 1913, d'un Syndicat d'initiative par Théodore Baude et malgré de nombreuses incitations venues du milieu des intellectuels martiniquais, tels Sylvestre, Lotau ou encore Philémon, avant et après les fêtes du Tricentenaire (1935). Avant la Seconde guerre, les voyageurs agréés, pouvaient coucher, suivant le cas, soit à la mairie, soit à la gendarmerie, où une chambre était toujours réservée pour les passants, raconte E. Revert. Le tourisme à la Martinique était donc très particulier : venu d'Europe ou d'Amérique du nord, le touriste y faisait escale mais n'y séjournait pas. Au mieux, on débarquait à Saint-Pierre et l'on gagnait Fort-de-France par la Trace dans des voitures de louages ou inversement, pour reprendre le navire qui repartait le soir même. Pourtant, Théodore Baude et ses amis avaient procédé à des aménagements de circuits touristiques, avaient posé des plaques commémoratives en bordure de route (Fort d'Esnambuc à Saint-Pierre, tombe de Baas à Case Pilote, Camp Décidé et Lunette Bouillé à Redoute, etc), mais sans doute cela demeurait réservé aux initiés.

Ces mœurs ont évolué rapidement avec les facilités de la circulation transatlantique, maritimes d'abord, aériennes ensuite.

Dès 1939, le Bord de Mer de Fort-de-France est dégagé pour accueillir les voyageurs. Un Office du Tourisme y est installé. Dans le même élan, le Vieux Moulin de Didier est aménagé en hôtel de classe internationale, initiative brisée par la guerre. Dès 1946, les études pour la transformation du Sud de la baie de Fort-de-France en cité touristique commencent : elles aboutissent avec le IIIe Plan (1956) seulement par la construction du complexe des Trois Ilets au début des années 1960. De 1956 à 1970, on passe de 3 hôtels et 91 chambres de niveau international à 15 hôtels et 728 chambres. Dès lors, la machine touristique est lancée pour le sud de l'île, avec une antenne au Cap Est, mais les infrastructures ne se mettent en place que lentement, en retard sur les divers plans de développement. On constate en particulier les insuffisances du réseau d'adduction d'eau vers les zones touristiques, ainsi que celles des liaisons téléphoniques et télégraphiques. En outre, le coefficient moyen d'occupation des chambres ne dépasse que rarement 50 % jusqu'en 1970.

L'aéroport du Lamentin, construit entre 1948 et 1952 est accessible aux Boeings en 1964, la piste a ensuite été périodiquement prolongée pour suivre l'évolution des gros porteurs longs courriers. Le port de Fort-de-France a été agrandi et réaménagé pour les voyageurs, jusqu'en 1968, ensuite l'effort n'a plus porté que sur l'accueil et la manutention du trafic marchandise.

Le réseau routier a lui aussi été amélioré et complété. Il y avait en 1970 238 km de routes nationales, 519 km de routes départementales dont 420 km revêtus et 599 km de routes communales, dont 263 km revêtus.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics a

connu une croissance rapide du fait de ces divers aménagements et le paysage en a été directement marqué. Les injections de capitaux liés aux équipements puis l'assimilation progressive des régimes de protection sociale et du niveau de base des salaires avec la France ont énormément bénéficié au secteur tertiaire qui a modifié ses offres, engageant lui aussi le consommateur martiniquais dans la voie de l'assimilation : entre 1960 et 1970, les revenus des Martiniquais ont plus que doublé, leurs dépenses en produits de consommation et les déchets lâchés dans la nature aussi.

Consommation de masse et tourisme affectent le paysage non seulement dans son intégrité mais aussi dans sa représentation. En outre, tandis que ces deux activités perturbent, dégradent parfois l'environnement, elles fabriquent et diffusent, pour vivre, une image publicitaire du paysage, un «produit paysager», alors même qu'elles contribuent à détruire le paysage réel, en particulier par l'affichage.

2.12. Les phases économiques derrière la toponymie

A partir du XIXe siècle, le nom des différentes habitations tend à se stabiliser, sans que cela n'ait jamais rien eu d'absolu jusqu'à nos jours ; une appellation particulière se substitue au nom du propriétaire qu'on utilisait précédemment. Sur l'ensemble des toponymes de l'île, une quarantaine renvoie à l'habitation sucrerie ou à un équipement technique qui lui était lié. Au sucre, il faudrait ajouter tous les toponymes renvoyant au café et au cacao, à la chaux et à la poterie, au canal et au bac. Aucun ne renvoie au chemin de fer

Toponymes liés au sucre par commune

- **Moulin**

  Fond Moulin : Grand Rivière, Le Morne Vert.

  Moulin à eau : Case Pilote, Le Robert.

  Moulin à vent : Fort de France, Le Robert,

  Le Saint-Esprit.

  Moulin l'Étang : Basse Pointe.

  Le Vieux Moulin : Fort-de-France.

  Ravine Moulin : Le Morne Rouge (nord-est).

  Le Moulin à Vent : Sainte-Marie

  (nord de l'habitation Union en Haut).

- **Bâtiments et installations**

  Grand Case : Le Lamentin, Le Prêcheur,

  Le Saint-Esprit, Le Vauclin.

  La Sucrerie : Les Anses d'Arlets.

  Belevent : Le Morne Vert.

  Beauregard-Sucrière : Rivière Pilote (Nord-Est).

  Ravine Vieille Sucrerie : Bellefontaine (Est).

  Bas Fourneau : Les Trois Ilets (nord de l'habitation Espérance).

  Morne Étuve : Le Marigot (nord de l'usine du Lorrain).

  La Gragerie : Basse Pointe (sud de Gradis).

  Rivière des Coulisses : Le Saint-Esprit.

  Fond Coulisse : Le Saint-Esprit.

  Morne la Coulisse : Le Carbet.

- **Hydraulique**

  Grand Bassin : Le Saint-Esprit

  La Digue : Le François, Le Robert, Le Lorrain, Rivière Salée.

  Les Digues : Rivière Salée.

  Rivière La Digue : Le François (sud).

  Habitation La Digue : Trinité (est de l'habitation Merveilleuse).

  La Digue : Sainte-Marie

  (ouest de Fond Saint-Jacques).

  La Digue : Sainte-Marie (au quartier Reculée).

  Fond Canal : Le Lorrain (nord de Vivé), Le Carbet.

  Le Bout du Canal : Le Carbet (ouest quartier Bout Bois)*.

* MOUSNIER et CAILLE, *Atlas historique du patrimoine sucrier*, 1990, p. 47-48.

3.1 Toponymie

Alors même que les lieux se transforment au fil des siècles, leur nom inchangé témoigne d'un paysage disparu et révèle des présences, des occupations et même des représentations antérieures. La toponymie, sans laquelle il n'y a pas de paysage, donne à celui-ci non seulement une identité mais encore un passé. Les représentations de ce passé ne sont d'ailleurs pas absentes sous forme d'œuvres picturales ou de transcriptions littéraires datées.

Toponymes amérindiens conservés aujourd'hui

A l'exception de *Macabou*, qui pourrait être le nom d'un capitaine caraïbe, la toponymie ne conserve aujourd'hui que les noms français que les colons leur ont fait accepter.

Sur la côte au Vent : *Le Simon*, *La Rose*, *Le François*, *Le Robert*.

Sur la côte sous le vent : *le Carbet*, *le Maniba*[*] (Carbet) puis les noms français de capitaines caraïbes : *Pilote*, *Salomon*, *Arlet*.

A l'intérieur : *Morne Caraïbe* (Ste Luce), *Tombeau des Caraïbes* (Prêcheur, Rivière Pilote).

Premiers colons dans la toponymie

Les noms des premiers visiteurs français de la Capesterre, peut-être aussi celui du soldat Grimal,ont aujourd'hui tous disparu de la toponymie, mais la cartographie ancienne qui révèle leur existence témoigne aussi des premières activités prédatrices de la colonisation : pêche, chasse et flibuste.

Les noms de quelques-uns des premiers véritables colons se retrouvent aujourd'hui dans la toponymie de l'ensemble de l'île. La carte de Visscher (1655) en comporte déjà un certain nombre, souvent les mêmes que sur celles de Blondel (1667). Le père Delawarde d'abord, le père David ensuite, ont relevé tous les noms portés sur ces dernières qui correspondaient à ceux de colons. On y trouve :

Capot ? (habitation, rivière, anse, fond)

Charpentier ? (anse du)

D'Orange (morne),

La Touche (anse),

Laillet (anse, fond),

Lamare (pointe),

Madame (Duparquet (anse, rivière).

Mascré, Macré (fond, pointe)

Monsieur (Duparquet) (quartier et rivière),

Roxelane (Rousselan) (rivière),

Thierry (îlet)

Au Nord, sur la carte de Blondel (1667) apparaissent les toponymes «Ances du Ceyron» et Isles du Ceyron») en même temps qu'une habitation Ceyron au Macouba, un Morne et un Marigot de Ceyron à la Grande Anse : il semble que ce soit le nom d'un habitant, recensé au quartier du Prêcheur en 1660 (Le Séron), qui s'est déplacé vers le «Plat Païs» de la Grande Anse (Le Lorrain) et de la Basse Pointe après 1658. On le retrouve ensuite (1671) aux Trois Rivières dans le quartier de Sainte-Luce (Grand Céron).

A l'Est, le toponyme *Cap Ferré* peut-être la première mention d'un colon, mais plutôt une expression similaire à « cap de Fer » ; la carte de Blondel (1667) porte d'ailleurs *Cap de feré* et *Anse de feré*. On trouve plus au nord *B*(aie) *de Pacmar* et *B*(aie) *du Vauclin* correctement localisées. Au nom *Feré*, connu dès 1645, sont donc venus s'ajouter en 1666

* *Maniba* : tois-toi, ne lui dis mot, d'après BRETON, *Dictionnaire caraïbes-françois,* 1665.

ceux de Paquemar et de Vauclin. Comme pour la presqu'île de la Caravelle où l'on relève le nom d'un certain Grimal appliqué à l'actuelle baie de Trinité, il ne peut s'agir de concessionnaires, le terrier de 1671 confirmant l'absence d'attribution de terre dans cette partie de la Martinique. Blondel, qui dessine une petite maisonnette chaque fois qu'il y a une habitation n'en porte aucune entre la *Pointe des Jardins* (Pointe Dunkerque) et Tartane. La carte anonyme intitulée *Isle de la Martinique. Eschelle de Trois Lieuës*, que je date de 1672, connaît cependant *Joyeuse*, anthroponyme placé là où coule la Rivière Grande Case, sans doute au Fond Marguerite. Ce nom a disparu.

Beauséjour les deux fortins pour surveiller les Caraïbes (Fort-de-France et Trinité)

Toponymes floristiques et animaliers d'aujourd'hui

La fixation précoce de la toponymie sur la côte sous le vent témoigne de la même façon des premières activités de coupe de bois, de pêche et de chasse, particulièrement dans la baie de Fort-de-France. Certains noms se sont maintenus, mais ont souvent été déformés et continuent de l'être, par ignorance. On reconnaissait ainsi, jusqu'au début du XIXe siècle :

L'acajou. Le nom de la *Rivière de l'Acajou*, devenue rivière Gondeau, renvoie à une autre des premières activités : la coupe du bois. Il est fort vraisemblable que la concession de 1643 ait été accordée pour cet usage et certain que c'était la première destination de toutes les concessions de la baie que l'on trouve cartographiées entre 1684 et 1704.

Le **gommier** blanc donne un toponyme qui est toujours affecté à un morne (Le Saint-Esprit, Sainte-Anne). Le tronc servait aux Caraïbes à fabriquer les canots qui ont conservé ce nom en créole.

Le **balata**, qui correspond à un cycle d'exploitation beaucoup plus tardif, n'est entré dans la toponymie qu'au XIXe siècle. Il en va de même pour le **génipa** (Ducos), alors que cette plante était connue des Caraïbes, mais avec un nom différent. Génipa est le nom emprunté par les Français aux Tupis du Brésil, comme *pétun* et *carbet.*

Le lamentin (lamantin) ou « vache de mer ». C'est un mammifère marin que les Français, suivant en cela leurs prédécesseurs amérindiens, ont abondamment chassé à l'embouchure de la *Rivière du Lamentin*, au *Cul-de-Sac à Vaches* (Baie de Génipa) et sur l'*Ilet à Vaches* (Gros Ilet). Dutertre en porte témoignage, affirmant que le lamentin constituait l'essentiel de la nourriture carnée des premiers habitants.

Le lézard. Les lézards sont en réalité des iguanes, que les premiers colons ont appréciés autant que les Caraïbes le faisaient. Les premières cartes (1645-1671) désignent la Lézarde sous le nom de *Rivière aux Lézards* ou *Rivière des Lézards*, plus tard sous celui de « *Rivière du Lézard* », ce qui ne laisse aucun doute sur l'intérêt qu'elle représentait pour les chasseurs.

Le cohé. La première carte qui donne une toponymie détaillée de la Martinique, celle de Blondel (1667), porte *B.*(aie*) de Lohé*. On trouve ensuite *Cul de Sac Koé*(1704), *Le Cul-de-Sac au Hay*, le *Cul-de-Sac Cohé.Hoé* et même *Hay*, pourrait être le nom déformé de Jean Lhoyer, dit La Roche, qui arrive dans les années 1660 et qu'on retrouve comme sucrier au Marigot en 1678. Mais de toutes les façons, son nom, prononcé à la suite de « cul-de-sac », a été confondu avec celui du volatile qui fréquentait le fond des baies et signalait la présence de lamantins aux chasseurs. Si les lézards ne sont pas véritablement amphibies et ne s'aventuraient

qu'exceptionnellement au voisinage des vaches de mer, ces dernières étaient familièrement entourées par des colonies d'engoulevents antillais que les premiers colons appelaient *Cohé* ou *Coré*. Selon la tradition recueillie par Moreau de Jonnès entre 1808 et 1820, « Chant du Cohé (*Caprimulgusamericanus* L.) : présage de tempête et de mort*. »

Pour les ornithologues, ce Caprimulgiforme (*Caprimulguscayennensis,* Bond, 1979) ne se rencontre aux Antilles qu'à la Martinique où il a peut-être été introduit depuis les Guyanes, via Tabago et Trinidad, par les Caraïbes. En 1763, le Créole J. B. Thibault de Chanvallon signalait cet oiseau dans son *Voyage à la Martinique*, relevant qu'il n'était connu que là et n'avait pas encore été décrit. Il est vraisemblable que le vocable *cohé* est d'origine caraïbe, même si E. Benito-Espinal pense que c'est « un nom créole, l'onomatopée de son cri ». Il signale en effet plus loin que « son chant est un sifflement plaintif, une sorte de *chi-peeeer* », ce qui n'a rien à voir avec *co-hé* !

En publiant son homologation en 1963, le père Robert Pinchon lui a donné le nom significatif de *Stenopsiscayennensismanati*. Il voulait ainsi rappeler l'origine guyanaise de l'engoulevent de la Martinique et surtout son étroite association avec le manate ou lamentin (*Trichesus*). Cohés et lamentins avaient la même niche écologique et c'est pourquoi on trouve ces deux noms associés dans la toponymie de la baie de Fort-de-France*.

Baie du Cohé et Baie du Lamentin sont parmi les plus anciens toponymes de la Martinique : il est donc d'une totale absurdité de dire ou d'écrire « Cohé du Lamentin ». Cela ne fait que révéler

* MOREAU DE JONNES (A.) : *Histoire physique des Antilles Françaises,* 1822, vol. 1, *Recherches sur l'ouragan*. reproduit dans REVERT (E.) : *La Martinique*, 1946, p. 512.

* BENITO-ESPINAL (Edouard) : *Faune 1*, Pointe-à-Pitre, Sanoli, La Grande Encyclopédie de la Caraïbe, 1990, vol. 3, p. 128-131 : Ordre des Caprimulgiformes.

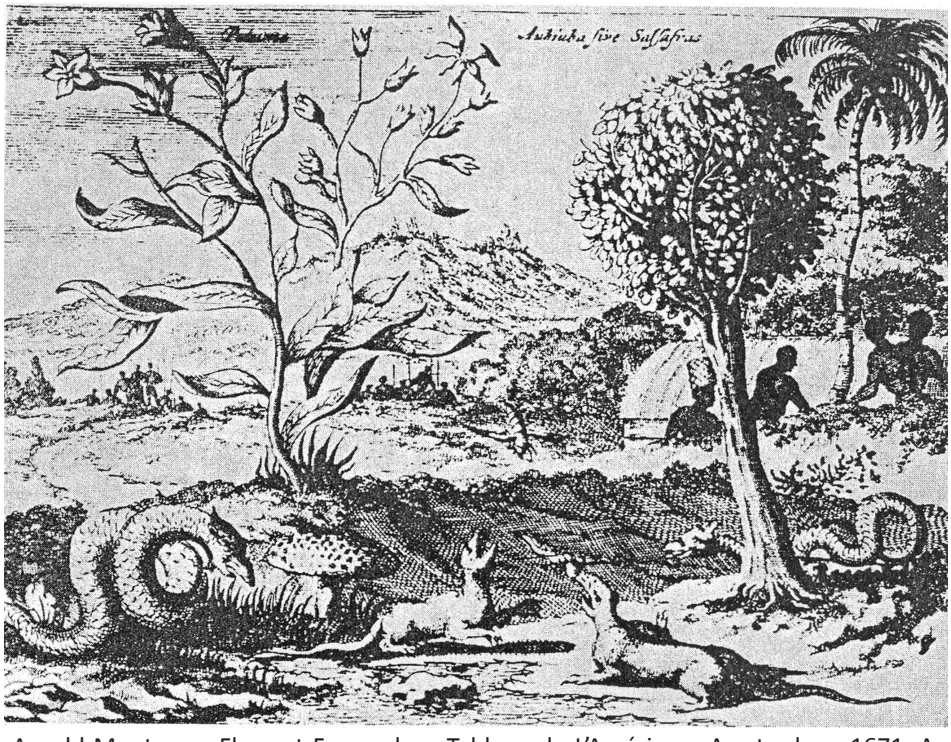

Arnold Montanus. Flore et Faune dans Tableau de L'Amérique. Amsterdam, 1671. Armoirie de la Martinique D'Azur à la croix d'argent cantonnée de quatre Serpents dressés, 1664.

l'ignorance dans laquelle on se trouve aujourd'hui de l'histoire « utile » de la Martinique.

Le serpent. Le serpent "fer de lance", trigonocéphale très venimeux et très dangereux pour l'homme, était extrêmement abondant à la Martinique et totalement absent dans d'autres îles. C'est peut-être une des raisons du peu d'intérêt des Espagnols pour la Martinique, Sainte-Lucie et Trinidad, toutes îles à serpents, ainsi que de la préférence des premiers fondateurs français pour Saint-Christophe et la Guadeloupe. La présence du serpent n'a pas échappé aux premiers illustrateurs ni aux héraldistes qui ont dessiné les armoiries de l'île : le fond bleu et la croix sont repris des armoiries du Québec (D'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys du même), mais on a remplacé les fleurs de lys par des serpents dressés qui symbolisent le trigonocéphale. Ce reptile est également signalé par la toponymie sous la forme : *la couleuvre*.

L'*Anse Couleuvre*, jadis «*de la Couleuvre*» ou «*des Couleuvres*», est un toponyme attesté dès 1648 sur la carte de Nicolas Visscher qui connaît aussi un *Font à la Couleuvre* proche d'une rivière qui correspond à celle de l'actuel Fond Lahaye[**]. En 1671, le terrier de la Martinique confirme l'Anse de la Couleuvre au Prêcheur alors qu'il a oublié le Fond du même nom au sud de la Case Pilote. J. P. Fraissinet se demande s'il s'agit d'un qualificatif attribué à la rivière comme une couleuvre ou de la vannerie caraïbe qui sert à purger le manioc amer de son suc vénéneux et même d'un totem caraïbe[***]. Il songe également à une couleuvrine qui indiquerait la présence de la batterie de canon dès le XVIIe siècle, mais un tel dispositif n'a été implanté que vingt ans après la mention du terrier (1689). On peut donc croire que c'est bien la rivière, appelée la Couleuvre par la carte de 1648, qui a donné son nom à l'anse et à l'habitation, à cause de son tracé sinueux à travers bois. J. P. Fraissinet note en outre que «les couleuvres, aux dires de certains habitués, pullulent dans le sous-bois» et qu'il pourrait s'agir de la vraie couleuvre, aujourd'hui disparue, mais plus vraisemblablement du trigonocéphale, appelé «couleuvre de la Martinique» par le père Labat[****]. Le fait qu'on trouve sur sa carte le toponyme *ance des Couleuvres* permettrait de soutenir cette dernière hypothèse qui ne serait pas en contradiction avec le *Font à la Couleuvre* (actuel Fond Lahaye) de Visscher.

Un autre reptile, inoffensif car véritable couleuvre, a également marqué la toponymie sous sa forme créole : la *couresse*.

Les burgaux

Les Caraïbes étaient très friands de la chair des coquillages marins appelés Burgaux (*Cittarium pica* et*Livona pica,* Linné, 1758). La coquille, noirâtre ou verdâtre, est tachetée de blanc et donne la burgaudine, une nacre aux reflets vert. vivement appréciée en Asie. L'origine du mot reste mystérieuse, mais incontestablement liée aux coquillages nacriers des Antilles. Le burgau a longtemps servi en Europe à la confection de boutons : dès 1611 on y signale l'emploi du mot «burgan» et «burgandine». Dans ses publications de 1671, Dutertre parle de la «burgadine» qu'on tire des coquillages antillais. Les Caraïbes et leurs successeurs créoles consommaient la chair des

** La carte *Insula Matanino vulgo Martanico* est datée de 1660 par J. PetitjeanRoget et même de 1690 par les auteurs de l'*Atlas du patrimoine sucrier* (1990, p. 15). Une étude biographique sur NicolausVisscher montre qu'il était actif avant 1648 et que sa carte ne peut dater que des années antérieures à l'occupation de la Capesterre par les Français (1658).

*** FRAISSINET (J. P.) : *Anse Couleuvre (Prêcheur)*, Mémoire de maîtrise, UAG, 1987, p. 109.

**** FRAISSINET : *Ibidem*, p. 14.

petites et moyennes coquilles parce que plus tendre.

Toponymes : anse, îlet, pointe (Le Lorrain, Les Anses d'Arlet, Sainte-Anne)

Le poisson chat ? On ne peut enfin écarter l'idée que le nom de *Trou au Chat*, attesté dès 1671, renvoie au poisson chat plutôt qu'au refuge d'un Sieur Lechat, comme le veut la tradition de Ducos*****. On notera que le Trou d'Enfer, entre le Prêcheur et les Abymes, s'appelait encore *Trou Chat* à l'époque de StanyDelmond (1880), ce qui prouve que ce toponyme correspondait à une configuration bien particulière du littoral.

De nombreux toponymes, à l'intérieur de l'île comme sur le littoral, conservent aujourd'hui le souvenir des végétaux et des animaux qui composaient le paysage martiniquais au début de sa colonisation par les Français.

Flore

Acajou

Acomat (Basse Pointe)

Balata

Bois d'Inde

Calebasse, Calebassier

Courbaril

Fougères

Fromager

Genipa

Giromon(d)

Gommier

Lianes

Mahault (?)

Mapou

Moubin (Mombin)

Palmiste

Patate

Poirier

Raisinier

Faune

Ramiers (îlet)

Frégate

Serpent (Le François)

Lapins (Agoutis) au François

Burgaux (Burgos, Burgot)

Palourde

Couleuvre (anse, ravine)

Coulirou

Baleine, Cachalot

Lézard (Diamant)

Crabiers

Maboya (Gecko)

Ecrevisses (ravine)

Becouya (Bécune, anse)

***** Trou au Chat est l'ancien nom de Ducos. La tradition est rapportée par le Ducossais Maurice JOSEPH-GABRIEL dans *Martinique, Terre d'Eden*, 1978, p. 115. NB. Il existe un Trou au Chat sur la côte méridionale de La Réunion.

3.2. Mœurs et croyances

On aurait tort de dissocier catholicisme et superstitions dans la mentalité populaire, l'Eglise officielle n'est en effet que le cadre apparent d'un vaste système de protection contre les malheurs du destin et les mauvais esprits. Ce système repose sur une conception du monde proprement magique, selon laquelle tout survient par le jeu de forces occultes, tout peut se modifier par des rites propitiatoires ou expiatoires.

L'homme créole n'est pas au centre du monde, il ne sent pas investi d'une maîtrise du monde, il n'en est qu'un élément soumis à des forces ou puissances qui le dépassent. Il sait cependant que certaines forces se matérialisent ou s'incarnent et que certains individus ont le pouvoir d'entrer en contact avec elles et de les manipuler. Sachant qu'il est impossible de dominer soi-même le réel, ou plus simplement de contrôler son destin, les Créoles se ménagent des protecteurs parmi les puissances, saints et esprits, et consultent les humains, prêtres et sorciers, qui ont parti avec elles. Sachant que tout peut arriver, et particulièrement le pire, ils sont constamment sur la défensive, évitant de donner prise aux puissances et à ceux qui les utilisent de façon malfaisante, par ces comportements réglés par la tradition que l'on qualifie de «superstitions».

Rogations

Cédant à des demandes et pour éviter que cette angoisse alimente des « pratiques superstitieuses », l'Eglise a organisé jusqu'au XXe siècle des processions au début de l'hivernage, pour écarter les ouragans, coups de vent et autres avalasses.

«L'Eglise nous a conservé une autre coutume qui remonte à une époque peut-être reculée (…), coutume locale que seule l'habitude empêche de remarquer et d'apprécier.

Ce sont les prières publiques dites au début, au cours et à la fin de l'hivernage, en particulier la prière du premier dimanche de l'hivernage et la procession de l'hivernage…*»

Il en fut de même, de façon ponctuelle, pour la sécheresse. Les témoignages sont rares mais indubitables, car officiels. Cette récupération par la religion d'Etat a malheureusement laissé dans l'ombre toutes les pratiques non autorisées qui visaient au même effet.

* BAUDE, Théodore, *Cà et là*, Fort-de-France, Imprimerie officielle, 1941, p. 52-54.

La mer

Alors que les Caraïbes étaient des semi-nomades marins, tournés vers la mer et vivant d'elle, les Créoles lui tournent le dos, tout en ayant peur de la montagne et de ses grands bois.

On notera combien l'imaginaire créole a peu investi la mer. On se rend compte que les mondes créoles sont profondément ruraux, fondamentalement terrien lorsqu'on constate que seuls les pêcheurs et les canotiers travaillaient la mer. Et encore, même pour eux, la mer demeure un littoral fréquenté par des monstres qui ne viennent pas des grandes profondeurs, mais des cailles et des hauts fonds. La navigation hauturière n'a jamais été laissée aux coloniaux par la métropole, pas plus que la maîtrise de leurs relations extérieures, nécessairement maritimes. Franchir la mer a toujours été le fait relativement exceptionnel de marginaux créoles ; les professionnels de la mer, marchands, flibustiers ou corsaires qui venaient d'ailleurs, se sont rapidement faits « habitants », lorsqu'ils se sont installés dans les îles, ne transmettant aucune tradition, aucune légende de la haute mer.

A la différence de ce qu'on trouve dans les provinces maritimes de la France, qui ont fourni par ailleurs un important fond aux légendes créoles, on ne

trouve rien qui concerne les trépassés en mer dont les os reposent au fond et qui tant qu'une terre chrétienne n'aura pas recouvert leur enveloppe naturelle pleurent de rage et hurlent de désespoir. Rien sur les vagues, qui seraient le reflet du travail des noyés en état de péché et condamnés à travailler au fond de l'océan.

Le **diable** semble pourtant affectionner les lieux proches de la mer, particulièrement les «trous» et les «tables», alors que les zombis fréquentent l'intérieur En témoignent les nombreux toponymes côtiers qu'on rencontre autour de l'île. Mais si les îlets du diable sont présents, ce n'est pas comme îles nécropoles ou séjour des noyés, mais comme lieu de rassemblement des démons terriens, des possédés et de ceux qui ont conclu un pacte autour de leur maître.

Toponymes : Trou au Diable (Sainte-Luce), Trou de la Diablesse (Grand'Rivière), Fond d'Enfer (anciennement Trou Chat au Prêcheur),

Les marées sont sans doute liées au calendrier des bains, au soin des plaies, des purges mais en corrélation avec les lunaisons qui englobent les cycles agricoles et végétatifs.

Revert rapporte qu'au Prêcheur on pense que la «risée de terre», brise qui vient de la mer, fait avorter les femmes enceintes parce qu'elle porte vers la côte ; il s'agit là du vent de mer, pas de la mer proprement dite et la croyance renvoie à un ensemble fondé sur l'opposition du chaud et du froid.

La mer est cependant la grande purificatrice, selon l'expression de Revert. C'est dans les bassins du littoral qu'on va prendre les «bains démarés».Au sein de l'océan, la Maman de l'Eau dispense ou refuse les pêches abondantes. Labrousse et Zobel la considèrent comme la dernière des sirènes. Un rituel propitiatoire de pêche a d'ailleurs survécu au Prêcheur jusqu'au début du XXe siècle.

Grands bois

Les grands bois et les maisons abandonnées sont la demeure des esprits errants ; dans la chanson de Moune de Rivel, c'est manifestement un esprit africain, certainement le souvenir des marrons qui se construisaient des auvents de branches et de feuillage (l'*ajoupa* caraïbe) pour se mettre à l'abri de la pluie.

C'est dans les grands bois que se réunissent les *engagés* pour se faire accepter ou non par les démons. L'assemblée, qui se tient de préférence dans la nuit du vendredi au samedi, est présidée par Satan ou Grand Diable ou par l'un de ses suppôts comme dans le sabbat européen des sorcières. Des bruits effrayants accompagnent les premières incantations.

Toponymes : La Porte des Bois (Basse-Pointe), Bout Bois (Le Carbet), Morne Bois (Le Lorrain), Rocher Zombi (Rivière-Pilote).

Zombis

La chanson citée fait des grands bois la demeure des zombis. Le zombi est le nom qu'on donne généralement à l'esprit qui hante une maison pour empêcher qu'on l ionne les montagnes, les fonds et les bois. L'origine africaine de cette croyance est certaine, mais le mot est inconnu de Dutertre et de Mongin, on ne le voit pas non plus chez Labat. Pourtant, à la même époque (1680), le déporté guadeloupéen Blessebois le connaît avec précision et le donne comme une pratique des Blancs. Certains zombis tiennent sabbat dans les branches des **fromagers** et confortent le caractère sacré attribué à ces arbres.

Selon G. Léti, ce serait l'arbre du diable par excellence. C'est sous son feuillage que le pacte est conclu avec le diable à midi ou à minuit. C'est également là que, le vendredi 13, les diables et

diablesses viendraient danser*.

«Autour de lui, dansent la nuit, sous le ciel frais,
Tous les mauvais esprits des lacs et des forêts :
Noirs zombis, soucliants, loup-garous au poil rude**.»

Toponymes : Bassin Zombi (Le Diamant), Fond Zombi (Saint-Joseph), Pointe Zombi (Le François).

Serpents

L'Anonyme de Carpentras note en certains endroits la descente des serpents des montagnes en une certaine saison *qui les contraignaient de quitter la place jusques à certain temps qu'ils savaient que ces serpents s'en retourneraient*.* Il s'agissait sans doute des *ichali* (jardins) de l'intérieur.

La bête longue est un élément essentiel du paysage sauvage puisqu'elle contribue à rendre les espaces qu'elle habite infréquentables par l'homme et parce, généralement, elle se terre à l'écart de l'homme. Son irruption dans l'espace habité, dans les champs de canne ou même aux abords des maisons donne lieu à diverses pratiques, certaines objectives et efficaces comme le brûlage des cannes au moment de la récolte, d'autres magiques pour la protection de la maison.

Toponymes : Bois serpent, Fond Serpent (Le Lorrain), Ravine Couresse (Rivière-Pilote).

Mabouya, Maboya

Mapoya, esprit malin en langue kalinago. Le père Breton écrivait dans son *Dictionnaire caraïbe-français* :

*«Les Sauvages n'ont point de connaissance de la création ni de la fin du monde, des Anges ni des démons, ils craignent pourtant les mapaoyas, (…) quand j'ai voulu leur faire comprendre ce que c'est que le Diable, je me suis servi de ce mot, et je ne leur en ai rien dit qu'ils ne crussent bien, tant ils ont d'aversion de mapoya.**»*

On peut se demander comment ce terme qui n'est pas compris sous cette forme par les Créoles a pu se transformer en *mabouya*, mot inconnu du lexique karib et désigner le gecko, petit lézard à langue épaisse, non indigène. Il semble qu'un doublet *maboya* ait existé en karib pour désigner, non pas le lézard proprement dit, - bien qu'appelé «lézard» en créole -, mais l'iguane que les Kalina chassaient avec une corde appelée *caboya* (d'où l'herbe *cabouya* en créole) Le mabouya domestique (*Hemidactylusmabouia*, M. de J.), inconnu des Caraïbes, fut introduit d'Afrique occidentale dès le XVIIIe siècle. Les Créoles considèrent ces mabouyas domestiques, qui hantent les demeures mais ne sortent que la nuit en se collant au plafond, comme des esprits. Leur aspect blanchâtre ou rosée et leur peau véruqueuse, s'ajoutant à leurs mœurs nocturnes, l'expliqueraient, mais aucun caractère diabolique ne leur est attribué**.

Toponyme : anse Mabouya (Sainte Luce).

---

* MOREAU (J.-P.) : *Un flibustier français*, 1990, p. 150.

* LÉTI, G. *L'univers magico-religieux*, 2000, p. 76.
** THALY, Daniel, *Lucioles et cantharides*, Paris, Olendorf, 1900.

* BRETON, R. V. Raymond, *Dictionnaire caraïbe-français (1665)*, Paris, IRD-Karthala, 1999, p. 211, voir aussi p. XXVII, XLIV, 4 et 290.
** LETI, G., *L'univers magico-religieux*, 2000, p. 101-102.

3.3. Modes de vie et usages

L'homme et la végétation naturelle à la Martinique

Par sa luxuriance et sa richesse en espèces, l'environnement naturel des tropiques humides livrés à la colonisation a fait croire aux naturalistes européens qu'ils avaient trouvé cette nature inviolée dont ils rêvaient. La présence d'hommes installés avant les Blancs dans ces paradis botaniques dont les premiers colons avaient remarqué et utilisé les techniques de transformation du milieu naturel n'est pas entrée en contradiction avec la croyance en une nature inviolée, dans la mesure même où ces hommes ont été considérés comme «sauvages» et donc comme le produit de cette nature originelle et non comme ses premiers colonisateurs.

«Il est banal de dire que dans les pays qui ont été soumis à la colonisation européenne, la période coloniale a généralement représenté, du point de vue de la destruction de l'environnement naturel, une étape de grande importance. Cette étape, cependant, a rarement été la première et, en regard de ce qui a suivi, n'a pas toujours été la pire» écrit J. Pouchepadas. Et de conclure : «elle a plus souvent déstabilisé des situations d'homéostasie relative, dernier état d'une histoire longue de perturbations et d'adaptations successives».

Parmi les incessantes perturbations qui affectent le paysage naturel, les premières et les plus importantes ont longtemps été provoquées par la nature elle-même. Depuis les débuts de la colonisation, de violents ouragans ravagent les plantations de la Martinique et l'on conserve le souvenir de ceux de 1672, 1680, 1694, 1699, 1713, 1855 et 1891. Lasaulce évaluait le nombre d'arbres abattus par le cyclone de 1891 «à plusieurs

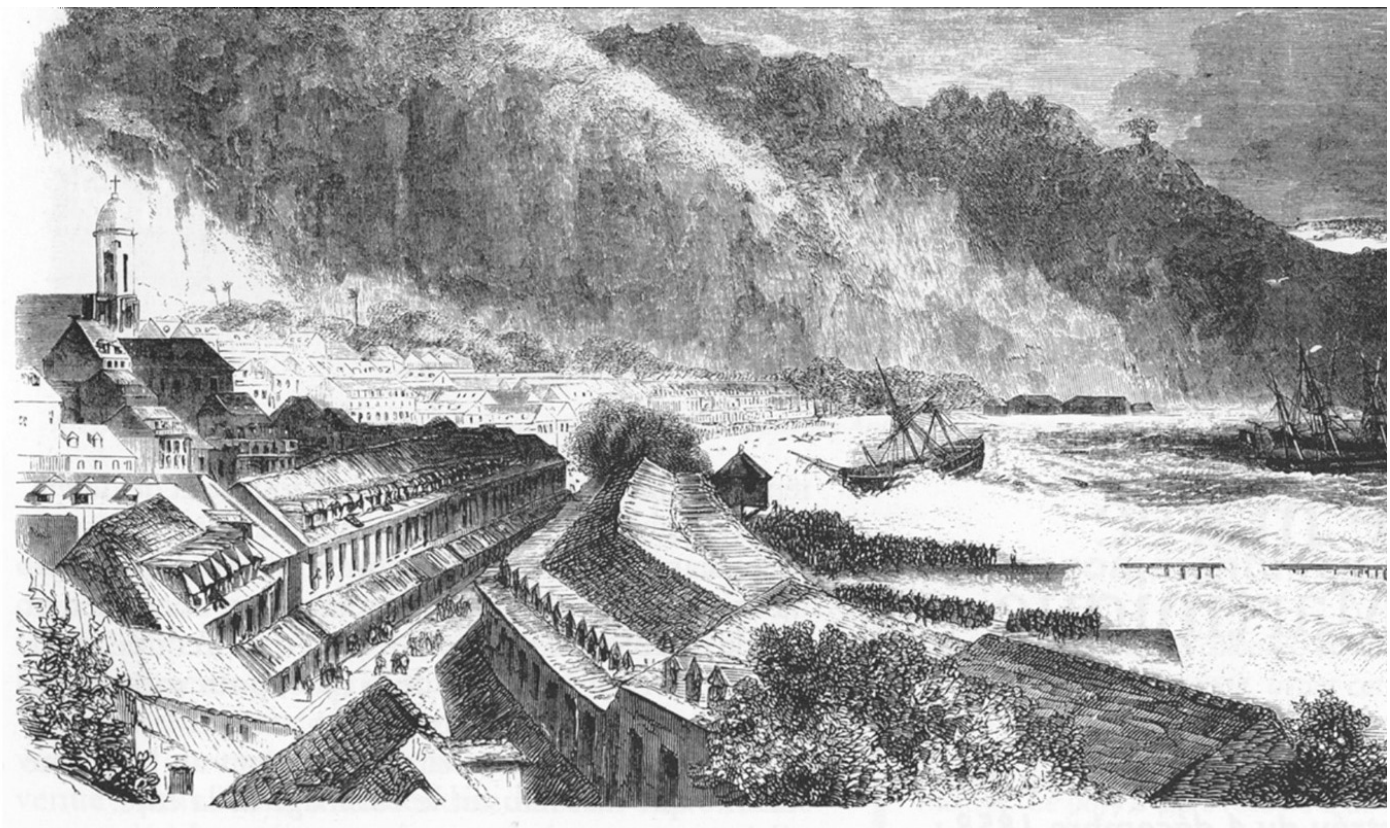

Raz de marée du 22 octobre sur la rade de Saint-Pierre (Martinique) - Dessin de Bérard

Gravure d'après BERARD Raz de Marée à Saint Pierre. Le Monde illustré, 1891.

dizaines de mille*». On peut aussi imaginer les conséquences des plus violents d'entre eux, en zone montagneuse, par comparaison avec ce que le cyclone tropical Hugo a provoqué sur le massif de la Soufrière en Guadeloupe. Il faut ajouter que les dégâts causés par les simples coups de vent et les « avalasses » (ondes tropicales) ne sont pas de moindre conséquence pour la végétation.

Aux cyclones, Revert rappelait qu'il faut ajouter éruptions, tremblements de terre et glissements de terrain : « la nature, surtout, contribue pour sa large part à la destruction de la forêt* ».

La fréquence et la violence des perturbations naturelles obligent donc à nuancer fortement l'idée qu'on pourrait se faire d'une nature « vierge », alors qu'elle est en perpétuelle reconstruction.

Dépôt de cendres à Sainte Philomène, 1928.

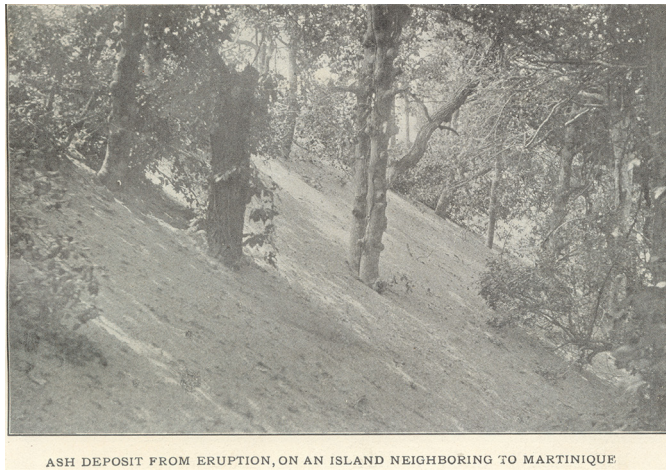

Dépôt de cendres au prêcheur, 1902.

Des espèces, aujourd'hui présentes à l'état spontané, ne s'y trouvaient pas, dès l'origine, de façon naturelle, mais sont subséquentes à une déforestation, procédant de ce qu'on appelait au XVIIIe siècle le « recroît », d'autres sont le résultat d'une adaptation à la modification climatique de longue durée qui affecte les Antilles entre 1300 et 1450.

Il faut donc renoncer au mythe d'une végétation vierge recouvrant des îles antillaises désertes à l'arrivée des colonisateurs blancs.

* LASAULCE (M.) : *Rapport sur l'organisation d'un service forestier à la Martinique par*, Fort de France, Imprimerie du Gouvernement, 1901, p. 24.

* REVERT (E.) : *La Martinique Etude géographique*, Paris, Nles éditions latines, 1949, p. 189.

L'homme et la forêt

La consultation des documents cartographiques anciens, des terriers et des recensements ainsi que des actes notariés a conduit à une réévaluation à la hausse des agressions anciennes contre la forêt ainsi que des surfaces défrichées et cultivées dans le passé. Ce bilan ne s'établit pas en conséquence directe d'une quelconque colonisation de plantation mais plutôt d'un trait de mentalité qui peut se résumer en une haine de l'arbre que partagent tous les Créoles. De vastes zones étaient défrichées pour le bois et pour la culture il y a 50 ans, d'autres plus étendues encore au XVIIIe siècle, moins lorsqu'on remonte jusqu'au début de la colonisation, alors que la Martinique conservait peut-être les traces d'une ancienne éruption et portait la marque d'un climat plus sec. Les pratiques culturales amérindiennes n'ont jamais disparu, mais les spéculations coloniales se sont succédées sans toujours s'éliminer. Certaines qu'on croit récentes étaient déjà pratiquées à grande échelle. Enfin, les parties forestières, les «bois debout» situés dans les *étages* des *habitations*, ont été agressées plus profondément qu'on ne le croit et ne doivent conserver que d'hypothétiques reliques d'une éventuelle forêt «primaire».

Vers 1620, l'anonyme de Carpentras constatait :
«Lorsque nos Indiens veulent faire un jardin, ils choisissent un lieu fort haut et loin de la rivière et puis coupent du bois, selon la grandeur qu'ils le veulent faire, qui regarde le midi. Ils laissent sécher le bois coupé durant deux ou trois mois, au bout desquels ils y mettent le feu, et après y plantent leur manioc…[*]»

Cent ans après, le père Labat écrivait :

«la plupart des habitants ont la mauvaise coutume d'abattre les arbres les uns sur les autres comme font les Caraïbes et d'y mettre le feu quand ils sont secs[**]».

Cette coutume martiniquaise tolérait une libre exploitation des «bois debout» qui composaient la partie élevée, la plus éloignée de la mer des concessions initiales. Les bûcherons, charbonniers, scieurs de long et autres tailleurs d'essentes ne connaissaient aucune règle et aucune limite. Des règlements furent promulgués le 21 octobre 1848 et le 7 juillet 1852, en vain. Le Directeur de l'Intérieur parlait en 1875 encore *«des dévastations et du pillage des bois[***]».*

Derrière cette agression contre la forêt qui commence avec les Amérindiens et qui dure encore se cache un trait de mentalité que soulignait le père Delawarde en 1937 :
«le mépris des plantes est inouï sous les tropiques où la nature est prodigue et où une végétation inextricable fut un obstacle pour l'homme pendant des millénaires[****]».

Le petit ou le grand cultivateur a toujours tendance à empiéter sur le domaine forestier, perpétuant la mentalité du défricheur qu'embarrasse la forêt et qui nourrit une véritable «haine de l'arbre». Malgré les défenses et les interdictions, la tendance est toujours à «faire prop'té», à faire place nette, sans véritable motif agricole.

E. Revert en déduisait :
«il est incontestable que les premiers colons n'ont pas eu de respect extraordinaire pour les bois. N'était-ce pas à leurs dépens qu'ils devaient établir leurs cultures ?» Mais il rappelait justement «qu'avant l'arrivée des Européens, les défrichements à un certain moment tout au moins, occupèrent infiniment plus de place qu'on ne l'admet à l'ordinaire».

* MOREAU, J.-P. : *Un flibustier français*, 1987, p. 129.

** LABAT (J. B.) : *Nouveau voyage aux isles*, (1742) rééd. Fort de France 1972, 1, p. 117-118.

*** Cité par REVERT (E.) : *La Martinique*, 1949, p. 183.

**** DELAWARDE : *Ibidem*, p. 121-122.

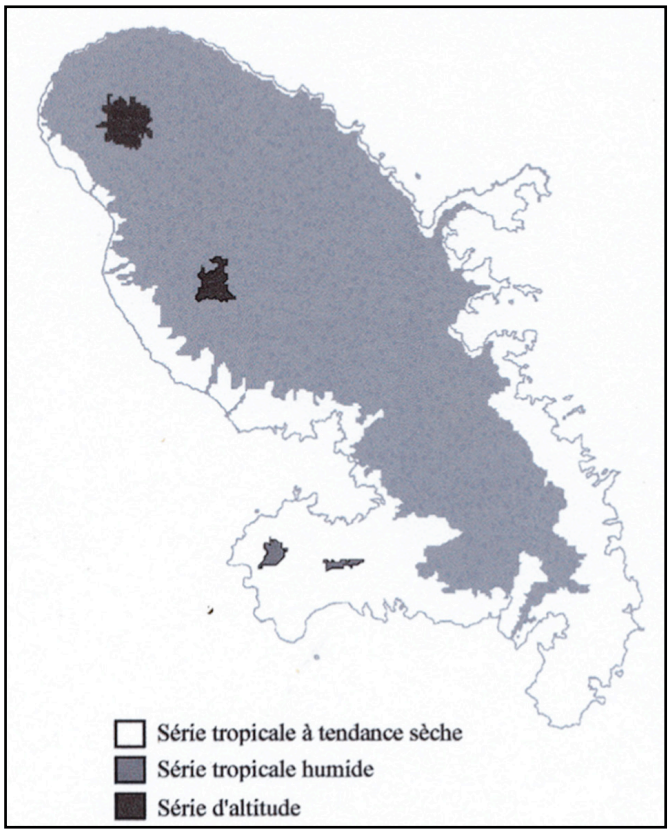

Bérard et Vidal, Le couvert végétal précolonial.

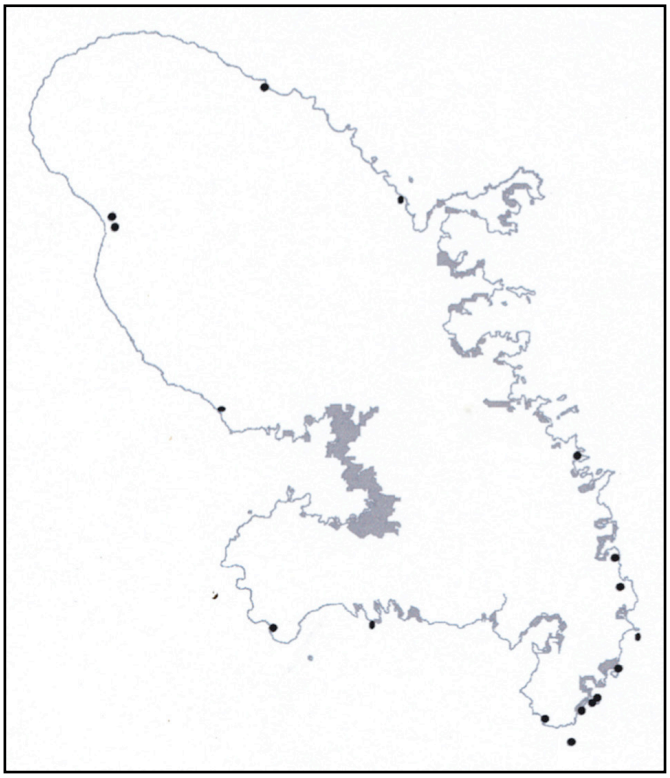

Bérard et Vidal, association des sites arawaks et de la mangrove;

Ce qui est important c'est le rapport initial des premiers occupants à la nature, particulièrement à la forêt. Que ce soit chez les Kalinago, chez les premiers colons blancs ou chez les marrons africains, le paysage naturel, arbres et bêtes confondues, ne semble pas affecté d'un caractère sacré. Le respect de la Création tropicale, sa préservation moins encore, n'ont jamais été une préoccupation de ces prédateurs qu'ont été les Amérindiens et les nouveaux venus de l'Ancien Monde.

D'une économie de cueillette, on est passé à une économie de production agricole, sans que les premières habitudes prédatrices n'aient jamais été complètement abandonnées.

Travail collectif des champs et culture individuelle des jardins

Ce qui frappe le plus aujourd'hui, c'est que la solide présence des petites cultures, des cultures vivrières et autres potagères n'a jamais été opposée à la thèse, tout aussi solidement répandue quoique moins ancienne, de l'absence de paysannerie martiniquaise. Christine Chivalon, en s'inspirant des travaux anglophones est la première à confronter sérieusement les faits identifiés dans la campagne martiniquaise – particulièrement dans ses jardins – avec un modèle théorique de société paysanne. Il apparaît au simple bon sens que le jardin n'a pu exister sans jardinier et pourtant, la focalisation sur le fait servile, la réduction phantasmatique de l'histoire agraire à la simple confrontation du maître blanc et de la machine humaine africaine a tout simplement gommé du passé ce qui faisait vivre esclaves et maîtres : le jardin et ses jardiniers.

D'après Portecop, les habitations vivrières et les jardins occupèrent immédiatement les milieux

moyennement humides, bien que nombre d'entre eux, surtout durant la première phase de colonisation, aient également investi les zones sèches où les avaient précédés les Caraïbes*. Le jardin est un espace de travail individuel dans lequel l'appel à la coopération de la famille ou du voisinage n'est qu'exceptionnel : défrichage et labour, *lasso-tè*.

Le travail dans les champs des habitations tournées vers les cultures commerciales au contraire, s'est toujours fait en «ateliers» divisés en «bandes», bien après l'abolition de l'esclavage. L'atelier était constitué de l'ensemble des travailleurs d'une habitation. On distinguait le *grand atelier*, composé des esclaves les plus vigoureux et voué aux travaux de force : défrichage, abattis, coupe de la canne, parmi lesquels les *nègres de pelle* étaient chargés de labourer et de préparer les canaux et les diguettes des polders de terre basse. Le *petit atelier* était composé des femmes, des *négrillons* et *négrites* (esclaves de moins de quinze ans) et des esclaves les plus âgés. Il assurait des tâches plus légères (sarclage, récolte, cueillette, amarrage et transport des cannes, etc.). Après l'abolition, les *petites bandes* étaient composées d'enfants, parfois âgés de moins de 7 ans, qui glanaient les cannes oubliées par les amarreuses contre une petite rémunération.

C'est dans le travail de l'habitation qu'ont survécu paradoxalement les pratiques de solidarité que connaissaient toutes les sociétés d'Afrique de l'Ouest. Travail forcé puis salarié mais en groupe sur le champ du maître et travail libre, mais toujours en groupe ou en coopération sur la «petite guinée» ou sur les «vivres communs». Avec l'atelier servile et le coup de main s'est constitué un pôle coopératif des usages agraires qui s'oppose

VEILLE, L'assaut de terre (Lasso tè). 1930.

DDA, Un jardinier créole, 1979

* PORTECOP, Jacques, "Dynamique des milieux", *Historial antillais*, 1981, 1, p. 213 et suivantes;

à un pôle individualiste qui s'investit dans le jardin de case, le *dégrad* retiré à la lisière des grands bois et la petite habitation vivrière familiale.

Texte : S'inspirant de Delawarde (1937), Revert relevait en 1946 les caractères différentiels des cultures vivrières réfugiées sur les mornes de l'intérieur.

Elles y occupent de « modestes carreaux que découpent d'ordinaire et protègent du vent des lisières d'arbres élancés ou de têtards ». A part quelques plantations homogènes, le petit cultivateur mêle volontiers les espèces différentes, « les plus hautes recouvrant les plus basses dans le désordre habituel de la végétation tropicale » (1). Les ignames, dont les tiges volubiles s'enroulent autour de hautes racines, se dressent au-dessus des patates et des choux caraïbes. Aucun parterre régulier. Quelques buttes seulement au pied des gros légumes. Les arbres fruitiers ajoutent au fouillis d'apparence inextricable. C'est aussi bien le « lougan » africain que les « montones » de l'agriculture précolombienne. Des deux côtés, on retrouve la filiation, par les Tainos et les Espagnols d'une part, tandis qu'on peut souligner de l'autre l'importance des esclaves marrons dans le défrichement de l'intérieur. Cette confluence indique d'ailleurs une adaptation remarquable au climat antillais, le fouillis de végétation protégeant aussi bien les jeunes plants contre l'ardeur exagérée du soleil tropical que contre le ravinement des grosses averses d'hivernage. On n'a donc pas à s'étonner si, malgré toute leur bonne volonté, les gardes forestiers qui ont opéré le recensement de 1935 ont été obligés de compter 1.654 hectares de plantes en mélange.

Là, évidemment, il ne peut s'agir de façons compliquées. L'outillage est sommaire. Il comprend d'abord le coutelas, d'usage universel, qui sert à la fois de hache et de faux, tant pour les arbustes que pour les herbes. En terrain accidenté, on l'emploie même pour aider à la marche. Il est utilisé à bien d'autres fins encore, fût-ce, un jour de rixe, à décerveler un adversaire.

Le « mayombé » au contraire, est une robuste fourche à fouir, à quatre dents, dont tous les modèles existant à la Martinique étaient importés d'Angleterre. La houe classique complète l'outillage. Pour défricher, lorsqu'on occupe un nouveau « dégras » on fait parfois appel à l'aide du voisinage. C'est « l'assaut » où les hommes placés sur un rang attaquent le sol à « coups de houe que mesurent les musiciens. Les femmes s'occupent aux menus travaux et distribuent la boisson offerte par l'intéressé ».»

(1) DELAWARDE, La vie paysanne, 1937.

REVERT, Eugène, «Le pays vivrier, son outillage, ses traditions», dans La Martinique. Etude géographique et humaine, Paris, Nouvelles éditions latines, 1946, p. 320-321.

On a souvent confondu les normes écrites et les prétentions de la métropole et de son administration locale avec la réalité. Il faut d'abord tenir compte des interdictions répétées, qui témoignent d'une absence d'observation des lois, des refus d'appliquer les directives, des interprétations locales et surtout des révoltes et des absences prolongées d'autorité. C'est cette latitude très large entre le cadre colonial imposé et la pratique locale qui a permis l'émergence de coutumes, normes, attitudes et préjugés propres à la formation créole.

Plus déterminante que la volonté administrative, la succession des cycles de cultures commerciales a eu pour conséquence le déplacement des lieux de travail et donc des implantations humaines. Les premiers cultivateurs étaient tous des vivriers. Il

était indispensable de se nourrir sur la «place», le futur «dégrad», c'est-à-dire le défriché ou abattis. Les pratiques culturales étaient celles des Caraïbes, mais l'outillage était métallique.

Le Martiniquais et la mer jusqu'à l'ère de l'hédonisme touristique

La contradiction du paysage martiniquais réside surtout dans la perception terrienne de l'espace insulaire qu'ont eu les populations résidant sur les habitations et qui, pour beaucoup, a survécu à la disparition de celle-ci. Si, du fait de la localisation de sa grand'case, il arrive qu'un propriétaire dispose d'un horizon marin - qui est un horizon marchand -, il est apparemment le seul à en prendre conscience et à l'appréhender. La plupart des maîtres et tous les serviteurs des habitations dispersés le long du littoral vivent dans une unité sociale qui n'est certes pas un monde clos sur le plan social, mais où l'enfermement n'est pas absent sur le plan mental. Alors que, durant deux siècles et demi, la majeure partie de la population a vécu physiquement à moins d'un kilomètre de la mer, elle a vécu psychologiquement le dos à la mer, avec tout ce que cela peut comporter de refus.

Le paysage mental est donc celui de l'habitation dans lequel, la présence éventuelle de la mer n'est conçue que comme une limite inférieure, une barrière. Il se structure partout, sur le littoral comme à l'intérieur des terres, autour d'un centre fortement humanisé et une périphérie presque exclusivement agricole et pastorale. Dans les zones plus éloignées, entre les haziers et les bois debout, souvent insérées entre plusieurs habitations subsistent les « jardins », héritiers des pratiques caraïbes et cultivés par des libres de fait ou de droit de toutes couleurs. On peut en déduire que trois couples d'espaces permettent la lecture de ce paysage : le sauvage et le cultivé, le cultivé et le domestique (habitat), le champ et le jardin.

L'apparition de la ville a donné une dynamique à cette perception qui a permis la facile transcription en créole de la Fable du rat des villes et du rat des champs par Marbot, dès 1845. L'aller-retour aux deux villes, jusqu'en 1902, à la seule capitale ensuite, s'exprime en parole comme dans les faits en termes d'altitude. On descend à la ville et on monte en commune : la ville est perçue comme basse, comme littorale, sans être pour autant maritime, alors que le reste de l'île l'est comme morne. La ville est ainsi le seul «fond» valorisé, les fonds des différentes communes demeurant à la frange sinon de la «sauvagerie» au moins de l'arriération.

Avec le développement du réseau routier, le désenclavement des mornes et des fonds, jusque-là accessibles seulement à pied ou à dos de mulet, la structure même de l'habitat s'est trouvée bouleversée dans toute l'île par l'appel du bord de route. Ce n'est plus l'habitation ni le bourg, mais la route carrossable qui polarise désormais le paysage mental et attire la construction. A cela s'est ajouté un phénomène d'imitation des modèles européens privilégiant le «pied dans l'eau» et la «vue sur mer» qui a créé une polarité littorale, sinon marine, qui n'existait pas avant l'essor du tourisme. La route étant souvent littorale, la double attraction qui en résulte provoque des distorsions dans la répartition de l'habitat et une énorme inflation foncière.

On ne peut donc réduire la répartition de la population dans l'île au simple déterminisme des conditions naturelles, mais on doit plutôt chercher à comprendre son ancienneté. Il en va de même pour le vocabulaire du paysage, même si certains termes sont sortis de l'usage courant.

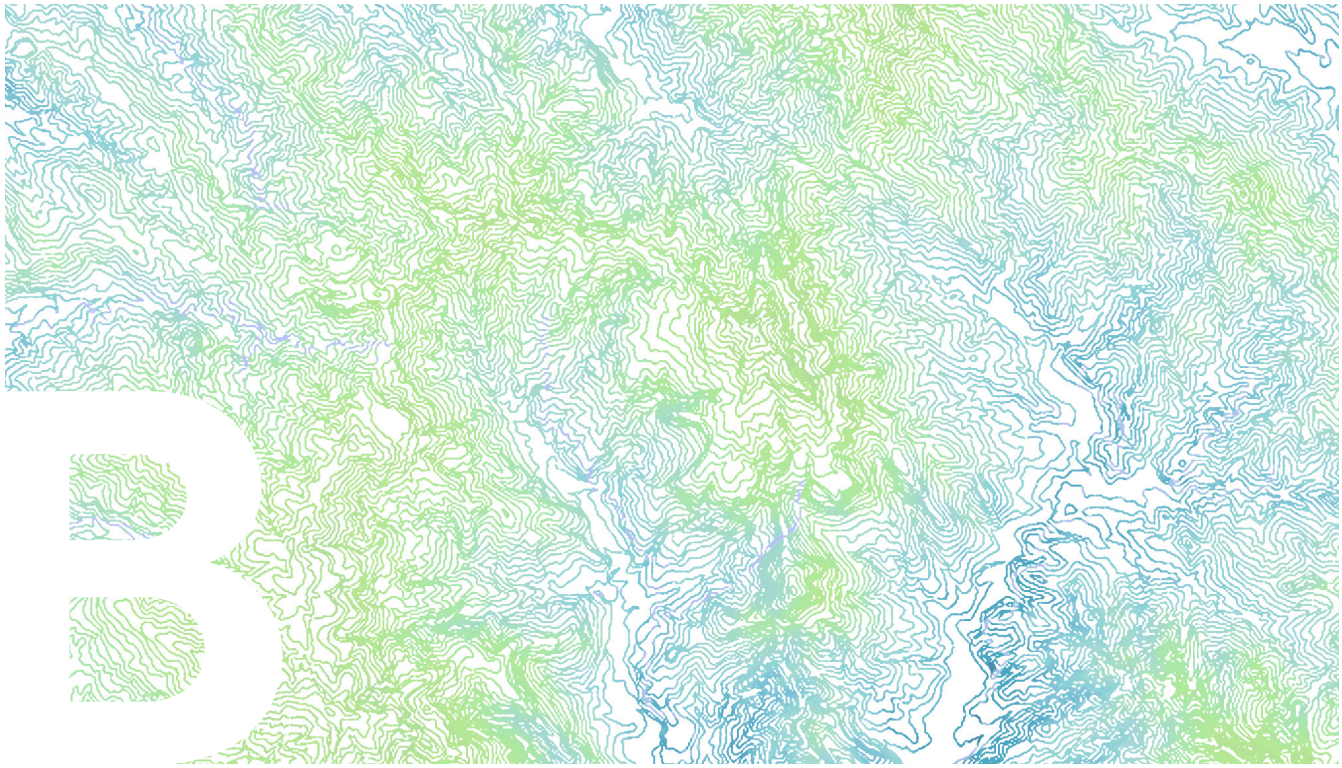

Paysages et Représentations

Introduction

Avant même les premières transcriptions cartographiques, le paysage de la Martinique a fait l'objet de descriptions littéraires et de représentations iconographiques.

1. Les formes de représentations

Le paysage a été représenté en utilisant toutes les techniques de communication et de diffusion de l'information que l'Europe a mises au point depuis l'invention de l'imprimerie et surtout depuis ses Grandes découvertes. Ce sont :

- Les chroniques (XVe-XVIIIe siècles)
- Les récits de voyage (XVIIe-XXe s.)
- La poésie (XIXe-XXe s.)
- Le roman (XIXe-XXe s.)
- Les manuels scolaires (depuis 1884)
- Les gravures (XVIe-XIXe siècles), isolées en planche ou insérées dans des ouvrages, sur bois, sur cuivre, à la gouge et au burin puis lithographiées et photogravées.
- Les dessins et aquarelles
- Les tableaux à l'huile (XVIIIe-XXe s.)
- Les photographies (XIXe-XXe s.) noir et blanc, sous forme le plus souvent de cartes postales, puis de clichés en couleur pour les cartes postales et les magazines.

Pendant longtemps, seuls des étrangers de passage ont rendu compte du paysage et leurs représentations, parfois imaginaires, se sont imposées comme référence, même dans l'esprit des Martiniquais. A partir du XVIIIe siècle, des Martiniquais ont commencé à rendre compte par eux-mêmes du paysage, essentiellement par écrit, en direction de l'étranger d'abord, de leurs compatriotes ensuite. Les modes de représentations seront étudiés en suivant la chronologie de leur date d'apparition.

2. Les modes de représentations

Les diverses formes de représentation ont mêlé appréhension directe (objectivité ?) et clichés européens de façon variable, au fil du temps et selon les groupes sociaux. En outre, depuis 1884, les manuels scolaires enseignent le paysage et formatent sa lecture. Après inventaire systématique, seront donc analysés :

- L'iconographie coloniale
- La Littérature paysagère : romans et poésies
- Les Paysages officiels et touristiques (peintres et photographes du XXe siècle)
- Le Paysage enseigné des manuels scolaires (textes et illustrations).
- Le Paysage touristique et commercial

Auparavant est brossée la riche histoire de la représentation de la Martinique par la cartographie.

1. La représentation cartographique de la Martinique

1.1 Introduction

Aucune véritable histoire de la géographie martiniquaise, de la cartographie moins encore, n'a été entreprise depuis qu'Alexandre Moreau de Jonnès – qui n'était même pas géographe lui-même – a déposé son *Précis sur les travaux géographiques* sur le bureau du ministre de la Marine Dubouchage, le 1er juillet 1816.

E. Revert, qui n'ignore pas Moreau de Jonnès, fait quant à lui remonter à l'hydrographe Monnier (1824-1825) les premières cartes exactes de l'île, lequel Monnier reconnaît sa dette envers les ingénieurs du roi et envers Moreau du Temple (1770) pour la triangulation. Ni les uns ni les autres cependant n'ont procédé à une revue aussi complète de leurs prédécesseurs que Moreau de Jonnès, pas même le chef d'escadron Périssé, alors directeur de l'artillerie, qui proposait en 1888 de reprendre les levés de Paul Monnier et des ingénieurs qui l'avaient précédé*.

Aussi impressionnant soit-il, l'*Atlas de la Martinique* réalisé à Bordeaux en 1968, ne parvient pas, en une page et une reproduction, à rendre compte de l'incroyable production cartographique à laquelle cette petite île a donné lieu depuis le XVIIe siècle**.** Même si la documentation consultée par Jonnès se limitait à celle rassemblée au Dépôt des Fortifications des Colonies et au Service hydrographique de la Marine et que nous disposons aujourd'hui de beaucoup plus de cartes qu'il n'a pu en voir, il faut repartir de lui pour combler cette lacune, en ayant un jugement plus nuancé que le sien.(ATLASORTOM 0).

* PÉRISSÉ, Chef d'escadron, Directeur d'artillerie : *Notes sur le lever et l'exécution de la carte de la Martinique*, Fort de France, Imprimerie du Gouvernement, 1888, 8 p.

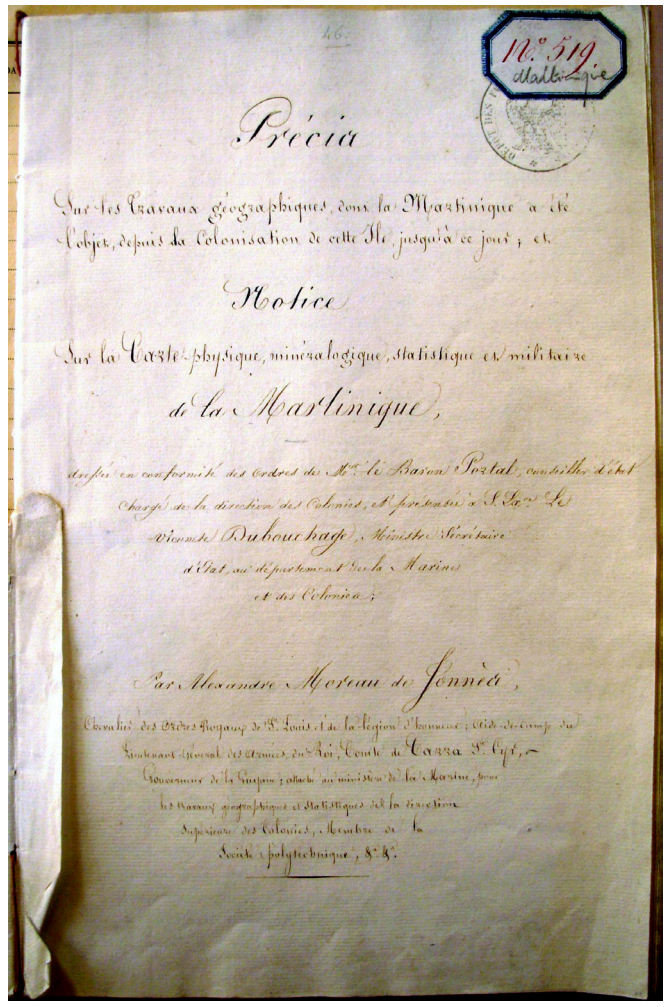

1.2. Nature des cartes anciennes

A la fin du XVIIe siècle et pour longtemps encore, la carte est indissociable d'une écriture descriptive. Ce que les cartographes prétendent offrir au regard est un portrait au naturel du paysage, une reproduction trait pour trait du terrain par la carte.

Utilisant tout le savoir de la bibliothèque des voyageurs et des géographes antérieurs, réunissant les levés d'arpenteurs et les routiers de navigation, la carte ancienne offre la plus complète représentation du monde et, surtout, la plus riche transcription des paysages et de leur évolution. A l'enchaînement des mots et à la continuité du récit ou de la description, elle substitue une logique des contours, des formes et des traits. En même temps qu'elle fige une étape du savoir géographique, la carte transmet une image datée des paysages. Cependant, dans le processus européen d'accumulation des savoirs, elle est aussi dynamique, puisqu'elle a contribué elle-même au devenir de la géographie en suscitant d'autres textes : elle s'est prêtée aux gloses et aux commentaires, paraphrase interprétative de ce qui était déjà une interprétation du monde.

Mais la cartographie n'est pas une activité gratuite, encore moins désintéressée. Pour les arpenteurs et les ingénieurs, dès l'époque de Mazarin, l'accumulation des informations remonte à l'appareil d'Etat afin d'établir la grandeur du souverain. Les différents émetteurs de plans et de cartes sont organisés dans des corps aux attributions précises mais dans un seul et même but : accroître l'efficacité de la machine administrative, contrôler le territoire et les hommes, tenir les dépenses et les initiatives locales et centraliser les données de la décision. Mais les levers de terrain et de travail de collationnement se succèdent en fonction du temps de guerre et du temps de paix. Ce n'est pas la défaite qui provoque le lever d'une carte mais la guerre elle-même, victorieuse ou non. La paix est plutôt dépressive pour les ingénieurs, mais au cours de la guerre de Sept ans il fut produit autant de plans et de cartes que pendant tous les conflits antérieurs.

On l'oublie trop souvent, la Martinique a été longtemps, jusqu'au début du XXe siècle, une place de guerre et son paysage réel, comme la perception de son paysage en ont été affectés.

Pour les géographes de cabinet cependant, ignorants du terrain mais responsables de l'essentiel des cartes connues du public, parce qu'imprimées, le rattachement au pouvoir est obligé. Domestiqués par l'Etat par leurs titres de « géographes du roi » et par la pension qui l'accompagne, les géographes du temps de Louis XIV tels Nicolas Sanson (à 2000 livres par an) sont tenus de soutenir la politique de leur maître sous peine de tomber dans la misère. Le produit de la vente de leurs ouvres est en effet trop mince pour qu'ils puissent se passer des subsides royaux. En outre, la caution royale est un atout pour le succès d'une édition auprès du public. La production des géographes est donc une activité de propagande qui s'applique à cautionner l'expansion territoriale et dans le cas présent, l'occupation territoriale et à susciter l'adhésion du commerce et de la finance pour la mise en valeur des territoires investis. La clientèle des géographes est composée en majorité d'officiers militaires et navals mais aussi des gens de la robe, de la marchandise et des finances qui tous considérait la carte comme un élément de culture générale. Au XVIIIe siècle, on édite spécialement pour les officiers d'épée de petits atlas de poche, mais c'est encore la production de la famille de Nicolas Sanson (1600-1667) qui l'emporte, malgré le fossé énorme qui sépare ces ouvrages de vulgarisation de la production savante fondée sur des levers topographiques, des observations astronomiques et des calculs mathématiques :

cette dernière demeure manuscrite et d'usage administratif.

Cependant ces cartes rendent compte de l'avancement de l'action royale, en l'occurrence de la mise en valeur coloniale. Elles se soucient avant tout de circonscriptions administratives et religieuses, de peuplement et de production.

La Martinique apparaît sur les cartes dès le XVIe siècle, c'est-à-dire dans le contexte de navigation des découvertes et des conquêtes opérées dans le Nouveau Monde par l'Espagne et par le Portugal. Les fonds cartographiques de ce première siècle, la révèlent comme une île parmi d'autres îles, mais jamais seule, pour elle-même, sauf dans le profil de la dernière expédition de Francis Drake, en 1596. Il s'agit en fait de cartes nautiques, dont la production n'a jamais cessé et qui intègrent peu à peu la transcription du littoral avec une profondeur variable.

En revanche, l'occupation française est presque immédiatement suivie par une production cartographique qui l'isole comme une nouvelle province du royaume et lui attribue des signes remarquables (topoï). La première carte géographique de la Martinique figurant la seule Martinique est gravée en France dans les années 1640, inaugurant une seconde moitié du XVIIe siècle, durant laquelle quelques variantes sont abondamment imprimées et diffusées en France, aux Pays-Bas et en Allemagne, sous forme de feuilles isolées ou de pages d'atlas. Tandis que certains levés demeurent manuscrits et sont oubliés dans les archives, la production imprimée va croissant jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le Royaume-Uni se substituant peu à peu aux Pays-Bas. Ces cartes sont à la fois topographiques, par la représentation des lieux remarquables, administratives, religieuses, militaires et, de plus en plus fréquemment à partir du XVIIIe siècle, économiques.

La production décroît et se stabilise au cours du XIXe siècle, avant la reprise du second XXe siècle, sous la responsabilité de l'IGN. C'est alors, avec les progrès de la figuration du relief, qu'apparaissent les cartes topographiques actuelles et que s'achève le processus cumulatif dans la représentation du terrain qui avait commencé au XVIIe siècle.

Certaines cartes anciennes ont des centres d'intérêt plus particuliers, on pourrait dire qu'elles sont thématiques. Mises à part les cartes marines, et surtout les cartes hydrographiques des années 1830, on doit considérer la carte des *Chemins Royaux de la Martinique*, que l'inventaire de Vincennes appelle improprement *Chemins Vicinaux*, et que l'inventaire du Fonds Moreau de Saint-Méry à Aix (CAOM) surnomme le *Routier de la Martinique*. Ces documents offrent le tracé de presque toutes les routes royales de la Martinique, et représentent les habitations qui se trouvent à proximité.

A la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, des cartes de communes, d'érection de communes et de zones littorales correspondant aux 50 pas géométriques, ajoutent à la représentation du paysage humanisé. Au XXe siècle viennent des cartes du réseau routier et maritime, de la distribution d'eau et des distilleries..

C'est d'abord avec ces documents cartographiques que l'étude des représentations du paysage a été réalisée. Leur analyse se fera, autant que possible, d'après l'ordre chronologique d'apparition des transcriptions et des représentations.

1.3. Le nom, la forme et la position de la Martinique

La première représentation cartographique des Antilles et de ce que l'on va appeler la Martinique, ne se trouve pas sur la mappemonde réalisée par le pilote de Christophe Colomb, Juan de la Cosa, entre 1500 et 1503. C'est la cartographie portugaise, souvent au service de l'Espagne, qui, la première, désigne les « Antilhas » et confirme les noms attribués par Colomb à chacune des îles, en particulier « Matinino » ou « Matenino » pour la Martinique. Ce nom devient « Martinino » sur les cartes espagnoles, tandis que l'école de Dieppe adopte le nom « Matinnic », que les cartographes français qui suivent transforment en « la Martinitte ». A cette époque, la forme de l'île est donnée comme globuleuse, les péninsules et la baie de Fort-de-France se trouvant sous représentées, sa superficie est inférieure à celle de la Dominique et sa position relative aux îles voisines est fausse.

Les cartes du XVIIe siècle, et bien des cartes du XVIIIe siècle, nous présentent une Martinique certes globalement insulaire avec un littoral plus ou moins découpé par la mer, mais compter les caps ou suivre le cours des rivières se révèle être une entreprise hasardeuse. Les déformations sont importantes, la forme est soit trop ronde ou trop dentelée, la presqu'île de la Caravelle et la partie sud de l'île ont le plus grand mal à prendre leurs véritables proportions. Deux tendances s'esquissent : l'une tend à surestimer l'importance du nord de la Martinique, exagérément enflé surtout la Basse Terre (Visscher), et à réduire celle du sud (Blondel), l'autre étire la forme de l'île, exagérant l'importance, le nombre et la disposition des péninsules et des baies (Sanson, Dutertre).

On connaît et donne la latitude, dès la première carte particulière de l'île : *14 degrez 30 minutes de Latitude Septentrionale* écrit Sanson avant 1645, Ce point ne variera pas jusqu'aux corrections du père Feuillée qui donne 14° et 33', en 1706. Pour la longitude, l'incertitude subsiste jusqu'à la fin du XVIIIe siècle et explique en partie les variations de longueur et d'orientation de l'île.

1.4. La mer et le littoral

Jonnès affirme que Jean-Baptiste Dutertre, religieux missionnaire de l'ordre des Frères prêcheur, visita l'Ile en 1640, et dressa le premier un croquis de ses côtes. L'exactitude en paraît étonnante quand on considère quels obstacles devaient opposer au travail que suppose cette esquisse, les bois qui couvraient dans ce temps toutes les parties de la Martinique, et les hostilités des Caraïbes qui étaient les maîtres de tous les quartiers du vent. Cependant, on ne saurait croire que Dutertre est parti de rien ni que, seul, il est parvenu aussi vite à un tel résultat. Avant Dutertre, il y a d'abord les cartes marines ou routiers et surtout les profils de côtes.

La carte des îles est d'abord une carte de pilotage, un guide des paysages côtiers : elle ne connaît que le littoral avec ses amers caractéristiques. Souvent, jusqu'au XVIIIe siècle, elle se contente de mettre à plat des profils de côtes aux environs des atterrages ou des passages dangereux.

Carte Espagnole des IslesCanibales- Vers1536-1540

Sur carte nautique espagnole de 1536-1540 dressée par Alonso de Santa Cruz, , la Martinique apparaît au milieu des *IlasdelosCanibales* sous le nom de *Martinina* ou *Martinino*. parmi les *Islas de los Canibales*[*]. Si sa position dans l'archipel est correcte, sa superficie est supérieure à celle de la Dominique et sa forme générale n'a qu'un lointain rapport avec la réalité. Cependant, les dangers de la côte orientale sont soulignés par des îlots et une ligne de récif, tandis que l'abri des deux culs-de-sac, Royal et Marin, est souligné.

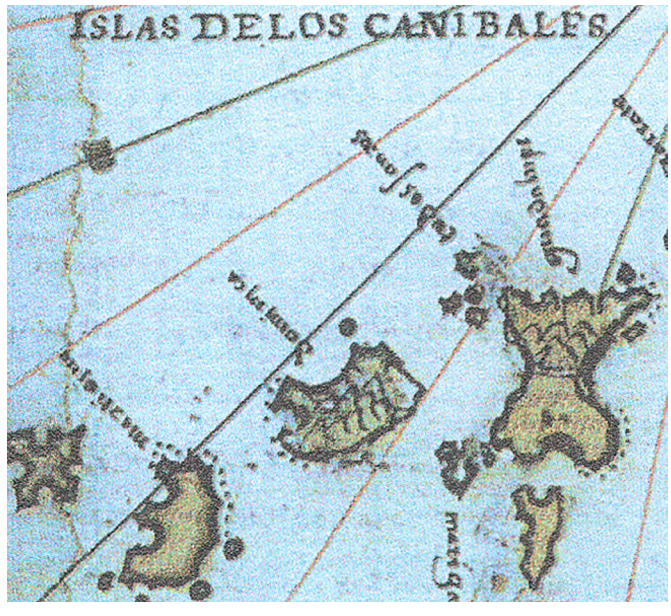

* Museo Naval, Madrid, Mapa IXX/19001, reproduction dans PEROTIN-DUMON (A.) : *La ville aux îles*, 2000, hors texte 2.2.

Sur la planisphère française de Pierre Descelliers (Dieppe, 1546), l'héritage des mappemondes hispaniques est évident, y compris la volonté décorative dans l'usage des couleurs. Il est évident que cette carte n'a pas d'usage nautique et ne traduit aucune expérience de la navigation française dans ces parages.

Planisphère française de DESCELLIERS - 1546

La mappemonde de Pierre de Vaux (Le Havre, 1613) au contraire traduit les ambitions françaises en Amérique : elle est contemporaine de la première colonisation de la Guyane. Cependant, l'intention décorative l'emporte sur la volonté de s'approprier les secrets des navigateurs ibériques. Aucun des renseignements nautiques de la carte espagnole de 1540 n'y a été reporté.

Mappemonde Pierre de Vaux - 1613

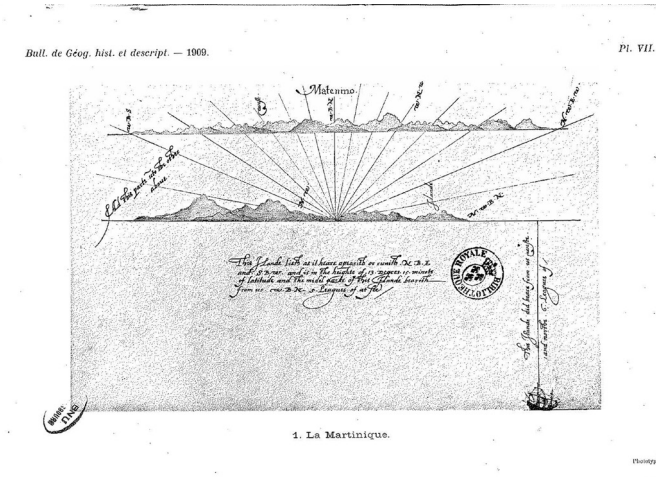

Représentation paysagère - Profils - DRAKE 1596

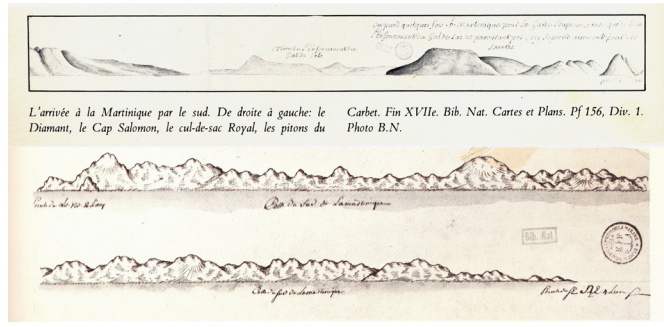

Représentation paysagère - Profils - DRAKE

C'est avec les profils que la première représentation cartographique exacte, - parce que faite sur les lieux et dictée par la nécessité – apparaît chez les Ibérique, les Français et les Anglais. Aucun profil ibérique de l'Atlantique ne nous ait parvenu, seul subsiste celui réalisé à bord du navire de Francis Drake, peut-être par un dessinateur français, en 1596. C'est la plus ancienne représentation paysagère de la Martinique.

Le plus ancien profil authentiquement français que l'on connaisse est postérieur à l'occupation et à la première mise en valeur, mais il témoigne de la permanence des préoccupations nautiques..

Actualisés et placés en cartouche de certaines cartes géographique, les profils continuent à être dessinés et utilisés jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

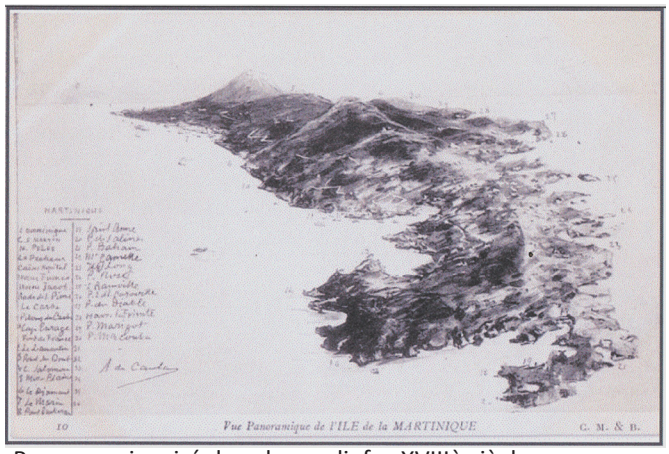

Panorama inspiré des plans reliefs - XVIIIè siècle

Profile Romain 1734

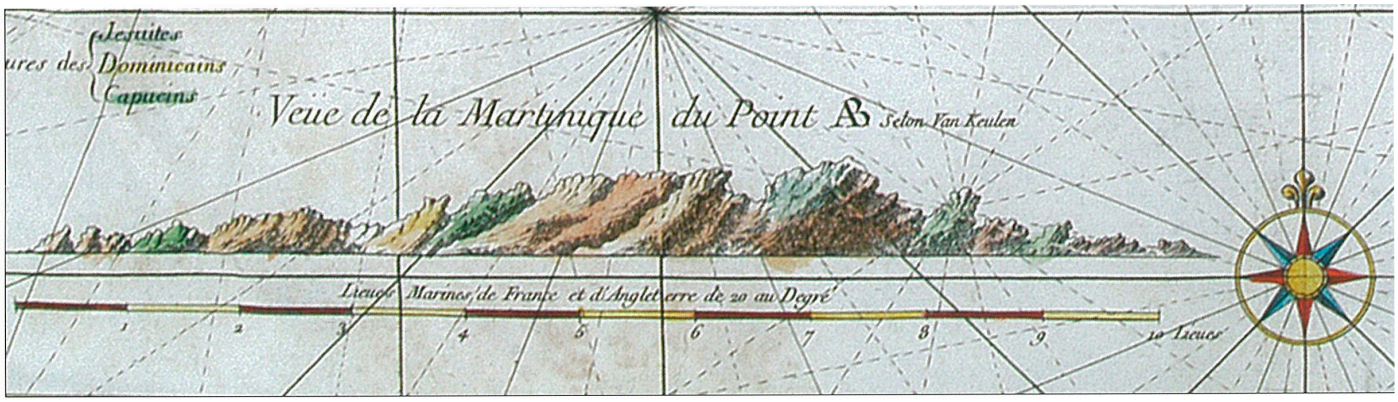

Panorama inspiré des plans reliefs—18è siècle

L'arrivée à la Martinique par le sud. De droite à gauche: le Diamant, le Cap Salomon, le cul-de-sac Royal, les pitons du Carbet. Fin XVIIe. Bib. Nat. Cartes et Plans. Pf 156, Div. 1. Photo B.N.

Représentation paysagère - Profils - DRAKE

A ce moment ils s'orientent peu à peu dans deux directions : la vue paysagère du large, avec un point de vue plongeant et plusieurs plans, ou encore le panorama, inspiré des plans reliefs.

Les profils font insensiblement glisser les préoccupations de la représentation des côtes et du littoral vers celle du relief. En fait, relief sous-marin, avec les cayes, les roches noyées dangereuses, avec les mouillages, les « cranages » (carénages) et les points de sonde pour les vaisseaux, et relief terrestre, avec les montagnes et les cours d'eau, sont cumulés dans les premières cartes signalant l'appropriation du territoire. C'est ce dont témoigne la fameuse carte de Dutertre, imprimée en 1654, première représentation cumulative du paysage martiniquais.

Carte de l'Isle de la Martinique - SANSON

La carte de l'*Isle de la Martinique* de Dutertre, hérite des cartes nautiques aussi bien que des plans d'arpenteurs en négligeant beaucoup d'informations qu'on trouve chez Visscher. Les éléments du relief retenus sont des amers (montagnes caractéristiques signalées par les profils), des points d'eau (rivières, étang d'eau douce ou de sel), des zones dangereuses (îlets, « basses » ou hauts fonds et barre corallienne de la côte orientale) avec des « passages » ou passes et des mouillages signalés par une ancre.

Carte de l'Isle de la Martinique - DUTERTRE

S'il est vrai que la plupart des cartes, françaises ou néerlandaises, de la seconde moitié du XVIIe siècle reprennent le tracé et les indications des plus anciennes cartes connues, sans y modifier grand chose, rien n'indique que celle de Dutertre en ait été l'inspiratrice. Le contraire pourrait être vrai. Celles de Nicolas Sanson d'Abbeville (1600-1667)* et de Lapointe sont datées d'avant 1645 et seraient contemporaines des premières observations de Dutertre (vers 1640) et certainement antérieures à sa carte.

Puisant aux mêmes sources que la précédente mais différente par la forme de l'île, la carte de Nicolas Visscher (1618-1679) est certainement sa contemporaine (avant 1648), d'après les informations bibliophiliques que l'on peut obtenir sur ce membre d'une famille d'imprimeurs cartographes néerlandais*.

Carte de l'Isle de la Martinique - PEYROUIN

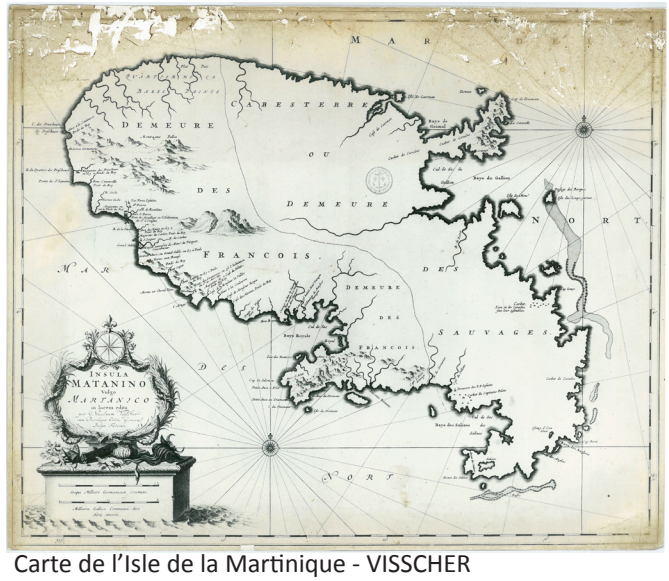

Carte de l'Isle de la Martinique - VISSCHER

* Souvent dite « de Mariette », gravée par J. Peyrounin, elle est reprise par Dutertre en 1654 puis par F. Lapointe, en 1671.

* La Martinique à la Carte : biographie sommaire des ingénieurs géographes, cartographes, hydrographes et autres géodésiens, http://orange.fr/cartes-martinique/biographies.htm.

1.5. La première représentation du relief (XVIIe siècle)

La figuration du relief apparaît vers 1645 sur les premières cartes françaises connues de la Martinique : ce sont des amas isolés de pains de sucre plus ou moins crénelés sur la Basse-Terre ou côte caraïbe. Ensuite, les cartographes figurent des taupinières grossièrement ombrées ou finement ciselées, puis des massifs pommelés ou des chaînes moutonneuses qui remplissent peu à peu toute l'île. Cette forme de transcription vise plus à signaler qu'à décrire, elle est particulièrement nette sur une carte anonyme de 1672 environ où le relief de l'île se résume à la Montagne Pelée et aux trois Pitons du Carbet.

Sanson d'Abbeville (1645), Peyrounin et Dutertre esquissent la « Montagne Pellée », la désignent par ce nom, mais n'en donnent pas aux Pitons du Carbet, qu'ils figurent par les deux cônes qu'on aperçoit du large. Ils dessinent également les falaises rocheuses de la « côte de fer », depuis le Carbet jusqu'à la Pointe des Nègres, ainsi que les massifs de collines de la Caravelle et des Anses d'Arlet. Une seule région plane est indiquée vers Basse-Pointe par la mention « Plat Païs ».

Chez Dutertre, chez ses prédécesseurs et ses successeurs, seuls sont représentés les reliefs de la Basse Terre, moitié de l'île effectivement colonisée avant 1658, à l'exception des mornes de la Caravelle, visibles de la mer.

La représentation du relief est donc purement utilitaire et traduit exactement l'espace que les compatriotes contemporains du cartographe contrôlent.

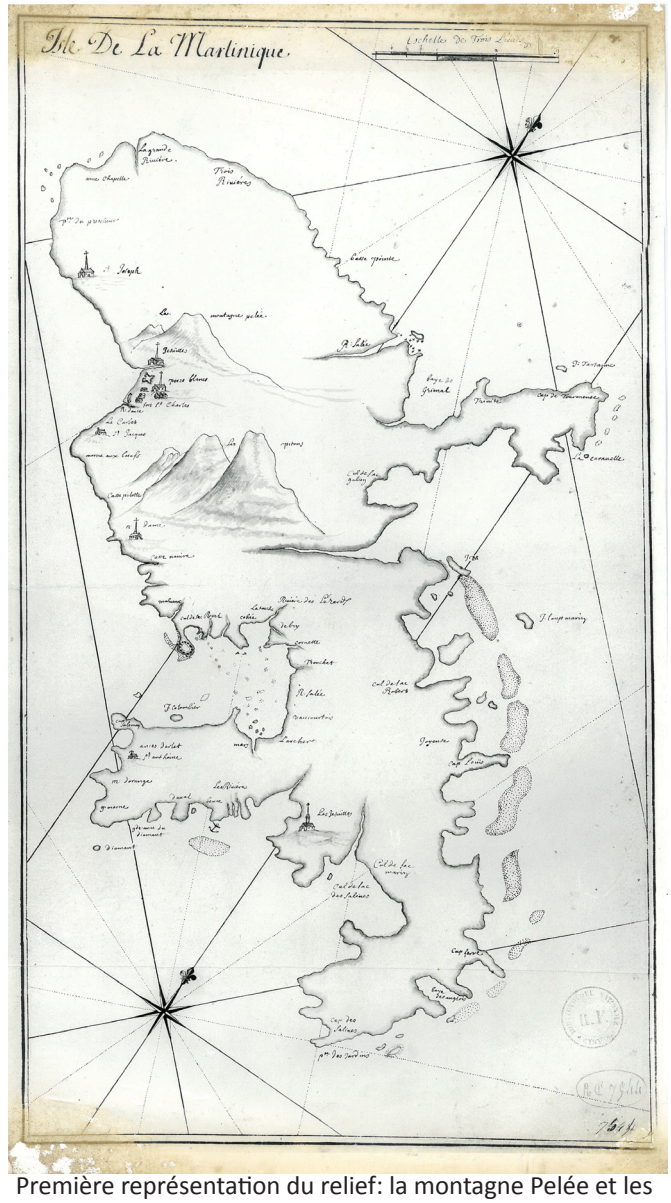

Première représentation du relief: la montagne Pelée et les trois Pitons - 1672.

Blondel (1667) est le premier à tenter de représenter l'ensemble du relief de l'île, essentiellement les montagnes, et à signaler le Piton du Vauclin. Non seulement les figurations sont fausses en élévation et en proportions, mais elles le sont aussi dans leur localisation. Cela est particulièrement visible sur la carte qui figure « Le Morne Vert » plus étendu et plus élevé que la Montagne Pelée et son lac et ne connaît qu'un seul « Piton du Carbet ». Cependant, il est clair qu'il a voulu représenter tous les pitons (5) et pas seulement les deux qui sont visibles de la mer : les pitons Lacroix et Dumozet. On y trouve un « Morne des Salines » presque aussi imposant que le « Piton du Vauclin » et qu'un « Piton des Pères Blancs » (Morne Calebasse ?) placé derrière la Montagne Pelée. Restée manuscrite, sa carte est ignorée par les cartographes imprimeurs qui ne découvrent sa préoccupation que bien plus tard.

Représentation du relief : BLONDEL - 1667

La carte de Nicolas de Fer (1646-1720), présente un léger effet de relief qui donne une idée générale de l'aspect montagneux de l'île, sans rapport avec sa topographie réelle et sans aucune attribution de nom.

Avec Labat, on atteint la plénitude de ce que la connaissance du terrain et les techniques de représentation du relief pouvaient permettre jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. La Montagne Pelée et dessinée et désignée par ce nom, les Pitons du Carbet, au nombre de deux ou trois sont figurés par des montagnes pyramidales, Visscher avait désigné le Morne aux Bœufs sur la « côte de fer » et Labat ajoute le « Morne la Calebasse » et le Gros Morne.

Sur toutes ces cartes, la figuration du relief est purement arbitraire et Jonnès résume ainsi cette technique de transcription qu'il retrouve chez Labat :

« Il est presqu'inutile d'observer que dans les deux cartes des P.P. Dutertre et Labat ainsi que dans les suivantes, les reliefs sont exprimés par des profils et non par la projection orthographiques horizontale. Dans l'espèce de perspective que représente ceux de l'esquisse de Labat, on croit voir les vagues de la mer s'élevant les unes au-dessus des autres par une suite d'ondulations ».

Représentation du relief - DEFER - 1704

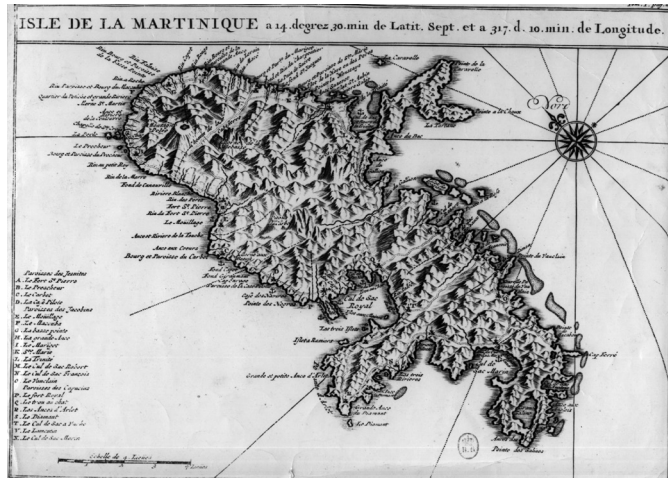

Représentation du relief - LABAT - 1722

1.6. L'appropriation du territoire et l'occupation coloniale

Les cartes qui servent de modèle à Dutertre, celle de celui-ci et celle de Visscher s'attachent à rendre compte de la situation à l'époque de Du Parquet, dont les armes sont toujours présentes à côté du dessin de l'île. Ces documents ont peut-être été dessinés à partir des plans de Pierre Auger sieur de La Motte, nommé «ingénieur des fortifications des isles d'Amérique» en 1638 et chargé de «travailler aux plans». Sa commission spécifiait : *«il a rendu de grands services à Saint-Christophe et à la Martinique de laquelle il a rapporté le plan*».*

Sur les premières cartes, la Martinique est divisée par une ligne séparant la Basse Terre, occupée par les Français, et la Capesterre, restée aux mains des Sauvages Caraïbes. Le tracé de cette ligne de démarcation est révélateur des prétentions des colons du nord de la Basse Terre sur le « Plat Païs » de Basse-Pointe. En réalité, jusqu'à la guerre déclenchée contre les Caraïbes, aucune installation coloniale permanente ne dépasse la Grande Rivière, le Macouba n'étant fréquenté que pour la pêche, la chasse et la traite avec les Caraïbes.

Ces derniers sont regroupés en deux villages, appelés « carbets » et figurés par de petites cabanes, à La Rivière Pilote et entre Le Paquemar et Le Macabou. Ils sont fréquentés à Rivière-Pilote par les jésuites, dont la « demeure » (mission) est figurée par une chapelle, sur l'îlet Monsieur par le gouverneur Du Parquet, mais aussi par un certain Grimal, qui donne son premier nom à la baie de Trinité et qui est soit un traitant soit un soldat installé sur le fortin *Beauséjour*, connu par ailleurs mais non mentionné par les cartes.

La Capesterre n'est pas seulement territoire caraïbe, elle est aussi halte et refuge pour d'autres Européens. Les galions espagnols, après avoir longtemps fréquenté la baie de Fort-de-France, se rafraîchissent au Macouba et surtout dans la *Baie des Gallions* dont le nom conserve leur souvenir. Ils y trouvent aussi un cul-de-sac favorable à la

* PETITJEAN ROGET, J. : *Le Mémorial Martiniquais*, 1980, p. 257.

réparation des navires, un « cranage » ou carénage, signalé par Visscher. Les salines sont fréquentées par les Hollandais et par les Anglais, qui relâchent aussi dans une anse et dans une baie dont le nom conserve le souvenir.

L'intérieur de l'île, couvert de montagnes est inconnu et figuré par un vide sur la carte. La Basse Terre est divisée en paroisses dont les limites, non encore fixées, ne sont pas dessinée mais les centres représentés par des chapelles avec le nom de leur dédicace. Chapelles, fort de Saint-Pierre et maison du gouverneur (au Carbet) sont alors les seuls bâtiments en durs et les seules installations nommées et dessinées sur les cartes. Ces dernières traduisent la division originelle du territoire en quatre paroisses quartiers tenues par les jésuites, circonscriptions à la fois militaires pour la milice, religieuses et administratives pour l'Etat civil et enfin fiscales.

Par rapport à la série des cartes rattachées à Dutertre, c'est l'œuvre de Visscher qui comporte le plus d'informations en provenance du terrain et qui offre la plus riche toponymie, avant celle de Blondel qui en hérite.

On remarque que les figurations sont plus nombreuses pour les bâtiments en dur, aux chapelles s'ajoutent deux « Magazins (de la Compagnie) où il y a Poids du Roy », le Fort Royal, avec l'emplacement de l'ancien fort à la Pointe de la Vierge ou à la Pointe Beauséjour dans la baie de Fort-de-France, et enfin l'habitation de Monsieur Daragon sur la Rivière Monsieur. Le réseau fiscal est signalé par les notices « Magazin » et « Poids du Roy », le réseau de la milice par l'emplacement de la « case » de ses commandants. On constate que l'emprise coloniale s'est étendue au sud de la Case Pilote à l'intérieur de la baie de Fort de France, jusqu'à la Rivière Monsieur.

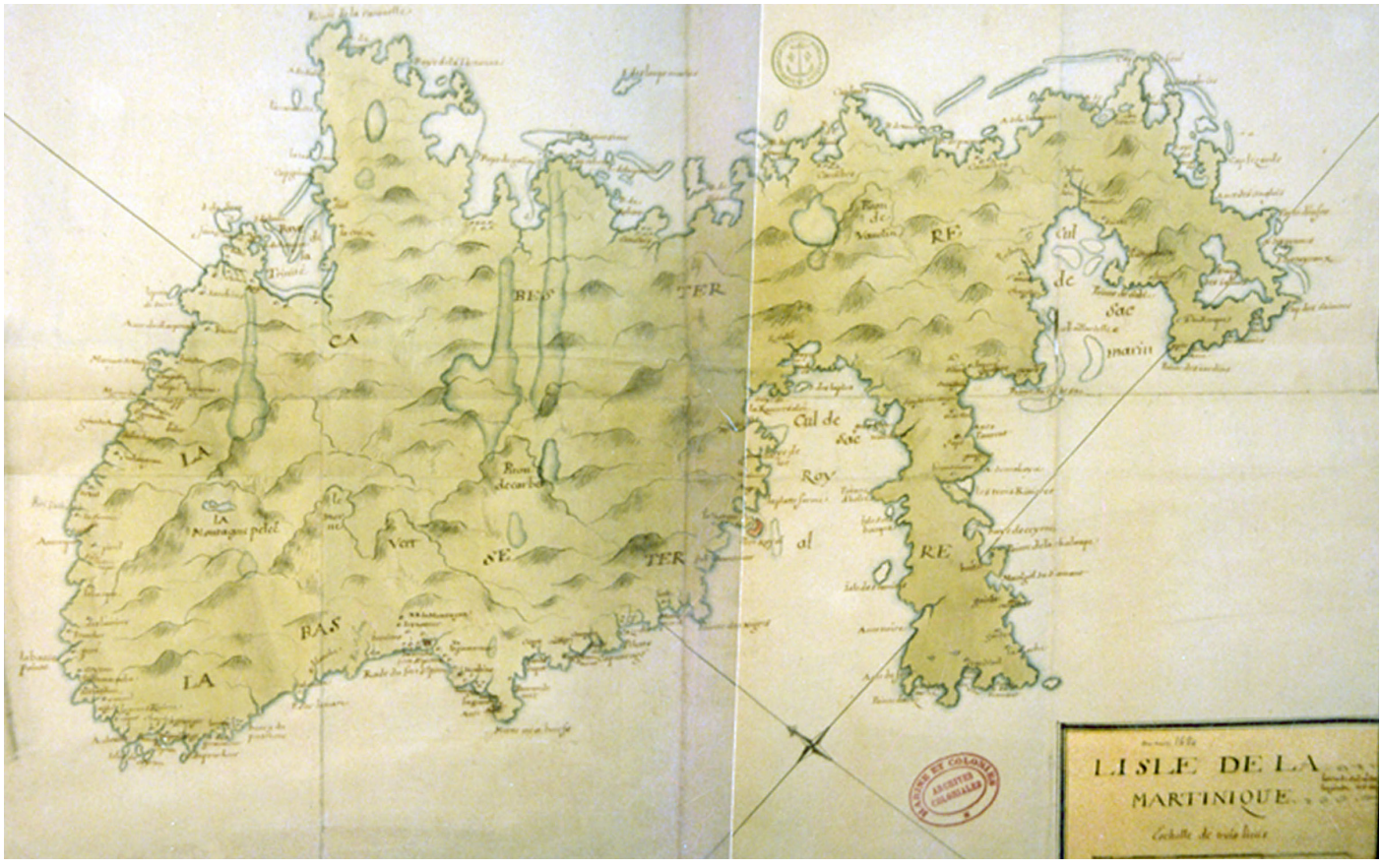

Premier paysage colonial - BLONDEL 1667

François Blondel (1618-1686) illustre la production cartographique des premiers ingénieurs hydrographes et militaires envoyés sur place pour construire des fortifications et dont la plus grande partie a disparu. On lui attribue deux cartes de la Martinique : celle bien connue de la BNF* et une autre, provenant des papiers de M. de Lagny, directeur du Commerce, qui a été datée « 1665 environ » par E. Taillemite**, ce qui est impossible. L'ordre de route de l'ingénieur François Blondel, conservé au CAOM, est en effet daté du 19 juillet 1666. C'est après son retour en France, à la fin de l'année 1667, qu'il a fait dresser de véritables cartes dans son atelier, à partir des relevés qu'il avait rapportés des Antilles.

Si Blondel n'est pas le premier cartographe à rendre compte de l'occupation coloniale de l'île, sa mission - décidée par Colbert - intervient au moment où l'Etat prend en charge et met en ordre ses acquisitions coloniales. Il est en outre l'héritier de ses prédécesseurs cartographes et peut-être des premiers arpenteurs.

Le parti pris de Blondel se manifeste au premier regard par le point de vue qu'il adopte pour déformer en perspective cavalière la représentation de l'île : la Basse Terre et le nord de la Capesterre colonisés occupent le premier plan, tandis que l'intérieur et la Capesterre sont relégués en second et arrière plans.

Y figurent pour la première fois les bourgs du Prêcheur, du Fort St-Pierre, du Carbet et de la Case Pilote, avec une agglomération de maisonnettes autour de la chapelle. Il faut y ajouter les chapelles de Trinité et du Marin, encore isolées loin des habitations. Le long des côtes, les habitations sont représentées par une maisonnette avec le nom du « maître de case » : on les retrouve à leur emplacement sur le terrier de 1671, preuve de la solidité des informations utilisées par Blondel.

Pour le XVIIe siècle, seul le terrier de 1671 - malheureusement non cartographié - offre plus de détails pour la localisation des Caraïbes comme pour les installations françaises. La carte de Blondel n'est pas un plan de la Martinique, mais c'est véritablement une transcription de son premier paysage colonial.

* BNF, Cartes et Plans, SHM, Portfeuille 156 – D2, pièce 5.

** CAOM, C 8B 1, f. 20. Inventaire analytique par E. Taillemite.

Plus importante pour la chronologie des représentations cartographiques de la Martinique que celle de Labat, *L'Isle de la Martinique* (1704) de Nicolas de Fer (1646-1720) fait la transition entre le vide intérieur des cartes précédentes (sauf celle de Blondel restée manuscrite) et le grouillement montagneux de celles qui la suivent. Peut-on y voir le reflet de l'achèvement de la colonisation du littoral et le début de la mise en valeur de l'hinterland ? La chronologie du premier essor sucrier y invite, la production des arpenteurs qui, tel Thimothée Petit (actif 1686-1714), ont communiqué leurs mémoires aux meilleurs imprimeurs cartographes de Paris (De Fer, 1704), d'Augsbourg (MatthäusSeuter, 1728) et d'Amsterdam (Henri Abraham Châtelain, 1705, 1719), pourrait le confirmer.

SEUTER - 1728

1.7. La végétation

Les limites de paroisses sont données depuis Labat, et le nom des chapelles et églises depuis Dutertre, s'ajoute aussi, depuis de Fer, la répartition des congrégations religieuses qui en ont la cure. Les cartes rappellent désormais que la conquête, la mise en valeur des terres n'est pas concevable sans un cadre, une structure qui délimite, organise et légitime une occupation qui n'a jamais voulu être anarchique. Désormais, lorsque l'échelle le permet, la carte représente autre chose que les bourgs, les chapelles de paroisses, les fortifications et les éléments du relief utiles à la navigation.

Cet investissement de la totalité de l'île se traduit aussi par la représentation de la végétation, ignorée jusqu'alors. En 1704, Nicolas de Fer innove en signalant et surtout en représentant le premier la forêt. En 1729, Vincent Houel dresse un *Plan de l'Isle de la Martinique* qui est le premier à systématiser la représentation de la végétation par de petits arbres. Cette symbolique, affinée vers 1760, à l'époque des ingénieurs du roi, n'a guère changé depuis.

Il faut cependant noter que, chez Bellin et ses imitateurs, le symbole des arbres renvoie, certes à la végétation naturelle, mais plus précisément aux espaces sauvages de l'île. Il est ainsi le seul à rendre compte, par un symbole particulier, de l'envahissement par les plantes de l'étang des Salines.

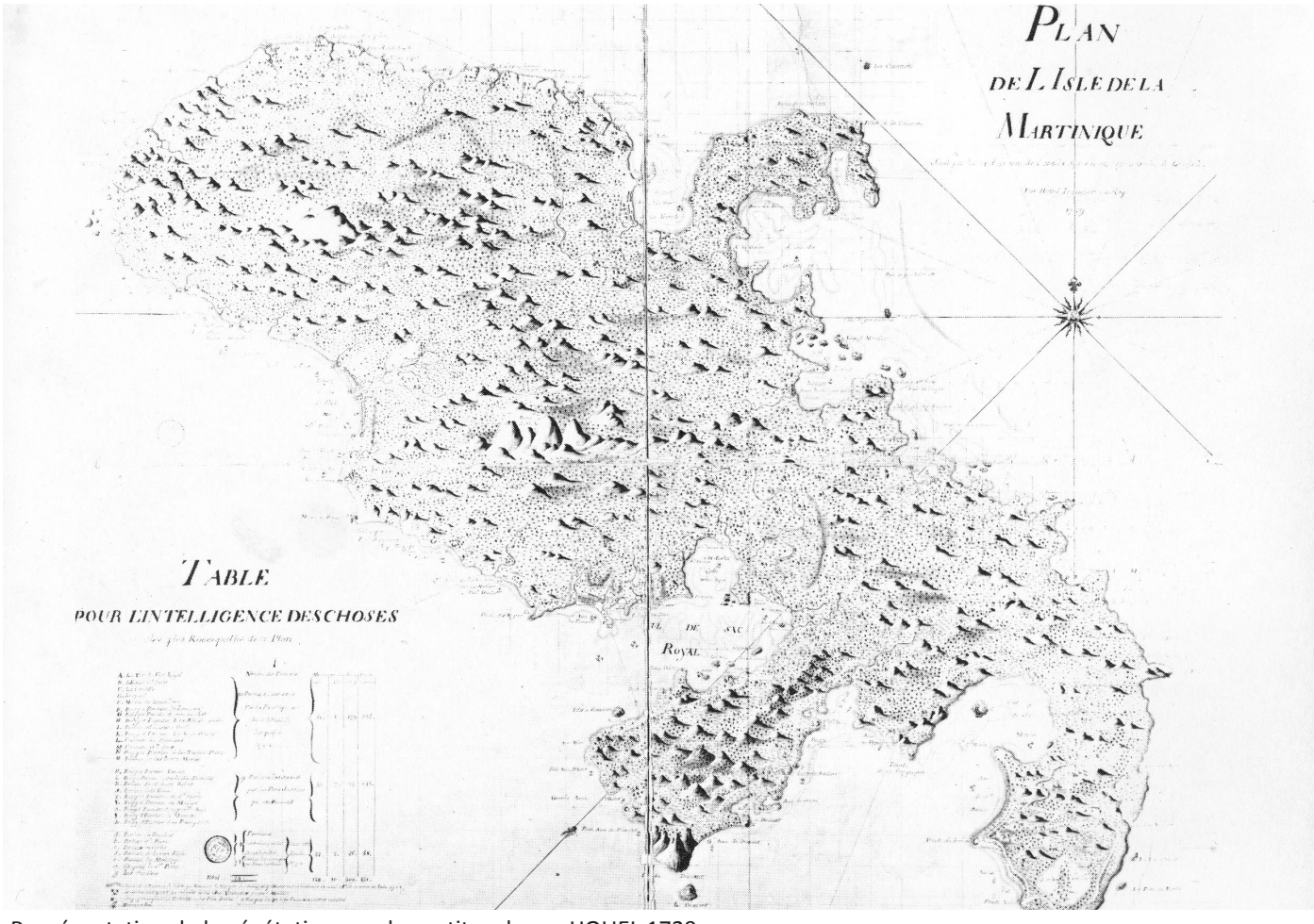

Représentation de la végétation par des petits arbres - HOUEL 1729

1.8. Les chemins

La représentation des chemins apparaît avec Labat, en 1722, qui utilise une double ligne pointillée, différente du tireté qui symbolise les limites de paroisses. Outre le grand chemin de la côte qui fait presque le tour de l'île, sauf dans le Sud, cette carte rend compte du percement des voies de pénétration dans l'intérieur qui sont aussi un moyen de mettre en communication rapide la Basse Terre et la Capesterre :

Chemin de la Cabesterre entre la Montagne Pelée et le Morne Calebasse,

chemin du Fort Royal à la baie des Gallions,

chemin du Lamentin au Robert,

chemin de la Rivière Salée au François,

chemin du Marin à la Pointe de Macabou.

De part et d'autres de ces chemins, les premières habitations vont s'établir puis s'étendre vers l'intérieur et le Sud-Est.

Tout en représentant avec le plus d'exactitude possible les habitations jusqu'à une certaine distance de la mer, Houel a jugé bon de dessiner par une double ligne le « Chemin du Tour de l'Isle que Monsieur le Marquis de Champigny Gouverneur (…) a fait au mois de Juin 1720 » et par des «lignes ponctuées les Grands chemins de l'Isle ».

Carte routière de la Martinique - ROMAIN 1734

Romain (1734) dessine par une double ligne le chemin de la côte, le « Chemin de la Basse Pointe et de la Cabesterre » entre la Pelée et le Morne Calebasse, le nouveau chemin des « Pitons de l'Isle » entre Fort-Royal et Saint-Pierre, le chemin de Fort-Royal à la Trinité rejoint par celui du Lamentin à la Trinité, celui du Lamentin au François, du Trou au Chat au François avec une antenne vers ce qui sera le bourg des Coulisses (Le Saint-Esprit), un chemin nouvellement construit sur le pourtour de l'étang des Salines, avec des antennes vers les pointes, et un nouvel autre tout autour de la presqu'île de la Caravelle. Romain nous offre sans doute la plus complète carte routière de la Martinique pour le XVIIIe siècle, avant Moreau du Temple (1770).

Ses successeurs, en particulier Bellin (1758), ne feront que la compléter de nouvelles pénétrations, oubliant parfois certaines voies anciennes relevées par Romain (ou signalant leur disparition), notamment le chemin des Pitons et au Sud. Avec Bellin on remarque l'interruption du chemin de la côte entre la batterie de Grand'Rivière et le Prêcheur, ainsi qu'entre le Vauclin et les Salines, cela ne semble pas être un oubli mais traduit l'évolution du réseau à l'approche de la guerre de Sept ans.

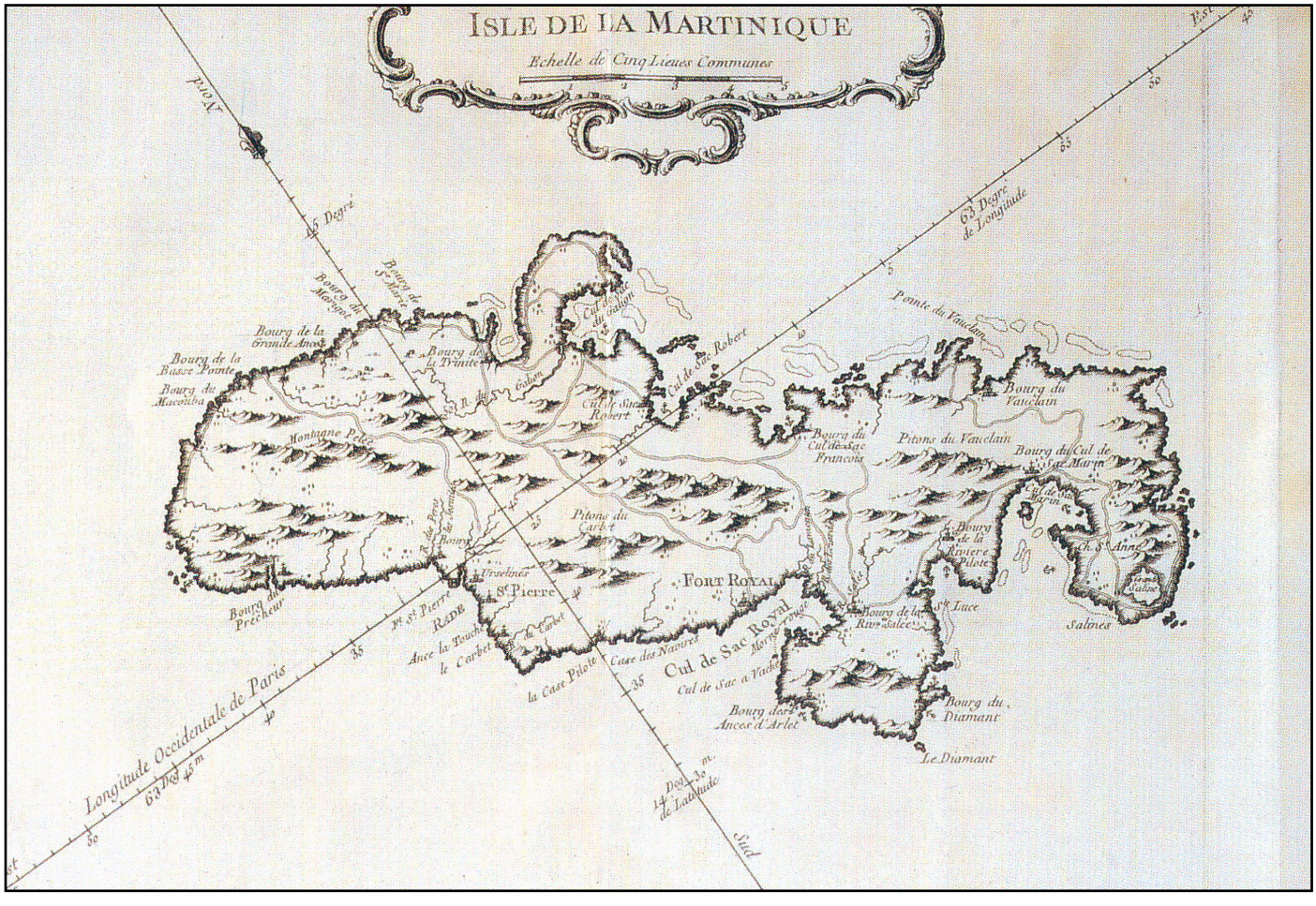

CHANVALLON 1758

La carte de Moreau du Temple (1770) restitue le chevelu des routes et des chemins, y compris les sentiers d'habitations, mais de façon synthétique avec de nombreuses autres informations. La lecture de l'ensemble du réseau en est rendue particulièrement difficile.

Un autre document apporte une vue beaucoup plus lisible par sa conception et ses dimensions. La grande carte thématique anonyme intitulée *Carte de l'Isle Martinique 1785* expose l'ensemble de l'équipement routier mis en place par l'Ancien régime à la veille de sa disparition en France. L'axe fondamental en est la route côtière qui fait presque le tour de l'île, à l'exception des sections Grand'Rivière-Le Prêcheur Le Lamentin-Ducos, Les Trois-Ilets-Les Anses d'Arlet-Le Diamant et Le Marin-Sainte-Anne-Le Vauclin. La route du tour de l'île ignore donc encore les secteurs montagneux, marécageux, les caps et anses escarpés. Cette route n'a pas pour objet de desservir les habitations – puisqu'elle en ignore ou en coupe certaines -, ni même en priorité les bourgs, mais les forts et les batteries côtières : c'est une route stratégique, pas une route économique, puisque l'économie passe par la mer. Les routes intérieures, nombreuses au sud de Saint-Pierre, inexistantes au Nord, prouvent aussi cette destination du réseau, puisque les mornes du centre sont conçus comme des zones de replis, des réduits militaires.

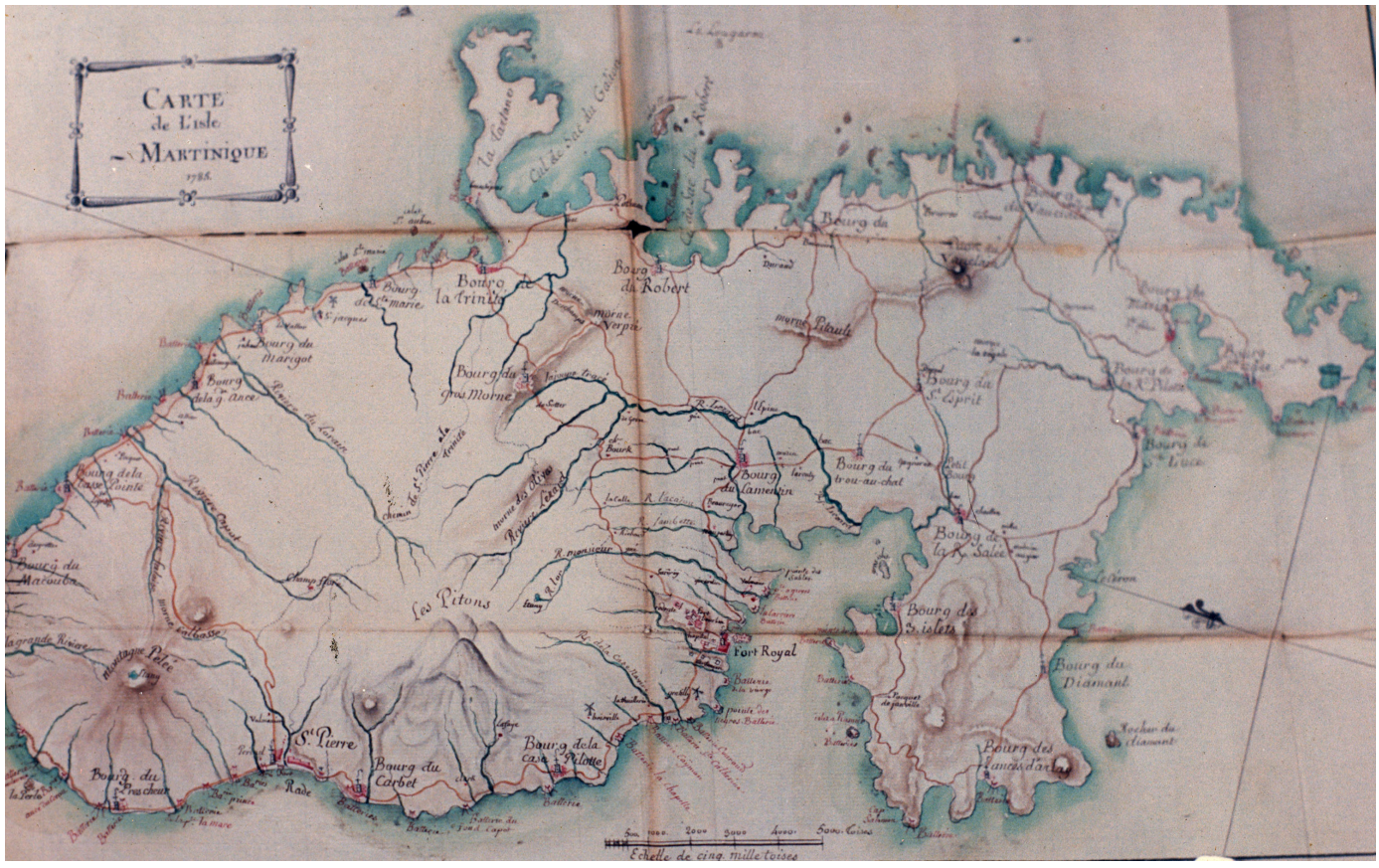

Carte thématique anonyme: Carte de l'Isle Martinique - 1785

1.9. Le paysage militaire

Les détails militaires de ses cartes nous rappellent la mission de l'ingénieur Blondel : un mur bastionné signale le Fort Ste Marie sur l'île du Fort, actuel îlet Sainte-Marie ; le Fort Beauséjour (l'ancien fort de Visscher certainement en bois) et le nouveau Fort Royal avec le dessin de ses remparts. Après Blondel, la cartographie enregistre systématiquement, mais avec une exactitude et une exhaustivité inégales, les progrès de la mise en défense de l'île, y compris pendant et après la dernière occupation britannique (1805).

De Fer (1704) signale le fort Saint-Pierre, un fort au Carbet (?) et le Fort Royal, tandis que Labat (1722) ne signale que les trois forts : Saint-Pierre, Royal et de la Trinité, ce dernier ayant remplacé sur la Pointe Sainte-Catherine celui de l'îlet Sainte-Marie abandonné.

Houel (1729), dessine en plan les forts et décline par deux symboles distincts les « batteries anciennement construites » et les « batteries projettés par monsieur le Marquis de Champigny ». Buache (1732) reprend l'un des symboles de Houel lui adjoignant parfois la mention « Batterie » et signale les forts, en particulier celui de Trinité. Romain (1734) dessine en plan les forts mais ne signale aucune autre fortification.

Avec Bellin (1768) sont répertoriés les emplacements de toutes les batteries de canons et surtout dessinés les chemins qui y mènent. C'est avec lui qu'apparaît le mieux la fonction stratégique du chemin du tour de l'île.

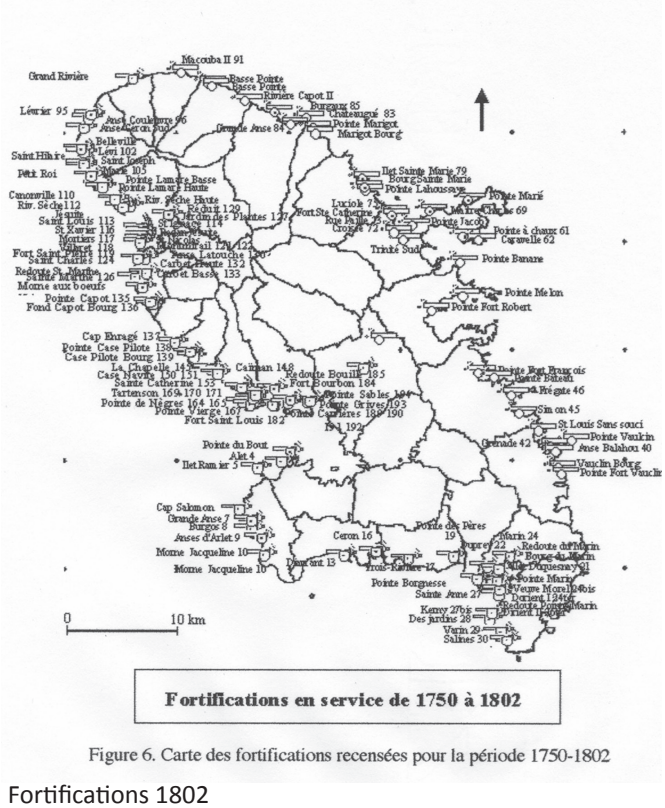

Figure 6. Carte des fortifications recensées pour la période 1750-1802

Fortifications 1802

Fortifications 1845

Symbole de souveraineté et d'établissement, la batterie militaire a donné au littoral martiniquais un aspect défensif conséquent, jusqu'au début du XIXe siècle. L'utilisation du milieu naturel et la maîtrise progressive de l'espace, fonction des moyens humains, financiers et techniques, ont peu à peu façonné un paysage tourné vers l'adversité changeante venue de la mer : corsaires, contrebandiers et envahisseurs ennemis. Au total, 180 sites défensifs ont été reconnus et cartographiés par L. Verrand, nous avons retenu les situations en 1802, 1809 et 1845.

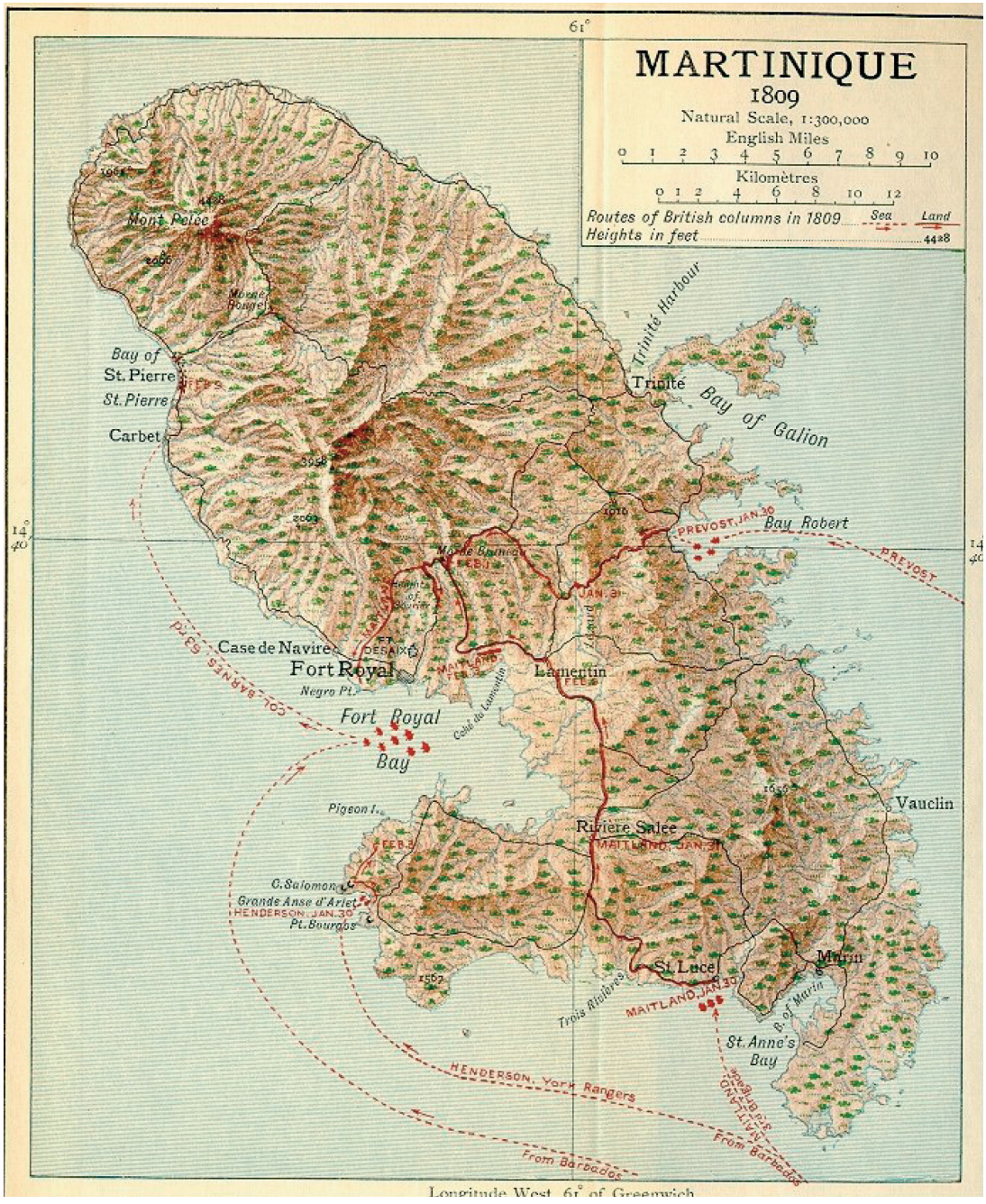

Fortifications 1809

1.10 Triangulation et géodésie

Au début du XVIIe siècle, arpenteurs et géographes commencent à utiliser les mêmes méthodes, les premiers communiquant leurs « mémoires » aux seconds pour l'exécution des cartes de l'ensemble de l'île. Au cours du XVIIIe siècle, ils vont peu à peu à se confondre, même si, sur place, on trouve plus souvent des arpenteurs que des géographes, Houel et Romain étant presque des exceptions. Les premiers étaient plutôt des techniciens, alors que les seconds se considéraient comme des savants, maîtrisant le latin, la cosmographie, l'astronomie et les mathématiques. Eux seuls connaissaient les coordonnées géographiques des endroits les plus importants du monde fréquenté par les Européens, bien que les latitudes fussent souvent erronées. Elles constituaient le canevas sur lequel ils établissaient leurs cartes, en reportant les distances ou « heures de marche », les points cardinaux et les routes maritimes et terrestres. La plupart du temps, ces informations n'étaient pas dues à des observations personnelles, mais empruntées à d'autres auteurs, avec leurs erreurs et leurs inexactitudes. Le cartographe indiquait d'ailleurs clairement, sous le titre ou en cartouche, l'origine de ces emprunts qui, dans l'esprit du temps, donnaient plus d'autorité à leur travail. Aucune amélioration ou correction n'a été possible avant qu'on parvienne à une meilleure maîtrise de la technique du relevé.

L'emploi de la planchette topographique et l'application de la triangulation, mise au point aux Pays-Bas dans les années 1530, permit la réalisation des premières cartes corrigées en distance, dix ans après. Il s'agissait là d'œuvres de géographes, mais les véritables progrès apparurent lorsque les arpenteurs commencèrent à se consacrer à la cartographie. Vers 1600, le savoir, les instruments et les méthodes de l'arpenteur sont codifiés dans des ouvrages néerlandais traduits dans plusieurs langues européennes. On y utilise des méthodes de triangulation simples et même des réseaux de triangulation. Les instruments de mesure utilisés sont l'astrolabe et le quadrant, mais le graphomètre est mis au point en 1567 par le Français Philippe Danfrie. Jusqu'à l'invention du théodolite, cet instrument a été le plus important pour les arpenteurs, avec le « cercle hollandais », qui remplace les vieux goniomètres (astrolabe et quadrant), à partir de 1612.

C'est la volonté de puissance de Louis XIV qui donne à toutes ces innovations leur plein développement dans la cartographie. L'observatoire de Paris, construit sur son ordre à partir de 1664, et les missions de mesures du degré terrestre financées par lui ont permis de déterminer la circonférences de la terre et de fixer le canevas géodésique de la France puis de ses colonies. C'est dans ce contexte qu'en 1666 Colbert dépêche François Blondel aux colonies, afin d'en dresser les cartes ; dans son esprit, elles seules permettaient de franchir un degré supplémentaire de gestion : il avait déjà l'idée que la carte est un outil d'aménagement des territoires*.

L'étendue des îles antillaises permet cette extension de leurs capacités et leur donne l'occasion de réaliser les premières cartes à grande échelle de la Martinique.

N'oublions pas en effet que pour le découpage des premières concessions, ce sont les cours d'eau et les reliefs importants de l'intérieur qui ont servi de balises aux géomètres ; ces lieux remarquables (*topoi*) ont été moins affectés que les habitations par l'instabilité des appellations. Il ne nous reste rien des premiers arpentages ordonnés par la Compagnie et les Seigneurs propriétaires, mais on sait que le 23 juin 1659, la veuve Du Parquet désignait l'arpenteur Alexandre

* Bruno-Henri Vayssière, «"La" carte de France », dans *Cartes et figures de la terre*, 1980, p. 252-265

Maugran «tant pour tirer les lizières que croisées des habitations (…) et de tenir registre et livre terrier**», chaque concessionnaire devant payer 50 livre de pétun pour l'arpentage. Dans les parties de l'île, particulièrement difficiles à arpenter, les mesures données sont des approximations et le terrier de 1671 n'hésite pas à reconnaître, pour les plus importantes ou les plus montueuses, que les mesures n'ont pas été prises. Les arpenteurs de 1670 comme ceux de 1970 prennent pour principales lignes de bornage les ravines les plus minimes, inconnues de la toponymie de l'IGN, et les lignes de crêtes : ils font leurs visées depuis les exutoires sur la mer vers les pitons caractéristiques. La restitution du terrier de 1671 – dont l'original a disparu – réalisée, en 1941, par Revert et Sobesky est donc trop géométrique pour être vrai.

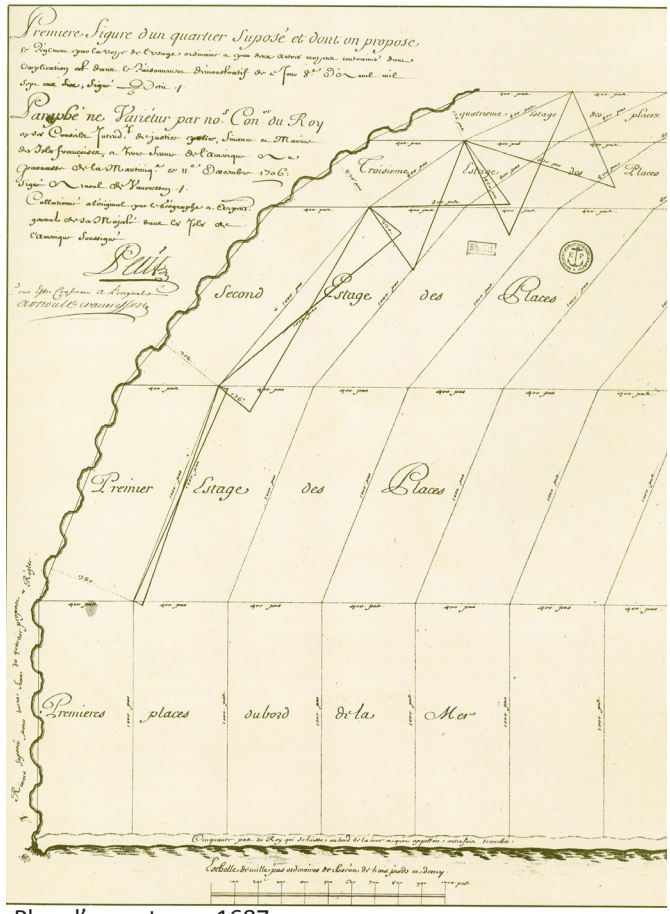

Plan d'arpentage - 1687

Plan d'arpentage - 1706

** Archives des Affaires étrangères, copie de 1721, reproduite dans PETITJEAN ROGET : *Le Mémorial*, 1980, p. 210.

Le plus ancien document d'arpentage connu ne date que de 1687, il est signé par Thimothée Petit, géographe et arpenteur de la Martinique* Nous avons en outre conservé son plan type d'arpentage réalisé en 1706 : il atteste la mise en œuvre de tels principes de bornage et de triangulation.

Mais le véritable manuel du cartographe français n'apparaît qu'en 1763, au moment où les ingénieurs géographes partent pour l'île. Il s'agit de l'*Art de lever les plans de tout ce qui a rapport à la guerre, & à l'architecture civile & champêtre* de Dupain de Montesson. Le même auteur publie en 1766 La Science de l'arpenteur dans toute son étendue qui scelle définitivement la confusion de l'arpenteur et du savant géographe dans le cartographe.

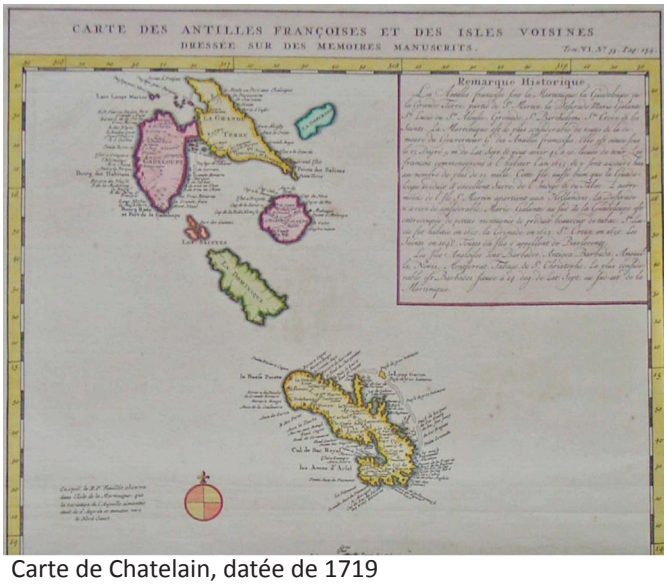

Carte de Chatelain, datée de 1719

* B. N. Paris, Cartes et Plans, Division 3, pièce 9 : "Première figure d'un quartier supposé…", 1706, par Petit, géographe et arpenteur de Sa Majesté. B. N. Paris, Cartes et Plans, Division 3, Pièce 20 : "Plan des quartiers compris entre les rivières du Lorrain et de la Grande Anse…", 1709, par Petit. Reproductions dans PETITJEAN ROGET (J.) : *Le Mémorial Martiniquais*, 1980, p. 209 et 213. Sur les techniques d'arpentages utilisées dans les colonies françaises voir DAUVERGNE (R.) : "Les anciens plans ruraux", 1948, p. 237-255 ; pour les Isles d'Amérique au milieu du XVIIIe siècle, voir la Préface de BOUSQUET-BRESSOLIER, BEGOT et PELLETIER à *Carte de la Martinique de Moreau du Temple 1764*, Paris, CTHS, 1999.

Entre temps, l'astronomie avait fait quelques progrès dans la détermination des latitudes et des longitudes. Ce serait au frère minime Feuillé que l'on devrait, vers 1700, la première détermination exacte de la latitude de l'île, si l'on en croit Revert, alors que Jonnès l'attribue au père Laval (1720). Une mention manuscrite sur une carte de Chatelain, datée de 1719, fait la lumière puisqu'on y lit* :

« En 1706 le R. P. Feuillée observa dans l'Isle de la Martinique que la variation de l'aiguille aimantée étoit de 6 degrés 10 minutes vers le Nord-Ouest ».

En réalité, c'est de l'île de Fer que le père Feuillée détermina la position.

Jonnès signale des travaux du même genre à la Martinique durant la première partie du XVIIIe siècle :

« En 1720, le Père Laval envoyé en Amérique pour y faire des observations astronomiques, relâcha à la Martinique et séjourna au Fort Royal et à Saint Pierre ».

« En 1741, La Condamine relâcha pareillement à la Martinique et l'on s'étonnerait que la Géographie physique et mathématique de cette Ile n'eut rien gagné au séjour d'un tel observateur, si l'on ne savait qu'il fut atteint de la fièvre jaune presqu'à son arrivée, et qu'il n'échappa à la mort que par un rare bonheur, auquel les Sciences doivent les premières connaissances positives acquises sur l'Amérique méridionale ».

Toutes ces observations se retrouvent dans les cartes de Bellin, sans que leur précision topographique et orographique en soit sensiblement affectée.

* Carte des Antilles Françoises et des Isles voisines dressée sur des Mémoires manuscrits, 1719.

1.11 L'évolution de la représentation du relief

Les procédés de représentation du relief n'ont que très peu évolué jusqu'à la fin du XVIIIe siècle pour plusieurs raisons :

L'état des connaissances scientifiques, faute de relevés altimétriques et de nivellement, ne permet qu'une représentation imagée du paysage et des formes du terrain.

L'état des pratiques artistiques, emprisonne la figuration du relief dans un code pictural essentiellement « réaliste » dont le meilleur résultat est la perspective cavalière superposée au plan. Peu à peu s'impose la projection horizontale qui permet des représentations moins figuratives mais encore éloignées de la réalité, ainsi que l'ombrage des pentes orientées à l'Est et au Sud, l'éclairage venant du Nord-Ouest, comme pour les dessins d'architecture.

Le poids des mentalités fait que la montagne demeure répulsive, même après la publication des théories de Buache, et que les astronomes et les géographes reculent à y faire des observations directes.

L'intérêt stratégique ou sécuritaire pousse les autorités à garder secrètes les informations relatives à des asiles de brigands et de marrons qui peuvent, en cas d'invasion, servir de réduit défensif*.

Durant la première moitié du XVIIIe siècle, la figuration du relief ne change pas fondamentalement. Nicolas de Fer (1646-1720), sur la carte n° 129 de son l'*Atlas Curieux*, imprimé à Paris en 1705, innove cependant par rapport à la mise en perspective cavalière inaugurée par Blondel, en figurant de façon réaliste les principales montagnes, ce que Jonnès et d'autres attribuent de façon erronée à Labat, dont l'œuvre (1722-1724) est bien postérieure.

Dans l'ensemble, la représentation du relief devient moins conventionnelle, plus figurative : les fonds, les mornes, les pitons, les escarpements sont dessinés selon une vision perspective oblique. Sur son *Plan de Lisle Martinique* dressé sur place en 1734, l'ingénieur du Roi Jean-Pierre Romain, précise d'ailleurs en cartouche :

« Nota. Que les Montagnes qui sont représentées dans ce Plan ont été dessinées selon leurs véritables figures de la partie occidentale ».

Cette perspective cavalière, qu'on trouve déjà esquissée chez Blondel puis De Fer, n'a cependant rien de géométrique et, pour les montagnes proprement dites, c'est une sorte de rabattement très arbitraire en silhouettes vues de haut qui n'ont souvent, sauf dans le cas des Pitons et de la Montagne Pelée, aucun rapport avec la réalité.

La carte reproduite par Thibault de Chanvalon dans son *Voyage à la Martinique* illustre cet état de la figuration du relief. Elle est vivement critiquée par Jonnès :

« …par un contraste bizarre, avec la plupart des voyageurs, dont la lunette aggrandit les objets, il a transformé en un «peloton de monticules faits en pain de sucre» les pitons volcaniques du Carbet, dont les pyramides de porphyre sont deux fois hautes comme le vésuve et le mon heckba ».

* ELEB-BAILLY,Anne,« La 3e dimension, l'altitude », *Cartes et figures de la terre*, 1980, p. 335-345.

Les critiques adressées par Jonnès à Chanvalon s'appliquent en réalité à une carte de Bellin, le plus célèbre cartographe du milieu du XVIIIe siècle :

« Il a rempli le périmètre, par des profils de reliefs jetés au hasard ; désignant seulement la montagne pelée, les pitons du Vauclin et ceux du Carbet par des groupes informes et sans aucun rapport à la véritable structure de ces montagnes ».

Manifestement, Jonnès ignore toute l'évolution - car on ne peut véritablement parler de « progrès » - de la représentation cartographique après Labat et n'a pas eu connaissances des cartes et des mémoires du début du XVIIIe siècle qu'utilise et mentionne Bellin.

Bellin reconnaît sa dette envers le sieur Houel. Ingénieur aux Iles du Vent de 1726 à 1747, mort

Carte de Bellin 1762

en novembre 1754, Vincent Houel dresse en 1729 un *Plan de l'Isle de la Martinique* en couleurs resté manuscrit. Si la figuration du relief est dans le droit fil de celle de Dutertre (Sanson) et de Blondel, malgré une tentative pour faire ressortir – sans les nommer – la Montagne Pelée et les Pitons du Carbet, on remarque que Houel est le premier qui tente de rendre compte des mornes méridionaux dominés par la Montagne du Vauclin, ce que l'on appelle sans doute déjà, avant Chanvalon, la «barre de l'isle», entre Rivière Pilote, le Vauclin et le Saint-Esprit vers le François.

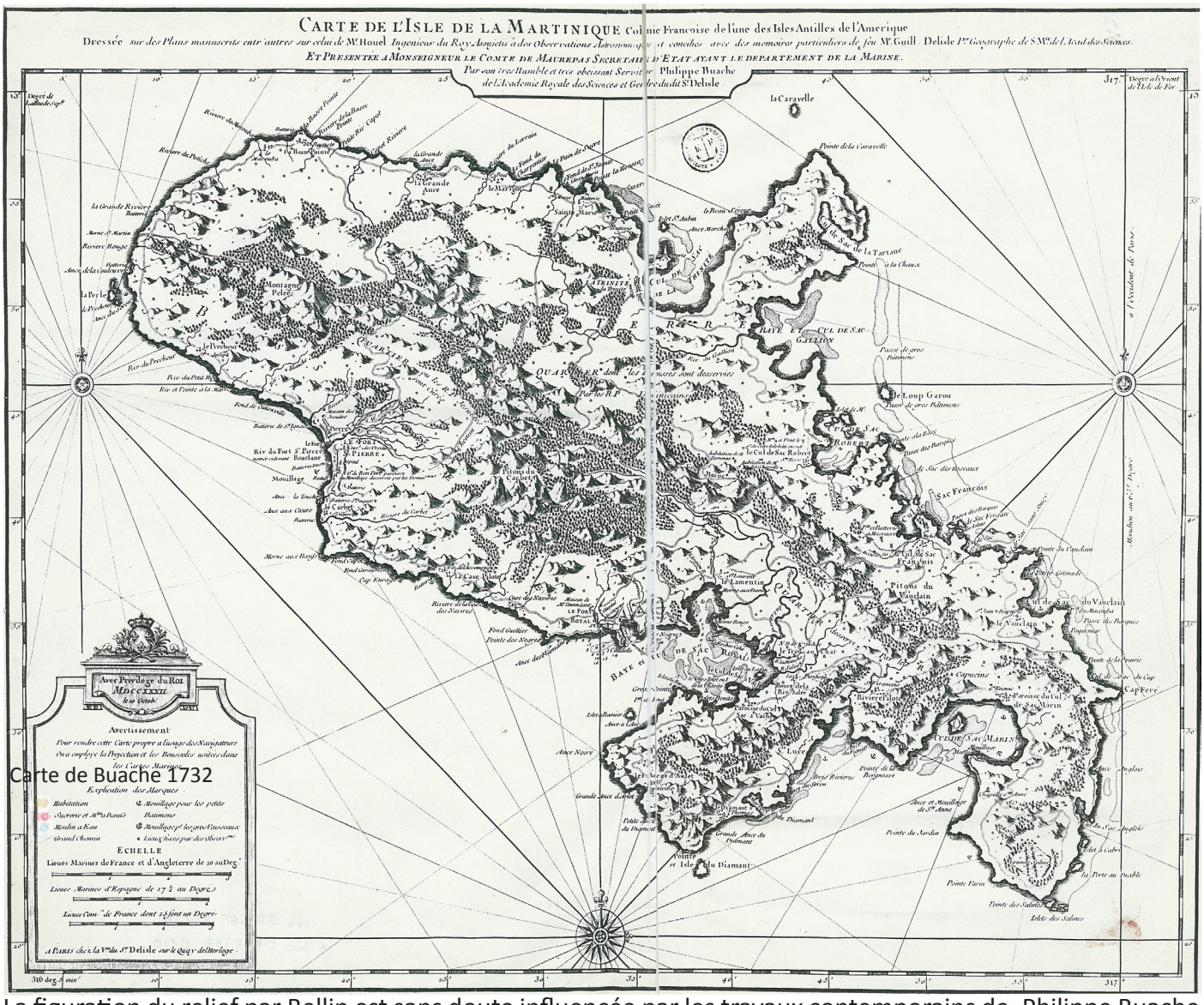

Carte de Buache 1732

La figuration du relief par Bellin est sans doute influencée par les travaux contemporains de. Philippe Buache (1700-1773).

En pleine guerre de Sept ans (1756-1763), l'imprimeur cartographe anglais Thomas Jefferys reconnaît sa dette envers Vincent Houel et tous ses successeurs français, qui lui ont permis de préparer la carte de l'invasion de l'île, puis une série d'autres au succès commercial surprenant (1761, 1768, 1775, 1796, 1799). Cela est sans doute une raison supplémentaire pour le faire tomber sous les coups de la critique de Jonnès :

En 1761, *« on y trouve l'esquisse de reliefs imaginaires, mais dont l'examen indique l'intention de joindre la projection horizontale à celle des profils, par lesquels il a représenté les pitons du Carbet au nombre de trois et du Vauclin au nombre de deux. »*

En 1775 et en 1796, il y a *« quelques changements dans le titre et les légendes ; du reste le tracé orthographique ne se rapproche pas plus de la vérité, dans ces copies que dans l'original, quoique*

Carte de Jefferys 1768

Jefferys annonce les avoir dressées, d'après les levés des ingénieurs anglais. On y voit figurés quatre groupes de montagnes, comme points culminants, et les pitons du Carbet y sont exprimés par trois reliefs gisant sur une ligne droite de l'E.N.E à l'O.S.O. ».

Il faut tenir compte du fait que la carte des ingénieurs du roi (1770), attribuée au seul Moreau du Temple, n'a jamais été publiée avant le XXe siècle et que, jusqu'à ce que les Britanniques en saisissent une copie, en 1794, puis la perdent, elle avait été tenue secrète. Moreau de Jonnès lui-même la datait de 1778 ! Cependant, dans une édition française de 1799 ignorée de Jonnès, Le Rouge reprenait la carte de Jefferys en tenant compte des observations astronomiques du trio Verdun, Borda et Pingré en 1772.

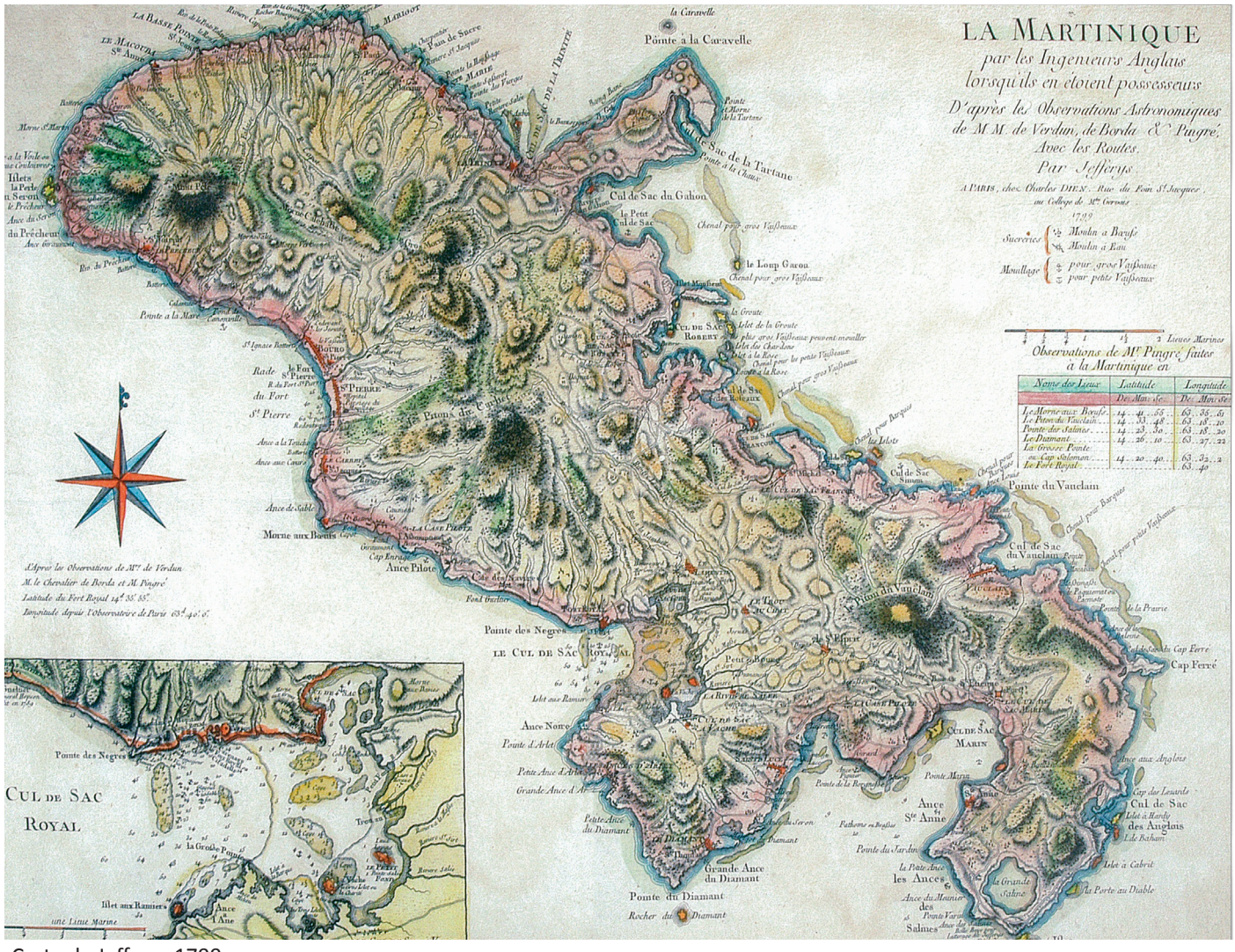

Carte de Jefferys 1799

Cela prouve au moins que l'éditeur parisien tenait la carte anglaise pour suffisamment bonne pour y appliquer les recherches françaises. C'est sur la base des cartes de Bellin et de Jefferys que Renouard de Sainte Croix fit établir, à Londres et en 1822, une carte qui n'est originale et précieuse que par sa nomenclature, souvent plus complète et plus exacte que celle des cartes de Jonnès.

En France pourtant, la synergie entre les différentes sciences qui étaient nécessaires à l'amélioration de la cartographie fut lente à émerger. Ce n'est que bien plus tard, en 1824, que des corrections hydrographiques tenant compte des résultats de 1772 furent apportées à la carte signée par Moreau du Temple.

Carte de Renouard de Sainte Croix, 1822

1.12 Moreau du Temple (1770) et après

Moreau du Temple et ses collègues ingénieurs du Roi qui lèvent sur place la carte de la Martinique, entre 1763 et 1770, rendent le relief par la projection horizontale, ce que Moreau de Jonnès appelle « orthographique » : les pentes sont ombrées et les sommets figurés en clair.

La technique de Moreau du Temple - et plus tard celle de Jonnès - s'inspirent en partie de celle employée par Cassini et les ingénieurs géographes à partir des années 1750 : ils ont abandonné les perspectives cavalières et l'estompage au lavis, auquel ils préfèrent parfois de fines hachures, représentent les lignes de plus fortes pentes. Ce mode de figuration évolue ensuite lentement vers l'utilisation des courbes de niveau. Pour y parvenir, il faut des méthodes de levés exacts, nombreux et précis, des instruments (baromètre à mercure) et des équipes de terrain aptes à les mettre en œuvre.

Carte de Moreau du Temple 1770

Il fallut aussi attendre le résultat des recherches des physiciens du XVIIIe siècle pour déterminer les coefficients de variations ainsi que les progrès de la géométrie plane pour exprimer les altitudes en courbes de niveau.

Pourtant, les pentes continuent à être exprimées sur les cartes d'état-major du XIXe siècle par des hachures. Et la plupart des cartes à petite échelle du XIXe siècle conservent la figuration inaugurée par Jonnès.

Si l'on considère la production cartographique de Jonnès (1808-1817) et celle de ses successeurs du XIXe siècle, on constate qu'elle emprunte entièrement le tracé général et la topographie de l'intérieur de l'île à l'œuvre des ingénieurs du roi. Seule l'hydrographie et par conséquent le détail du littoral ont progressé vers plus d'exactitude. La toponymie en revanche est en recul et inaugure les erreurs que l'IGN a entérinées et aggravées au XXe siècle. Comme celle de Moreau du Temple, la carte que Moreau de Jonnès présente à l'Académie des Sciences en 1816 n'a jamais été imprimée pas plus que la réduction qu'il en a fait en 1820. Cela s'explique facilement lorsque l'on compare ses cartes à celles de Monnier et Le Bourguignon.

Il faut reconnaître que, malgré ses prétentions pour l'étude des roches et l'explication des formes du relief dans un but à la fois scientifique et militaire, les cartes générales et particulières de Jonnès ne témoignent pas d'une exactitude de relevés aussi rigoureuse et mathématique que celle des ingénieurs géographes. En outre, son identification des lieux-dits ou des habitations est parfois obsolète, fausse ou en retrait par rapport à Sainte Croix.

Pour le reste du XIXe siècle, les documents essentiels restent les 9 cartes établies par le Service hydrographique de la Marine après la campagne

de triangulation et de mesures hydrographiques réalisée par Paul Monnier et Le Bourguignon-Duperré (1824-1825). Alors que la carte de Moreau du temple demeure une pièce d'archives, les cartes de Monnier sont imprimées entre 1827 et 1831 accompagnée d'une *Description nautique des côtes de la Martinique* et remplacent immédiatement celles de Bellin qui continuaient à servir de référence. Elles ont été révisées à plusieurs reprises ensuite, en ce qui concerne les baies et les ports, et rééditées jusqu'en 1908.

Ces cartes comprennent : Une carte générale de la Martinique, les plans du Cul de sac Marin, du havre de la Trinité, des havres du Robert et du François, de la baie de Fort-Royal, de la rade et de la ville de Saint-Pierre. Les commentaires appropriés sont donnés dans les *Instructions Nautiques : Océan Atlantique, Mer des Antilles* 2 vol.

Peu après 1920, gouverneur et Conseil général s'entendirent pour confier à la C. A. F. le levé d'un plan cadastral. C'est à cette occasion que fut exécutée la triangulation de M. Jarre concurremment avec la prise de vues aériennes. Il n'était d'ailleurs pas question de cartographie à proprement parler et cela peut expliquer pourquoi les ingénieurs de la C. A. F. ne paraissent pas s'être souciés d'une précision rigoureuse dans leurs cotes d'altitude, et pourquoi ils ont accordé aussi peu d'attention aux massifs presque déserts et boisés des Pitons et de la Pelée.

Cependant, l'abondante documentation recueillie en 1926 a permis à M. Meunier de faire paraître en 1936, alors qu'on venait de célébrer le tricentenaire du rattachement des Antilles à la France, une carte de l'île au 1/50.000°, en cinq couleurs, avec courbes de niveau de 20 en 20 mètres*. Revert estimait que cette carte marquait pour les usagers un progrès considérable. Pour la première fois, les chemins vicinaux sont indiqués, de même les maisons ou groupes de maisons isolés, le chevelu des rivières et des ruisseaux est plus complet qu'auparavant. L'ensemble est bien imprimé et bien présenté. Il est nécessaire cependant de faire des réserves sur la figuration du terrain, M. Meunier n'étant jamais venu à la Martinique. Après la C. A. F., il a méconnu l'importance du Piton Gelé, qui domine le Champ Flore, et auquel il attribue 250 à 300 mètres de moins qu'il n'en a réellement.

En 1946 enfin, juste après sa fondation, puis en 1951, l'Institut Cartographique National dépêchait des missions à la Martinique pour y établir une carte topographique en courbes de niveau, au 1/20.000 (publiée en 1951) puis au 1/25.000 (publiée en 1957).

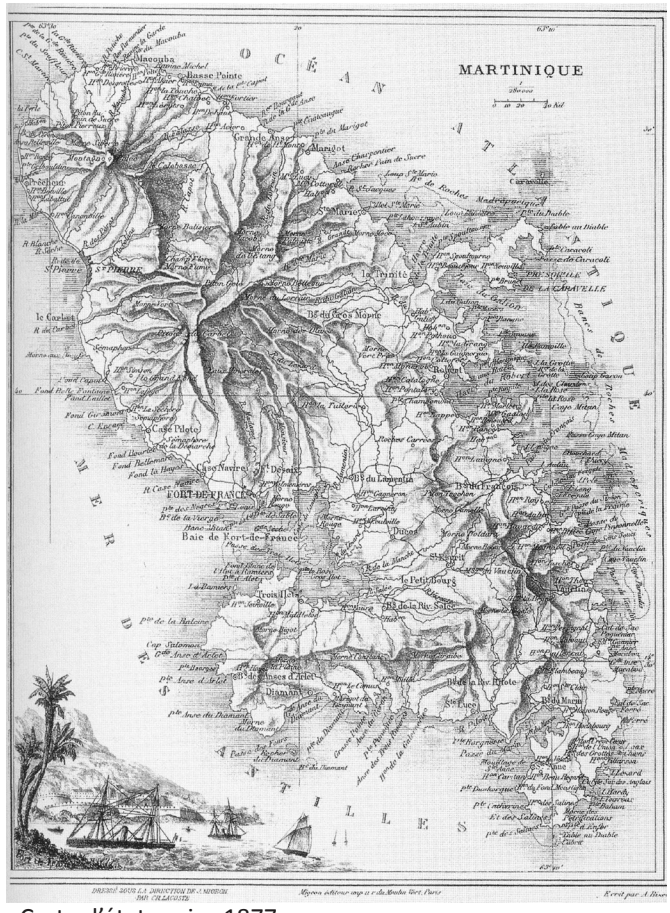

Carte d'état-major 1877

* Carte de la Martinique par Meunier, deux feuilles en cinq couleurs, au 1/50.000°, exécutée d'après les plans et levers de la Compagnie Aérienne Française et publiée en 1936 (Union Graphique, Paris).

1.13. La représentation du volcanisme

Blondel caractérise la Montagne Pelée par son lac de cratère sans plus de souci de représentation exacte.

Romain reproduit de façon picturale l'aiguille, le lac en noir et deux cratères. Bellin ignore complètement la représentation réaliste de la Montagne Pelée et des Pitons et leur donne une figure tout à fait arbitraire. Bellin et tous les cartographes jusqu'à Moreau de Jonnès sont plus ou moins influencés par les théories et les cartes de Buache qu'on attribue souvent, à tort, à Delisle et reprise par Seuter.

A partir d'observations et d'hypothèses éparses, Buache constitua un système géographique cohérent dont l'idée centrale était que la connaissance physique du globe devait commencer par celle des montagnes qui constituaient la charpente de la terre. De la connaissance de l'hydrographie, on devait pouvoir déduire celle de l'orographie. Buache parsème ainsi ses cartes de chaînes fictives déduites de l'allure générale du réseau hydrographique.

En fait, à aucun moment avant Jonnès, la cartographie de la Martinique n'utilise le terme volcan et ne tente d'expliquer le relief par le volcanisme, alors même que les Créoles le font. C'est dans la littérature géographique qu'il faut en chercher l'origine. Dans la première partie de son *Voyage à la Martinique* (1763), *Règne minéral*, *Des montagnes, de la nature des terres,* le créole Thibault de Chanvalon écrit en effet :

« Cette île est extrêmement hachée, entrecoupée partout de collines fort hautes, ou, comme on le dit à l'Amérique, de mornes fort élevés. Elle n'a que trois montagnes remarquables : tout le reste se désigne par ce nom de *mornes*. *La première est la montagne Pelée, la plus haute et la plus considérable de toutes. Elle est située vers l'extrémité occidentale de l'Ile ; elle porte tous les caractères d'un ancien volcan ; c'est aussi le sentiment des anciens habitants ».*

A la lecture de cette anticipation scientifique, Jonnès réagit violemment :

« De tous les voyageurs qui ont parlé de la Martinique, Chanvalon est celui, dont le talent était le plus étranger à l'art de l'observation et conséquemment le moins susceptible d'acquérir des notions justes sur le volcanisme de cette Ile. Aussi n'a-t-il fait que suivre l'opinion vulgaire, qui n'est peut-être elle-même qu'une tradition caraïbe, en désignant la montagne pelée comme un ancien volcan ; mais par un contraste bizarre, avec la plupart des voyageurs, dont la lunettes agrandit les objets, il a transformé en un «peloton de monticules faits en pain de sucre» les pitons volcaniques du Carbet, dont les pyramides de porphyre sont deux fois hautes comme le Vésuve et le mont Heckba ».

On lit également dans le rapport Leprieur de 1852 qu'une

« tradition sans fondement historique, il est vrai, puisqu'elle remonte au-delà de l'établissement des Européens dans l'île, mais fortement imprimée dans les esprits, racontait que la Montagne Pelée avait été le siège d'un volcan[*] ».

* *Bulletin officiel de la Martinique*, n° 49, janvier 1852, p. 3 : "Rapport de la commission d'exploration des cratères de la Montagne Pelée".

L'éruption plinienne de la fin du XVIIIe - début du XIVe (vers 1300 de notre ère), bien antérieure à l'arrivée de d'Esnambuc, ne pourrait cependant expliquer le caractère désolé de la montagne et l'origine de l'appellation «Montagne Pelée», immédiatement donnée au volcan endormi.

De fait, c'est la passion de Moreau de Jonnès pour la minéralogie et la vulcanologie, mises au service de l'Etat-Major de Villaret-Joyeuse qui cherchait à améliorer les relevés topographiques des cartes militaires, qui est à l'origine de la prise en compte scientifique du volcanisme de la Martinique. Ses *Voyages physiques dans les montagnes de la Martinique à la recherché des volcans de l'île* communiqués à l'Académie des Sciences en 1816 et 1817, concluent à la nature volcanique de l'ensemble de l'île. Une grande carte géologique et une série de cartes montrant les aires d'action des anciens volcans en sont l'aboutissement ; elles ne seront malheureusement jamais publiées.

1.14. Le paysage agraire

La transcription cartographique du terrier de 1671 permet de localiser les pointes, les falaises, les précipices, les « païs perdu par mangles » et les « païs noyés », qui ont servi à marquer les limites des terres qui pouvaient être données en concession et par conséquent du paysage colonial, le reste demeurant « pays sauvage ».

Du Parquet et ses successeurs seigneurs propriétaires de la Martinique distribuèrent eux-mêmes les terres découpées en « *places* » ou concessions. Sur les cartes de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle, la *place* est représentée par les pittoresques dessins en perspective, parfois coloriés, des maisonnettes des « maîtres de case ». Aucun découpage des terres n'est transcrit. Si, entre le terrier de 1671 et la carte de 1770, aucune représentation du parcellaire n'est disponible, la comparaison des cartes dressées par les *Ingénieurs du Roy* (1770) et même par Monnier (1727-1731), le *Routier* de 1785, sans compter la carte de Meunier (1936) prouvent l'ancienneté et la durée de la structure agraire actuelle.

Carte d'état-major 1877

L'analyse de ces documents permet aussi de dégager les caractères généraux de la propriété foncière à l'époque de l'habitation et du système esclavagiste. Trois caractères doivent retenir l'attention.

En premier lieu, le caractère géométrique du cadastre : les propriétés ont, très généralement, la forme d'un carré ou d'un rectangle ; les seules formes aberrantes sont des enclaves entre les concessions primitives aux limites orthogonales. On aperçoit même le souci d'aligner les limites selon les directions Nord-Sud et Est-Ouest selon ce que G. Lasserre pense être le «modèle américain» du partage des terres, comme aux Etats-Unis et au Canada, et qui lui semble lié à l'appropriation systématique de terres non-occupées.*

En second lieu, il apparaît nettement que les arpenteurs et géomètres ont appuyé les limites des propriétés aux rivières ou aux lignes de relief, chaque fois que la chose était possible, ce qui atténue, dans une certaine mesure, le caractère géométrique du découpage des terres. Le partage géométrique s'est opéré entre les *Ilets* limités par les rivières descendues de la montagne, le premier et le meilleur exemple en étant l'habitation Du Parquet au Carbet.

Enfin, si les cabanes symbolisant l'ensemble de la *place* ou concession jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, sont considérées par certains analystes, dont Revert, comme localisée « au centre du domaine sous le vent de la résidence de l'*habitant*, près des bâtiments d'exploitation », rien n'est moins sûr. Il faut d'abord considérer l'organisation initiale des habitations – dont la plupart n'étaient pas sucreries

* LASSERRE (G.) : *La Guadeloupe*, 1961, 1, p. 347-348.

– et surtout comparer cette symbolique à celle qui la remplace.

Pour les premières cartes du XVIIe siècle jusqu'à Plumier, le dessin d'une maisonnette suffit à designer l'existence d'une "*place*", sans précision sur son organisation ni sur sa production. Ce procédé est repris par De Fer en 1704. A partir de Buache (1732), la surface de l'île est parsemée de points, parfois colorés (Romain), le plus souvent de petits ronds, pleins ou creux, beaucoup plus rarement de petits triangles ou losanges, qui représentent les *habitations*. La question qui s'est posée aux réalisateurs de l'*Atlas historique du patrimoine sucrier* est de savoir à quel type d'habitation peuvent correspondre ces points et ces triangles ? Incontestablement ce sont toutes des exploitations agricoles, les *hattes* ou les *ménageries* consacrées à l'élevage étant si peu nombreuses qu'elles ne sont explicitement désignées comme telles que par Moreau du Temple.

Les cycles de spéculations ont fait se côtoyer plus que se succéder le pétun, le coton, le gingembre, le sucre, le cacao, le café, sans que les vivres aient jamais disparu. De la mention du nom des principaux "*habitants*" à côté de ces points, de l'adjonction à côté des points de symboles représentant les différents types de moulins à canne, à partir du XVIIIe, ces auteurs ont déduit que seules les habitations sucreries ont été signalées par les cartes, jusqu'à Moreau du Temple qui les distingue explicitement. Or la lecture de la carte de Bellin (1768) prouve que toutes les habitations sont représentées et que les sucreries sont distinguées par un symbole particulier qui signale le type de moulin qu'elles utilisent. Cette information se retrouve chez presque tous les successeurs de ce cartographe.

Si l'opposition entre paysage agraire et paysage sauvage est clairement lisible dès les premières cartes, il est une information que fournissent celles du XVIIIe siècle qui n'a pas été remarquée : la représentation des densités d'habitation.

Les pourcentages d'habitations pour l'ensemble de l'île, calculés par Mireille Mousnier à partir des recensements sont de 63,7 % pour le bord de mer et de 36,3 % pour les étages. Mais la lecture des cartes permet une analyse plus fine.

Sur les cartes de Bellin, à partir de 1768, et sur celles de ses imitateurs, le symbole de l'habitation (un losange) est dessiné soit isolé soit en groupe, sans aucun souci d'exactitude dans la localisation, mais exactement de la même manière que pour rendre les paroisses et bourgs. Le contraste entre zones de symboles isolés et zones de nuages de symboles révèle l'opposition entre densité faible et densité forte des habitations. On remarque aussitôt que les nuages de symboles sont tous proches des montagnes et des amas d'arbres désignant les espaces de végétation sauvage. En revanche, tous les losanges isolés se trouvent à proximité du littoral ou d'un grand chemin.

La cartographie depuis Bellin prouve donc que les géographes de cette époque ont pris conscience de l'inégale densité de l'occupation du sol et, certainement, - puisqu'ils utilisent des symboles distincts – de l'importance du nombre des habitations non sucrières dans des régions bien particulières de l'île. Ils ont rendu compte de deux paysages agraires au XVIIIe siècle : celui de la grande habitation de région plane ou faiblement pentue, occupant un large espace, et celui de la petite habitation des mornes, beaucoup moins étendue.

1.15. Le plan de l'habitation

L'organisation spatiale de l'habitation n'est visible sur les cartes qu'à partir de celle de Moreau du Temple (1770). Sur les cartes de Moreau du Temple et celles de Monnier, ainsi que sur les "routiers", ce n'est plus seulement l'habitation et la nature du moulin des sucreries qui sont représentés, mais le plan de l'ensemble de ses bâtiments, industriels et domestiques, et même son parcellaire. En somme, rassemblé dont le pôle, l'élément central, n'est pas la « case à demeurer », puis la « grand'case » de l'habitant sucrier, mais le moulin et le « foyer » (fourneaux de la sucrerie).

Le type d'habitat lié à cette forme d'exploitation de la terre est un habitat ramassé en petits groupes

Plan « routier » 1785

c'est la première représentation du **paysage agraire :** champs de canne, jardins, "lisières" ou haies, "raziers", bois et mangle.

Grâce à la transcription en plan des divers éléments de l'habitation sucrerie, on peut distinguer la partie industrielle avec le moulin et la partie domestique divisée entre les cases à nègres, alignées en minuscules rectangles très rapprochés, et la grand'case ou maison de 1'*habitant*, plus importante et isolée par ses dépendances. L'habitation elle-même connaît un habitat au centre de chaque domaine. Eugène Revert a employé, pour définir ce groupement des «cases à nègres» (où se trouvaient aussi les engagés blancs) autour de la «maison du maître» et de la sucrerie, l'expression de *groupements ancillaires des vieilles habitations*[*]. En outre, le littoral attire partout la partie industrielle et si la partie résidentielle est souvent située en hauteur, ce n'est pas pour des

* REVERT (E.) : *La Martinique*, 1946, p. 284-285.

raisons de «confort», comme on l'affirme souvent, mais, le plus souvent, par les nécessités techniques de la production et de l'évacuation des produits.

Ces cartes donnent aussi le plan des autres habitations, mais ne permettent pas l'attribution domestique ou agricole des bâtiments représentés.

Les habitations isolées dont rend compte la carte de Moreau du Temple, ne sont souvent identifiées que par le mot "Caze" ou la "qualité" de l'occupant : "Nègre libre", "Mûlatre" ou "Mulatresse", parfois par son nom. Ces mentions cartographiques prouvent l'existence, dans le paysage agraire, d'une petite propriété libre, indépendante de l'habitation voisine et s'adonnant à d'autres productions.

Entre Bellin et Moreau du Temple, la vision schématique d'une domination totalitaire du terroir martiniquais par la grande habitation esclavagiste, particulièrement l'habitation sucrerie, est donc à écarter. La toponymie d'aujourd'hui conserve le souvenir de ces «jardins de liberté», souvent donnés à des libres de couleur par leur père blanc, dans la région longtemps réputée «sauvage» de la *Barre de l'Isle*. Ces *Fonds Gens Libres* se trouvent en effet dans les communes du Marin, de Rivière-Pilote et du Vauclin.

1.16. L'URBANISATION

Le mode de colonisation choisi et la longueur du front de conquête des sols (la côte toute entière), ont provoqué une très faible concentration de l'habitat. Tout montre que la part la plus importante de la population, depuis le XVIIe jusqu'au XIXe siècle vit dans une structure non agglomérée.

Cependant, la première mention de « bourgs » est explicite sur la carte de Blondel (1667) et associée à des symboles particuliers. Mais sur sa carte manuscrite de 1725, Labat ne dessine les maisons que d'une seule agglomération : le bourg du Fort Saint-Pierre. En 1729, Houel inaugure la représentation en plan et en couleur des agglomérations, toutes situées en bordure de mer. Particulièrement précis sur la carte de Romain (1734), ces plans permettent ensuite de suivre sur les cartes qui les offrent l'évolution de l'urbanisation de la Martinique, jusqu'à nos jours.

1.17. Le paysage industriel (XIXe-XXe siècles)

Les paysages de l'habitation et du jardin peu à peu étendu à l'ensemble de l'île et stabilisés dans leurs caractères, sont en partie transformés par la mise en place progressive des usines centrales, entre 1850 et 1880. En réalité, après l'échec de l'usine Thorp à la Pointe Simon (Fort-de-France), l'emprise de l'usine ne s'est étendue qu'aux régions planes : plaines ou plat pays du Lamentin et de Rivière-Salée, du François, de Sainte-Marie, de Basse-Pointe, du Lorrain, du Robert et de Trinité, du Vauclin et du Marin, soit 13 au total en 1947.

Contrairement à ce qu'on affirme, l'avènement de l'usine dans le domaine du sucre n'a pas fait disparaître les autres productions et n'a pas entraîné la radicalisation du binôme champs-jardins dans le paysage. En fait, la transformation usinière n'a jamais été totale, les habitations des hauteurs, trop éloignées des nouveaux centres de manipulation, ont continué leur fabrication de sucre puis sont passées à la distillation du « rhum zabitant » (d'habitation et non d'usine) et dans une moindre mesure à la fabrication du « sirop batterie ». Comme le soulignait Revert, en 1946, « à tous les moments de l'histoire de la Martinique, la petite propriété est arrivé à se maintenir plus ou moins aux côtés de la grande » et qu'elle « tendit à se développer au lendemain même de la libération ». Face à l'usine centrale, la petite exploitation agricole a non seulement résisté mais a même progressé, quitte à vendre sa production à l'usine. En outre, sur les terres vacantes des habitations ruinées et sur les terres domaniales, se sont produites nombre d'occupations de fait, sans aucun titre, mais qui ont fini par être régularisées.

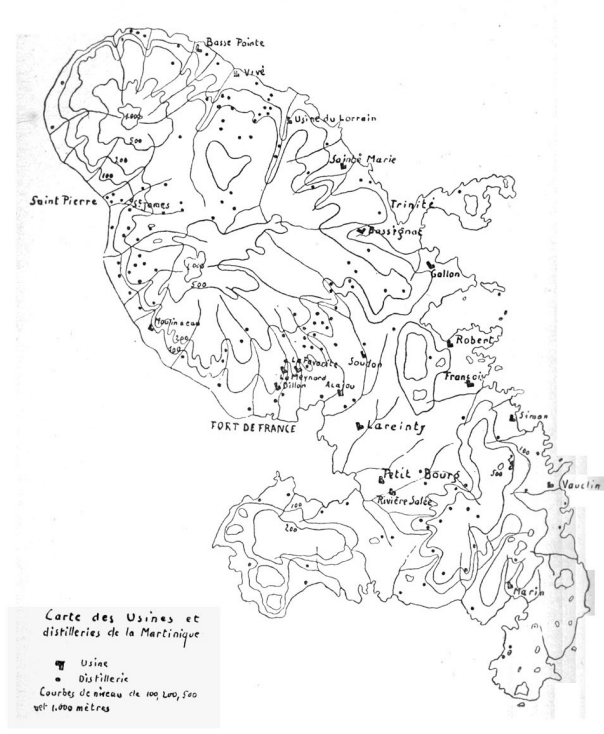

Carte des usines et distilleries de la Martinique en 1946

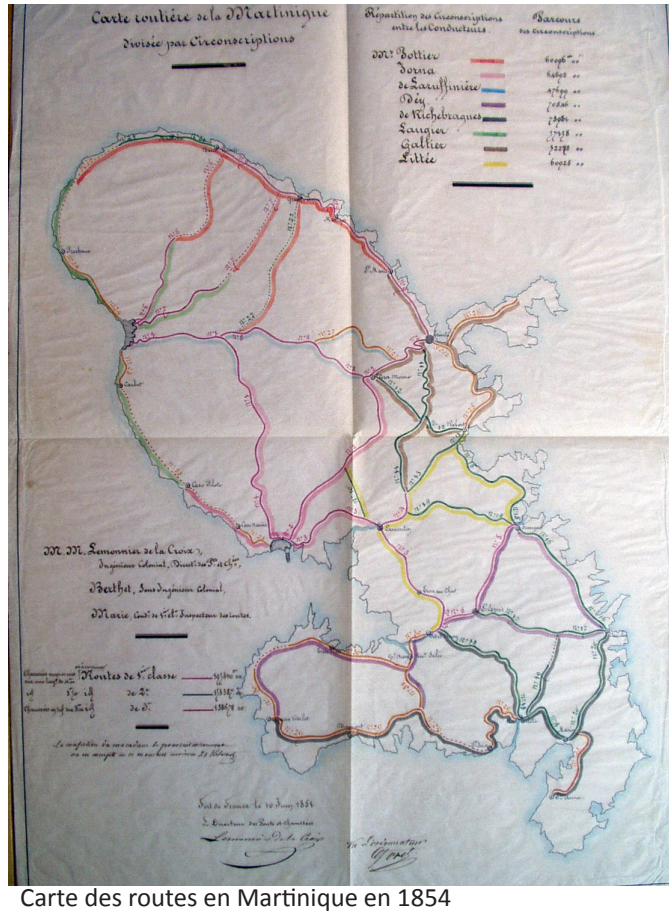

Carte des routes en Martinique en 1854

La grande propriété d'usine, avec les champs, se trouve concentrée dans les huit centres : Rivière-Pilote, le Saint-Esprit, Saint-Joseph, Sainte-Marie, le Gros-Morne, Rivière-Salée, le Lorrain et le Vauclin. Les quatre communes de Rivière-Pilote, Le Saint-Esprit, Rivière-Salée et le Vauclin sont limitrophes et c'est là qu'on trouvait, en 1946, près de 1700 petites exploitations reconnues dont il faut remarquer qu'elles se localisent très exactement sur les pentes de la « barre de l'isle », zone d'ancienne culture en jardins. Il en va de même pour les hauteurs limitrophes de Saint-Joseph, du Gros-Morne et de Sainte-Marie auxquelles se rattachent la partie élevée du Lorrain avec la montagne du Marigot.

C'est donc dans un autre domaine que l'industrialisation a affecté le paysage de la Martinique : celui des transports.

Carte de la Martinique - Ponts-et-Chaussées

Carte routière de la Martiniqu

La modernisation de l'infrastructure routière apparaît au début du XXe siècle sur la carte des routes. On y reconnaît en particulier l'achèvement du tour de l'île, à l'exception, toujours actuelle, de la section Grand'Rivière-Le Prêcheur.

En fait, comme le montre la carte des Ponts et Chaussée, l'essentiel de la circulation des personnes et des marchandises s'effectue par cabotage : en 1927 encore, il n'y avait pas 15.000 véhicules en circulation dans l'île.

Carte de la Martinique - Ponts-et-Chaussées

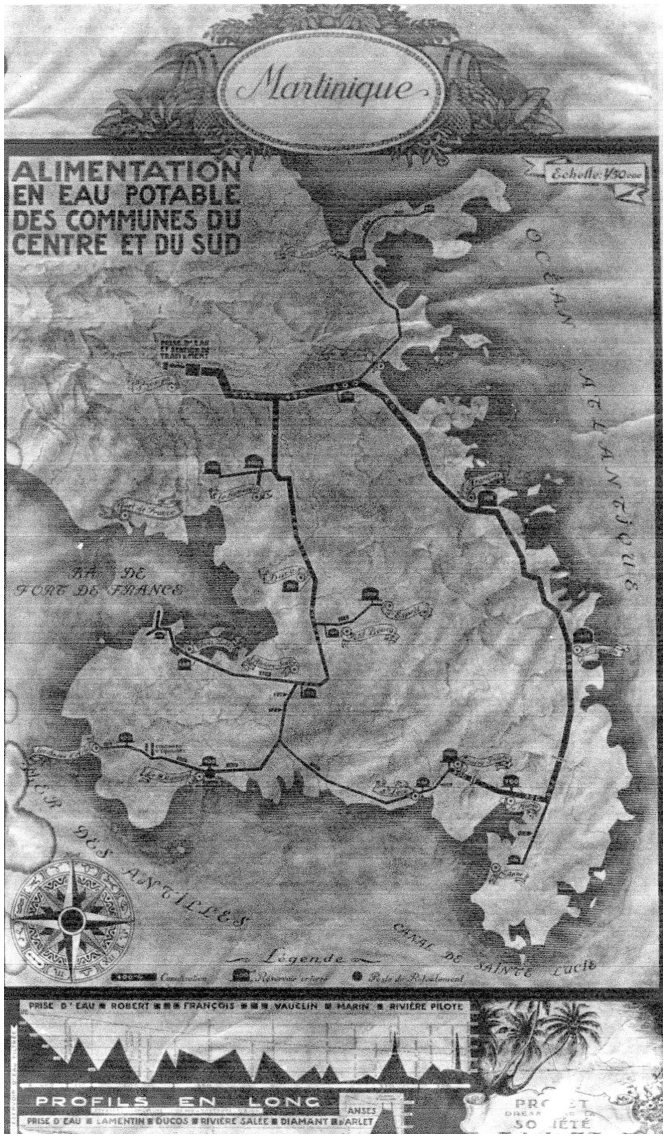

Martinique – Carte de l'alimentation en eau potable des communes du centre et du sud

On notera pour le XXe siècle, la carte de l'adduction d'eau du Sud.

Les chemins de fer témoignent des nouvelles nécessités de gestion de l'espace qu'implique la concentration industrielle et foncière de la production sucrière dans les usines centrales.

Le cabotage, avec les « marines » (débarcadères), terme disparu de l'usage, transforment le paysage littoral.

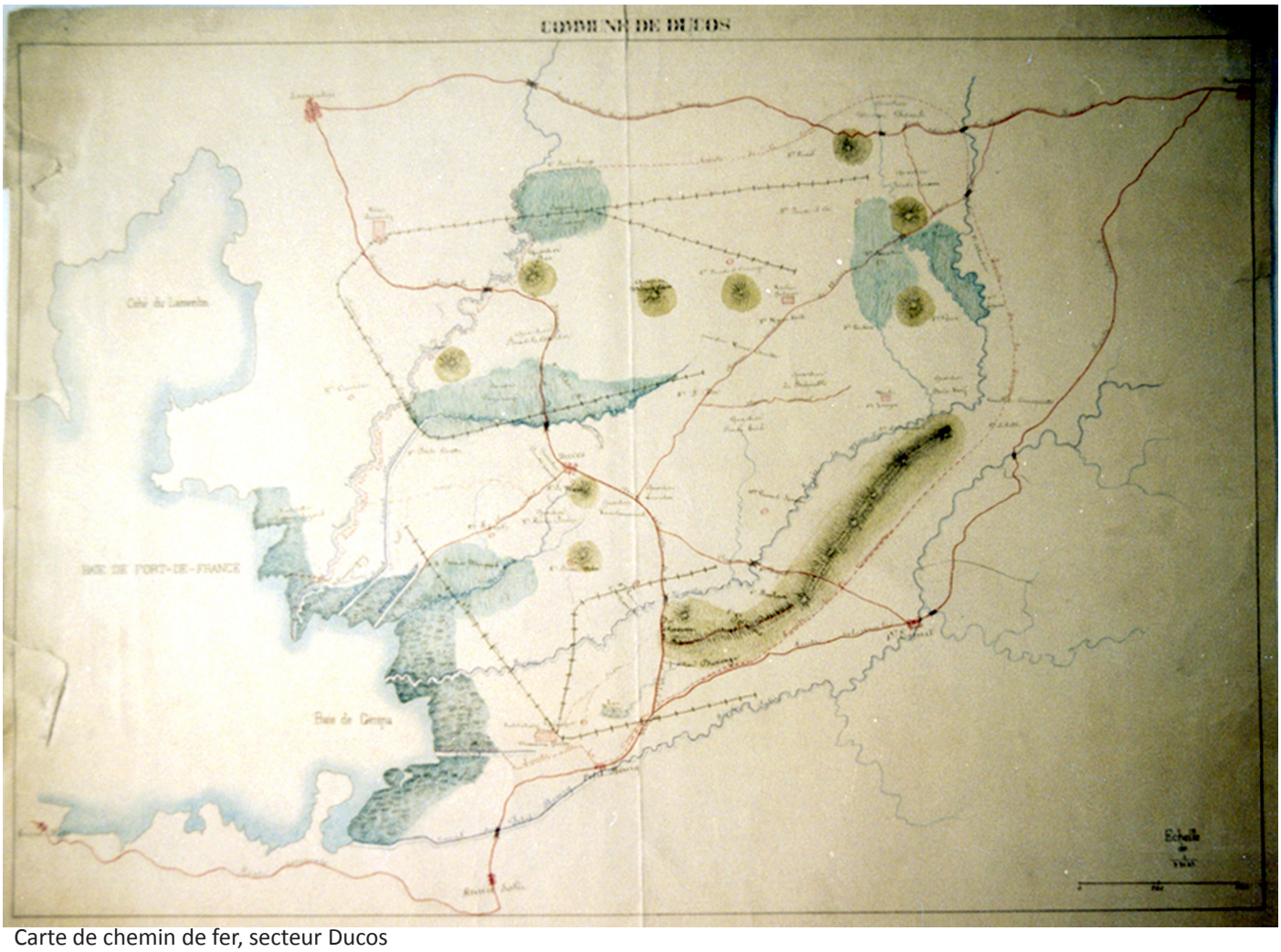

Carte de chemin de fer, secteur Ducos

1. Descriptions écrites : Les premiers mots du paysage martiniquais

La mer

Venant d'Europe, compte tenu des techniques de la navigation à voile et de la configuration du littoral au vent, il faut doubler le sud de l'île pour l'aborder par l'ouest ; il est aussi plus facile d'atterrir à l'abri de la baie de Fort de France ou de celle du Gallion lorsqu'on vient de la Terre ferme du continent c'est-à-dire de l'Ouest. L'impression des navigateurs qui approchent de la Martinique est donc double : repoussante et inhospitalière à l'Est, accueillante à l'Ouest,

J.-P. Moreau en recherchant les traces de la Martinique dans les archives ibériques a découvert plusieurs touchées espagnoles avant l'installation à demeure des Français. Au début du XVIIe siècle, l'anonyme de Carpentras parle de *la Grande Rivière* où les vaisseaux, espagnols ou français, vont faire de l'eau et du bois. La dernière mention du passage des galions se trouve dans Labat qui raconte :

« Jeudi 28 janvier 1695 devant le Macouba environ à une lieue et demi au large.» Le père dénombre dix-sept gros vaisseaux et deux petites frégates ou pataches. *«Ils mouillèrent sous le vent de la Dominique, où il firent de l'eau et du bois*[*] *»*.Le nom du capitaine caraïbe Salomon, les détails fournis sur la navigation et le mouillage (arrivée par le Sud depuis la Barbade, indication de «l'îlette qui était dans la grande anse où étions mouillés»), permettent de penser que le séjour s'est effectué à l'Anse à l'Ane et à l'îlet à Ramiers, c'est-à-dire au sud de la baie de Fort-de-France. Ces points du littoral correspondent par ailleurs à des sites archéologiques amérindiens répertoriés.

Un capitaine caraïbe du nom de Pilote se charge de nourrir 35 matelots avant de s'en aller à la guerre. Est-ce le même qui fit alliance avec Dupont en 1636 et lui céda la Case Pilote ?

Le capitaine Fleury se fait céder une «habitation» par le principal capitaine caraïbe nommé Louys et y bâtit un fortin de bois armé de quelques pierriers[**]. Ce Louis est peut-être le même que celui qui figure à l'Est sur les cartes des années 1640.

Le littoral

Le journal de bord d'un officier de la flotte de Cahuzac en 1629, prouve que la toponymie des côtes de l'île était déjà fixée pour les Français qui revenaient du Brésil par les «îles du Pérou» :
Arrivant de la Barbade, *le 24 juillet 1629 pour tenir par la bande du sud de la Martinique. Nous vîmes un canot de sauvages qui venaient à nous derrière le Diamant.* (…) *Nous continuâmes notre route sur le bout d'avant de l'île* (cap Salomon) *que nous doublons sur les quatre heures de l'après-midi. mettant le cap au nord quart de nord-est, aurez aussi beau mouillage dans la Grande Ance*(baie de Fort de France), *à la Case des Navires, au côté du nord de la rivière et au bord sud à cinq, six et sept brasses d'eau et les deux Pitons demeureront au nord de vous. Puis allant de là le long de la côte, à trois lieues au nord-ouest et au nord vous trouverez une grande couche d'arène où il y a bon mouillage et le travers d'un grand vallon ou mouillerez à 10 ou 12 brasses d'eau.*[***]

* LABAT (J.-B.) : Nouveau Voyages au isles de l'Amérique, 1742, réédition 1979, I, p. 317.

** MOREAU, J.-P. : *Un flibustier français*, 1987, p. 194-195. La relation indique que le village du principal chef se trouve à 6 ou 7 lieues de leur anse et îlette soit à Rivière Pilote ou à Case Pilote. Par la distance, il ne peut s'agir de la baie de Trinité où un capitaine Louis vivra sur l'îlet Saint-Aubin (appelé auparavant *Isle de Caerman*) dans les années 1660.

*** Cité par PETITJEAN ROGET (J.) : *Le Mémorial Martiniquais I*, 1980, p. 61 et 64.

L. P. May écrivait que «les «Culs-de-sacs », les « fonds », les « cranages », les « forts », tels sont les noms de ces premiers établissements. Désignations expressives et très exactes qui nous disent le rôle et l'importance du site, de la nature du sol et de la sécurité dans l'élection d'un lieu d'échange[****]».

L'intérieur des terres

Le terrier de 1671 nous renseigne sur l'importance des bois debout, des « païs perdus », des « grands païs montagneux », des savanes et des «raziers» ou haziers, mot d'origine normande défini par J.-B. Thibault de Chanvallon comme de «maigres bois taillis[*****]. Il signale les pointes, les falaises, les précipices, les « païs perdu par mangles » et les « païs noyés », pour marquer les limites des terres qui peuvent être données en concession et par conséquent du paysage colonial, le reste demeurant « pays sauvage ».

Les premières transcriptions littéraires du paysage de la Martinique qui ont été collectées et analysées par J. PetitjeanRoget offrent une plus grande variété de ces mots[******]. A commencer par les chroniqueurs du XVIe siècle, André Thevet et Jean de Laet. Celui-ci écrit :

« Martinique ou Matilino, dite anciennement de ses habitants Madinina, toute relevée en montagnes, et au milieu du pays, il y en a trois qui paraissent par-dessus les autres, la plus haute desquelles a le sommet rond représentant la forme d'un chapeau et est la première vue de tous de quelque côté qu'on vienne ». C'est plus tard, à l'époque du père Bouton (1640) qu'on parlera des « pitons au sommet des plus hautes montagnes ». Le journal de bord de la flotte de Cahuzac (1629) parle des deux pitons.

Tous les chroniqueurs ont été frappés par le relief tourmenté de l'île. Rochefort : *« C'est la plus rompue des Antilles. C'est-à-dire la plus remplie de montagnes qui sont fort hautes et entrecoupées de rochers inaccessibles »*. Au milieu du XVIIe siècle le père Bouton déclare : *« la Basse Terre est raboteuse et divisée par des montagnes qu'on appelle ici mornes, fort âpres, rudes et difficiles ».*

Dès l'origine, le terme « morne », issu du portugais et ignoré du français, désigne ce qui apparaît comme caractéristiques du paysage martiniquais puisque, en 1656, le père Pacifique de Provins note que *« la meilleure terre est celle de petites montagnettes (en réalité des collines) qu'ils appellent mornes à la différence des très hautes et inhabitables ».* Dans le paysage reconnu, parce qu'habitable, les mornes avec leurs « costières » ou flancs s'opposent aux fonds ou petites vallées. Bouton écrit ainsi :

« On trouve en quelques endroits de petites plaines et certains cantons de pays plat et de très beaux fonds dans le long des rivières ».

Le «Plat Païs» désigne tout le nord-est de la Capesterre ou côte au vent, jusqu'à Basse Pointe, zone convoitée par les colons cantonnés sur la Basse Terre, dès l'arrivée de Du Parquet en 1637. Les premières cartes, inspirées de Sanson, et celle de Visscher, indiquent la frontière entre la «Demeure des Sauvages» et la «Demeure des François» qui, en 1648 déjà, englobe le quartier de Basse Pointe et mentionnent le «plat pays».

Quant aux « fonds », ils ne cessent d'entretenir une polémique futile à cause de l'ignorance persistante de l'histoire agraire des Antilles, y compris chez certains archivistes, malgré les recherches réalisées sur les « habitations ». En 2006 encore, pour justifier la systématisation de la graphie « fonds » pour « fond » sur les cartes au 1/25.000, un directeur de l'IGN dont on taira le nom adressait

---

**** MAY (Louis-Philippe) : HIistoire économique Martinique, 1930, p. 209.

***** THIBAULT de CHANVALLON (Jean-Baptiste Mathieu) : Voyage à la Martinique, 1783.

****** PETITJEAN ROGET, *Le Mémorial*, 1980, p. 112-119.

à une association de généalogistes ce message électronique ahurissant :

« Effectivement ce toponyme se rapporte à la topographie. Il s'agit d'un endroit creux et humide, carrefour et thalwegs (confluence) avec éventuellement une source ou une résurgence et, accessoirement, peut-être situé loin du hameau ou du village. Cela dérive de font qui vient de fontaine et/ou de fond qui vient de fond de vallée. Ce toponyme se trouve en moyenne montagne mais jamais en plaine.

Toujours sur le sujet évoqué ci-dessus, pour un même lieu, le toponyme de la carte de Moreau du Temple (1770) est parfois différent de celui qui figure, de nos jours, sur la carte 25000 de l'IGN (cela est fréquent).

Exemple:

Au Morne-Vert : Carte Moreau du Temple = Deville fils, carte IGN = Fond Moulin.

A Case-Pilote : Carte Moreau du Temple = Roche, carte IGN = Fond Boucher etc.

Les suffixes (Moulin ou Boucher) se rapportent souvent à des anthroponymes c'est-à-dire des noms de personnes ayant vécu à cet endroit mais, il n'est pas exclu (pour les cas ci-dessus), qu'il y ait eu une minoterie pour le premier ou un débit de viande pour le second. Le sujet est à approfondir et ... »

L'orthographe de «Fond» pose un problème général à l'ensemble des Antilles françaises qu'on pouvait croire résolu après H. PetitjeanRoget et M. Mousnier*. Dans le langage créole qui s'élabore à l'époque de Bouton, *fond* s'oppose à *morne* et prend un sens nettement topographique : dépression, fond de vallée. Il est bien vrai que l'appropriation du sol, qui s'est avérée la plus précoce parce que la plus facile, a concerné les terres basses proches des exutoires hydrographiques et les costières des mornes, mais la topographie de la côte caraïbe, de part et d'autre de Saint-Pierre, offre bien plus de plateaux tombant sur la mer par une falaise que de vallées alluviales. Les fonds sont en réalité des surfaces subhorizontales souvent coupées par de profondes ravines à proximité de la mer.

Dans une logique étroitement française, c'est le mot *fonds*, tiré du latin *fundus*, avec le sens de «bien fonds», de «fonds de terre», qui conviendrait le mieux pour désigner la concession non bâtie et donc la base foncière du domaine agricole, mais ce dernier n'a jamais été désigné ainsi dans les colonies françaises, mais toujours par le terme *habitation*. Il paraît donc peu légitime d'orthographier systématiquement ce mot avec un «s» final.

Dans le cas de Fond Moulin de Grand'Rivière, une autre habitation que celle évoquée par le spécialiste de l'IGN**, une étude d'archéologie historique a révélé précisément à quelle époque l'ancienne sucrerie *Borq* (Moreau du Temple, pour *Bourk*), redevenue caféière, prend l'appellation *Le Fond Moulin* qui lui est restée : après son acquisition par Paul Méry de Neuville en 1804 et avant sa vente à Jean Baptiste Sabat Cassius Linval en 1821. Tous les actes notariés portent expressément *Le Fond Moulin*. C'est donc l'orthographe « fond » que doit retenir l'IGN, dans le cas présent comme dans tous ceux qui s'appuient sur la tradition ou sur les archives.

Ce terme, essentiellement géographique aux Antilles créoles, ne manque pas de renvoyer au problème du respect du patrimoine toponymique qui sera examiné ailleurs.

* MOUSNIER, Mireille, "Occupation spatiale des habitations littorales à la Martinique. XVII^{e}-XIX^{e} siècles", *Caribena*, 1, 1991, p. 129.

** Il existe trois lieux dits « Fond Moulin » à la Martinique.

Les eaux

Après le relief, ce qui frappe l'observateur ancien c'est l'abondance de l'eau. C'est d'ailleurs pour ses aiguades que l'île est aussi souvent visitée par les navigateurs, avant la véritable colonisation : en témoigne le manuscrit de l'Anonyme de Carpentras (1618-1620). Pour ceux qui s'installent, tel le père Bouton, l'eau qui tombe des mornes fâcheux est un bien incomparable par le

« nombre de petites rivières ou ruisseaux qui coulent d'en haut et ont de la pente ».

Dutertre s'extasie en 1654, affirmant que

« toute l'île est arrosée de plus de quarante rivières dont l'eau est excellente », et que « certaines sont navigables fort avant dans les terres ».

Ces cours d'eau qui ne tarissent jamais sont multipliés en temps de pluie par des torrents qu'on appelle « ravines » précise Rochefort. On découvre avec lui, un autre terme caractéristique du paysage martiniquais, ignoré du français : la ravine. Ce terme, également employé aux Mascareignes, désigne à la fois le lit et le petit ruisseau qui, en se transformant en torrent, le creuse profondément. Les cartographes et les voyageurs ne manquent pas aussi de relever les salines et les étangs, tout aussi nécessaires aux besoins de la navigation et de l'installation que les ravines.

Montagne et grands bois

Les descripteurs de la Martinique sont aussi frappés par sa verdure.

« L'île est pleine de bois de haute futaie » dit l'un, il y a au milieu une montagne couverte de bois, haute et relevée jusque dessus les nues dit l'autre. Et l'on découvre l'association précoce des montagnes centrales et de ce que l'on appelle très rapidement « les grands bois ».

Dès 1671, le terrier indique que :

« tout le cœur de l'Isle est encore bois debout, la plus grande partie, Montagnes et païs inaccessible, y ayant néanmoins beaucoup de terrein, où, s'il estoitdesfriché (ce qui ne peut estre que de longues années, et avec grand'peine et dépence) l'on pourroit faire du Gingembre, Indigo, Cotton, et autres Marchandises agrées à porter ».

Une chanson créole traditionnelle, interprétée dans les années 1960 par Moune de Rivel en rend compte :

« La haut dans bois,
Té ni en joupa.
Pesonn' pas sav ça qui adan bois ».

En 1822 encore Renouard de Sainte-Croix écrivait :

« La plus grande partie des montagnes qui se trouvent former la partie centrale de l'île est couverte de bois très anciens, entrelacés de lianes fortes, qui semblent défendre l'entrée de ce séjour d'horreur demeure ordinaire des serpens, et impénétrable même pour les Nègres-Marrons qui n'osent se retirer que sur ses lisières. ».*

Il concluait sur les surfaces effectivement occupées

* RENOUARD, *Statistique de la Martinique*, 1822, 1, p. 195-196.

par la colonisation :

« Après l'échec de l'élevage et de la colonie allemande de 1765, il n'y a donc pas le tiers, mais bien un peu plus du quart du sol de la Martinique en culture ».

Cette puissance de la forêt est attribuée par les premiers auteurs au climat humide et chaud et surtout, croyaient-ils, à l'absence de saison.

Ces premières descriptions de la Martinique nous font prendre conscience des limites de l'implantation coloniale et de ses conséquences aujourd'hui : de vastes espaces vides restreignent le territoire effectivement cultivé, habité et donc urbanisé. Ces espaces non peuplés correspondent essentiellement aux massifs montagneux centraux et aux zones de mangrove. Ainsi, à la Martinique plus du dixième de la superficie totale est constitué par les paysages sauvages et non pénétrés qui s'étendent autour de la Montagne Pelée et des pitons du Carbet.

A ces surfaces de «bois debout», il faut ajouter les régions de « mangles » ou mangrove dont les principales se situent au fond de la baie du Lamentin.

Le premier vocaboulaire créole du paysage

Abymes

Anse

Baie

Basses

Basse Terre / Capesterre

Bois debout

Bord (berge)

Cap

Costière

Cul-de-sac

Etang

Falaise

Fond, Font

Grands bois

Ilet

Lisières

Mangles

Marigot

Montagne

Morne

Passage (passe)

Pays noyé

Piton

Plaine

Plat pays

Pointe

Ravine

Razier (hazier, hallier)

Rivière

Savane

Saline

Trou

2.2. Paysage de soi, paysage de l'autre

Etrange chassé-croisé de clichés et de représentations (ou de contre-représentations) que cette littérature, - chroniques, éphémérides, comédies et poésie - produite par des originaires de l'île, jusqu'au début du XXe siècle. La plupart n'évoquent même pas le paysage, tel le Vieil habitant de Sainte-Marie qui rédige ses éphémérides entre 1745 et 1765 ou tel Philippe Brunet, lui aussi habitant de Sainte-Marie, qui note les siennes entre 1756 et 1763. Il est vrai qu'il ne s'agit pas là d'œuvres littéraires à proprement parler et pourtant on retrouve la même indifférence dans une pièce de théâtre attribuée à Gaspard Tascher de la Pagerie (1735-1790), père de Joséphine et grand-père de Bissette : *L'Habitant de la Martinique*[*]. Dans cette comédie de mœurs, le décor n'est pas planté sans doute parce que supposé connu des spectateurs du théâtre de Saint-Pierre d'avant la Révolution, plus sûrement parce que le genre adopté n'y prêtait pas. Comme Thibault de Chanvalon, l'auteur est un fils d'habitant sucrier envoyé en France pour y recevoir une formation et qui revient déçu par le faible intérêt pour les lettres que manifestent ses compatriotes. En fait, pendant très longtemps, tout descripteur local de la Martinique n'a trouvé aucun public local, sauf à passer par les sciences ou par l'histoire : le paysage de Chanvalon est une description géographique, sans aucune recherche d'effet littéraire, même s'il lui arrive de traduire ses sentiments avec une belle aisance de plume. Ainsi, pour son inquiétude devant la nature :

«La nature paraît uniforme à l'Amérique, parce qu'elle travaille sans cesse ; une verdure continuelle cache ses opérations secrètes».

C'est par le détour de la géographie et de l'histoire, voire de la statistiques, que les premiers paysagistes créoles seront contraints de s'exprimer : Thibault de Chanvalon 1763, Sidney Daney 1850 et Rufz de Lavison, 1850 (?).

On ne peut dire s'ils s'opposent ou non aux Européens qui font de longsséjours et qui finissent même par s'installer comme Leblond, Moreau de Jonnès, ou Garaud, car ils ne parlent pas de la même chose et surtout pas pour le même public. Le voyageur qui rapporte ce qu'il a vu n'a aucun souci d'être lu par ceux qui vivent dans les lieux décrits, on peut même assurer qu'il est certain qu'il ne le sera pas, tant le mépris et la distance, après un accueil chaleureux de leur part, paraissent souvent sans bride. Que dire des deux cents auteurs recensés par R. Antoine qui, entre 1635 et 1940, ont écrit sur les Antilles sans y être jamais allés !

En outre, alors que l'étranger et l'administrateur viennent de la mer et perçoivent le territoire de l'île depuis la mer pour se l'approprier, c'est tout le contraire pour l'ensemble des créoles de l'île, jusqu'au XXe siècle : ils ne voient pas la mer et craignent la montagne.

[*] ANTOINE, Régis, "Un vel esprit de la Martinique à la fin du XVIIIe siècle", *Annales des Antilles*, n° 18, 1974, p. 17-23.

2.3. Exotisme européen

L'exotisme européen a d'abord longtemps retenu de la Martinique les «impressions inaugurales», plus puissantes dans les chroniques du XVIIe et du début du XVIIIe siècle. Il a ensuite recherché de préférence les douces variations plutôt que les contrastes brutaux de la nature. Les paysages y ont parlé à la sensibilité autant qu'aux sens, suscitant ici et là une «bonne monnaie mythologique» (R. Antoine) sur un fond traditionnel qui reflète rarement une impression spontanée. Sur le plan humain, l'étrangeté de l'Antillais – car on a rapidement oublié le Caraïbe – n'a plus été l'axe des textes, dès le XVIIIe siècle, mais bien plutôt le rapport que l'écrivain blanc d'Europe pouvait entretenir avec lui, entre différence et ressemblance, dans une dialectique convenue à force d'être répétitive.

Notons que si les premiers chroniqueurs du XVIIe siècle ne célèbrent pas la nature vierge, au moins la remarquent-ils, à la différence de nombre de leurs successeurs du XVIIIe siècle. Rochefort (*Histoire naturelle*, 1658) invite à admirer les pentes cultivées «le beau vert naissant du tabac planté au cordeau, le jaune pâle des cannes à sucre qui sont en maturité, et le vert brun du gingembre et des patates». L'état de nature ne l'attire en rien et cela nous confirme, au niveau de la littérature, cette appréhension du réel entre les deux pôles du «sauvage» et du «cultivé qui constitue pour l'Européen d'alors une sorte de clé du monde.

Le père Labat atteste que la beauté – donc l'attirance – réside du côté des cultures, non du côté des sites sauvages :

«Tant on trouve de différence entre le sommet affreux de cette montagne (…) et le milieu et le bas que l'on voit couvert d'une agréable verdure, arrosés d'une infinité de ruisseaux, et cultivés avec tout le soin et l'industrie possibles» (*Nouveau Voyages*, 1722).

Lorsque s'atténue la lecture en binôme, un regard enchanté rassemble des éléments de la réalité concrète dans l'intention de perpétuer par l'écrit le ravissement éprouvé «en vrai». Il en résulte souvent des stéréotypes - de perception comme de représentation – transmis d'auteur à auteur plutôt que des transcriptions personnelles de paysages saisis parce que saisissants. C'est une manière d'écrire à l'exotique qui convient à n'importe quelle réalité objective mais qui peut trouver des accents romantiques et donc plus personnels lorsqu'elle se risque à saisir les espaces sauvages : montagnes, falaises, ravines, grand bois, tels qu'ils sont décrits dans *Le Morne au Diable* d'Eugène Sue (1842).

2.4. Paysages littéraires de retour au pays natal

Il faut d'abord relever, après J. Corzani, que la plupart des hommes de lettres originaires de près ou de loin des Antilles et quelle que fut leur couleur – jusqu'à Alexandre Dumas – ont oublié leur patrie ou celle de leurs pères au point que jamais leurs œuvres n'en reflètent la moindre image, même fugitive*. Il en va ainsi de Pierre de Bologne, né à la Martinique en 1706, ou de Charles Joseph Loeillard d'Avrigny, né en 1760 dans la même île.

Si Moreau de Saint-Mery n'a pas pris la peine de faire la «description» de son île natale, après un séjour pour études en France, il n'en est pas de même pour son prédécesseur J.-B. Thibault de Chanvalon qui publie en 1763 son *Voyage à la Martinique*. Quoique né à Saint-Martin, Charles Auguste Sorin fait toute sa carrière à la Martinique où il meurt, à Saint-Pierre, en 1833. En grande partie inédite, son œuvre poétique a été signalée au public par l'historien martiniquais Sydney Daney en 1857 ; elle se rattache par le style et les thèmes à la poésie du XVIIIe siècle et s'intéresse peu au paysage : «M. Sorin ne fut pas ce que nous appelons un poète de la nature ni un poète du genre descriptif**».

En fait, les rares auteurs créoles du XVIIIe siècle se plient aux règles du goût littéraire de la France : les paysages des Antilles ne constituent qu'un cadre réduit à la désignation de la faune et de la flore en termes génériques***. Dans un genre où l'on pouvait l'attendre, celle des fables imitées de La Fontaine, le paysage est totalement absent de l'œuvre en créole de Marbot (1845).

Aux XIXe et XXe siècles, Dessalles, Delmond, Hélène Lemery, Tally, Tardon et autres déracinés, fonctionnaires ou non, semblent plongés dans une nostalgie souvent passéiste, au contenu parfois artificiel qui emprunte à celui de l'exotisme européen, mais traduisent une incontestable autonomie dans leur description du paysage natal. De tous, StanyDelmond qui n'avait pourtant pas de prétention littéraires, est celui qui a le mieux conceptualisé cet état d'esprit, sans doute parce que l'objet de ses regrets a bel et bien disparu en 1902****. Il en va autrement ensuite. Depuis la naissance de la «négritude» littéraire, l'homme a pris la place du paysage dans la quête nostalgique d'identité et l'on a souvent l'impression que les écrivains ne voient plus la réalité paysagère autrement qu'à travers des filtres conventionnels. De façon plus générale, malgré le «mythe du retour» au pays natal – ou à cause de lui -, les originaires de la Martinique qui y viennent comme migrants saisonniers ou définitifs ont en tête des images qui ne sont guère différentes de celles que les agences de voyages formatent pour les touristes traditionnels en mal de soleil, de plages au sable blanc et de mer turquoise, sans oublier les cocotiers.

* CORZANI, Jack, *La littérature des Antilles Guyane françaises*, Fort-de-France, Editions Désormeaux, 1978, p. 110 : l'oubli du pays natal.

** DANEY de MARCILLAC, Sidney, *Documents pour servir à l'histoire de la Martinique*, Saint-Pierre, 1857, réédition Fort-de-France, Société d'histoire de la Martinique, p. 241.

*** ANTOINE, Régis, *Les écrivains français et les Antilles, des premiers Pères Blancs aux Surréalistes Noirs*, Paris, Maisonneuve &Larose, 1978, p. 105.

**** DELMOND, Stany, *Jeunesse aux Antilles (Saint-Pierre 1870-1902),* Paris, L'Harmattan, 2001.

2.5. Quelques exemples littéraires de paysages d'exilés

Stanislas DELMOND dit Stany, 1870-1951 : *Jeunesse aux Antilles*, 1937

«Parti pour France, déraciné avant la vingtième année, j'eus fort à faire pour m'adapter au milieu nouveau. Température, coutumes, façon de penser, rapports sociaux, tout différait tellement. «Comment peut-on être Persan ?» pensai-je quelquefois. Et dix ans ne me furent pas trop pour une mue progressive en Français moyen de la métropole.

Toutefois, les souvenirs du terroir, certaines traditions et tendances ne s'abolissent point. Marque de bon régionalisme. Voici quelques-uns de mes souvenirs d'enfance et d'adolescence. (.)
En fait, il est impossible à quiconque de se rappeler rien de ce qu'il fut avant l'âge de quatre ou cinq ans. Mon plus ancien souvenir se place dans la région du flanc de la Montagne Pelée près du Morne-Folie. (…)

Autant qu'il m'en souvienne, ces environs de Saint-Pierre Martinique vers 1880 étaient l'endroit le plus riant du monde. J'étais d'autant plus fondé à aimer cette contrée qu'elle était pour moi la première représentation de l'univers. Perçues avec répétition pendant toute l'enfance, les premières images finissent par s'incruster dans notre mémoire visuelle en des tableaux que l'on peut évoquer à tout moment dans le cours de l'existence. Je revois donc, si longtemps après, la région de Saint-Pierre au Prêcheur, avec sa succession de vallées verdoyantes où bruissent des ruisseaux qui deviennent à certaines saisons de furieux torrents ; ces vallons ou fonds enserrés par des mornes abrupts aux sommets arrondis. (…) Du sommet, les pentes dévalent doucement en éventail, entrecoupées par des ressauts qui sont les mornes. Vers le littoral, presque partout des champs de cannes à sucre ; à et là quelques plantations de cacaoyers dans les vallons abrités. Et aussi des ravins, fonds obscurs et sauvages».

THALY, Daniel, 1876-1945, dans Poèmes choisis, 1976 :

Le paysage enchanté, vision édénique des Antilles avant Colomb.

L'ILE LOINTAINE
Je suis né dans une île amoureuse du vent
Où l'air a des senteurs de sucre et de vanille
Que bercent, au soleil du tropique mouvant,
Les flots tièdes et bleus de la mer des Antilles.

Sous les brises, au chant des arbres familiers,
J'ai vu des horizons où planent des frégates
Et respiré l'encens sauvage des halliers
Dans ses forêts pleines de fleurs et d'aromates.

Cent fois je suis monté sur ses mornes en feu
Pour voir à l'horizon la mer splendide et nue,
Ainsi qu'un grand désert de sable bleu,
Border la perspective immense de la nue.
Contre ces souvenirs en vain je me défends.
Je me souviens des airs que les femmes créoles
Disent au crépuscule à leurs petits enfants,
Car ma mère autrefois m'en apprit les paroles.
C'est pourquoi toujours mes rêves reviendront
Vers ces plages en feu ceintes de coquillages,
Vers les arbres heureux qui parfument ses monts
Dans le balancement des fleurs et des feuillages

Daniel THALY
(*Le Jardin des Tropiques*, 1911)

Césaire PHILÉMON entre la pédagogie et le tourisme : Esquisses martiniquaises, 1931, p. 374-376 : description de la côte caraïbe en 1929.

2.6. Paysages mythiques des Indiens

Souvent relégués au ban de la société, longtemps privés de leur nom et qualifiés de «coulis», les Indiens ont pu développer à la Martinique - mais en relation avec le reste des Antilles - une assimilation identitaire d'abord fondée sur la pure et simple onomastique : c'est comme si ces véritables Indiens avaient remplacés ceux que l'arrogance européenne a décidé d'appeler *Indiens (d'Amérique*), c'est-à-dire les Caraïbes, et que sa première colonisation a décimés. Certains de leurs écrivains contemporains jouent sur l'homonymie et la confusion entre Indes orientales et Indes occidentales et ont proprement biffé le paysage antillais pour lui substituer le fantasme d'une origine plus radicale, vivant un pays rêvé plutôt que le pays réel. La réalité des îles s'avère n'être qu'un simple support imaginaire pour les descendants d'engagés indiens qui revendiquent de plus en plus ouvertement un désir d'autochtonie américaine, face au trio Nègre, Blanc, Mulâtre. Ils retournent à leur profit l'ironie de la sémantique coloniale : l'Inde dont ils rêvent, mais qu'ils ignorent, prend les apparences de la réalité martiniquaise qui, de ce fait, devient fantomatique.

3. Œuvres picturales

3.1. La nature et les indigènes : faune et flore caractéristiques

La première représentation picturale d'un paysage du Nouveau Monde est sans doute celle que nous a laissé le Hollandais Jan Mostaert en 1542, mais elle n'a rien à voir avec la réalité et relève de la pure imagination : ni la flore, ni la faune, ni même les indigènes ne correspondent à ceux de l'Amérique.

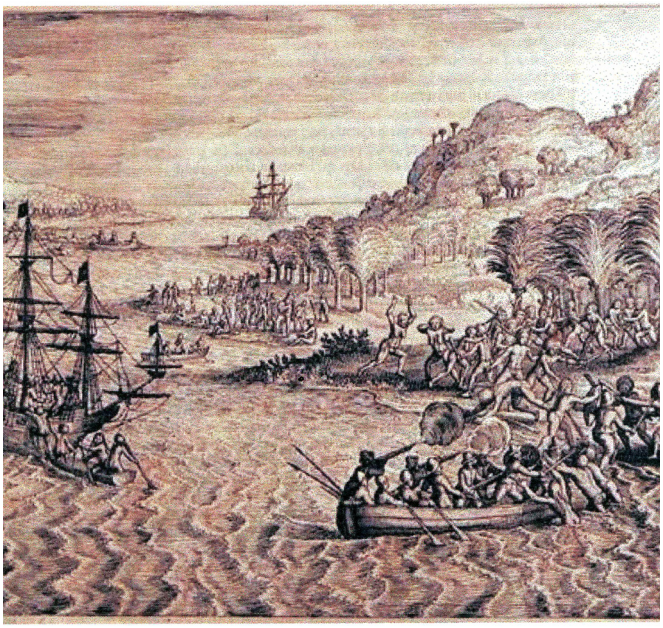

Jan Gottfreid, Atlas du nouveau monde, Francfort. Vers 1655

C'est parmi les gravures, la plupart anonymes, qu'on trouve la première vérité antillaise transcrite par les Européens. Il en va ainsi des gravures, reproduites en 1655 dans l'*Atlas du Nouveau Monde* de l'Allemand J. Gottfreidt*, dont l'une décrit avec une grande justesse le paysage des Antilles et les relations entre Européens et Caraïbes. Son travail réalisé en Europe semble avoir été particulièrement bien informé par des témoins directs et présente un paysage plus réaliste qu'une gravure française contemporaine réalisée par Alain Manneson Mallet (1630-1706).

Alain Manneson, Attaque surprise des indiens, vers 1660

Anonyme, La traite avec les indiens, vers 1715

La nature et les indigènes sont encore représentées de façon imaginaire et même onirique au début du XVIIIe siècle. Ce sont les relations avec les « bons sauvages » qui sont surtout idéalisées ici.

Arnoldus Montanus (1625 ?-1683), grave pour le *De nieuwe en onbekendeWeereld,ofbeschryving van America en 't zuid-land* queJ. van Meurs édite à Amsterdam en 1671, une série de planches à

* GOTTFREIDT, J., *Neue Welt*, Frankfurt, c. 1655.

vocation naturaliste mettant en scène la flore et la faune caractéristiques du Nouveau Monde, particulièrement des Antilles et du Brésil, bien connus des Hollandais.

La nature américaine tropicale, représentée en Europe à la lecture de Dutertre, Rochefort et d'autres informateurs, n'est pas totalement imaginaire, même au milieu du XVIIe siècle, puisque les noms exacts des plantes et des animaux sont donnés.

Arnold Montanus, Flore et faune, dans Tableau de l'Amérique, Amsterdam, 1671.

Gravure de Papillon pour A. Oexmelin, Histoire des aventuries … de Saint Domingue, 1688

ean and Jay I. Kislak Collection

Arnold Montanus, Le papayer, dans Tableau de l'Amérique, Amsterdam, 1671.

Montanus est aussi le premier à nous donner une image de l'habitation primitive, avec ses esclaves et ses productions. Il rend compte du caractère rustique des premières habitations sucreries, nichées dans l'imposante végétation, ainsi que du travail des premiers esclaves, tandis que l'illustrateur d'Oexmelin insiste sur le défrichement pour une habitation pétunière et sur le travail des Blancs, libres et engagés. Les premières habitations à pétun sont disposées en étages, depuis la mer jusqu'au sommet des montagnes. On remarque la cabane «fourche en terre» identique à celle des Caraïbes et la hutte ronde, elle aussi inspirée des

Caraïbes. Gravure tirée d'OEXMELIN, Alexandre-Olivier, *Histoire des aventuriers qui se sont signalés dans les Indes avec la vie, les mœurs, les coutumes des habitants de Saint-Domingue*, Paris, Le Febvre, 1688.

Les deux ou trois premières sucreries à moulin hydraulique de Saint-Pierre ressemblaient à celles du Brésil, mais adossées à la Montagne Pelée. Cette gravure anonyme représente une sucrerie de Pernambouc dans le même décor naturel que Saint-Pierre.

La perspective de la carte de Blondel nous montre les premières installations sucrières autour de ce bourg.

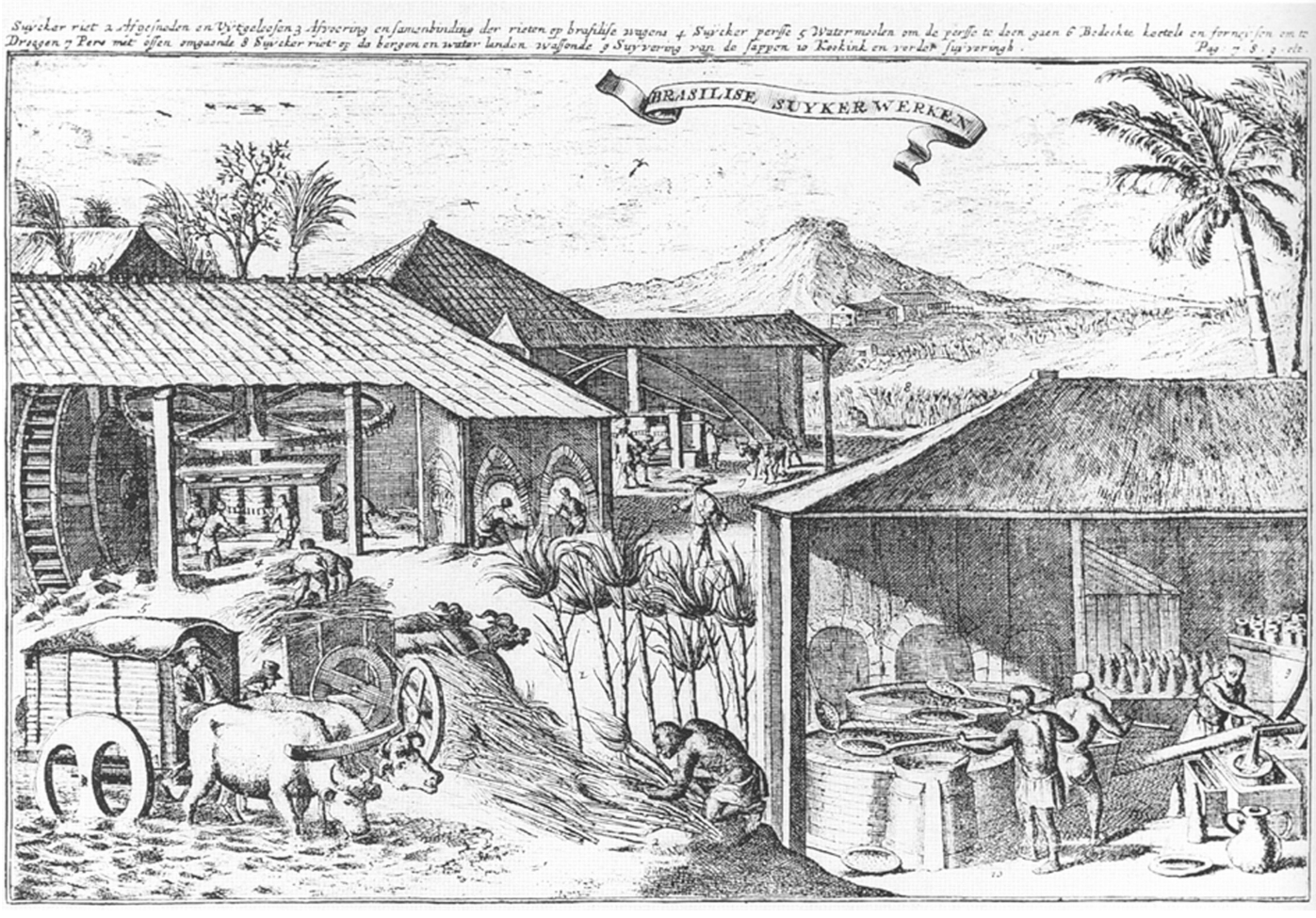

Anonyme hollandais, sucrerie de Perrambouc, 1654.

3.2. Paysages peints, XVIIe-XVIIIe-XIXe, entre projection onirique et réalisme

Vu de la mer

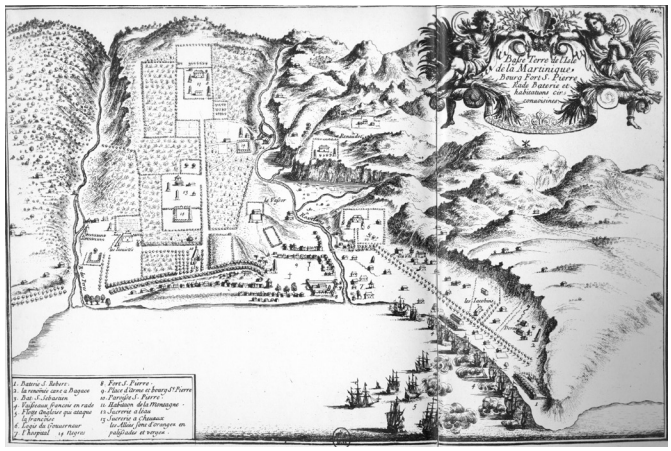

Basse Terre de l'isle de la Martinique pour François Blondel,1667.

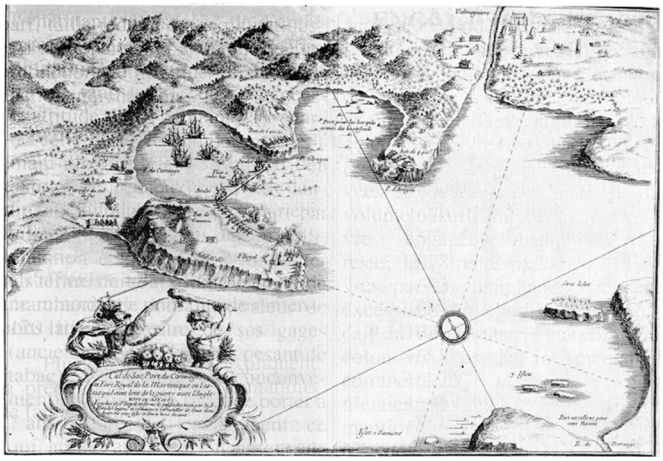

Cul de Sac Royal et Carenage par François Blondel, 1667.

Des profils, la représentation picturale du paysage glisse vers les panoramas et les marines souvent appelés « vues en profil ». La vue de Saint-Pierre, exécutée en 1667 dans les ateliers de Blondel, comme celle du Carénage que Blondel signe la même année, hésitent entre le plan et la perspective cavalière dans une volonté de tout montrer depuis la mer. Certains auteurs paraissent conserver cette technique, alors qu'ils sont déjà passés à la vue véritable, mais c'est qu'ils reproduisent des dessins qu'ils n'ont pas exécuté eux-mêmes, tel Jan Kip, à partir de 1685.

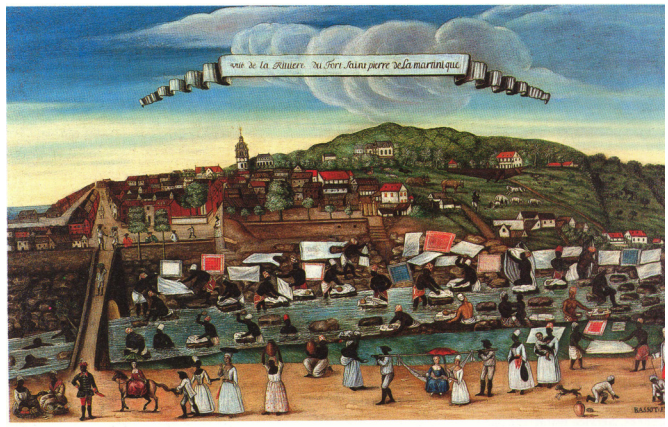

Jan Kip, D'après Jan Barbit (1679) Vue marine de Saint Pierre.,1685.

Gravure et couleur par Jan Kip, 1685.

La véritable vue marine commence en 1679, avec le Français Jean Barbot, dont Jan Kip a reproduit et multiplié en Grande-Bretagne la vue de Fort-Royal et celle de Saint-Pierre dans divers Atlas de Voyages. Ce type de paysage s'épanouit au long du XVIIIe, au point d'être adopté par l'occupant britannique.

Vue en Profil du Fort Royal de la Martinique, une des Antilles de Lamerique ainsy qu'il se montre du costé du Cul de Sac Royal de la Dte Isle dessigné le 31ème Juillet 1679 pr X (J. Barbot).

Jan Kip, Cartouche d'une carte de Cayenne : Havre du Cul de Sac Royal, 1685.

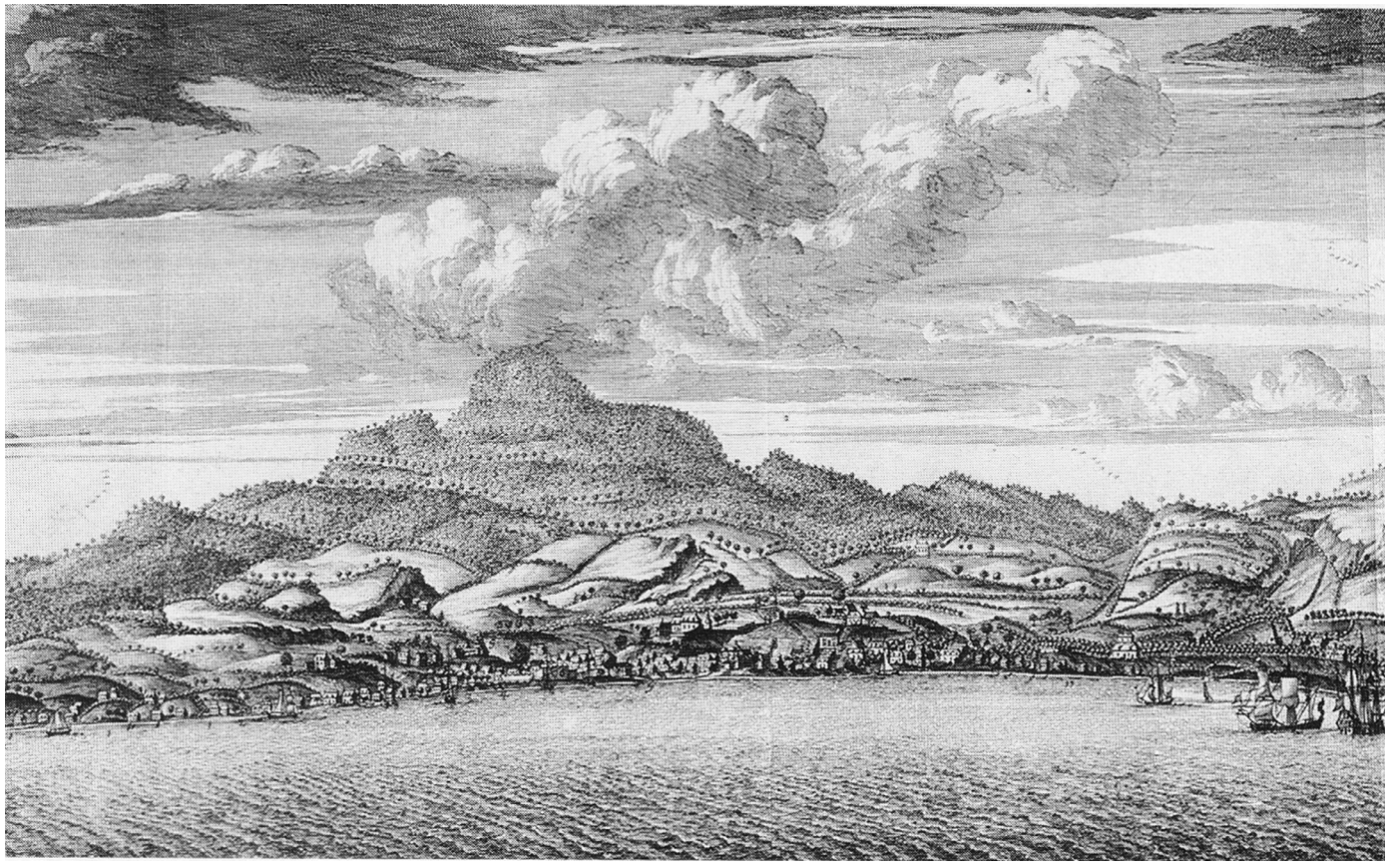

Jan Kip, D'après Jan Barbit (1679) Vue marine de Saint Pierre.,1685.

Veue du Fort Royal de la Martinique, anonyme daté vers 1780.

Fort Royal dans l'Isle Martinique vu du Mouillage, dessiné par NicolasOzanne en 1780.

Nicolas Ozanne, Le Cul de Sac, 1780.

Vue du Fort Royal de la Martinique du côté du Port, gravure aquarellée du chevalier d'Epernay, vers 1785.

Vue du Fort Royal de la Martinique du côté du Port, gravure aquarellée du chevalier d'Epernay, vers 1785.

Au XVIIe siècle, même lorsqu'ils ont séjourné sur les lieux, peintres et graveurs, exécutent leurs œuvres en Europe, en s'appuyant sur des mémoires - parfois des plans – et des profils. En revanche, pour le XVIIIe siècle, Serres, Epernay, Ozane et Wylliams sont venus sur les lieux et même s'ils n'ont pas entièrement peint sur le motif, pour des raisons pratiques, ils prennent des croquis identiques aux premiers profils marins qui leur servent de base pour composer ensuite l'ensemble de la vue.

Rév. Cooper Wylliams, Attaque Fort de France, 1795

Dominique Serre, attaque de la Trinité, 1762.

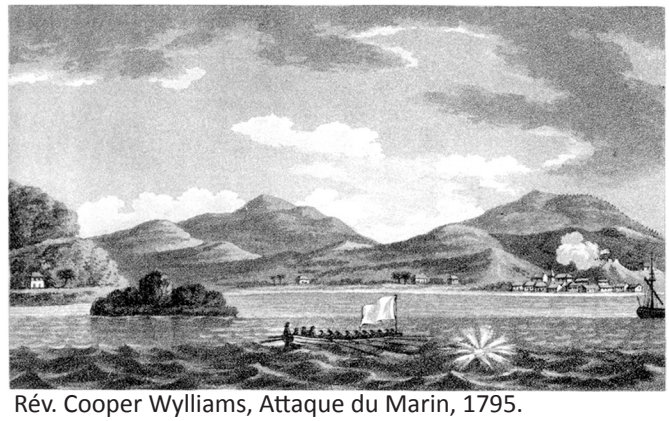

Rév. Cooper Wylliams, Attaque du Marin, 1795.

Les bourgs de Saint-Pierre et surtout de Fort-Royal sont presque les seuls représentés et constituent l'essentiel des thèmes traités par l'iconographie d'avant la Révolution, souvent avec des préoccupations militaires. Ce sont elles qui ont incité les dessinateurs Serre et Wylliams à représenter d'autres lieux : La Trinité, Le Marin et l'îlet à Ramiers.

Au XIXe siècle : essentiellement Moreau de Jonnès (1810, mis en aquarelle par Trouard de Riolle) et Auguste Plée (1820).

Théodore Gudin, fondation de la colonie de la Martinique. 1854.

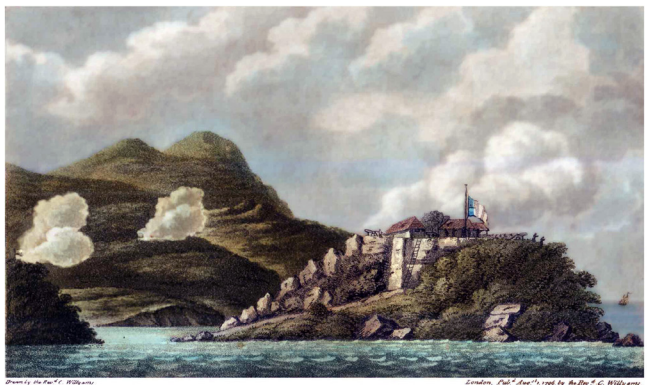

Rév. Cooper Wylliams, Attaque de l'îlet à Ramier, 1795.

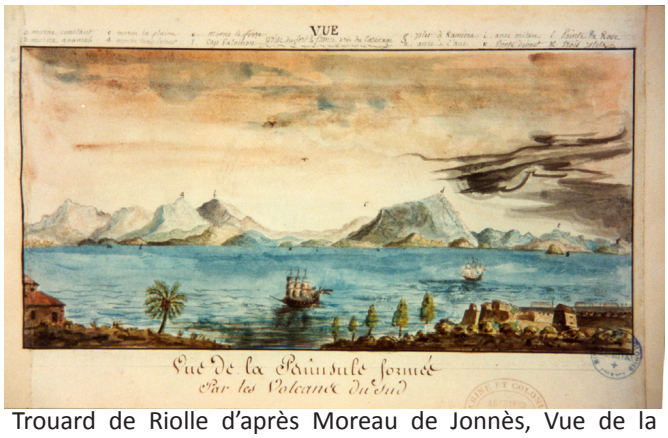

Trouard de Riolle d'après Moreau de Jonnès, Vue de la Péninsule des Anses d'Arlet, 1820

Paysages de l'habitation

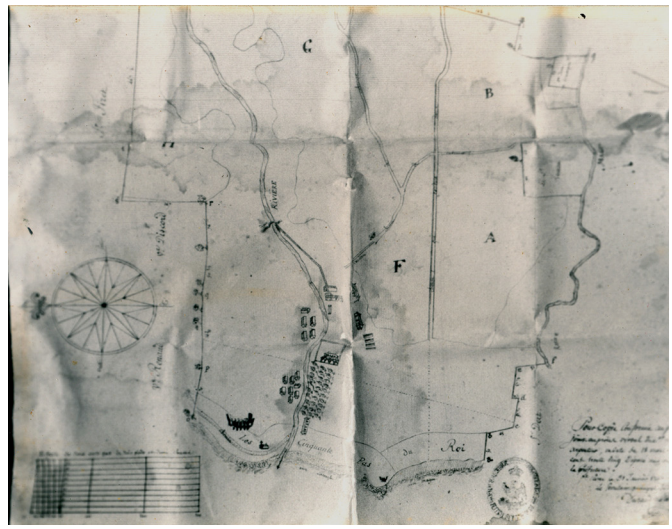

Plan cadastral de l'habitation Anse Latouche, 1726

Anonyme, Une habitation à la Martinique, vers 1780.

Théodore Gudin, Attaque de la Martinique par les Hollandais, en 1674. 1854.

De façon tout à fait imaginaire, Théodore Gudin (1802-1880), peintre officiel du Second Empire, exécute des paysages de la Martinique, rappelant les épisodes militaires du début de son histoire : *Fondation de la Colonie de la Martinique* et*Attaque de la Martinique* par les Hollandais, en 1674.

Au XVIIe et XVIIIe siècles, l'intérieur des terres est peu représenté sous forme de paysage, du moins aucune trace iconographique n'en subsiste. En revanche, quelques scènes d'habitations, - de plus en plus réalistes et parfois authentiques -, nous sont parvenues. Le début du XVIIIe siècle nous a laissé de magnifiques plans terriers (relevés cadastraux) d'habitations parfaitement localisées. La représentation des bâtiments en élévation permet une véritable reconstitution du paysage, malheureusement sans la végétation.

A la fin du XIXe, les photographes prennent le relais, mais la gravure permet toujours une grande diffusion de certaines images qui s'imposent comme des références et des symboles de l'île. (Mémorial 2, p. 231)

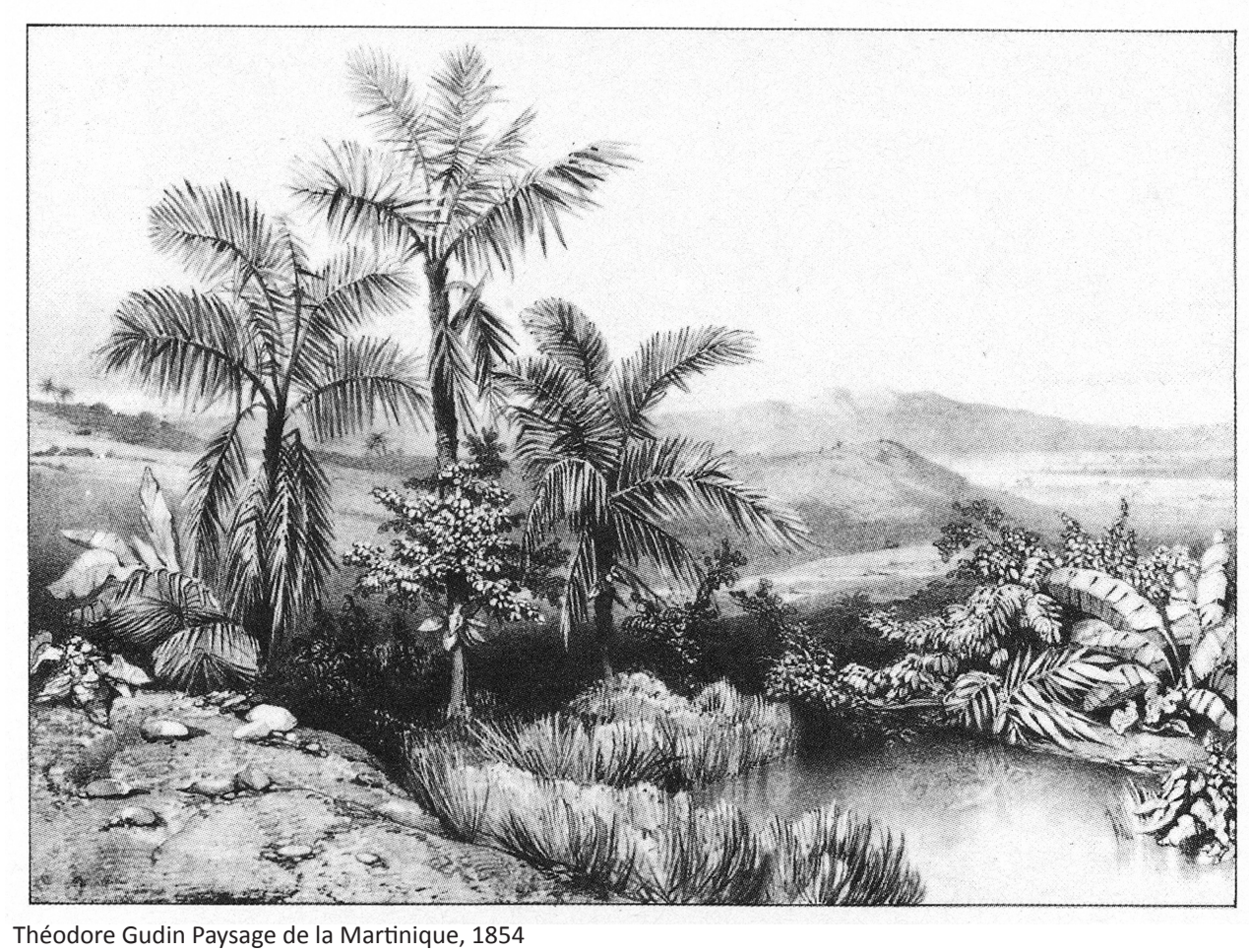

Théodore Gudin Paysage de la Martinique, 1854

Au XXe siècle les peintres n'interviennent que pour des manifestations qui suscitent des commandes (expositions coloniales, Tricentenaire), les graveurs disparaissent.

L'intérieur des terres

Opposition entre paysage réaliste (Jonnès, Plée, Anonyme 1760, 1820 et 1850), souvent à vocation utilitaire (Hab 3ILETS, Paysage 1820 et Martin), dessiné sur le motif, et paysage imaginaire dans la tradition exotique et orientaliste du Second Empire, avec des mises en scènes d'épisodes historiques, comme la prise de possession de la Martinique ou l'attaque hollandaise par Gudin.

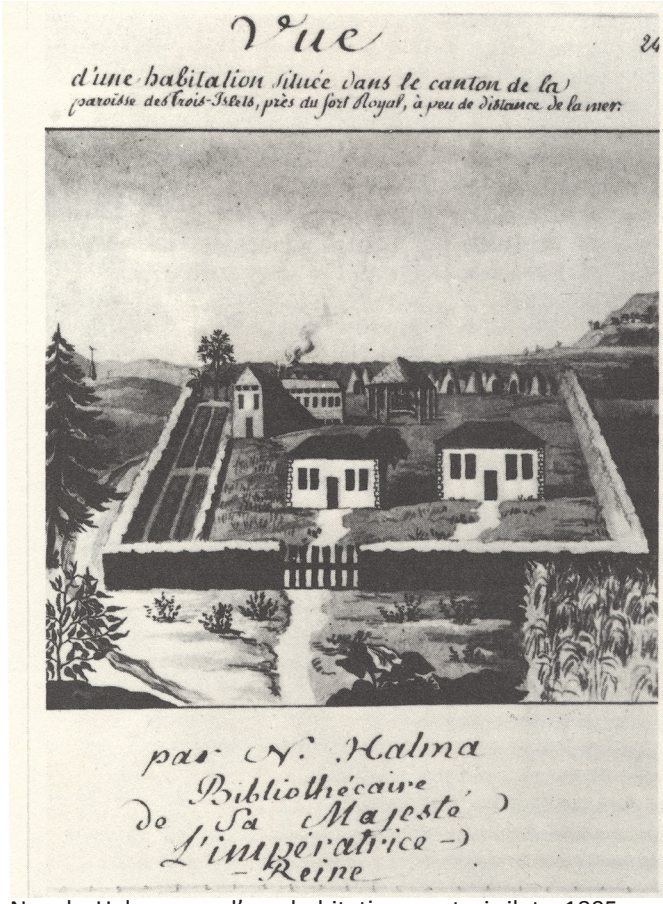

NocolasHalma, vue d'une habitation aux trois ilets, 1805

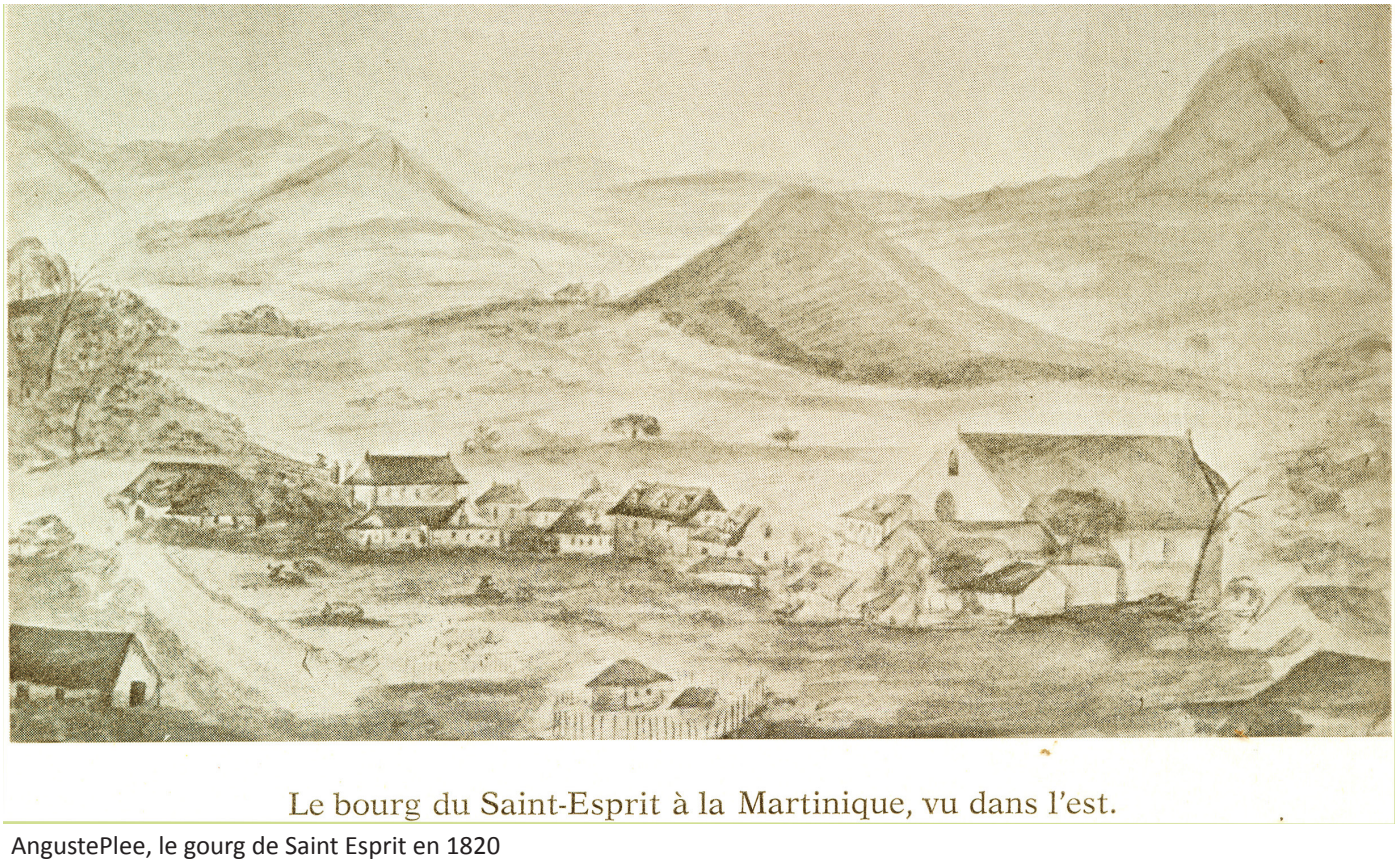

AngustePlee, le gourg de Saint Esprit en 1820

4. Les manuels scolaires

On ne saura jamais si les maîtres des Petites écoles attachées aux diverses paroisses, prenaient prétexte de l'enseignement de la lecture pour sensibiliser leurs élèves à la géographie ou, plus simplement, à leur environnement. Cette démarche pédagogique paraît encore si difficile et si peu spontanée aujourd'hui que l'on peut en douter. C'est la volonté républicaine de créer une nation à partir des enfants de l'école publique qui donne le coup d'envoi de l'enseignement du « sol national », de la Patrie. Transférée aux Antilles, la géographie nationale donne lieu, immédiatement, à des adaptations locales et provoque la rédaction puis l'édition des premiers manuels de Géographie de la Martinique, en 1884.

La documentation sur laquelle ils reposent d'abord n'est pas surprenante : c'est celle que diffuse officiellement l'administration coloniale dans les *Annuaires de la Martinique* après l'avoir collectée auprès de fonctionnaires locaux, tel Moreau de Jonnès. Mais, dès 1900 avec Gaston Landes, ces annuaires et autres présentations de l'île à l'occasion d'expositions en Europe sont rédigés par des enseignants créoles ou installés depuis longtemps : Césaire Philémon, Sylvestre, Paul Boyé, Eugène Revert, Réjon.

Dès le début de la scolarisation publique à la Martinique, des manuels destinés à enseigner la géographie locale sont rédigés et imprimés sur place. Les plus anciens nous donnent une vision du paysage de leur temps mais ne cherchent pas à donner une idée de l'environnement durant les périodes anciennes.

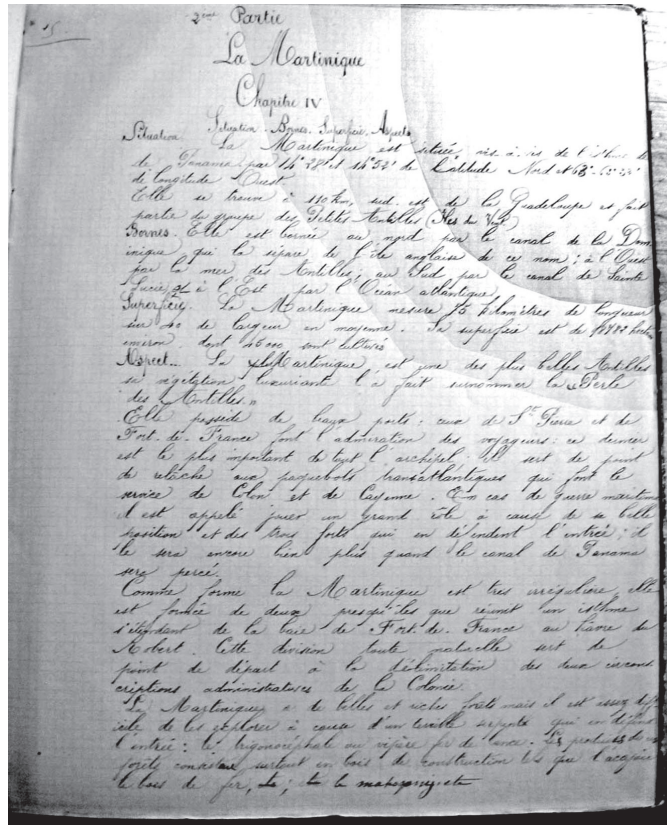
2ème Partie

La Martinique

Chapitre IV

10. La vie des enfants caraïbes

dessin Jean Rochard

PORTRAIT DES "SAUVAGES"

d'après le Père Dutertre

Les "sauvages" de ces Iles sont d'une belle taille, forts et robustes; ils ont la peau de la couleur de l'olive. Ce sont les plus heureux, les plus sociables et les moins malades de tous les habitants du monde. Car ils sont comme la nature les a faits : tous sont égaux, nul n'est plus riche ni plus pauvre que son compagnon et aucun ne veut plus que ce qui lui est nécessaire.

...Ils boivent et mangent quand ils ont faim et soif : ils travaillent et se reposent quand il leur plaît.

22

Page d'un manuel d'Éveil, Nathan, 1976

L'enseignement de l'histoire, qui vient immédiatement avec, ne se soucie pas plus, du moins au début, de cette évocation des paysages du passé qui apparaît cependant ici et là dans les livres de lecture. Jules Lucrèce est le premier, mais aussi le dernier, à évoquer «l'aspect de l'île» dans son *Histoire de la Martinique* de 1930. C'est dans un enseignement distinct, dispensé seulement dans le premier cycle, qu'une telle démarche est proposée aux élèves sous le nom de «connaissance du milieu». Au départ, cette évocation est purement textuelle, mais à partir des années 1970, elle s'appuie parfois sur des dessins et des schémas dont l'intérêt est surprenant. Cependant on doit noter que les manuels ne cherchent pas à montrer «comment c'était», mais seulement quels hommes étaient là et comment ils vivaient. Le paysage n'intervient au mieux que comme un décor.

Aspect. Manuel de Géographie par E. J. Fonteix (1884)

«La Martinique est une des plus belles Antilles, sa végétation luxuriante l'a fait surnommer «la perle des Antilles».. Elle possède de beaux ports : ceux de Saint-Pierre et de Fort-de-France font l'admiration des voyageurs : ce dernier est le plus important de tout l'archipel. (…)

Comme forme, la Martinique est très irrégulière, elle est formée de deux presqu'îles que réunit un isthme s'étendant de la baie de Fort-de-France au Robert. Cette division toute naturelle sert de point de départ à la délimitation des circonscriptions administratives de la Colonie.

La Martinique a de belles et riches forêts mais il est assez difficile de les explorer à cause d'un terrible serpent qui en défend l'entrée : le trigonocéphale ou vipère fer de lance. Les produits de ces forêts consistent surtout en bois de construction, tels que l'acajou, le bois de fer, le mahogany, etc.»

Aspect de l'île. Histoire de la Martinique par J. Lucrèce (1930) :

«La Martinique n'avait pas l'aspect qu'elle présente aujourd'hui. Elle était alors couverte de vastes forêts où pullulaient l'agouti, le manicou, le lézard et le redoutable trigonocéphale ; elle ne possédait ni ville, ni bourg, ni hameau. Cà et là, s'élevaient sur la côte, au fond des anses ou à l'embouchure des rivières, les grossiers *carbets* en bambou et en roseau des Caraïbes.

Aucune route ne donnait accès à l'intérieur de l'île où les Caraïbes, protégés par la forêt vierge, se réfugiaient en cas d'attaque. (…)

Habitation. – Ils vivaient dans des carbets, huttes construites en roseau ou en bambou et recouvertes de feuilles de cocotier.

Les enfants vivaient nus avec leur mère dans des *ajoupa*, sortes de carbets dont le toit était formé d'un seul versant. Les hommes dormaient dans des hamacs en coton tressés par leurs femmes.»

Si le concept de paysage est banalisé, instrumentalisé par les médias, il ne peut être considéré comme abstrait et encore moins comme étranger à la culture martiniquaise, puisque, précisément, la «lecture du paysage» est un des éléments de cette culture que les écoles de la République inculquent à tous. Il n'en demeure pas moins problématique, complexe et polysémique et son utilisation pratique suppose, au préalable, le dépassement des confrontations de sens et d'usage et la formulation de propositions qui rapprochent le paysage de la culture enseignée des besoins de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement naturel et culturel.

Le paysage enseigné repose sur des images qui formatent de façon particulière (cadrage mixte médian) et mettent en scène des fractions particulières du territoire (hauts lieux de

l'iconographie géographique). L'iconographie de la partie consacrée à «Paysages et genres de vie» dans le premier volume de l'*Historial Antillais* est un exemple caractéristique de ce formatage*, alors même que ses auteurs prétendaient échapper à la réduction historienne du paysage à un simple décor pour la mise en scène des évènements.

Le paysage enseigné ritualise (rituel initiatique collectif de la Patrie ?) une imagerie pédagogique répétitive et limite étroitement le sens conféré à la figuration du réel : positivisme latent, grossissement des traits et des contrastes, gommage des nuances, des exceptions et des dynamiques…

Plus ou moins conscients des effets pervers - en tout cas de l'absence d'innocence - de l'usage de la photographie de paysage et de son insuffisance, les enseignants de géographie y ont depuis longtemps associé des cartes et des graphiques.

Mais, sous l'influence de la cartographie thématique puis systémique, le souci pédagogique a conduit à une corruption de l'usage de l'atlas : l'apprentissage de la lecture de carte est dissocié de celui de la lecture d'images ou de graphiques. En outre, la carte topographique a reculé et la carte géologique a disparu, au point que les étudiants de 1ère année de géographie ne savent pas lire une carte topographique et n'ont jamais vu une carte géologique.

Or, c'est la carte topographique seule qui permet de garder le contact avec le terrain visible et les images photographiques. Depuis maintenant vingt ans, ceux qui sortent du circuit scolaire au niveau du baccalauréat n'ont jamais appris à établir une continuité de signification (et même d'orientation !) entre des lieux photographiés et des espaces cartographiés

* BONNIOL Jean-Luc dir.,*Guadeloupe et Martinique, des îles aux hommes*, *Historial Antillais,* Pointe-à-Pitre, Dajani Editions, 1981, 1. p. 347-349.

5. Le paysage du tourisme

Des caractères et des repères particuliers donnent à certains paysages une identité propre, reflet de son histoire et de sa géographie ; le paysage peut même affirmer l'identité d'une région. Tel paysage du littoral martiniquais, aux caractères reconnaissables par les habitants du lieu, devient pour la promotion touristique une carte postale stéréotypant le paysage de toutes les Antilles, voire un symbole de l'exotisme tropical pour l'habitant des latitudes tempérées.

L'iconographie des manuels scolaires est sans conteste celle qui, par sa grande diffusion et sa grande cohérence, a le plus influencé le regard que les Martiniquais portent sur les paysages de leur île. Elle est encore renforcée par l'imagerie touristique et mercantile qui, ici, a une importance presque égale à celle des manuels, puisqu'elle qu'elle vient prendre leur relais chez tout individu qui a passé l'âge scolaire : ce sont les *géotypes* de l'imagier scolaire que le tourisme et la publicité récupèrent et manipulent*.

Les Antilles au XVIII^e siècle :

"On sait que nos îles du Vent sont habitées par trois sortes de personnes :
— par les Européens qui s'y sont établis depuis près de cent cinquante ans ; on les désigne tous, même ceux qui arrivent journellement, sous le nom général de Blancs ;
— par ceux qui habitaient ces contrées avant la découverte du Nouveau Monde, dont le teint est à peu près de couleur bistre, un peu plus rouge ; on les nomme Caraïbes…

Les "HABITANTS" ou "MAITRES DE CASE".

On appelle ainsi les grands propriétaires, qui cultivent la canne sur de grandes exploitations et possèdent des moulins à sucre. Voici l'exemple de l'un d'eux :
"Il était venu aux îles en qualité d'engagé dans les premières années de la colonie ; il était tailleur et chaussetier de son métier… (il cultive alors le tabac, devient flibustier et fait fortune). *En très peu de temps, il put avoir une sucrerie ; quand j'arrivais à la Martinique, il en avait six. Celle du Prêcheur était accompagnée d'une très belle raffinerie. Il en avait une autre à la Montagne, une à la Pointe-des-Nègres de Fort-Royal, une à l'anse Couleuvre et deux au Macouba. On comptait près de huit cents esclaves travaillant dans ses établissements… Monsieur Jean Roy est mort en 1707, âgé de 90 ans, doyen du Conseil et premier Capitaine de Milice de l'île…"*

(D'après Labat)

Les ESCLAVES.

Un grand nombre d'entre eux travaille sur les plantations. Voici l'exemple d'une caféière à Saint-Domingue, la plantation MAULEVRIER.
En 1779, la plantation compte 77 esclaves :
- 5 hommes et 4 femmes sont trop âgés pour travailler.
- 5 esclaves sont malades ou infirmes.
- 10 enfants, âgés de moins de 10 ans ne travaillent pas.
- 9 esclaves sont employés à la "grand' case" :
  1 cuisinier
  1 marmiton
  2 chambrières
  2 valets
  1 garçon d'écurie-cocher
  1 lingère
  1 gardienne des enfants de l'atelier
- 44 sont dans la plantation, divisés en trois sous-ateliers :
  19 "nègres de hache", pour les défrichements et les gros travaux.
  12 "négresses vaillantes", pour creuser les trous et sarcler.
  13 jeunes hommes et femmes ramassent le café et sarclent.

La population de la Guadeloupe au XVIII^e siècle.

- Quelle est la cause principale de cette augmentation de la population.
- Quel est, parmi { le groupe des blancs / le groupe des esclaves / le groupe des libres } celui qui a le plus contribué à cette augmentation ?

"Seront tenus les maîtres de fournir chaque semaine à leurs esclaves… deux pots et demi de farine de manioc ou trois cassaves de trois livres et demi chacune, avec deux livres de bœuf salé ou trois livres de poisson…"

(Article XXII du Code Noir)

En fait, beaucoup de maîtres laissaient les esclaves défricher et cultiver un "jardin-case", qui leur fournit la nourriture. Le samedi est souvent laissé libre aux esclaves, pour cultiver leur jardin ; on l'appelle en Guyane "le samedi nègre".
Les conditions de travail des esclaves sont très dures, surtout à Saint-Domingue. La mortalité est très forte et beaucoup s'enfuient en "marronnage". Ils sont lourdement punis lorsqu'ils sont repris.
"Peut-on connaître le vrai génie d'un peuple opprimé, qui voit sans cesse les châtiments levés sur sa tête et la violence soutenue par la politique et la sûreté publique? Peut-on juger de la valeur, quand elle est enchaînée et sans armes?…"

(Thibaud de Chanvallon)

6

Pages du manuel d'histoire CM2, Nathan, 1977.

Entre littérature et tourisme : «**Les Antilles françaises s'ouvrent au grand tourisme»,** article dans *Plaisir de France*,1965

«Papillon posé sur les flots turquoise (la Guadeloupe) ou bien poignée de papier chiffonné violemment et jetée sur l'Océan (la Martinique), les deux îles recèlent des paysages et des sites qui surprennent même les vieux routiers du tour du monde. Tout un vocabulaire désuet mais spécifique parle de culs-de-sac, de baies, d'anses, de criques, de pointes, de caps, d'îlots aux noms bigarrés : îlets à cabrit, aux Lapins. (…) Les Cayes aussi relèvent des vocables marins et le Bassin, le Carénage, le Galion, la Caravelle, participent directement de l'océan.

Les plus belles îles du monde. Si les «pointes» s'allongent sur les eaux, la mer pénètre dans les anses qui sont en général des falaises enserrant un rivage de sable noir (titane) ou d'une blancheur éblouissante (carbonate de chaux et divers sulfates…). D'autres fois, c'est la montagne qui forme les anses, et projetant à la manière d'une pieuvre les massives circonvolutions de ses

* Pour plus de détails sur cette critique de l'enseignement du paysage, on se reportera à ROUMÉGOUS, Micheline, "Quel paysage enseigner ?", dans LE ROUX, A. coord.,*Enseigner le paysage?*, 2001, p. 41-61.

pseudopodes serpentant jusqu'à la mer, Anse Lévrier, Anse à Voile en Martinique, ultime réserve dans cette partie du monde d'immenses lézards survivants du carbonifère.

A l'opposite des anses et des plages, se situent les Fonds ou les Grands Fonds, étroites et profondes vallées dont la fertilité fait jaillir des geysers de verdure. (…)

Plus étrange encore est le rapprochement de ce Morne Vert de la Martinique avec un canton d'Europe. Pâturages d'altitude accrochés aux flancs des pitons du Carbet, où la température toujours délicieusement fraîche a valu au lieu le surnom de Suisse martiniquaise».